● JOURNÉES CALMES A NAPLOUSE – Pages 6 et 7

LE MONDE diplomatique

N° 407 - 35e année — FÉVRIER 1988

32 pages - 15 F

Algérie : 6 DA
Autriche : 19,00 F
Réunion : 19,00 F
Belgique : 95 FB
Canada : 2,25 $ C
C.-d'Iv. : 990 F CFA
Espagne : 270 P
E.-U. : 2,50 $ US
Gr.-Bret. : 1,10 £
Irlande : 1,70 £
Italie : 3 500 lires
Maroc : 14,50 dir.
P.-Bas : 5,00 Fl.
Sénég. : 900 F CFA
Suisse : 3,50 FS
Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 25

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

La culture Disney (Pages 26 et 27.)

QUAND L'ÉCONOMIE OUBLIE SA FINALITÉ HUMAINE

La faute gestionnaire

Par CLAUDE JULIEN

PLACE aux « gagneurs » et aux gestionnaires ! Ils ont fait leurs preuves. Réalistes et compétents, les premiers ont mérité de rejoindre les amuseurs publics sur la piste sablée du cirque médiatique, tandis que les seconds, discrets par vocation, découvrent dans le bilan de leur action un précieux encouragement à persévérer. Ils se savent innocents d'une « crise » interminable, des sinistres craquements qui devraient les inquiéter, et si, comme le dit l'OCDE (1), le taux de chômage en Europe *« est très élevé et paraît devoir encore augmenter »*, ils n'y sont évidemment pour rien. Le météorologue ne provoque pas la grêle ou le raz de marée, le vulcanologue ne déclenche pas l'éruption de lave.

Dans les entreprises privées ou publiques, comme dans les ministères directement en prise sur l'économie, les gestionnaires se targuent de garder les pieds sur terre. Ils sont efficaces parce que concrets, exempts de préjugés, de passions, de rêveries. Ils maîtrisent à merveille tous les indicateurs qui mesurent les évolutions dont dépendent la prospérité de la société et le bien-être des citoyens : emploi, investissements, flux commerciaux, taux de change et d'intérêt, marges dégagées dans les différents secteurs d'activité. Ils pratiquent une science, la science économique. La science est neutre. Eux aussi. Ils ne professent aucune idéologie.

Voilà du moins ce que, à défaut d'en être intimement persuadés, ils s'attachent à faire croire. Non sans succès. Car, si les idées neuves cheminent lentement, elles finissent quand même par triompher. Fussent-elles entre-temps devenues grisâtres et poussiéreuses, elles s'imposent un jour avec la force d'une aveuglante évidence. Ainsi, trente ans après que Daniel Bell eut proclamé la mort des idéologies (2), on peut lire à propos de la campagne présidentielle en France : *« Ce qui sera absent, c'est l'idéologie. On ne saurait imaginer une scène politique dominée comme naguère par le PSU, l'Action française, la nouvelle droite, les maoïstes* (3). »

Bien que de tels groupuscules aient pu, en leur temps, faire beaucoup de vacarme au quartier Latin, il faut assez peu de sens du réel et beaucoup de passion démonstrative pour affirmer qu'ils auraient *« dominé »* la vie du pays. Explosaient alors, dans les cortèges et dans de tumultueuses assemblées, des slogans superbes mais assez creux. Masquée, camouflée en un prétendu savoir-faire gestionnaire, moins tonitruante mais d'autant plus prégnante et efficace, la véritable idéologie trônait souverainement en ces lieux de pouvoir où, sans bruit mais avec méthode, se prenaient et se prennent toujours les décisions en chaîne qui modèlent toute la vie sociale. Elle continue de commander les actes posés par les décideurs économiques et par le gouvernement. Pourquoi cautionner l'idée que toute idéologie aurait été évacuée de la scène publique ? Prétendrait-on créer l'illusion d'un consensus gestionnaire, aussi trompeur que celui qui régnerait à propos de l'Europe, de la force de dissuasion, des institutions et de l'idée même de République ?

C'EST précisément le moment que choisit le « meilleur économiste » de France pour s'inscrire à contre-courant : s'il accède à la magistrature suprême, ce ne sera pas pour se comporter en *« gérant »* mais en *« garant »* (4). Bien que, pendant quatre ans à Matignon, il se soit obstiné à maintenir un franc fort qui pénalisait les exportations, sans doute reste-t-il satisfait de sa gestion passée. Si le chômage grimpait, c'est parce que les chômeurs, avec une mentalité d'assistés, attendant tout de l'Etat, n'osaient pas s'aventurer à créer leur propre entreprise.

Moins bon économiste qu'on ne l'a dit, mais fin politique, le même personnage a maintenant senti que les Français, comme tant d'autres peuples de par le monde, n'attendaient aucun miracle de l'inventivité des gestionnaires. S'il est élu, ce ne sera donc pas pour *« gérer »* – il laissera ce soin périlleux à des ministres gonflés de leur importance – mais pour *« garantir »*.

Garantir quoi ? Le respect des institutions et des libertés fondamentales. Qui n'en serait d'accord ? Et, derrière ce paravent consensuel, se déploiera, non sans dignité, et peut-être même avec panache, magnifiée par toutes les recettes de l'information-spectacle, une politique partisane au service d'intérêts et de conceptions bien déterminés. Une politique de caste, valable non seulement pour la France, mais pour tous les pays industrialisés. Les grandes lignes en sont régulièrement annoncées par les rapports de l'OCDE. Par son ton sérieux, un rapport inspire confiance : ce n'est pas un manifeste, nécessairement partisan. Sous couvert de technicité, il n'en esquisse pas moins une politique qui, s'adaptant aux circonstances du moment et aux conditions propres à chaque pays, s'efforcera de traduire en actes, en nouveaux rapports de forces, une culture, une idéologie, qui ont déjà fait tant de ravages.

DES ravages ? N'exagérez pas. Vous savez bien que les temps sont durs. Pour tous. Vraiment pour tous ? Lisez donc ce qu'en disent les experts : *« En France, l'analyse des travailleurs licenciés en chômage depuis deux ans ou plus a permis de constater que les personnes âgées de plus de cinquante ans étaient dans la plupart des cas (quatre hommes sur cinq et trois femmes sur quatre) couvertes par l'assurance-chômage, alors que seules la moitié des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans percevaient des prestations, et que rares étaient les jeunes qui bénéficiaient d'une quelconque indemnité. »*

(Lire la suite page 13.)

(1) *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 42, décembre 1987, page XI.

(2) Daniel Bell, *The End of Ideology, On the Exhaustion of Political Ideas in the Fifties*, The Free Press of Glencoe, Illinois, Etats-Unis, 1960.

(3) Jacques Julliard, « La campagne en chantant », *le Nouvel Observateur*, 15-21 janvier 1988.

(4) Raymond Barre, *le Monde*, 17-18 janvier 1988.

PETITE MONNAIE D'UN GÉANT INDUSTRIEL

Le yen souverain de l'ombre

Si le dollar, profondément instable parce qu'utilisé comme arme de guerre commerciale par un Etat qui cumule les déficits, a réussi à préserver son statut de devise internationale unique, c'est moins en raison de ses vertus propres que faute de solution de rechange. L'absence de volonté politique européenne a, jusqu'ici, empêché la montée en puissance de l'ECU. Mais un concurrent redoutable apparaît au grand jour : le yen

Encore très peu utilisé par Tokyo pour le règlement de ses importations comme pour la facturation de ses exportations, quasi absent des réserves officielles de changes des autres pays, le yen entre maintenant dans une nouvelle phase de son ascension. Il est désormais en mesure de servir les ambitions d'une industrie financière japonaise qui occupe déjà des positions de force à Wall Street et à la City.

Par CHRISTIAN SAUTTER *

CHAQUE matin, de bonne heure, la radio annonce le cours fragile du dollar à Tokyo. Pendant que les Européens dorment, la Bourse nippone cote. Ce qui n'est, après tout, qu'un décalage horaire traduit aussi une réalité émergente, celle de la jeune puissance financière du Japon. A l'horloge des monnaies du monde, le dollar ne montre-t-il pas son dos tandis que le yen sort de l'ombre ?

Le processus de création d'une monnaie internationale tient plus du glacier que du volcan : il a fallu des siècles pour que la City victorienne domine le monde, et les ruines européennes de deux guerres mondiales pour asseoir ensuite la suprématie du dollar. Même si des Japonais exaltés rêvent à une *Pax nipponica*, qui prendrait le relais de la *Pax americana*, il est douteux qu'elle puisse s'imposer rapidement et sans rencontrer de résistances.

Le dollar ne tombe pas comme une pierre ; il plonge à la manière d'un cormoran. Cet oiseau noir a d'abord plané dans les hauteurs : ce fut la surévaluation de 1981-1985. Soudain, il a refermé ses ailes et chuté presque à la verticale : ce fut la baisse de 260 à 150 yens (– 40 %) entre février 1985 et février 1987. A ce moment-là, celui des accords du Louvre, le dollar est au niveau de l'eau : il a atteint la parité qui égalise les coûts salariaux par unité produite entre les industries américaine et japonaise.

Mais le cormoran continue sur sa lancée et s'enfonce sous l'eau : de février à décembre 1987, le dollar descend de 20 %, soit de 150 à 120 yens. En ce début de 1988, on peut se poser deux questions : quel poisson vise le cormoran ? A quelle profondeur le trouvera-t-il ? La réponse à la première question est simple : le dollar-cormoran vise l'industrie japonaise mais va d'abord attraper l'industrie européenne. La seconde question est plus complexe.

Ce qui trouble les Américains lucides, ce n'est pas le déficit budgétaire de leur pays – 148 milliards de dollars en 1987 ; rapporté au produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis, il n'a rien de vertigineux (3,3 %), – c'est le déficit extérieur, et l'endettement cumulatif qui en résulte. Une nation qui avait 250 milliards de dollars de dette nette à la fin de 1985 (1) n'est plus une nation souveraine, même si, poliment, ses créanciers, japonais et autres, s'abstiennent dans un premier temps de le faire remarquer. Pour stabiliser cette dette et en payer les intérêts, il faut que les Etats-Unis retrouvent un excédent commercial.

Dans une année préélectorale, la récession est redoutée. Dans une Amérique liée aux pays d'outre-Pacifique par les réseaux de ses firmes multinationales, le protectionnisme est à double tranchant. La dépréciation du dollar apparaît donc comme la moins mauvaise solution ; si nécessaire, il baissera à nouveau de 20 % pour atteindre les 100 yens.

(Lire la suite page 3.)

* Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; auteur de *les Dents du géant ; le Japon à la conquête du monde*, Olivier Orban, Paris, 1987.

(1) *Japan Economic Journal*, 6 juin 1987.

Arabies
LE MENSUEL DU MONDE ARABE ET DE LA FRANCOPHONIE

YALTA EN ORIENT
A Washington, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev se sont taillé des zones d'influence en Orient. Malgré d'intenses rivalités, les deux Super-Grands ont discrètement convenu d'une *approche commune* dans le Golfe, au Maghreb et au Liban. Des révélations...

KABOUL : LES RUSSES S'EN VONT, LE ROI REVIENT
Evacuation des Soviétiques, retour de Zaher chah, gouvernement d'union nationale : *Arabies* précise les modalités du *plan secret* soviéto-américain pour l'Afghanistan, et interroge un expert de la résistance sur les chances d'acceptation de ce plan, par les *Moudjahidin*.

GOLFE : NAISSANCE D'UNE PUISSANCE
CCG... derrière cette abréviation se profile une nouvelle entité homogène, qui rassemble six Etats de la péninsule arabique : le Conseil de coopération du Golfe. Yasser Hawary raconte l'évolution et souligne le poids régional croissant de cette confédération, la seule réussie dans le monde arabe.

PÉTROLE : QUELS LENDEMAINS ?
Experts de pays producteurs et responsables de compagnies pétrolières révèlent leurs pronostics. François-Xavier Ortoli président de *Total-CFP*, Nicolas Sarkis directeur du *Centre arabe d'études pétrolières*, Pierre Terzian responsable de la revue *Pétrostratégies* et l'économiste Michel Chatelus notamment répondent aux questions d'*Arabies*.

dans le numéro de février 1988 d'*Arabies*
en vente en kiosques et en librairies.

78, rue Jouffroy 75017 Paris. Tél. : 46.22.34.14
Abonnement : 300 FF. Etudiants : 250 FF

DANS CE NUMÉRO : **Le règne de l'économisme**

Sous le manteau d'une science qui n'en est pas une, et sous prétexte d'être hors idéologie, l'économisme s'insinue dans toute la pensée politique. Claude Julien met en garde contre la puissante fascination qu'exerce ce nouveau scientisme, responsable majeur – en ces temps de crise – de la grande *« faute gestionnaire »* (pages 1 et 13).

IDÉES A LA DÉRIVE

Piégées par une telle logique, les autorités américaines multiplient les échafaudages de fortune pour étayer l'actuel système financier international fondé sur le dollar. Dans le même temps, le Japon, dans sa discrète stratégie hégémonique, pousse l'économisme à un degré de raffinement supérieur et s'appuie de plus en plus sur *« le yen, souverain de l'ombre »* (pages 1 et 3). Dans l'agriculture aussi, les dérèglements de cette pensée se font sentir ainsi que *« l'urgence d'une solution mondiale »* ; la CEE s'efforçant vainement de réorganiser la production en Europe (pages 14 et 15). La vie politique, en France, n'échappe pas à l'emprise du nouveau scientisme : les citoyens constatent que se multiplient *« les gisements en friche de la démocratie »* (pages 20 et 21) et ils voient, avec inquiétude, leur *« justice en procès »* (page 22).

DES SOCIÉTÉS HARASSÉES

Les gestionnaires, dans leur vertige, oublient la finalité humaine. Alors, les hommes, parfois, s'impatientent. Et se révoltent. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix, estime que *« le défi démocratique de l'Amérique latine »* consiste à résister à la tentation purement gestionnaire (page 32). En Colombie, *« les pouvoirs occultes »* terrorisent les citoyens (page 12). En Corée, *« la démocratie est aux prises avec de pressantes exigences sociales »* (pages 4 et 5), tandis que trépignent *« les sociétés des pays de l'Est dans l'attente du vrai changement »* (pages 16 et 17). Et quand l'or sud-africain conforte l'apartheid, c'est toute l'Afrique australe qui devient *« une sphère de conflits »* (pages 8 à 11). Enfin, dans les territoires occupés par Israël, les *« journées calmes à Naplouse »* sont toujours des journées de tension, d'amertume et de rage. Elles annoncent l'explosion (pages 6 et 7).

IMAGINAIRE ET INDUSTRIES

Au nom du réalisme économique, la beauté est piétinée, traitée en marchandise. A commencer par celle de la nature, comme le prouve l'actuel *« crépuscule du Rhin »*, pollué (page 23). L'écrivain Juan Goytisolo dénonce, dans *« les mille moins une nuits »*, une survivance de l'esclavage : l'achat, dans les pays pauvres, de corps jeunes par de riches vieillards (page 25). A tous les citoyens déboussolés, des industriels de la culture proposent un imaginaire clés en main, une sorte de prêt-à-rêver en parfait état de marche. C'est l'objectif que se propose, afin de concilier économisme et culture, *« Disney à la conquête d'un parc-tremplin en Europe »* (pages 26 et 27).

Lire le sommaire détaillé page 32.

M 2136 - 407 - 15,00 F
3792136015009 04070

COURRIER DES LECTEURS

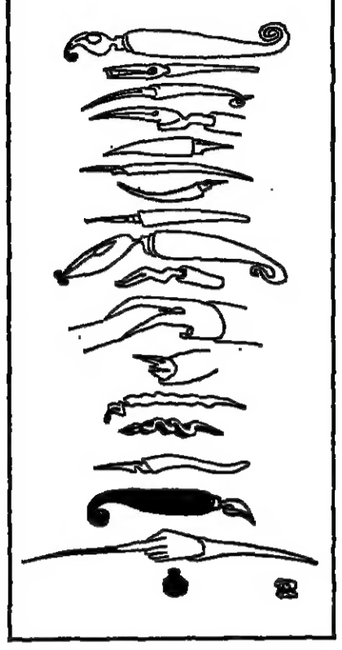

Les Deux Grands et la défense européenne

*A la suite de l'article de Paul-Marie de La Gorce, « Les Deux Grands décideront-ils du sort de la défense européenne ? » (*le Monde diplomatique, *novembre 1987), M. Alfred Mechtersheimer, député au Bundestag et directeur de l'Institut de recherches pour la paix, de Starnberg (RFA), nous donne son point de vue sur la coopération entre pays d'Europe occidentale et, en particulier, entre la France et la République fédérale d'Allemagne :*

La coopération entre les Etats de l'Europe occidentale devrait débuter, en matière de politique de sécurité, par une détente militaire. Il ne s'agit pas d'*appeasement* mais de la conviction que, en considération de l'actuelle puissance de destruction des armes tant nucléaires que conventionnelles, aucun Etat industriel ne peut être « défendu », car, selon toute vraisemblance, toute forme de défense militaire conduirait à une autodestruction. (...)

Une coopération entre les pays d'Europe occidentale en matière de sécurité suppose une discussion franche et confiante sur les possibilités de soustraire la question allemande des problèmes de désarmement. Aussi longtemps que nos partenaires occidentaux considéreront la présence nucléaire américaine comme garante de la coupure de l'Allemagne en deux et de l'ordre imposé après-guerre, il sera difficile de poursuivre une politique de désarmement de grande envergure. Si beaucoup d'Allemands insistent pour que l'on prenne M. Gorbatchev au mot, et que l'on parvienne à une réconciliation avec l'Union soviétique, il ne faut pas y voir une dérive de la République fédérale vers le camp soviétique mais une reconnaissance du besoin de sécurité exprimé par la population de l'Union soviétique, contre laquelle l'Allemagne avait planifié et livré une guerre d'extermination qui a coûté à l'URSS 20 millions de victimes. (...)

Nous prions nos voisins français de garder les yeux ouverts sur les possibilités de développement, de veiller à ce que l'amitié franco-allemande ne soit pas utilisée pour une course aux armements et d'appliquer leur intelligence, leur énergie et leur patience à s'opposer à une « politique » qui expose l'humanité et en particulier les peuples européens au danger d'une extermination de masse qu'aucune raison politique ou militaire ni surtout morale ne pourrait justifier.

L'équilibre militaire conventionnel

*A la suite de l'article de l'amiral Antoine Sanguinetti, « L'équilibre militaire conventionnel des deux blocs » (*le Monde diplomatique, *octobre 1987), M. Norbert Heil, de Bad Bergzabern (RFA), nous adresse une longue lettre dans laquelle il résume* « les principaux arguments développés au cours d'un séminaire organisé pour des membres de l'armée ouest-allemande dans le cadre de la Fondation Friedrich-Ebert ».

En voici un extrait :

Certains responsables de l'armée ouest-allemande – notamment l'ancien inspecteur de l'armée de terre, von Sandrart – affirment que les moyens financiers qui ont été mis à sa disposition par l'Etat fédéral dans le cadre de son vingt et unième plan de financement ne suffisent guère pour maintenir la structure actuelle de la Bundeswehr. Si le gouvernement ouest-allemand ne modifie pas substantiellement sa politique en matière de dépenses militaires, l'armée allemande va (pour conserver sa structure actuelle) manquer de 44 milliards de marks d'ici à l'an 2000.

Les responsables militaires ouest-allemands craignent que la Bundeswehr ne puisse bientôt remplir efficacement la tâche qui lui est assignée au sein de l'alliance atlantique et qui exige des forces militaires ouest-allemandes la capacité de mener une « défense avancée ».

Une diminution de 20 milliards de marks d'ici à la fin de ce siècle aurait déjà comme conséquence que les douze divisions de la Bundeswehr ne pourraient plus être toutes équipées en matériel de pointe. La moitié de ces divisions ne correspondraient donc plus aux exigences d'une bataille mobile moderne. L'armée ouest-allemande perdrait ainsi – selon les pronostics des militaires allemands – au cours des années 90 la capacité de combat nécessaire pour arrêter ou repousser les premières lignes des forces du pacte de Varsovie.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef :
Micheline PAUNET
Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY, Alain GRESH
Secrétaire de rédaction :
Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Qui contrôlera le marché des semences ?

*A la suite de l'article de Michel Pimbert intitulé « Qui contrôlera le marché des semences ? » (*le Monde diplomatique, *avril 1987), M. P.-M. Perret, coordonnateur du Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange des ressources génétiques de la FAO, nous écrit pour ajouter une importante précision :*

En parlant des collectes organisées par l'International Board for Plant Genetic Resources (IBPGR), M. Pimbert écrit : « *En pratique, les pays en voie de développement n'ont reçu leur duplicata que dans 15 % des cas, alors que 91 % des collectes ont lieu chez eux.* » Depuis sa création, l'IBPGR a toujours considéré la duplication dans le pays d'origine du matériel collecté comme une condition *sine qua non* à son soutien à des missions de collecte. Nous appliquons, en fait, ce principe très strictement.

L'islam et le temps des magiciens

*M. Amir Hossein Djahanguir, chercheur en informatique, de Toulouse, se déclare « fort étonné » qu'Ignacio Ramonet, dans son article « Voici venir le temps des magiciens » (*le Monde diplomatique, *décembre 1987), ait pu laisser entendre que la révolution islamique d'Iran relevait d'un certain obscurantisme contemporain.*

L'islam ne se nourrit pas de superstition et d'ignorance mais de lucidité et de science. [...] En islam les jeux de hasard sont interdits. N'est à l'homme que ce qu'il gagne en travaillant (plus l'héritage sous certaines conditions). Les loteries de toutes sortes sont prohibées dans la société musulmane. De même, l'intérêt sur l'argent prêté est interdit. [...] Dès le début de la révolution islamique en Iran, les loteries et jeux de hasard, pratiqués à l'époque du chah, ont été interdits ; les casinos ont été fermés. Des milliers d'écoles ont été construites dans les villages lointains, et un effort sans précédent a été consenti pour alphabétiser les gens.

« La Turquie aux marches de l'Europe »

*Notre dossier sur « La Turquie aux marches de l'Europe » (*le Monde diplomatique, *novembre 1987) nous a valu de nombreuses lettres. Ainsi, M. Jo Briant, du collectif grenoblois d'information sur la Turquie, attire notre attention sur la situation des droits de l'homme dans ce pays :*

Il y a encore plusieurs milliers de prisonniers politiques, des procès massifs d'opposants l'attestent ; par exemple, début décembre 1987, le tribunal militaire d'Erzincan (à l'est de la Turquie) a requis cent dix peines de mort contre les centaines de prisonniers qui comparaissaient... Mais surtout les sévices et les tortures constituent une pratique courante dans les prisons. *(...)* En août-septembre derniers, des centaines de parents et amis ont suivi une marche allant d'Istanbul à Ankara (450 km) pour dénoncer les mauvaises conditions de la vie pénitentiaire, pour demander la fin des sévices et des tortures, ainsi que la fin des arrestations des membres des familles de prisonniers.

D'une façon générale, les atteintes à la liberté d'expression sont légion. Faut-il rappeler que l'œuvre de nombreux écrivains turcs est encore plus ou moins interdite (c'est le cas du grand poète Nazim Hikmet)... Par ailleurs, une circulaire du ministère de l'éducation nationale du 3 avril dernier (et toujours en vigueur) interdit aux professeurs de français dans l'enseignement secondaire d'aborder *le Bourgeois gentilhomme, Candide,* et même d'utiliser les volumes de Lagarde et Michard !

M. Christian der Stepanian, président de Solidarité franco-arménienne, regrette que nous n'ayons pas évoqué le contentieux arméno-turc dans un article spécifique :

Certes, la question arménienne interpelle la Turquie au même titre que les autres problèmes soulevés dans votre dossier ; elle demeure néanmoins pour les dirigeants turcs une donnée qu'ils ne peuvent méconnaître. La résolution sur « une solution politique de la question arménienne » adoptée le 18 juin dernier au Parlement européen a du reste clairement situé ce problème dans le cadre des relations entre la Communauté et la Turquie.

Enfin, M. Georges Kasimakis, de Bruxelles, rappelle « l'invasion de l'île de Chypre et l'occupation de près de 40 % de son territoire en 1974. (...) En dépit du fait que la Grèce ait à maintes reprises manifesté son intention de résoudre tous les points litigieux par des négociations, la Turquie persiste à rejeter toute proposition ne satisfaisant pas ses velléités expansionnistes qui rappellent par moments l'Anschluss allemand. (...) L'entretien de relations moins tendues avec les pays limitrophes est la condition *sine qua non* à l'adhésion turque. D'autant plus que le choix de Chypre comme treizième membre de la CEE serait plus judicieux. »

Le jury d'agrégation d'histoire

Dans notre numéro de septembre, Robert Fossaert et Guy Valiue ont évoqué « La crise de l'université ». Plusieurs lecteurs nous ont écrit à ce sujet, pour nous faire part de leur émotion devant le remplacement de M. Pierre Cabanes à la présidence du jury d'agrégation d'histoire après une année d'exercice, au lieu de quatre comme le veut la coutume.

M. Claude Meillassoux, directeur de recherches au CNRS, estime :

Cette opération apparaît de nature politique (...), surtout en raison de l'appartenance de M. François Caron [le successeur de M. Cabanes] à la fraction extrême du syndicalisme « autonome » proche de l'UNI (...). Griefs retenus contre M. Cabanes : il a reçu la Légion d'honneur des mains de M. Roger Quilliot (PS), maire de Clermont-Ferrand ; il a été nommé par M. René Rémond, dont on sait qu'il est plus centriste que RPR ; enfin, pis que tout, aux élections du Conseil supérieur des universités, la liste centriste menée par M. Cabanes l'emporte sur celle des autonomes (...). Son éviction aurait été voulue, en fait, par M. Yves Durand, plus proche de M. Chirac, auquel le ministre de l'éducation nationale ne peut décidément rien refuser.

De son côté, M. Philippe Marivier, étudiant préparant une agrégation en histoire, nous écrit :

M. Cabanes n'a pourtant rien d'un révolutionnaire, étant proche du CDS et ami personnel de M. Barrot. Mais, ayant le tort d'être historien de l'Epire, M. Cabanes se rend souvent en Albanie pour ses recherches : M. Cabanes ne peut donc être que communiste. CQFD. On voit donc que le ministère de l'éducation mêle les renvois politiques à l'Université (et cela est un précédent ; jamais jusqu'alors un pouvoir politique n'était allé aussi loin) à la niaiserie la plus prudhommesque. Etant moi-même étudiant en histoire, je m'inquiète de passer mon agrégation dans ces conditions.

Deux lecteurs de plus

Répondant à l'appel que Claude Julien avait lancé dans notre numéro d'octobre, près de mille lecteurs nous ont communiqué l'adresse de deux de leurs amis auxquels ils souhaitaient faire connaître notre journal.

Près d'une centaine de ces adresses se sont révélées illisibles. Chaque fois que cela sera possible, nous nous mettrons en rapport avec les lecteurs qui nous les ont fournies afin d'obtenir confirmation des noms et adresses proposés.

Au moment où ce numéro paraît, près de mille huit cents personnes ont donc reçu soit les numéros de décembre et de janvier, soit ceux de janvier et de février.

Pour des raisons techniques, il ne nous a pas été possible de faire connaître aux bénéficiaires de ces envois gratuits le nom du lecteur qui nous avait communiqué leurs adresses. Nous le regrettons vivement et prions les lecteurs, ainsi que leurs amis, de nous en excuser.

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois de décembre 1987, la somme de 20 071 F. Depuis cette date, 6 180 F sont venus s'ajouter au fonds, se répartissant comme suit : 3 chèques de 50 F ; 8 chèques de 100 F ; 1 chèque de 150 F ; 6 chèques de 200 F ; 3 chèques de 250 F ; 10 chèques de 313 F. La somme totale s'élève donc pour l'instant à 26 251 F.

Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, M. Jacques Chonchol, M. Pierre de Charentenay, M. Edmond Jouve, M. Tchicaya U Tam'Si, s'est réuni dans nos locaux le 19 janvier 1988 et a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous enverrons gratuitement notre journal.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.

M. ou Mme .....
n°....., rue .....
à..... Code postal.....
lecteur du « *Monde diplomatique* » depuis ..... ans, verse par
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal
la somme de :
☐ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.
☐ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
☐ 343 F pour un abonnement en Asie.
ou de ☐ 50 F ☐ 100 F ☐ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7e – Tél. (1) 40.15.70.00

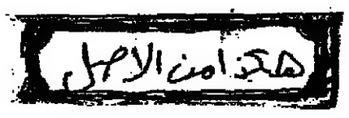

PETITE MONNAIE D'UN GÉANT INDUSTRIEL

Le yen, souverain de l'ombre

(Suite de la première page.)

Cette logique marchande a un défaut : le billet vert est une monnaie à deux faces, l'une commerciale, l'autre financière. Déprécier le dollar commercial, c'est saper la crédibilité du dollar financier. La dévaluation américaine ronge la monnaie de tous les pays, alors que le monde a besoin d'un étalon pour mesurer ses échanges et sauvegarder ses épargnes. Exercice périlleux pour les Etats-Unis qui, chaque trimestre, émettent des dizaines de milliards de dollars de bons du Trésor à long terme pour financer leur déficit budgétaire. En août 1987, les investisseurs institutionnels japonais en ont pris 43 % ; en novembre 1987, après le « lundi noir » du 19 octobre, ils se seraient arrêtés à 23 %. Que se passera-t-il aux émissions de février et de mai 1988 ?

Inquiété par le dollar, le monde va-t-il se tourner vers le yen et le mark ? Le berceau du yen est certes veillé par de belles fées. D'abord, une puissante économie, pesant autant que l'Allemagne et la France réunies, soit les deux cinquièmes des Etats-Unis. Un colossal magot d'épargne : en 1986, le Japon a prêté à l'étranger 145 milliards de dollars de capitaux à long terme, l'équivalent de la totalité du budget de l'Etat français ! Ensuite, une industrie financière (banques, sociétés de courtage) d'envergure : 40 % des émissions d'euro-obligations en 1987 ont été dirigées par des établissements japonais.

Le bébé n'a cependant rien d'herculéen. Le yen est une petite monnaie internationale parce que, étrangement, les Japonais eux-mêmes répugnent encore à l'utiliser dans leurs transactions extérieures. Si le Japon payait ses importations en yens, ses fournisseurs en auraient la bourse pleine, qu'ils feraient fructifier à Londres, ou ailleurs. Mais, en 1985, 7,3 % seulement des achats japonais à l'étranger ont été facturés en yens, contre 2,4 % en 1982, alors que les Etats-Unis paient 85 % de leurs importations en dollars, l'Allemagne 43 % en marks et la France 36 % en francs. Si, de surcroît, le Japon facturait ses exportations dans sa monnaie, ses nombreux clients seraient obligés de disposer d'une trésorerie en yens. En 1985, seules 36 % des exportations sont à payer dans cette monnaie (29 % en 1980), pourcentage bien faible par rapport aux 98 % des exportations américaines payables en dollars, aux 82 % des exportations allemandes facturées en marks, aux 62 % des exportations françaises dues en francs.

(Richard Kalvar-Magnum.)

PARTIE DE BRAS-DE-FER AVEC UN AUTOMATE SUMO
Transposé à l'économie, un exercice qui n'a rien de ludique...

Le savetier et le financier

LE Japon savetier restant attaché au dollar, le Japon financier n'est pas plus audacieux ! Des 145 milliards de dollars investis à long terme à l'étranger en 1986, la fraction prêtée en yens n'est pas connue, mais elle est certainement très faible. Pour une bonne part, elle a été consacrée à l'achat de bons du Trésor américain à dix ou à trente ans, libellés en dollars et sur lesquels le Japon a perdu une fortune depuis que le dollar baisse.

Les émissions étrangères d'obligations en yens au Japon (dites *samurai*) étaient de 1 300 milliards de yens en 1985. Les prêts à l'étranger étaient de 2 500 milliards de yens. Le total (3 800 milliards de yens) représente, au taux de change de 239 yens observé en 1985, 16 milliards de dollars, soit un petit tiers des 49 milliards de dollars d'excédent de la balance des paiements courants de cette année 1985 ou un cinquième des 82 milliards de dollars d'avoirs à long terme acquis par le Japon durant cette même année (2). Les euro-obligations en yens s'élevaient à 1 600 milliards en 1985, soit 3,4 % du total des euro-obligations. Mais le saut de 1,2 % en 1980 à 14 % en 1987 est spectaculaire (3).

Un dernier indicateur de la pénurie de yens est sa « discrétion » dans les réserves officielles de change des pays. Cette monnaie vient au troisième rang (7,6 % du total en 1985 ; 4,5 % en 1980), loin derrière le dollar (65 % en 1965 et 69 % en 1980) et même derrière le mark (15,50 % en 1985 ; 15,6 % en 1980). Le yen reste donc une monnaie casanière qui ne deviendra monnaie mondiale que le jour où les Japonais auront décidé d'en faire leur monnaie internationale. Pour l'instant, ils ne cèdent que le minimum de terrain aux pressions américaines, dont un des temps forts fut le Comité yen-dollar.

Quand le président Reagan se rend à Tokyo en novembre 1983, il reproche au gouvernement japonais la fermeture du marché financier nippon, qui causerait deux préjudices aux Etats-Unis : l'acquisition de yens étant difficile, il n'y a pas d'autre choix que d'acheter du dollar, ce qui pousse cette monnaie à la hausse ; et la finance américaine n'a pas accès au lucratif marché nippon. Or, l'industrie manufacturière américaine étant très handicapée par la surévaluation du dollar et les taux d'intérêt élevés, les Etats-Unis cherchent à consolider leur prééminence dans les activités où ils disposent d'un avantage soit naturel (l'agriculture), soit acquis (la finance avec Wall Street, les télécommunications, l'informatique, l'assurance, la publicité, etc.).

Le Comité yen-dollar, présidé du côté japonais par M. Noboru Takeshita, alors ministre des finances et premier ministre depuis novembre 1987, travaille vite et débouche, en mai 1984, sur des engagements japonais, qui seront en général tenus avec de l'avance sur le calendrier :

— liberté de rémunération des gros dépôts, afin de renchérir les ressources des banques et donc de rehausser les taux des prêts consentis aux entreprises japonaises, ce qui leur retire l'avantage comparatif d'emprunter à bon marché ;

— possibilité ouverte à des firmes étrangères d'offrir des services financiers au Japon : onze banques étrangères sont admises en 1985 et en 1986 sur le marché secondaire des titres d'Etat ; six sociétés étrangères deviennent opératrices de la Bourse de Tokyo en 1986, puis seize en 1987 ; neuf banques peuvent se livrer à des activités de *trust banks*, qui gèrent des fonds de retraite. La concession n'est pas négligeable, mais, dans l'intervalle, la finance japonaise a conquis des positions autrement plus importantes à New-York : Nomura et Daiwa obtiennent l'agrément pour placer des bons du Trésor américain (épargne japonaise oblige !)... et le rush nippon sur les banques d'affaires commence : la banque Sumitomo achète 12 % de Goldman Sachs; Nippon Life Insurance, 13 % de Shearson Lehman; Yasuda Life Insurance, 100 % de Paine Webber (4) ;

— extension des émissions *samurai* (obligations émises en yens à Tokyo par des non-résidents) : après les institutions internationales (Banque mondiale, etc.), peuvent y accéder les Etats et organismes publics, puis les grandes entreprises privées ayant un bon... *rating* ;

— création d'euroyens (dépôts, crédits, obligations en yens de non-résidents hors du Japon), qui progresse à pas comptés.

L'euroyen est le neveu de l'eurodollar. Celui-ci a commencé à grandir à Londres lorsque les autorités américaines ont créé, en 1963, une taxe sur les sorties de capitaux, pour freiner l'hémorragie de fonds qui cherchaient, à Londres, une rémunération supérieure et une liberté plus grande. Du coup, les firmes multinationales américaines ont laissé leurs disponibilités étrangères à Londres, où l'on offrait un bon loyer à leur argent. Ces dépôts ont été prêtés à d'autres firmes ou Etats dans le besoin. L'accumulation de dollars oisifs par les pays du Golfe, qu'avaient enrichis les deux chocs pétroliers, a fait prospérer ce souk du dollar nomade. Pour en récupérer une partie, New-York a créé en 1983 un marché extra-territorial *(offshore)* de dépôts et de prêts bancaires (mais pas de titres comme à Londres), qui a effectivement ramené aux Etats-Unis une partie du marché eurobancaire.

Le problème japonais est tout à fait différent. Si les candidats sont nombreux pour emprunter en yens, y compris des firmes japonaises qui trouvent les commissions et les règles nippones trop lourdes, il n'y a pas, en face, beaucoup de dépôts, car le yen hors les murs est rare. Les autorités japonaises ont gagné du temps en installant, en novembre 1986, un marché *offshore* de Tokyo, calqué sur le marché américain, mais soigneusement emmailloté dans des bandelettes réglementaires et fiscales pour bien l'isoler du marché interne de Tokyo. Ce marché a pris de l'ampleur mais reste sous haute surveillance.

A propos des réticences japonaises à laisser le yen s'émanciper et devenir une vraie monnaie internationale, il y a deux interprétations. La première, statique, accuse le conservatisme du ministère des finances et de la Banque du Japon, qui lui est étroitement liée. Leurs bureaucrates ne veulent pas lâcher les commandes de la politique monétaire ; ils évoquent la souveraineté du Japon et la nécessité de réguler la monnaie et la finance en fonction des intérêts de l'économie et de la population japonaises : la croissance et la sécurité, plutôt que la spéculation et la volatilité. Les turbulences qui se multiplient depuis le krach du 19 octobre 1987 apportent de l'eau au moulin de cette thèse « Japon d'abord ».

La seconde interprétation, dynamique, considère l'industrie financière japonaise comme une industrie adolescente. Elle revient à appliquer à l'industrie de l'argent le schéma mercantiliste que le Japon a emprunté il y a un siècle à la Prusse bismarckienne (5). D'abord, s'opposer aux importations, chose facile pour la banque car les étrangers n'ont jamais posé plus d'un orteil sur l'archipel ! Puis croître sur un marché abrité ; le résultat est atteint puisque banques et sociétés de courtage nippones sont aux premiers rangs mondiaux. Enfin, exporter des services financiers.

La finance japonaise, longtemps cantonnée dans l'accompagnement à l'étranger des exportateurs, aborde cette troisième phase. Disposant de fonds propres colossaux, elle pourra aisément profiter du marasme prévisible de l'économie mondiale de 1989 à 1991 (lorsque le futur président américain fera le ménage des déficits hérités de son prédécesseur), et encore plus du dégonflement, plus ou moins catastrophique, de la bulle de spéculation financière. L'ambition japonaise pourrait être :

— la quasi-exclusivité des marchés de Tokyo, domestique et *offshore* ;

— une majorité de contrôle du marché de Londres ; avec déjà 40 % des euro-obligations, les choses sont déjà bien avancées ;

— une minorité de blocage à Wall Street, où les firmes à racheter seront de plus en plus nombreuses ;

— une veille sur les marchés de second rang, où le nationalisme résiduel incite à la prudence : Singapour, Hongkong, Séoul, Zurich, Francfort, Paris, Amsterdam, Milan, Madrid, etc.

Dans ce scénario, le yen deviendrait une monnaie internationale *privée*, puisque matière première d'une industrie financière japonaise privée. Si New-York et Londres sont suffisamment maladroits pour ne pas troquer un point de leur marché contre un point du marché japonais — cela s'appelle la réciprocité, — le yen peut devenir, aux côtés du dollar, l'une des deux grandes monnaies marchandes de la fin du siècle.

Il est clair que les Européens n'auront le choix qu'entre le dollar et le yen pour leurs transactions extra-communautaires, s'ils ne parviennent pas rapidement à dépasser leur routine pour faire de l'ECU une grande monnaie internationale, privée et publique (6). Comme le Japon, l'Europe a la capacité économique et financière nécessaire, mais, contrairement à lui, elle n'a pas d'action stratégique.

Des échafaudages de fortune

SI l'on revient du moyen et du long terme à l'actualité, tout donne à penser que les Etats-Unis, pour prolonger leur expansion artificielle jusqu'aux élections de novembre, secoueront les échafaudages de fortune du système financier international. Cela ouvre une autre possibilité, plus immédiate, de voir le yen s'affirmer comme monnaie internationale, mais cette fois comme monnaie *publique*. Si le dollar continue à baisser, et si les autorités américaines refusent de relever les taux d'intérêt des bons du Trésor, leur seule issue sera de proposer des bons du Trésor américains en yens, en marks, en francs suisses, voire en ECU. Ce que M. James Carter a dû faire au plus bas du dollar, en 1979, M. Ronald Reagan pourrait être contraint de le répéter en 1988. Un marché mondial de ces *Reagan bonds* en yens se développerait rapidement, sans que le gouvernement japonais y puisse grand-chose.

Support de l'expansion de l'industrie financière japonaise ou instrument de financement du déficit américain, le yen souverain sortira bientôt de l'ombre.

CHRISTIAN SAUTTER.

(2) Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), *Japon*, Paris, novembre 1986.

(3) *Le Monde*, 27-28 décembre 1987.

(4) Voir « Japan on Wall Street », *Business Week*, 7 septembre 1987, et *Japan Economic Journal*, 19 décembre 1987.

(5) Voir Christian Sautter, *les Dents du géant*, Olivier Orban, Paris, 1987.

(6) Voir Michel Aglietta et alii, *l'ECU et la Vieille Dame*, Economica-CEPII, Paris 1986, et Jean-Paul Planchon, « Une politique monétaire européenne au service du mark », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7e - Tél. (1) 40.15.70.00

UN DÉFI POUR LES HÉRITIERS

La démocratie sud-coréenne aux prises

POUR la première fois depuis 1971, un président élu au suffrage universel va s'installer, le 25 février, à la Maison Bleue, le palais présidentiel sud-coréen. Pourtant, ce président, l'ancien général Roh Tae Woo, est le dauphin et l'ex-bras droit du dictateur Chun Doo Hwan, auquel il va succéder. Il est l'héritier du régime militaire qui, à travers des variantes, tient le pays sous sa coupe depuis quatre décennies. La caste au pouvoir a ainsi réussi à conserver le contrôle de l'Etat tout en concédant à la pression populaire le rétablissement d'institutions démocratiques.

Par AIMÉ SAVARD *

La légitimité du nouveau chef de l'Etat, M. Roh Tae Woo, est contestée par un grand nombre de citoyens pour qui les résultats de l'élection présidentielle du 16 décembre 1987 ont été entachés par la fraude. Même si celle-ci n'avait pas eu l'ampleur que lui prête l'opposition — on en discutera sans doute longtemps — le nouveau président apparaîtrait certainement comme un « *mal élu* » : il n'a triomphé qu'avec environ 36 % des suffrages exprimés. Reste que les dirigeants des formations démocratiques sont largement responsables de cette situation : après avoir accepté que l'élection présidentielle prévue par la nouvelle Constitution ne comporte qu'un seul tour de scrutin, ils ont été incapables de s'entendre pour opposer un candidat unique à M. Roh *Tae Woo. Tous les observateurs* s'accordent pour affirmer que, dans un tel cas de figure, celui-ci aurait été battu.

Les nombreux Coréens du Sud qui avaient espéré la fin du régime militaire sont en état de choc depuis le vote du 16 décembre. Faut-il cependant penser que tout va continuer comme avant et que le président Roh Tae Woo va purement et simplement chausser les bottes de son prédécesseur, l'ancien général Chun Doo Hwan ? La réalité est certainement plus complexe, tant sont profonds les changements intervenus, ces dernières années, dans la société.

Ces transformations trouvent leur source dans l'extraordinaire croissance économique que le pays connaît depuis 1961. Cette année-là, le revenu moyen par tête était de 90 dollars. La population ne survivait que grâce aux surplus alimentaires américains, qui avaient pour effets pervers de maintenir le prix du riz au niveau le plus bas et les masses paysannes dans la misère. Ruiné et saigné par la guerre de Corée (1950-1953), dont il n'avait pas encore pansé les plaies, le Sud, dénué de matières premières, semblait condamné à demeurer l'un des Etats les plus pauvres de la planète — ou, à tout le moins, de l'Asie. Aujourd'hui, le revenu moyen du Coréen du Sud dépasse 2 300 dollars. Le taux annuel de croissance, qui a été en moyenne supérieur à 7 %, de 1962 à 1984, a brusquement chuté à... 5,1 % en 1985 — ce qui a suscité les plus vives inquiétudes à Séoul — pour remonter autour de 12 % en 1986 et, semble-t-il, en 1987, malgré l'agitation politique et sociale.

Si le textile, la sidérurgie et la construction navale, qui ont assuré le développement économique, sont aujourd'hui des secteurs en perte de vitesse, les exportateurs sud-coréens inquiètent désormais leurs concurrents japonais sur le marché de l'automobile, de l'électronique et de l'informatique grand public. Depuis deux ans, la flambée du yen et la baisse des prix du pétrole — pour lequel la Corée du Sud est entièrement dépendante des importations — ont véritablement dopé l'économie.

Travailler beaucoup pour un petit salaire

QUELLE est donc l'explication de ce formidable décollage opéré en vingt-cinq ans et de cette insolente santé économique ? « *La liberté d'entreprise, le libre jeu de la concurrence et le respect des lois du marché* », répondent en chœur les chantres du néolibéralisme, qui citent volontiers en exemple le « modèle » de développement sud-coréen. « *En outre, les Coréens acceptent de travailler beaucoup et se contentent de petits salaires* », ajoutent-ils à mi-voix, le doigt pointé sur les travailleurs européens, ces « paresseux » et ces « nantis ». Que n'a-t-on lu et entendu, ces dernières années, sur la prétendue « éthique du travail » des ouvriers coréens, qui serait un produit de la philosophie confucéenne !

Il suffit d'enquêter dans les faubourgs populaires de Séoul, d'écouter parler des salariés mis en confiance, à l'abri des oreilles indiscrètes (1), pour vite revenir à une vue plus réaliste des choses. Tous se plaignent d'être épuisés par d'interminables horaires de travail (selon les statistiques officielles, ceux-ci étaient encore de cinquante-quatre heures par semaine « en moyenne » en 1986, ce qui constituait un record mondial). Et tous précisent que, s'ils acceptent de faire tant d'heures supplémentaires (2), c'est à cause de la pression que le patronat et l'encadrement exercent sur eux dans l'entreprise, mais surtout parce que leur salaire de base est trop faible pour permettre à la famille de vivre décemment (3). A première vue, le travailleur coréen serait plutôt moins enclin à la résignation que — par exemple — le Japonais. Mais il est davantage soumis à la contrainte...

La Corée du Sud, modèle de libéralisme ? En dehors des Etats socialistes, il n'est peut-être pas un pays moins libéral. Arguant de la menace — nullement imaginaire, il est vrai — que le régime communiste du Nord fait peser sur le Sud, les pouvoirs autoritaires qui se sont succédé depuis quatre décennies, et dont le fondement a toujours été une puissante armée, n'ont cessé d'imposer à la population une discipline de fer. Ce libéralisme-là est celui des casernes.

L'industrialisation du pays s'est faite à marche forcée. Elle a été programmée dans des plans quinquennaux extrêmement contraignants, avec une stratégie toute militaire, mais admirablement adaptée à l'évolution de la conjoncture internationale. Un puissant secteur public — amputé depuis peu par quelques privatisations — et de grands groupes privés, les *chaebols*, contrôlent l'essentiel de l'activité économique. L'osmose qui existe entre l'appareil d'Etat et les états-majors des grandes entreprises publiques et privées — d'ailleurs truffés d'anciens militaires — fait que, en pratique, la planification est élaborée et mise en œuvre dans la concertation. La grande masse des petites et moyennes entreprises qui assurent la sous-traitance et fournissent la majorité des emplois — avec des salaires et des conditions de travail particulièrement médiocres — sont bien obligées de s'adapter.

A la campagne, les méthodes d'encadrement des paysans, utilisées par le mouvement/coopératif autoritaire Saimaul Udong, créé en 1971 par le président Park Chung Hee, n'avaient rien à envier à celles des « pays collectivistes » tant décriés, au moins jusqu'à l'assassinat de l'ancien dictateur en 1979. En ce qui concerne les produits agricoles, l'Etat pratique, en outre, une politique protectionniste — qui provoque des frictions avec Washington — parfaitement contradictoire avec ses protestations contre la fermeture des marchés étrangers à ses produits manufacturés.

Dans un pays dont la densité de population (422 habitants au kilomètre carré) est l'une des plus élevées du monde, l'Etat a réussi à limiter les naissances avec des méthodes qui s'apparentent beaucoup à celles utilisées par la Chine populaire. Après avoir encouragé la stérilisation des femmes mères de famille nombreuse, les autorités préconisent désormais celle des hommes qui ont déjà deux enfants. Ceux qui acceptent de subir cette intervention bénéficient de facilités diverses et d'avantages sociaux. Ceux qui refusent peuvent faire l'objet de sanctions plus ou moins légales pouvant aller jusqu'à la perte de l'emploi. Dans les campagnes et les quartiers populaires des villes, des équipes spécialisées sont chargées de cette campagne pour la stérilisation masculine.

Ainsi, l'autoritarisme du régime militaire s'étend à tous les aspects de la vie économique et sociale du pays. Il se fonde sur l'exaltation permanente du patriotisme et du nationalisme. Chaque jour à 17 heures, l'hymne national retentit dans les innombrables haut-parleurs installés dans les lieux publics et les grandes entreprises. Il est alors fascinant de voir les gens s'immobiliser aussi bien dans les bourdonnantes galeries commerciales souterraines de Séoul que sur les chantiers ou dans les usines. A l'école, la journée commence par le salut au drapeau. Devant les enfants, les maîtres exaltent la race et la nation.

« *Un nationalisme exacerbé imprègne toutes les couches de la société coréenne*, constate un Occidental qui vit à Séoul depuis trente ans. *Il est partagé par les tenants de l'opposition comme par ceux du pouvoir. Un Coréen se doit d'être d'abord au service de sa patrie. La famille et les intérêts privés passent ensuite. Ce sentiment se nourrit de l'histoire souvent douloureuse d'un petit peuple entouré de grands voisins aux appétits aiguisés. Il est un puissant facteur de cohésion que le régime militaire et le grand patronat ont su habilement utiliser.* »

Depuis la fin de la guerre de Corée, une répression impitoyable s'est sans cesse exercée contre ceux qui ne se soumettent pas à la discipline imposée par le pouvoir ou qui ont une autre conception du bien de la nation. L'opinion internationale s'est émue lorsque, à plusieurs reprises, cette répression s'est faite trop voyante, trop massive. En 1960, par exemple, lors des sanglantes émeutes qui entraînèrent la chute de Syngman Rhee. Ou plus récemment, en 1980, lors des massacres de Kwangju, qui permirent au général Chun Doo Hwan d'assurer son pouvoir avec la complicité du général Roh Tae Woo. Mais elle ignore généralement les atteintes quotidiennes aux droits de l'homme, les emprisonnements arbitraires, les tortures, la chasse aux militants ouvriers qui tentent d'organiser des syndicats indépendants du patronat.

« *En décembre 1980*, raconte l'un de ceux-ci, *j'ai été arrêté à cause de mes activités syndicales dans une entreprise textile où les conditions de travail étaient affreuses. Détenu en cellule pendant dix-huit jours, j'ai été soumis à des interrogatoires musclés, puis j'ai passé cinquante jours dans un camp de rééducation en compagnie d'un millier de prisonniers. Certains étaient là simplement parce qu'ils avaient violé le couvre-feu. Chacun devait suivre des cours de morale faits par un ministre du culte de la religion de son choix...* » Lassé, cet homme a suivi une formation qui lui a permis de devenir cadre dans une entreprise de transport. Un cas parmi beaucoup d'autres qui prouve l'efficacité de la méthode.

Pourtant, depuis quelques années, les Sud-Coréens qui refusent l'ordre à la fois autoritaire et bureaucratique imposé par les militaires sont de plus en plus nombreux. Ce phénomène de rejet se traduit positivement par l'exigence de démocratisation. « *A bas la dictature ! Vive la démocratie !* » : tel était le mot d'ordre de la formidable vague de manifestations qui a déferlé sur le pays — et qui a touché pratiquement toutes les villes — en juin dernier. Depuis des mois, des années même, l'agitation se développait sur ce thème parmi les étudiants. Mais ce qui a soudain jeté massivement la population sud-coréenne dans la rue fut la décision annoncée par le parti au pouvoir (4) de présenter la « candidature » de l'ancien général Roh Tae Woo à la succession du président Chun alors que ce dernier avait suspendu, le 13 avril, le dialogue engagé avec l'opposition en vue de réviser la Constitution dans un sens démocratique.

En fait, toute la population sud-coréenne n'était pas dans la rue en juin. Il y manquait une composante importante : les habitants des quartiers pauvres des villes. Abrutis de travail, obsédés par les nécessités matérielles de la vie quotidienne, ceux-ci ne se sont guère sentis concernés par des revendications essentiellement politiques. Ce sont surtout les « classes moyennes » qui ont participé aux heures chaudes de juin.

Mais les « classes moyennes », en Corée du Sud, ça compte ! Cette expression, volontiers utilisée à Séoul, qualifie des catégories sociales aux contours plutôt flous, dans lesquelles on trouve, pêle-mêle, les milieux d'affaires, la petite-bourgeoisie commerçante, les intellectuels et notamment les enseignants, les cadres, les employés et l'élite ouvrière des grandes entreprises modernes. Cette nébuleuse est en pleine expansion : c'est, avec la modernisation souvent spectaculaire des villes et des campagnes, le résultat le plus évident de l'extraordinaire développement économique de ces vingt-cinq dernières années. Un sondage réalisé en 1987 indiquait que 65 % des Sud-Coréens prétendent faire partie des « classes moyennes ». Cette proportion prouve que, plus qu'une réalité sociologique, cette notion recouvre une aspiration, un mythe puissant qui n'épargne pas le monde rural (5).

Font partie des « classes moyennes » ceux qui ont acquis un certain niveau d'éducation — qui semble correspondre plus ou moins à la fin des études secondaires. En ce sens, l'expansion de ces catégories sociales est aussi le fruit des remarquables résultats du système éducatif, qui sont à mettre au crédit du peuple et aussi — il faut le relever — du régime militaire.

En ce domaine, la population reste effectivement très imprégnée de l'éthique confucéenne, selon laquelle l'éducation est la clef de l'avenir. Le « lettré » a conservé tout son prestige. Comme dans l'ancienne société, sa qualité se mesure à celle de ses diplômes, qui restent le meilleur moyen d'accéder aux postes les mieux payés et les plus considérés. Mais le « lettré » se recrute désormais dans toutes les couches sociales, et non plus seulement dans une aristocratie. Les parents se font un devoir moral et presque religieux d'assurer à leurs enfants — au prix des plus grands sacrifices — la meilleure éducation possible. A la campagne, il n'est pas rare que des paysans abandonnent une exploitation agricole modeste mais rentable pour aller s'installer en ville, où ils vivront misérablement mais où leurs enfants seront admis dans de bons établissements secondaires.

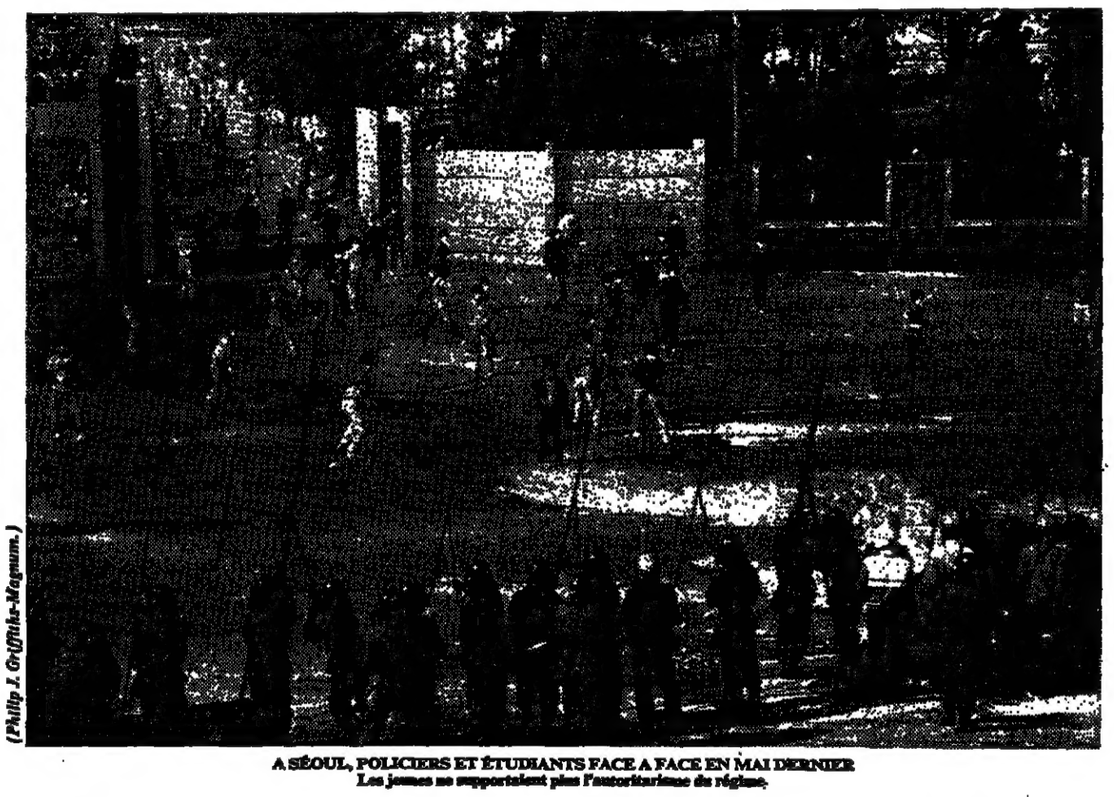

(Philip J. Griffiths-Magnum.)

A SÉOUL, POLICIERS ET ÉTUDIANTS FACE A FACE EN MAI DERNIER
Les jeunes ne supportaient plus l'autoritarisme du régime.

* Journaliste.

(1) Si les intellectuels et, d'une manière générale, les opposants appartenant aux classes moyennes s'expriment assez librement, désormais, devant un inconnu — encore qu'ils demandent souvent au journaliste de ne pas les citer, — les milieux populaires restent marqués par la peur d'une police secrète omniprésente et se méfient des innombrables mouchards.

(2) La durée légale de la semaine de travail est de quarante-huit heures. La plupart des entreprises n'accordent que quelques jours de congé par an au moment du Nouvel An coréen.

(3) Compte tenu d'un système de rémunération complexe, il est difficile de disposer de statistiques fiables concernant les salaires. Mais il semble que ceux des ouvriers de l'industrie dépassent rarement 200 000 wons pour quarante-huit heures de travail, soit l'équivalent d'environ 1 500 francs français. Or, les produits manufacturés coûtent sensiblement aussi cher qu'en France.

(4) Créé par d'anciens généraux reconvertis dans la politique, celui-ci s'appelle le « Parti démocratique pour la justice ».

(5) Environ 23 % des actifs travaillent dans l'agriculture.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire Paris 7e - Tél. (1) 40.15.70.00

DE LA DICTATURE MILITAIRE

avec de pressantes exigences sociales

Or, dans l'ensemble, l'Etat a mis en œuvre les moyens de répondre à cette soif d'éducation. Actuellement, plus de 90 % des jeunes poursuivent leurs études jusqu'à la fin du second cycle du secondaire — ou du cycle d'enseignement technique supérieur correspondant, — c'est-à-dire jusqu'à dix-sept-dix-huit ans. Proportionnellement à la population totale, la Corée du Sud compte désormais davantage d'étudiants que la France. Le gouvernement du président Chun Doo Hwan a procédé à plusieurs réformes du système éducatif qui ont notamment contribué à démocratiser l'accès à l'Université. Contrepartie négative : beaucoup de diplômés ne trouvent plus, lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail, d'emploi correspondant à leur qualification. Des spécialistes affirment en outre que les résultats de ce remarquable effort national d'éducation ne sont pas aussi probants sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

Quoi qu'il en soit, les jeunes ont un niveau d'éducation largement supérieur à celui de leurs aînés. Ils aspirent à bénéficier des fruits de cette société de consommation à laquelle, de gré ou de force, la génération de leurs parents a été sacrifiée et qu'ils contribuent à développer par leur travail. Ils ne supportent plus l'autoritarisme borné d'un régime qui traite les citoyens comme des sujets (ce thème a été abondamment exploité par l'opposition pendant la récente campagne électorale). Le mot de « dignité » revient fréquemment dans leur bouche lorsqu'ils parlent politique. Or les jeunes sont largement majoritaires dans la population : 55 % ont moins de vingt-cinq ans.

Les deux tiers des habitants n'ont pas connu la guerre de Corée. Ils n'ont pas, comme leurs aînés, le souvenir des atrocités commises en certaines régions par les troupes communistes et sont beaucoup moins sensibles qu'eux aux appels à l'unité et à la discipline face à l'ennemi massé au nord du 38e parallèle. Beaucoup d'entre eux s'interrogent sur ce qui se passe réellement en Corée du Nord.

« La population n'a vraiment aucune sympathie pour le communisme et prend Kim Il Sung, le leader du Nord, pour un vieux fou mégalomane, remarque un professeur d'université. *Mais elle ne dispose d'aucune information sérieuse et crédible sur la vie en Corée du Nord — beaucoup moins que vous ne pouvez en obtenir en Occident. Aussi les gens se demandent de plus en plus si la réalité nord-coréenne correspond vraiment à la caricature simpliste qu'en donnent nos médias. Après tout, si, comme on le dit, la propagande communiste du Nord affirme que tout le Sud ne dispose pas encore de l'électricité, il se peut que nos services de propagande fabriquent des mensonges aussi grossiers concernant le Nord. »*

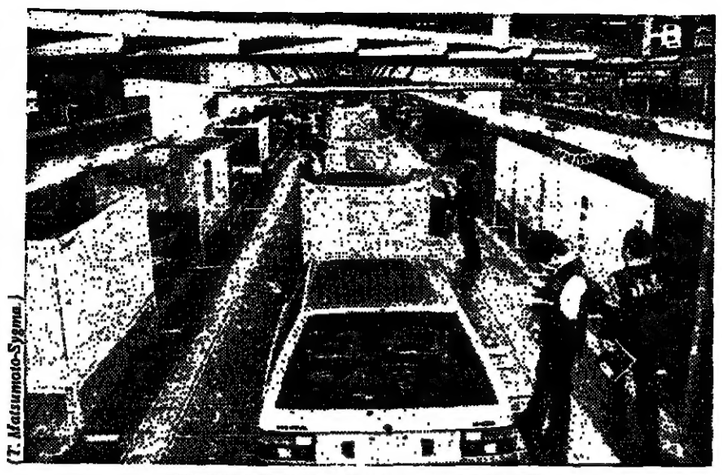

T. Matsumoto-Sygma.

CHAINE DE MONTAGE DE LA FIRME HYUNDAI
Un concurrent sérieux sur les marchés occidentaux.

On est surpris d'entendre des propos analogues non seulement parmi les enseignants et les étudiants, mais aussi dans la bouche d'hommes d'affaires, de jeunes prêtres catholiques — dont beaucoup, il est vrai, sont très engagés dans la lutte pour le respect des droits de l'homme et contre la dictature — et même de paysans.

Ainsi, dans un village du centre du pays, un agriculteur de trente-cinq ans, M. Chang Se Hwan, animateur local du Mouvement des paysans catholiques (6), déclare : *« La Corée du Nord représente une menace très abstraite qui sert de prétexte au gouvernement pour justifier sa politique dictatoriale. Sans influence extérieure et avec un président élu au suffrage universel et soutenu par le peuple tout entier, nous pourrions établir avec le Nord un dialogue entre Coréens qui, peu à peu, porterait des fruits, comme cela a été fait entre les deux Allemagnes. Mais pour cela il faudrait que les Etats-Unis ne se mêlent plus de nos affaires. »*

La nationalisme est une arme à double tranchant qui tend à se retourner contre les arguments de la propagande du régime militaire. En son nom, la jeunesse sud-coréenne désire ardemment la réunification du pays et souhaite que, dans ce but, on explore sans attendre toutes les voies pouvant mener au dialogue, à des échanges et à un rapprochement entre les deux Etats coréens, malgré leurs systèmes politiques et sociaux différents. Le succès auprès des jeunes de M. Kim Dae Jung, l'un des deux principaux dirigeants de l'opposition démocratique, est dû pour une large part au fait qu'il tienne ce discours. Les généraux se prononcent aussi pour la réunification, mais les gens ont le sentiment qu'ils la renvoient à un avenir lointain et incertain, quand le Nord ne sera plus communiste. Autant dire aux calendes grecques !...

De plus en plus, la présence des forces américaines sur le sol coréen (quarante mille soldats) et l'influence politique que Washington exerce sur les dirigeants de Séoul sont perçues par l'opinion comme un obstacle à toute évolution. Après la guerre de Corée, les Américains étaient considérés comme des libérateurs et admirés comme des modèles. Au fil des années, l'appui apporté par Washington à la dictature a peu à peu entamé ce capital de confiance. Une grande partie de l'opinion a basculé après le massacre de Kwangju, en 1980, estimant que l'état-major américain était complice puisque le général Wickham, alors responsable des forces combinées américano-coréennes, avait autorisé des unités coréennes à se rendre sur le lieu des émeutes. Les pressions exercées en 1987 par Washington pour encourager la démocratisation du régime n'ont pas permis de surmonter ce handicap. Le sentiment anti-américain gagne même les cadres et certains milieux d'affaires exaspérés par le protectionnisme des Etats-Unis à l'égard des produits sud-coréens.

Le vieil argument de la propagande selon lequel ceux qui critiquent le gouvernement, l'armée et les Américains font le jeu des communistes se révèle de moins en moins efficace. Certes, la télévision et les autres médias ne se privent pas de diriger les projecteurs sur les agissements extrêmement violents de groupuscules qui prêchent la révolution dans les universités en se réclamant d'un marxisme primaire et plutôt naïf. Mais chacun sait bien, désormais, que ces organisations clandestines sont très minoritaires.

« Ces jeunes gens ne sont que quelques centaines, constate un professeur de l'université Kookmin à Séoul. *Ce sont des théoriciens qui se nourrissent de frustrations et de haine envers la société. Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés, torturés. Cette extrême gauche — dans laquelle la police infiltre beaucoup de provocateurs ou d'indicateurs, ce qui nous rend méfiants à son égard — n'a vraiment rien de commun avec l'opposition démocratique. Elle condamne ce qu'elle nomme la « démocratie formelle » et appelle à boycotter les élections. Les gens sont désormais trop éduqués pour accepter l'amalgame. »*

« Les gens veulent profiter du progrès »

AINSI, l'aspiration à la démocratie paraît bien être un phénomène irréversible pour ces classes moyennes dans lesquelles presque toute la jeunesse se reconnaît. *« Ce qui se passe depuis quelques années ici ressemble à ce que l'Espagne a connu à la fin du règne de Franco,* estime M. Chung Heng Hoon, directeur du mensuel politique du grand quotidien indépendant *Dong-A Ilbo. Les gens veulent vivre libres, profiter des bienfaits du progrès économique : c'est ce qu'ils expriment avec le mot magique de démocratie. Certes, comme il y a quelques années en Espagne, des chefs militaires peuvent songer à revenir sur les acquis de la nouvelle Constitution, voire tenter et même réussir des coups d'Etat. Mais le sol se dérobera sous leurs pieds. Ils seront isolés dans la société, désavoués par leurs amis, par les membres de leur propre famille. Même les jeunes officiers sont, de plus en plus, acquis à la démocratie. »*

Le nouveau président Roh Tae Woo paraît avoir compris cela. C'est en tout cas ce que semble indiquer l'engagement qu'il avait pris, le 29 juin, de lier sa candidature à la réforme de la Constitution, et aussi la manière dont il a conduit sa campagne électorale en se présentant comme le *« restaurateur de la démocratie »*. Mais il devra prouver sa sincérité par des actes, car la majorité de ses concitoyens, qui se souviennent de son passé, ne lui font aucun crédit. Entre les ultras de son propre camp qu'enragent les concessions de ces derniers mois et l'opposition, nullement décidée à lui faciliter la tâche, ce ne sera pas aisé.

Les élections législatives qui doivent avoir lieu (7) constitueront un test. Le nouveau chef de l'Etat fera-t-il en sorte que la régularité de ce scrutin ne puisse être légitimement contestée ? Si l'opposition est majoritaire dans le nouveau Parlement, acceptera-t-il de « cohabiter » démocratiquement avec elle ? De leur côté, les formations démocratiques devront faire la preuve qu'elles sont capables de mettre une sourdine à leurs querelles et de dominer leurs rivalités pour sortir effectivement le pays de la dictature.

Il semble que M. Roh Tae Woo et une partie de l'establishment militaire, industriel et financier qui le soutient soient prêts à faire de larges concessions en matière de démocratie politique à condition d'éviter des réformes sociales à leurs yeux périlleuses pour l'économie. C'est ce qu'a bien compris M. Kim Young Sam, le grand rival de M. Kim Dae Jung dans l'opposition, qui s'était employé tout au long de la campagne électorale présidentielle à donner des gages en ce sens aux milieux d'affaires.

Mais, comme le note encore M. Chung Heng Hoon, *« pour les milieux ouvriers et paysans sur qui pèse le poids de l'expansion économique, démocratie signifie d'abord amélioration du niveau de vie »*. Les travailleurs, qui, dans l'ensemble, n'avaient pas bougé en juin, quand étudiants et classes moyennes descendaient dans la rue pour réclamer une réforme de la Constitution, ont arrêté les machines en août, après que la démocratisation eut été annoncée. Pendant deux mois, une énorme vague de grèves avec occupation d'usines a déferlé sur le pays. Elle s'est achevée par des accords d'entreprise prévoyant de substantielles augmentations de salaires (15 % à 20 % dans bien des cas), des réductions de la durée du travail, divers autres avantages sociaux et un début de reconnaissance de syndicats libres. Mais ces derniers temps — et surtout depuis l'élection de M. Roh Tae Woo, — le patronat s'emploie à reprendre en main les travailleurs avec la complicité des autorités et de la police. La chasse aux militants recommence de plus belle (8).

Dans le domaine social aussi, l'année 1988 pourrait être décisive. La perspective des Jeux olympiques, qui doivent s'ouvrir à Séoul le 17 septembre 1988, a certainement contribué à retenir le pouvoir de réprimer de manière sanglante, comme par le passé, les manifestations de juin dernier et à amener M. Roh à composer. Elle devrait aussi, maintenant, empêcher une répression trop voyante des revendications ouvrières. L'armée et les milieux dirigeants tiennent absolument à ce que les Jeux olympiques soient une réussite qui contribue au prestige international de l'Etat sud-coréen et fasse ressortir, par contraste, l'isolement de la Corée du Nord. Ils ont évité de donner le moindre prétexte aux pays démocratiques, mais aussi aux grands Etats communistes, pour les boycotter. Déjà, ils soulignent que la Chine, l'URSS et les Etats d'Europe de l'Est ont annoncé leur participation.

L'opposition démocratique, qui — comme l'ensemble de la population — souhaite aussi la réussite des Jeux de Séoul, dispose donc, d'ici au mois de septembre, d'une marge de manœuvre plus grande. Saura-t-elle utiliser ce délai pour accroître les espaces de liberté déjà concédés au peuple ? Si elle y parvient, elle se trouvera en position de force lorsque, la flamme olympique éteinte, la confrontation risquera de se durcir entre tenants de l'ordre militaire et démocrates. Si, en revanche, elle se laisse encore paralyser par les querelles de clans et la rivalité des ambitions, des millions de Sud-Coréens pourraient bien devenir des déçus de la démocratie.

AIMÉ SAVARD.

(6) L'Eglise catholique ne comprend guère plus de 6 % des Sud-Coréens mais elle jouit d'un grand prestige à cause de son engagement dans la défense des droits de l'homme. Le Mouvement des paysans catholiques est à la pointe de la contestation rurale provoquée par l'endettement des paysans, qui a permis la modernisation de l'agriculture.

(7) Des conversations doivent avoir lieu entre le pouvoir et l'opposition pour en arrêter la date et fixer les modalités du scrutin.

(8) Voir à ce sujet l'article de Philippe Pons « La reprise en main du monde ouvrier », *le Monde*, 5 janvier 1988.

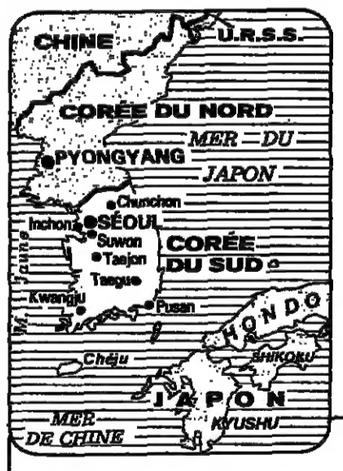

Points de repère

SUPERFICIE : 98 000 km²
POPULATION : 41,1 millions
POPULATION URBAINE : 64 %
ESPÉRANCE DE VIE : 69 ans

STRUCTURE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT :
- **Agriculture :** 14 %
- **Industrie :** 41 %
- **Services :** 45 %

EXPORTATIONS :
- **Produits primaires :** 9 %
- **Produits de l'industrie :** 91 %

IMPORTATIONS :
- **Produits alimentaires :** 6 %
- **Combustibles :** 24 %
- **Autres produits primaires :** 13 %
- **Produits de l'industrie :** 57 %

(Source : Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1987* — chiffres : 1985).

ÉVOLUTION POLITIQUE

1905-1945 : colonisation japonaise.
1945 : division en deux zones (38e parallèle). Le Nord devient communiste, le Sud entre dans la sphère américaine.
15 août 1948 : proclamation de la République de Corée (Sud).
9 septembre 1948 : proclamation de la République populaire démocratique de Corée (Nord).
1950-1953 : guerre de Corée.
1948-1960 : dictature de Syngman Rhee.
1960-1961 : échec de la « seconde République ». Les militaires prennent le pouvoir.
16 décembre 1987 : élection présidentielle.

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1987
Le Monde

Le « Bilan économique et social », véritable rapport annuel sur l'état de la France et du monde, rassemble les dernières statistiques, commente de nombreux graphiques et analyse des faits économiques de l'année dans leur environnement socio-politique. Il publie également un dossier complet sur le dollar.

SOMMAIRE :
- La situation en France
- L'environnement international
- Le dollar
- Cent cinquante pays à la loupe

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : **45 F**

Quelque part en territoire occupé

Les journées calmes de Naplouse ne sont jamais des journées de paix. Ses habitants ont raconté à Florence Beaugé la guerre quotidienne que leur livrent les occupants israéliens, et leur tenace refus de céder. Une ville palestinienne, à l'image du peuple palestinien... Quelques jours plus tard, c'était le soulèvement général et le déchaînement de la répression, qui obligeront les Israéliens eux-mêmes à s'interroger sur le sens de cette occupation.

Par FLORENCE BEAUGÉ

NE industrie du savon particulièrement active, des pâtisseries réputées dans toute la Cisjordanie, et même au-delà, des clans et des traditions... Naplouse, côté pile, c'est une ville bourgeoise, prospère et plutôt belle, peuplée de grandes familles et de gros commerçants.

Côté face, c'est aussi une université connue et turbulente, An-Najah, et plusieurs camps de réfugiés, notamment celui de Balata : deux raisons particulières pour Israël d'être toujours sur ses gardes et d'avoir à l'œil la plus grande des villes de Cisjordanie : 100 000 habitants, la deuxième des territoires occupés, après Gaza – sans compter Jérusalem-Est.

Naplouse, en temps normal, n'offre rien de spectaculaire. Mais y a-t-il un « temps normal » pour une ville qui vit depuis plus de vingt ans sous occupation militaire ? Pourtant, ce qui frappait en arrivant, un jour de routine, avant les émeutes de décembre, c'était l'absence des Israéliens, leur « discrétion » si l'on peut dire. Pas de barrages, ni de soldats à chaque coin de rue, pas de véritable tension, à peine une certaine méfiance. Mais ce n'est pas tout. Naplouse a bien d'autres raisons d'étonner : la beauté et l'opulence de beaucoup de ses villas, construites en pierre calcaire de la région, couleur crème et ocre, la propreté de ses rues, le nombre de ses mosquées (trente-sept), la multiplicité de ses commerces et leur modernisme, et surtout le dynamisme de ses habitants.

D'où venait alors cette impression de tragédie antique qui flottait sur toute la ville, comme si elle s'était un jour figée sur ses malheurs, avec, en prime, un châtiment suprême : l'impossibilité de regarder l'avenir ? Seul compte le passé. *« L'avenir,* vous répétait-on le visage fermé, *il n'y en a pas. »*

Est-ce le 2 mars 1986 que cette ville (la plus ancienne du monde après Jéricho, dit-on) a perdu tout espoir ? Peut-être. Ce jour-là, Zafer El Masri, le maire, était assassiné (1) et, depuis, son souvenir ne cesse de hanter la population. Qu'il ait été de ses partisans ou non, pas un qui ne parle de lui. On évoque sa gentillesse, sa disponibilité permanente. On vous montre l'endroit où il été abattu, à la porte de la mairie, non loin du grand appartement où résident encore son épouse et leurs trois enfants. Et l'on n'en finit pas de pleurer le disparu : *« Il avait tout pour lui : le nom, l'intelligence, l'argent. Et surtout, il était accepté par toutes les parties : les Palestiniens, les Israéliens et les Jordaniens. Il avait toutes les clés en main. »*

Mme Raghda El Masri, la veuve de Zafer, n'est comparable à aucune autre... Mince et belle, âgée d'environ trente-sept ou trente-huit ans, entièrement vêtue de noir, les cheveux longs noués dans le dos, sans aucune trace de maquillage, elle parle, le visage douloureux : ce qu'était Zafer. L'époux, le père, le président élu de la chambre de commerce de la ville, le Palestinien surtout. L'espoir qu'il représentait... Elle raconte tout, d'une voix douce et passionnée. Les hésitations de son mari avant de prendre la mairie. La demande des uns. La farouche hostilité des autres. Son dilemme à lui, et puis le lent cheminement qui l'a conduit, en fin de compte, à prendre cette décision pour tenter de sortir la ville de l'impasse (2) : *« Bonne ou mauvaise,* explique-t-elle, *c'était la seule solution. Ne serait-ce que pour donner aux gens une chance de rester, d'avoir un travail. Ici, le rôle du maire est essentiel : dans tous les domaines, les habitants ont tout le temps affaire à lui. Or vous connaissez notre principal problème : rester. Du côté israélien, tous les moyens sont bons pour nous faire partir. Ces moyens sont illégaux, mais ils sont efficaces, surtout pour décourager les jeunes de revenir au pays... »*

Là-bas, dans une villa perchée sur la colline d'en face, le temps s'est également arrêté. Pour cette famille-là, le drame s'est

> *« Comme ils m'avaient raté les Israéliens ont voulu m'enterrer vivant »,* dit M. Bassam Chakaa. *Il reste l'une des grandes figures de la ville.*

joué en plusieurs actes (3). L'ombre de M. Bassam Chakaa plane sur Naplouse autant que celle de Zafer El Masri, bien que d'une manière différente. Beaucoup continuent en effet de reconnaître en lui, aujourd'hui encore, la légitimité, et, en dépit des efforts des autorités israéliennes pour le briser, il reste l'une des grandes figures de la ville, admiré et respecté. Agé d'une cinquantaine d'années, assis sur son fauteuil roulant dans la chaleur presque étouffante de la véranda où il passe une bonne partie de ses journées, il a des yeux gais et un sourire qui inspire la sympathie.

Il rappelle l'enchaînement des événements qui ont marqué toutes ces dernières années : depuis les pressions et les menaces directes des autorités israéliennes en 1979 jusqu'à sa destitution de la mairie de Naplouse en 1982, en passant par l'attentat de 1980. Et, surtout, le calvaire qui a suivi : *« Comme ils m'avaient raté, les Israéliens ont décidé de m'enterrer vivant. »* Cinq années de cauchemar, d'isolement quasi absolu dans sa villa.

L'attentat ? Il l'évoque à peine. Pas un mot sur son sort. C'est son épouse qui en parle soudain, alors qu'un avion israélien vient de franchir le mur du son, à très basse altitude, et que les vitres de la véranda se sont mises à trembler. Elle se souvient, avec horreur : *« J'ai entendu, venant du jardin, un bruit terrible. Tous les carreaux de la maison se sont cassés et j'ai dit à mes enfants qui étaient très jeunes à ce moment-là : ne bougez pas, c'est encore un avion israélien qui passe. Et, dans un premier temps, nous ne sommes pas sortis, alors que leur père était mourant, dehors, à quelques mètres de nous, au milieu des débris de la voiture... »*

Tout n'est pas tragique dans cette société palestinienne, et M. Saeb Araikat en est l'illustration vivante. Enfant chéri de l'université An-Najah, où il enseigne notamment les sciences politiques, éditorialiste au journal *Al Qods*, père de famille comblé, il n'est pas plus épargné que les autres, bien au contraire, et pourtant il y a chez lui quelque chose de formidablement heureux, de presque triomphant. Aucune attitude de provocation de sa part, mais une sorte de défi permanent : la conscience de ce qu'il est, et de ses droits. Les études qu'il a effectuées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Son talent... De tendance OLP modérée, M. Saeb Araikat ne cache pas ses opinions, y compris à l'égard du roi Hussein, et ses écrits lui ont valu, il y a peu de temps à Jérusalem, un procès retentissant qui s'est conclu par cinq années de prison avec sursis : au moindre écart, il purgera cette peine.

Dans son bureau du premier étage de l'université, une merveille architecturale construite au-dessus de Naplouse, non loin du

> *Les étudiants d'An-Najah savent que les occupants ne partiront pas. Eux-mêmes sont décidés à rester. Et l'épreuve de force se poursuivra.*

domicile de M. Bassam Chakaa et du quartier des Samaritains (4), M. Saeb Araikat parle de ses étudiants : *« La plupart sont nés après 1967. Ils ont donc grandi et se sont forgé leur caractère, leur identité et leur idée de la liberté à partir de schémas tels que : « qu'as-tu fait pour résister ? Comment as-tu lutté ? Combien de temps as-tu passé en prison ? » Voilà la « recette » qui a fait la nouvelle génération, sans que nous, nous ayons joué un rôle éducationnel dans ce domaine. Après vingt ans d'occupation, ils réalisent qu'Israël ne va pas partir, ne veut pas faire la paix, et que la seule solution pour l'y contraindre, c'est de lui rendre l'occupation difficile. Aussi, quand un étudiant jette une pierre, hisse un drapeau palestinien ou participe à une manifestation, c'est un message qu'il lance aux Israéliens : « Nous ne voulons pas de vous. » Et quand les Israéliens tirent et tuent un étudiant, ils répondent par un autre message : « Nous sommes ici pour rester. » Il s'agit donc d'une épreuve de force entre deux volontés, et il me semble que cette génération est déterminée à en sortir victorieuse. »*

An-Najah, c'est une institution. Collège à sa création en 1919, sous le mandat britannique, elle a eu droit, en 1977, au statut d'université (5). C'est la plus importante des cinq universités des territoires occupés : quatre mille étudiants (cinq mille candidatures par an, 800 entrées seulement), 245 professeurs, tous palestiniens, formés, pour l'essentiel, aux quatre coins du monde, et une majorité d'étudiantes ; 51 % des inscrits sont, en effet, de sexe féminin.

Leurs parents reprochent souvent à An-Najah son médiocre niveau et la facilité avec laquelle, affirment-ils, on se voit décerner son diplôme. *« Faux,* s'exclame M. Saeb Araikat, *il y a un amalgame malheureux qui se crée : parce que, à l'heure actuelle, en Cisjordanie, quatorze mille jeunes sortis d'universités palestiniennes sont au chômage, on a tendance à accuser le niveau des facultés. C'est, hélas ! vrai qu'il n'y a pas assez de travail ici, et que c'est un problème majeur, mais la solution, ce n'est pas nous qui la détenons. Comment l'administration* (6) *pourrait créer des emplois ? C'est aux autorités de le faire. »* La fermeture fréquente d'An-Najah par les Israéliens n'arrange rien. Entre 1983 et 1986, l'université a été close, au total, onze mois « ouvrables ». Pour l'année 1987 : trois mois, ce qui entraîne un retard évident dans les études, les examens, et altère la bonne marche de l'université, ainsi que sa réputation.

En majorité de tendance Fath, les étudiants d'An-Najah forment un bloc assez homogène rassemblé sous une même bannière : *« Non à l'occupation ! »* Il n'empêche que la montée des islamistes provoque une certaine inquiétude dans les rangs de l'OLP.

Il n'est pas sûr pourtant que les Israéliens soient aussi surpris et dépassés par cette évolution qu'ils le laissent entendre ces derniers temps. Ils ont longtemps favorisé les islamistes, avant d'être relayés, dit-on, par les Jordaniens.

« Nous n'avons aucun lien avec ces mouvements et nous condamnons toutes les prises d'otages », déclarent en chœur, dans une petite salle du rez-de-chaussée de l'université An-Najah, six représentants de la tendance islamiste. Conversation longue et difficile, obtenue après un interrogatoire en règle. Chaque question est soupesée avec minutie et nécessite quasiment un conclave. Ensuite seulement le porte-parole, le plus ouvert en apparence mais non le moins ferme dans ses convictions, résume dans un anglais parfait, avec un fort accent américain, la pensée des cinq autres. Langue de bois, au début, qui devient plus explicite au fur et à mesure. *« Nous sommes avant tout des Palestiniens. D'ailleurs vous n'avez pas le droit de faire une différence entre « nationalistes » et « islamistes ». Nous aussi, nous sommes des nationalistes : nous demandons la libération de toute la Palestine. »* Cela signifie-t-il qu'ils réclament les frontières d'avant 1948 et qu'ils excluent par avance toute concession territoriale ? Là, les positions sont déjà moins ambiguës : *« En effet, nous voulons toute la Palestine, du Jourdain à la Méditerranée, et c'est ce qui nous sépare le plus des arafatistes. »* S'ensuit une longue tirade contre le refus du Fath de prendre les préceptes de l'islam comme base idéologique, et contre M. Yasser Arafat dont on rappelle qu'il était Frère musulman à ses débuts, *« et voyez ce qu'il est devenu quand ça l'a arrangé... »*.

Ont-ils conscience que leurs désaccords avec l'OLP ne favorisent pas la lutte contre l'occupation israélienne et qu'ils risquent de retarder une solution ? La réponse est claire : *« Nous préférons attendre plutôt que de changer notre idéologie. »*

Comment ne pas comprendre, quand on parcourt la terre des Bazzari à la sortie de Naplouse, les convoitises qu'elle suscite ? Son emplacement, sa beauté, la richesse de son sol, sa réserve d'eau presque inépuisable (7), en font un lieu unique. Malheur au colon potentiel qui passerait par là : *le coup de foudre est garanti !* Malheur, surtout, au propriétaire, car il n'a pratiquement aucune chance de sortir vainqueur de l'épreuve. On lui dépècera son bien morceau par morceau, sans jamais lâcher prise... C'est le drame de *Faouzi et Leila Bazzari* depuis 1982. Un parmi tant d'autres.

Du jour au lendemain, un lot de 400 dunums (8) sur les 1 500 qu'ils possédaient (certificats de l'époque turque l'attestant), a été décrété « terrain militaire ». Ils ont donc été expropriés, sans avoir droit à la moindre indemnité. L'année suivante, ce sont 800 autres dunums qui leur ont été confisqués, alors que sur le cadastre de la ville disparaissait une page, comme par magie : l'acte de propriété des Bazzari... *« Propriété de l'Etat »*, affirmaient les autorités israéliennes, qui ont été finalement déboutées, au terme d'un procès long et coûteux pour les plaignants. Restait encore un dernier lopin de terre, 350 dunums, entré dans la ligne de mire en mai dernier : en une nuit, 2 350 arbres, oliviers et sapins jeunes de deux ans, ont été arrachés. Renseignements pris auprès du siège de l'administration civile et militaire de Naplouse, il s'est révélé que c'était la troupe qui avait effectué la tâche car ce terrain était, lui aussi, en l'espace de vingt-quatre heures, devenu « zone militaire », donc interdit de plantation...

HISTOIRE des Bazzari est classique. Ils ont, quant à eux, la force de se battre et d'intenter un nouveau procès. Beaucoup d'autres ne l'ont pas et abandonnent d'autant plus vite que les moyens pour fatiguer l'adversaire sont raffinés. Toujours indirects et, de ce fait, encore plus déstabilisants. *« Je me bats contre des ombres »*, résume Leila. Un jour, elle apprend par l'intermédiaire d'un fermier, supposé ami, *« qu'elle ferait mieux de céder, qu'elle s'expose à de graves ennuis, ou encore que sa vie est en danger »* Vrai ? Faux ? Comment peut-elle le savoir ? Comme par hasard, commencent à son domicile des coups de téléphone incessants, toujours anonymes, ainsi qu'une série d'incidents malheureux tel que le vol de la jeep qui transportait toute la famille sur le terrain.

Sur qui compter ? Où se situe la limite du tolérable ? Où est la norme ? Cela, les Palestiniens ne le savent plus. On ne dira jamais assez ce que signifient, pour cette population, les innombrables et absurdes tracasseries de *tous les jours. L'impératif de sécurité* ne peut tout expliquer. Il paraît évident que l'objectif est de rendre, par des détails dérisoires, la vie insupportable aux habitants des territoires occupés.

Sait-on, par exemple, que l'obtention ou la conservation de la carte d'identité (sans laquelle un Palestinien perd sa qualité de résident, le droit de travailler et même de se déplacer à l'intérieur

> *Pour passer son permis de conduire, planter un arbre ou agrandir sa maison, il faut une autorisation. Si « on paie un collabo », on a tout de suite le feu vert.*

des territoires) est une véritable hantise ? Qu'elle peut être confisquée ou déchirée à tout moment lors d'un contrôle ? Qu'on peut convoquer au poste, jour après jour, son détenteur en lui disant : *« Reviens demain... »*.

Pour avoir le droit de passer son permis de conduire, il faut une autorisation. Et pour obtenir cette autorisation, il faut d'abord s'être *« confessé »*. Pour planter un arbre dans son propre jardin, *a fortiori* pour creuser un puits, il faut une autorisation. Même chose pour aller à Amman ou pour passer un nuit en Israël. Les formulaires à remplir pour obtenir ces autorisations peuvent manquer pendant des jours, des semaines, voire des mois. Le bureau où l'on doit déposer sa demande de permis de construire, par exemple, peut être fermé pendant de longs mois... Et si l'on se risque quand même, de guerre lasse, à agrandir sa maison entre-temps, elle peut être rasée par la suite sous prétexte que *« vous n'aviez pas reçu d'autorisation ! »*

Les conclusions d'un procès, gagné à Jérusalem, seront ensuite bafouées, en tête à tête, à Naplouse. Il faut payer pour tout, du côté israélien comme du côté jordanien, non seulement les tarifs officiels mais des dessous-de-table astronomiques. Les dérogations sont toujours possibles *en échange de « menus services »*. Car le moindre geste de la vie courante est susceptible de chantage : pas d'autorisation sans argent... ou renseignement.

Occupation rime, bien entendu, avec collaboration. On met du temps, à Naplouse, avant d'oser aborder cette question qui ronge les uns et les autres et rend l'atmosphère oppressante. Où commence et où finit la collaboration ? Cela fait des années que certains faux problèmes ont été évacués : aller travailler chaque jour en Israël (9) parce qu'il n'y a pas d'emplois en Cisjordanie, c'est une nécessité et un *moindre mal* – cela, au moins, évite d'avoir à faire le jeu des Israéliens et à quitter le pays. D'autres cas de figure sont, en revanche, beaucoup plus complexes : *« Imaginez,* raconte Ghassan, vingt ans, *qu'on ait besoin d'une autorisa-*

Journées calmes à

Journées calmes à Naplouse

tion qui n'arrive pas depuis plusieurs années, ou qu'on doive aller à Amman de façon urgente parce qu'on a un membre de sa famille qui est mourant : on paye un collabo, et on a tout de suite le feu vert. Alors, quand chacun de nous affirme qu'il n'a rien à voir avec les « dealers » et qu'il ne leur parle même pas, c'est faux : tôt ou tard, on est obligé, d'une façon ou d'une autre, de passer par là. »

A Naplouse, les collaborateurs ont presque pignon sur rue. Ce sont, pour la plupart, des marginaux : drogués ou homosexuels qui se sont fait piéger par des procédés classiques et que les Israéliens « tiennent » ensuite sans grand mal. Parfois, des jeunes garçons, qui n'avaient aucune raison de se laisser avoir, tombent eux aussi dans l'engrenage. Dans la ville, la casbah surtout, chaque quartier a son « *chef collabo* », haï et craint, tandis que les portes de certaines maisons sont parfois frappées d'une immense croix gammée, tracée à la peinture rouge, signe distinctif du « traître ». Il arrive que celui-ci, un beau matin, soit retrouvé mort dans une ruelle.

COMME toutes les casbahs, celle de Naplouse a sa vie propre. 40 % des habitants y sont concentrés. Dans l'ensemble, la vie y est plus dure qu'ailleurs, car la vieille ville est une souricière. A l'aide de vieux barils emplis de ciment, les Israéliens en ont fermé toutes les issues sauf deux, devant lesquelles patrouillent en permanence, juchés sur les immeubles d'en face, des militaires qui scrutent à la jumelle les va-et-vient. A la moindre alerte, ils bouclent les voies de passage et ratissent le quartier sans ménagement.

Pas une maison, pas une famille, dans la casbah, dont l'un des enfants, au moins, ne soit en prison... Toutes les mères palestiniennes se ressemblent. Elles ont la même façon calme et précise de faire leurs « comptes » : « *Il est en prison depuis trois ans, trois mois et dix-huit jours. Il lui reste encore à faire dix mois et trois jours...* » Ce garçon de seize ans, en prison pour huit mois, a-t-il effectivement jeté des pierres comme on l'en accuse ? Celui-là a-t-il bel et bien lancé un cocktail Molotov sur une patrouille, geste pour lequel il purge une peine de huit années, dont quatre avec sursis ? Impossible de le savoir. Même entre frères, c'est une question qui ne se pose pas : « *Ça ne regarde que lui. S'il l'a fait, il ne s'en vantera pas. Et s'il ne l'a pas fait, c'est donc qu'il avait raison de nier, lors du procès...* »

Entre deux descentes de l'armée, la casbah redouble d'activité. Partout, dans toutes les ruelles, des ateliers de toutes sortes : fabriques de savon, de bonbons, de gâteaux, de vêtements, de chaussures, de fenêtres, de tabourets... Une véritable fourmilière. Surpopulation et main-d'œuvre à bas prix, comme en certains pays d'Asie...

Ici, ce sont six hommes, entassés dans une petite pièce éclairée à la lumière électrique, qui tiennent un atelier de couture. Chacun est installé devant une vieille machine à coudre à pédale et confectionne des chemises. Deux enfants d'environ sept ou huit ans, une paire de ciseaux à la main, sont chargés de vérifier les cols et les poignets et de découdre, à l'aide d'un crochet, toutes les erreurs de fabrication. Ils viennent chaque jour après l'école. L'équipe travaille sur commandes pour un grand commerçant de Tel-Aviv, qui leur fournit le tissu et leur achète ensuite, à la pièce, le produit fini. Le chef d'atelier se confie peu. Il indique, sans commentaire, qu'il travaille quatorze heures par jour, six jours sur sept, et gagne, en moyenne, l'équivalent de 2 000 à 2 500 francs, ce qui est considéré comme un bon salaire. Beaucoup de ses collègues ne gagnent pas plus de 1 200 francs.

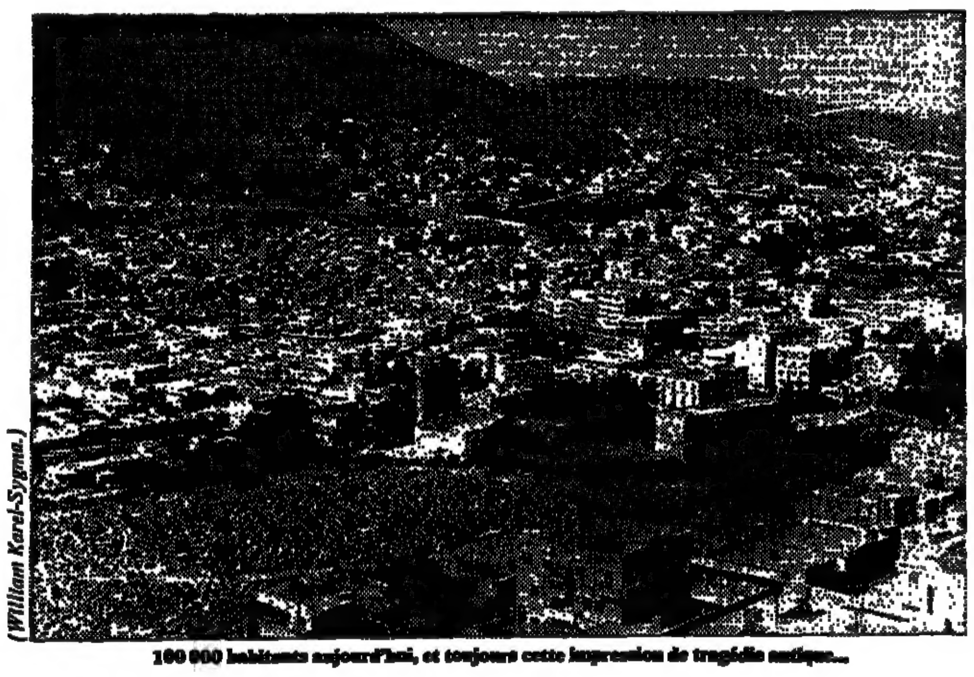

(William Karel-Sygma.)

100 000 habitants aujourd'hui, et toujours cette impression de tragédie antique...

Là, c'est un atelier de confection de chaussures pour femmes. Deux hommes et un adolescent, aidés de deux enfants. Le matériau vient de Tel-Aviv, mais le produit, quand il est achevé, ne repart pas directement là-bas : il transite d'abord par les marchés arabes de Naplouse ou des villages environnants d'où il sera peut-être, ensuite, expédié en Israël. Tout en confectionnant une chaussure de plastique verni noir, l'un des deux adultes raconte sa vie, dans une explosion de révolte et de désespoir. Lui aussi travaille quatorze heures par

> *La casbah : une fourmilière bruissante d'activités et sévèrement contrôlée. Le pire, c'est le couvre-feu car « on ne peut plus travailler. »*

jour, mais cela ne va pas durer : il n'a jamais pu payer ses impôts et on l'a prévenu que son atelier allait être fermé et son matériel saisi. Agé de trente-huit ans, père de famille nombreuse, il ne sait pas ce qu'il va devenir. Aller travailler chez les Israéliens ? Il l'a déjà fait autrefois, pendant trois mois, en dernier recours : « *Je le referai, si je n'ai pas d'autre choix,* explique-t-il, amer, *mais ce n'est pas la même chose de recevoir du travail à faire de la part des Israéliens et d'aller chez eux, sur place.* »

Pendant une heure, en s'arrêtant de temps en temps d'enfoncer des petits clous et de tailler dans les feuilles de vinyl noir, il parle. Ses enfants, qu'il n'a jamais le temps de voir. Les descentes de l'armée dans la casbah ou dans l'atelier. Les fouilles-surprises dans les maisons. Les passages à tabac en règle, « *quelquefois justifiés par un événement qui s'est passé dans la vieille ville, d'autres fois pour quelque chose qui s'est produit ailleurs, dans les camps par exemple, et qu'on ignore complètement* ». Les punitions collectives, dont la moindre est de faire descendre dans la rue, en pleine nuit, tous les hommes de treize ans à quatre-vingts ans, en pyjama, et de les garder debout, mains derrière le dos et tête levée vers le ciel, de 10 heures du soir à 6 heures du matin. Et gare à celui qui flanche... Les mots d'ordre de l'armée : « *Nettoie les graffitis sur le mur d'en face.* » Et lui qui se défend : « *Ce n'est pas moi qui les ai écrits.* » « *On s'en fiche, on repasse dans une heure pour vérifier que tu l'as fait, sinon tu seras battu.* » La tension permanente à laquelle ils sont soumis : « *On s'attend toujours à être emmenés, interrogés.* » Mais, surtout, l'imposition du couvre-feu (que les autorités israéliennes annoncent en utilisant les haut-parleurs des mosquées...). « *C'est ce qu'il y a de pire parce qu'on ne peut plus travailler, et que ça peut durer des jours entiers. Alors on hésite toujours à utiliser notre seul moyen de lutte : faire grève, parce que, à tous les coups, les militaires viennent rouvrir nos boutiques de force, et que, après, ils décrètent le couvre-feu pour nous punir.* »

Balata se situe au plus bas de Naplouse, dans tous les sens du terme. Ce camp de réfugiés, le plus important de Cisjordanie, est en quelque sorte le stigmate des habitants de la ville et des autorités israéliennes, car on ne peut pas le cacher : on le longe, obligatoirement, en arrivant par la route de Jérusalem, au contraire des trois autres camps mieux dissimulés : En-Naïm, Askar-1 et Askar-2, qui rassemblent quelque dix mille habitants. Balata, à lui seul, en compte douze mille, répartis sur 5 hectares. Installé à moins de

> *Quarante ans après, dans le camp de Balata, elle pleure encore son village rasé, près de Jaffa. Le général Freddy Sachs, lui, rêve de territoires pacifiés et heureux...*

100 mètres du puits de Jacob où s'engouffrent, mal à l'aise, quelques touristes-pèlerins prévenus par les guides que « *Naplouse est une ville peu sûre* », ce camp est un monde à part : avec des problèmes classiques, et d'autres, spécifiques, plus proches de ceux de la casbah que ceux des collines de Naplouse, mais différents encore. Un monde sans concession où le harcèlement des Israéliens atteint des sommets.

Construit de baraques en dur, mais en chantier permanent, bloqué de tous côtés par des étages de barils superposés, le camp a tout du ghetto, avec ses petits commerces, son école, sa mosquée et son cimetière. A chaque fois qu'un habitant tombe sous les balles d'un soldat ou d'un colon, une rue est rebaptisée de son nom. Beaucoup de ruelles portent donc le nom d'un « martyr », en dépit des interdictions de l'armée qui fait effacer, à intervalles réguliers et de façon expéditive, les graffitis à la gloire de l'OLP et les drapeaux palestiniens. Le camp lui-même a d'ailleurs été rebaptisé « Tell El Zaatar » par la population, en 1976, en souvenir de celui du Liban.

L'ensemble fait misérable, mais, en partie sans doute grâce à l'aide de l'UNRWA (10), ce n'est pas le pire dans l'échelle de la misère mondiale. Mais le drame de Balata ne se limite pas à ses aspects spectaculaires : l'extrême pauvreté, les enfants négligés qui courent pieds nus au milieu des tessons de bouteilles et des morceaux de ferraille, l'atmosphère de violence, les provocations et les brutalités de l'armée, les habitations rasées au bulldozer ou dynamitées par la troupe en guise de représailles aux actes hostiles, les expéditions des colons, les tirs au 22 long rifle et les nombreuses victimes. Chaque famille survit là depuis plus de quarante ans, avec, pour seul horizon, des barils rouillés et, pour unique motivation, un espoir insensé.

« *Je viens du village de Der-Tarif, près de Yafa* (11). *Je suis arrivée en 1948,* raconte cette femme d'une soixantaine d'années. *Même si on me coupait en morceaux, je ne partirais pas d'ici. J'attends de retourner dans ma maison.* » Elle explique que, à ses yeux, la résistance contre les Israéliens « *c'est de rester. Surtout, ne pas partir. Tenir bon, malgré toutes les difficultés* ».

Pourtant, treize de ses quatorze enfants ont dû quitter Balata au fil des ans, avant même d'avoir terminé leurs études, parce que l'armée rendait la vie insupportable à toute la famille. Quatre de ses fils avaient fait de la prison pour des motifs politiques, et les descentes de la troupe, une nuit sur deux dans la maison, étaient devenues un enfer. Montrant des photos et citant des dates, elle donne des nouvelles de chacun des siens : « *Ces trois-là travaillent en Arabie saoudite. Celui-ci au Koweït. Cet autre au Canada. Ces deux-là en Jordanie. Ces quatre-là au Caire. Je n'ai pas revu celui-ci depuis sept ans...* » A l'exception de l'un d'eux qui s'est marié avec une étrangère, tous ont épousé des compatriotes. Comme la plupart de ceux qui ont dû s'exiler, les fils envoient régulièrement une part de leur salaire pour soutenir les trois membres de la famille demeurés à Balata. Outre la mère, il reste en effet le père, qui revend dans les camps des légumes achetés chaque matin au marché de Naplouse, et une fille âgée de vingt-trois ans, au chômage depuis deux ans pour avoir conseillé un jour à ses élèves, lors d'un cours de géographie, de remplacer le nom d'Israël par celui de Palestine.

Depuis 1948, la mère est retournée plusieurs fois à Der-Tarif, faisant l'aller-retour dans la journée, malgré la crainte que lui inspirent ces déplacements. Mais un certain jour de 1970, en arrivant sur place, elle a constaté qu'il ne restait plus rien de son village, sauf l'école qui avait été transformée en caserne. Tout le reste avait été rasé. Elle pleure, en racontant cela, et se cache le visage pour dire la suite d'une voix étouffée : « *J'ai tout de même retrouvé l'emplacement de ma maison, à cause d'un arbre que je connaissais bien, et d'un vieux puits.* » A-t-elle cessé d'aller là-bas, puisque Der-Tarif n'existait plus ? Non, elle a continué, à trois reprises, rapportant de la terre à chaque fois, et même, l'année dernière, une plante qu'elle a installée dans sa petite cour de Balata : « *Voyez,* dit-elle en la montrant, *elle pousse sans eau, sans rien, même au milieu des rochers, c'est sûrement un signe.* »

Son retour, là-bas, sur sa terre natale, y croit-elle comme un espoir ou comme une certitude ? Elle répond, catégorique : « *Une certitude. Je sens que ça va arriver. Regardez les Anglais : on croyait qu'ils ne s'en iraient jamais, et pourtant ils sont partis ! Alors, même sous des tentes, nous, en attendant, on restera.* »

IL y a quelques années, la population palestinienne nous rejetait dans une proportion d'environ 99 %. Maintenant, je dirais qu'ils sont à peu près 90 %. Alors, j'ai bon espoir que l'hostilité continue de décroître ainsi, au fil des années. » Dans son bureau de Tel-Aviv (où il passe peu de temps), le général Freddy Zach rêve de territoires occupés pacifiés et heureux. Sa recette ? Un niveau de vie élevé. « *C'est en améliorant la qualité de la vie,* dit-il avec conviction, *qu'on arrivera à réduire le terrorisme et à assurer la sécurité.* »

M. Freddy Zach a assumé diverses fonctions en Cisjordanie depuis 1976, notamment celle de gouverneur militaire de Naplouse, avant de devenir l'adjoint de M. Smuel Goren, l'actuel coordinateur des activités israéliennes dans les territoires. Il parcourt le terrain chaque jour et le connaît mieux que personne. C'est pourquoi il parle au nom de l'administrateur civil et militaire de Naplouse et de ses adjoints qui, eux, n'y ont pas été autorisés...

S'il ne nie pas que « *des problèmes existent encore* », le général Zach estime que, dans l'ensemble, les choses ne cessent de s'améliorer. Et de citer pêle-mêle, chiffres à l'appui, le produit national brut « *qui a davantage augmenté sur la rive occidentale qu'en Israël* » ; le taux de mortalité infantile « *qui a « considérablement baissé par rapport à l'époque jordanienne* » ; la réouverture récente, à Naplouse et à Ramallah, de la banque Le Caire-Amman, ce qui constitue « *une aide énorme* » pour la population palestinienne...

A l'écouter énumérer, l'un après l'autre, tous les progrès — réels mais relatifs — enregistrés en Cisjordanie depuis vingt ans, on se sent soudain perplexe. N'est-ce pas lui, l'homme de terrain, qui informe les responsables politiques de la situation ? Il ne peut pas ne pas savoir que les Palestiniens des territoires occupés placent la liberté bien avant leur niveau de vie.

Il n'ignore pas non plus que répression ne va pas de pair avec soumission et que l'objectif — même en partant du principe que la fin justifie les moyens — n'est pas toujours atteint : cet enfant ou cet adolescent, entré dans le centre d'interrogatoires d'El-Faraa situé dans la montagne, à quelques kilomètres de Naplouse, en ressort plus farouchement déterminé à aller « jusqu'au bout ».

Cet autre, pour être passé par là sans motif, puisqu'on l'accusait d'un fait qu'il n'avait pas commis, a assassiné, quelques années plus tard, un civil israélien, pour se venger. Et sa mère, le visage épuisé, là-haut dans son village de Burqa, a encore moins d'emprise sur ses autres enfants depuis que l'armée, pour la punir du geste de son fils, a rasé sa maison et qu'elle survit dans un décor de fin du monde...

FLORENCE BEAUGÉ.

(Lettrines de Jean Mineraud.)

---

(1) le Front populaire de libération de la Palestine et le groupe Abou Nidal ont revendiqué cet assassinat.

(2) M. Bassam Chakaa a été le dernier maire élu de Naplouse. Destitué par les autorités israéliennes en 1982, il a été remplacé par un officier israélien jusqu'en 1986, date à laquelle Zafed El Masri fut désigné pour prendre ces fonctions, avec l'assentiment, explicite ou implicite, de toutes les parties.

(3) Le 2 juin 1980, M. Bassam Chakaa était victime d'un attentat à la voiture piégée. Il devait y perdre les jambes. Au même moment, à la même heure, et selon le même procédé, son collègue Karim Khalaf était grièvement blessé à Ramallah, tandis que M. Ibrahim Tawil, le maire d'El Bireh, échappait par hasard à un attentat identique. Un réseau terroriste israélien a par la suite été démantelé. Il serait responsable de cette triple action.

(4) Il reste à Naplouse une communauté d'environ cinq cents samaritains, conduits par le grand prêtre Abdel Muin.

(5) Les universités des territoires occupés sont financées par des capitaux palestiniens et arabes.

(6) La plupart des postes administratifs de Cisjordanie sont occupés par des personnels locaux, palestiniens ou jordaniens, mais toujours sous contrôle des autorités israéliennes. C'est le cas, par exemple, de la police.

(7) Naplouse est l'un des rares endroits de Cisjordanie où l'eau ne pose pas encore de problème crucial. Les cinq puits de la ville sont entre les mains de la municipalité, ce qui n'empêche pas qu'une bonne partie de leur contenu soit détournée vers les colonies juives environnantes.

(8) Un dunum = 0,1 hectare.

(9) A Naplouse, ils sont environ quatre mille dans ce cas, régulièrement enregistrés.

(10) Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés arabes de Palestine.

(11) Jaffa.

AFRIQUE AUSTRALE
une « sphère de conflits »

(Sebastiao Salgado Jr – Magnum)

Voilà quelques années encore, l'Afrique du Sud prétendait établir avec ses proches voisins, mais sous son égide, une « sphère de coprospérité ». Aujourd'hui, la région n'est plus qu'une « sphère de conflits » où des guérillas soutenues de l'étranger achèvent de ruiner des économies exsangues et de déstabiliser des régimes à bout de souffle.

L'existence de gouvernements marxistes en Angola et au Mozambique depuis 1975, le triomphe de la majorité noire au Zimbabwe en 1980, vinrent contrarier l'ambitieux projet de Pretoria. Et, surtout, le soutien accordé par les pays de la « ligne de front » aux nationalistes sud-africains en lutte contre l'apartheid a entraîné le pouvoir blanc dans une politique d'agression qui n'a cessé de se durcir. Non seulement à l'égard des pays limitrophes, mais aussi à l'intérieur, contre les populations noires mobilisées dans un vaste mouvement de revendications démocratiques. Alors que l'état de siège est maintenu et que la répression s'intensifie, cent soixante-sept exécutions ont eu lieu en 1987 – bantoustans non compris, – un chiffre sans précédent depuis 1910.

Plus que jamais, les Etats-Unis et l'Union soviétique interviennent dans cette zone stratégique aux immenses ressources minières. Certes, la « nouvelle détente » qui s'amorce entre l'Est et l'Ouest porte la promesse d'accords sur les conflits régionaux, mais la fuite en avant du régime de Pretoria élève considérablement le prix à payer pour tout règlement durable des conflits de l'Afrique australe.

LA STRATÉGIE

Guerre ouverte

Par VICTORIA BRITTAIN

LA stratégie de Pretoria, en Afrique australe, a connu un tournant au cours des derniers mois : à la longue période de déstabilisation par des opérations de sabotage économique et militaire a succédé la guerre ouverte contre les Etats de la « ligne de front ». De Dar-Es-Salaam à Luanda, les responsables militaires s'estiment confrontés aux attaques les plus sérieuses qu'ils aient eu à repousser depuis l'indépendance. L'une après l'autre, les expériences politiques des pays de la « ligne de front » – Angola, Mozambique, Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, – ont été minées, voire abandonnées. Mais le pire est à venir, les contradictions s'aggravant entre leur volonté d'indépendance politique et économique et la lutte pour sa survie du régime sud-africain.

C'est au Mozambique que la crise est la plus dramatique. Alimentée par l'Afrique du Sud, une situation d'une rare brutalité y règne : enfants traumatisés à qui l'on apprend à voler, à incendier, à mutiler, à tuer (1) *(voir l'encadré page 9)*, centaines de milliers d'adultes déracinés vivant dans une humiliante nudité, millions d'habitants touchés par la famine. La population de la capitale vit dans la terreur à la suite de l'assassinat d'un millier de civils lors de massacres dans des villages et de trois embuscades sur des routes tout près de Maputo.

Le quartier général des « forces spéciales » sud-africaines, près de Pretoria, et le Five Reconnaissance Regiment de la base de Phalaborwa, dans le Transvaal, jouent un rôle direct dans la phase actuelle de la guerre (2), qui est concentrée dans les provinces de Gaza et d'Inhambane, dans le Sud, et vise à isoler la capitale, Maputo, du reste du pays.

En Angola, d'autre part, M. Pieter Botha, chef de l'Etat sud-africain, est venu au grand jour inspecter ses troupes en novembre 1987, après la mort d'une centaine – ou plus – de soldats (dont trente Blancs). Depuis plus de trois mois, quatre bataillons sud-africains combattent au sein d'une structure de commandement unique avec les rebelles de l'Union nationale pour l'inpépendance de l'Angola (UNITA), mouvement aidé par les Etats-Unis. Le chef d'état-major angolais a déclaré début décembre que les Sud-Africains avaient perdu une quarantaine d'appareils – Mirage, Impala, hélicoptères, avions sans pilote, – lors d'une opération ayant pour but de prendre les installations de Cuito-Cuanavale, à 300 kilomètres de la Namibie, qui étaient utilisées par les Sud-Africains du temps de la colonisation portugaise.

Les troupes de Pretoria opèrent à partir d'un quartier général proche de Mavinga ; elles tentent de couper les lignes de communication entre Menongue, principale base militaire angolaise au Sud, et Cuito-Cuanavale. Cette ambitieuse opération terrestre (avec intervention de plongeurs (3) qui firent sauter le pont de la rivière Cuanavale) est, de par son ampleur, différente des précédentes menées aux côtés de l'UNITA. En 1985, c'était l'aviation sud-africaine qui avait arrêté une offensive gouvernementale angolaise autour de Mavinga contre l'UNITA.

Les Sud-Africains interviennent principalement au Mozambique et en Angola, mais ils ont aussi visé la Zambie, et, en novembre 1987, leurs menaces contre le Botswana se sont multipliées. Comment expliquer cette escalade ? Elle répond à une mobilisation accrue contre le régime à l'intérieur : au cours des mois passés, en dépit d'une répression de plus en plus dure, le Congrès national africain (ANC) a renforcé son implantation dans les villes et les campagnes.

D'autre part, la position de l'ANC en tant que véritable gouvernement en exil s'est consolidée en Afrique grâce à l'émergence de mouvements de masse tels que la confédération de syndicats COSATU (Confederation of South African Trade Unions), le mouvement de jeunesse SAYCO (South African Youth Congress) et d'autres organisations affiliées au Front démocratique (United Democratic Front, UDF), dont les délégués défient la censure sud-africaine lors de leurs prises de parole à l'étranger. Non seulement ils consultent les dirigeants en exil de l'ANC, mais ils reconnaissent aussi le rôle dirigeant du mouvement de libération à l'intérieur du pays.

Perte de confiance

UTILISÉE avec tant de succès en Afrique du Sud par le gouvernement, qui se sert du mouvement Inkatha et de son chef Buthelezi pour tenter de briser les organisations de l'UDF, la carte ethnique ne fonctionne pas à l'étranger. Ni l'Inkatha ni le Congrès panafricain (Pan Africanist Congress, PAC) – mouvement soutenu par les Américains – n'ont plus guère de poids même si, pour des raisons historiques, le PAC conserve sa place dans le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et a encore de vieux amis dans les milieux politiques zimbabwéens.

En Namibie occupée aussi, le mouvement syndicaliste a développé son action l'an dernier, et, en novembre, il a été fait mention pour la première fois d'une mutinerie au sein des Forces territoriales du Sud-Ouest africain (South West African Territorial Forces, SWATF) : quatre cents membres du 101e bataillon ont refusé de se battre au service de l'UNITA dans le Sud angolais (4).

De façon paradoxale, alors que le mouvement démocratique interne intensifie ses actions en Afrique du Sud, on assiste à un affaiblissement et à une perte de confiance de plusieurs Etats de la « ligne de front » durement atteints par les interventions sud-africaines. Pretoria a d'ailleurs réussi à imposer l'expulsion des cadres de l'ANC à ses voisins les plus vulnérables : le Mozambique en 1984, le Lesotho et le Swaziland. L'assassinat de cadres de l'ANC, tels Cassius Make (membre du comité exécutif national) et Paul Dikeledi en juillet 1987 (5), Theophilus Diodio en mai 1987 au Swaziland, montre, d'une part, qu'il est constamment fait fi des diktats de Pretoria et, d'autre part, qu'il est fort risqué d'y contrevenir. Des officiels de

(1) Cf. Teresa Sa Nogueira, « Crianças Brutalizadas », *Noticias*, 22 novembre 1987 ; *Mozambican Briefing Paper*, n° 5, département de l'information du comité central du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), Maputo.

(2) *Africa Confidential*, 2 décembre 1987.

(3) Aide-mémoire, Assemblée du peuple de l'Angola, novembre 1987.

(4) *Weekly Mail*, Afrique du Sud, 23 novembre 1987.

(5) Communiqué de l'ANC, Lusaka.

LES TROIS CIBLES DE PRÉTORIA

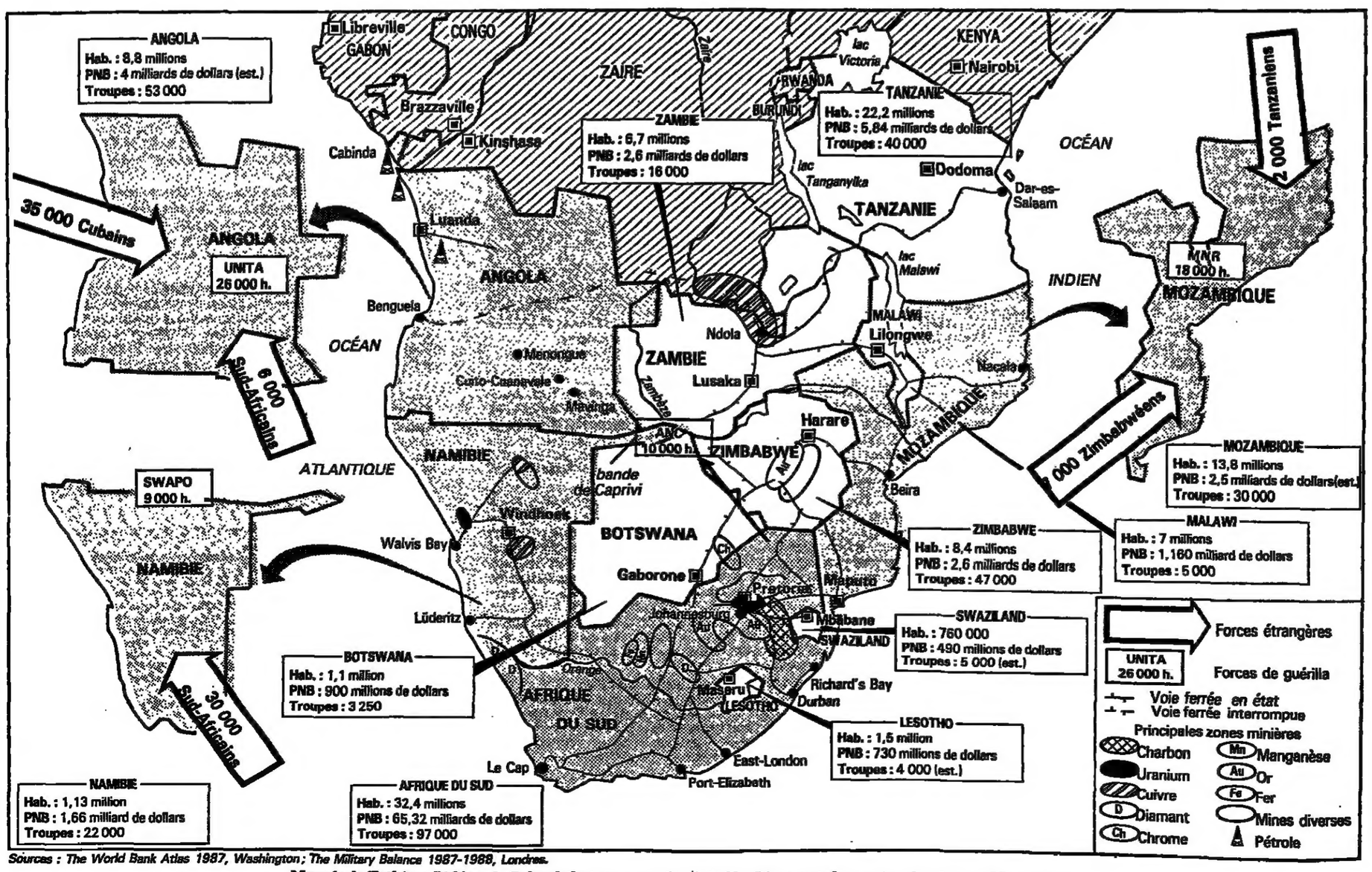

Sources : *The World Bank Atlas 1987, Washington ; The Military Balance 1987-1988, Londres.*

Menacés de l'intérieur, l'Afrique du Sud multiplient aux occasions de la Namibie et porte la guerre en Angola et au Mozambique.

DE SURVIE DU POUVOIR BLANC

contre les Etats de la « ligne de front »

l'ANC et des réfugiés sud-africains ont aussi été assassinés au Botswana, en Zambie et au Zimbabwe.

Le Zimbabwe, la Zambie et la Tanzanie accueillent des centaines de milliers de réfugiés du Mozambique parmi lesquels ont été détectés des agents du Mouvement national de résistance du Mozambique (MNR, aussi connu sous le nom de Renamo) soutenu par Pretoria, ainsi que des agents recruteurs et des trésoriers déguisés en distributeurs de l'aide occidentale. Pour la première fois, le risque existe pour ces trois pays de subir le sort du Mozambique. D'où l'importance, pour Maputo, de la coopération militaire avec la Tanzanie et le Zimbabwe, ainsi que de la mobilisation de la milice populaire tanzanienne et du parti Chama Cha Mapinduzi (CCM). La décision de l'ancien président Julius Nyerere de demeurer à la tête du CCM lors du congrès d'octobre 1987 apparaît comme un des signes de son engagement personnel en faveur de cette politique (6).

Nulle statistique ne rendra jamais compte des souffrances humaines résultant de cette entreprise de déstabilisation. Mais, pour les Etats, son coût économique a été évalué à 25 milliards de dollars de 1980 à 1986, ce qui représente le double de l'aide étrangère reçue pendant la même période par les neuf membres de la Conférence de coordination et de développement de l'Afrique australe (SADCC) et la moitié de la valeur des exportations des mêmes pays. Elle équivaut à cinq fois le coût des projets de développement de la SADCC et est, en gros, égale au produit national brut des Etats membres en 1984. C'est ainsi que l'Angola et le Mozambique consacrent environ la moitié de leur budget à la défense, afin de se protéger de l'Afrique du Sud. Le Zimbabwe dépense 300 000 dollars par semaine pour la protection du corridor de Beira (7).

Il n'est, dans ces conditions, pas surprenant que six des neuf membres de la SADCC figurent sur la liste des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde.

(Mendel - Magnum)

CAMP DE RÉFUGIÉS DANS LA PROVINCE DE TETE, AU MOZAMBIQUE
Victimes de la guérilla encouragée par l'Afrique du Sud

La baisse catastrophique de leurs revenus et de leur productivité et l'augmentation de leur endettement ont contraint la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola à accepter, à la demande des créanciers et du Fonds monétaire international (FMI), d'importantes modifications de leurs options politiques originelles. La popularité des gouvernements a beaucoup souffert d'une coercition accrue et d'une chute sensible du niveau de vie. La Zambie, dans l'incapacité de faire face au mécontentement populaire, avait dû, en mai 1987, revenir sur son accord avec le FMI, une décision à court terme qui n'aura en rien permis de résoudre la crise de l'emploi, la crise financière, la crise alimentaire (8).

La Conférence de coordination fut créée en 1980, et son histoire montre combien la situation a changé en peu de temps dans la région. Outre les cinq Etats de la « ligne de front », elle comprend le Botswana, le Malawi, le Lesotho et le Swaziland. Voilà sept ans, le président botswanais, M. Quett Matire, déclarait : *« Nous sommes décidés à édifier une région pacifique, non raciale et prospère dans laquelle notre peuple pourra envisager son avenir avec espoir. »* L'objectif premier de l'organisation était alors la réduction de l'état de dépendance, en particulier – mais pas seulement – à l'égard de l'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, selon son secrétaire exécutif, M. Simba Makoni, le programme de la SADCC recouvre treize secteurs, incluant notamment l'agriculture, l'alimentation, l'industrie, l'énergie, les mines. Il concerne cinq cents projets d'un coût de 6,4 milliards de dollars, dont 5,5 milliards en devises ; moins de 50 % de cette somme ont été réunies. Le soutien occidental, en particulier celui de la CEE et des Scandinaves, manque d'enthousiasme, ce qui n'est guère surprenant quant on sait que ces projets constituent des cibles favorites pour les saboteurs sud-africains.

En raison de ce manque de devises, la plus grande partie des travaux d'infrastructure que la SADCC a néanmoins pu mener à bien l'a été grâce à des fournisseurs sud-africains. Contrairement aux intentions des fondateurs de la Conférence, l'amélioration de l'infrastructure chez ses voisins pourrait, pense-t-on à Maputo, bénéficier à l'Afrique du Sud. Un exemple : le financement européen – dans le cadre de la SADCC – du projet hydraulique géant au Lesotho (2 milliards de dollars) va en fait combler les besoins – en électricité notamment – de la zone industrielle du Vaal, en Afrique du Sud. Pretoria avait grand besoin d'énergie supplémentaire dans cette région et pouvait difficilement espérer, en raison du climat financier et politique, obtenir les investissements étrangers nécessaires.

Le lancement de ce projet a signé la mise sous tutelle du Lesotho, un but plus facile à atteindre que dans le cas du Mozambique et de l'Angola, en raison de la situation géographique du pays *(voir la carte page 8)* et de sa faiblesse économique. Le Lesotho dépend beaucoup des envois de fonds extérieurs : 52 % de son produit national brut provient des salaires de mineurs travaillant en Afrique du Sud. La moitié de sa population est au chômage. En janvier 1986, un blocus économique décidé par Pretoria provoqua un coup d'Etat qui chassa du pouvoir le chef Joseph Leabua Jonathan. Immédiatement après, soixante-sept membres de l'ANC furent expulsés ; dans l'année qui suivit, deux anciens ministres du chef Jonathan furent assassinés, et le secrétaire général du Conseil des Eglises fut expulsé pour avoir dévoilé publiquement les activités des « escadrons de la mort » sud-africains dans le pays.

Le fait que les pays de la « ligne de front » n'aient pu, en raison de leur faiblesse économique, imposer des sanctions à l'Afrique du Sud a été utilisé avec cynisme par les milieux officiels et la presse d'Occident. C'est ainsi que Mme Lynda Chalker, ministre délégué chargé des questions africaines dans le gouvernement britannique, de retour du Mozambique à la fin de 1987, affirma que Maputo s'opposait comme Londres aux sanctions. Confusion inexcusable.

Le ministre de l'information du Mozambique, M. Teodato Hungwana, réitéra la position de son gouvernement en décembre 1987 lors de la conférence de l'ANC à Arusha : *« Poser le problème des sanctions par les pays de la « ligne de front », c'est faire diversion. Nous sommes en voie de destruction. Nous avons besoin de l'élimination totale et immédiate de l'apartheid. Il faut appliquer les sanctions. Nous savons qu'elles sont efficaces et peuvent faire disparaître l'apartheid. Mes compatriotes meurent, sont tués par milliers comme des moutons. Nous ne pouvons attendre plus longtemps. »*

Lors de la conférence du Commonwealth, réunie à Vancouver, en octobre 1987, la Grande-Bretagne, plus que jamais isolée, a maintenu ses positions. Un fait qui souligne la force de l'engagement de Londres aux côtés de Pretoria et sa certitude que l'Afrique du Sud est proche de la victoire et réussira à imposer partout dans la région des négociations.

Les gouvernements américain, britannique, ouest-allemand, avec l'appui massif des milieux économiques de leurs pays, se sont élevés contre les sanctions, allant ainsi à l'encontre d'une large fraction de leur opinion publique. Ils croient en effet que le régime de Pretoria est désormais à même d'imposer ses conditions à une région affaiblie et de maîtriser la situation à l'intérieur de l'Afrique du Sud. A Vancouver, les Britanniques se sont abstenus dans le vote du texte ayant trait aux sanctions. Il ne concernait d'ailleurs pas les seules sanctions, mais aussi l'évaluation de leurs effets et la commande d'une étude indépendante sur les relations de l'Afrique du Sud avec le système financier international. La stratégie de Mme Thatcher ne pouvait être plus clairement dévoilée.

Tentatives de médiation

DANS les semaines qui suivirent le sommet de Vancouver et la décision d'intensifier les pressions en faveur de sanctions, et alors que les forces de l'UNITA de M. Jonas Savimbi, ainsi que les troupes sud-africaines, étaient pour la première fois depuis deux ans mises à mal par l'armée angolaise, le recours à des négociations bilatérales et la nécessité pour l'Angola et le Mozambique de se montrer conciliants furent prônés par deux gouvernements africains très liés à l'Occident. Le ministre nigérian des affaires étrangères (9), le professeur Bolaji Akinyemi (il avait provoqué la colère des étudiants en invitant à Lagos le chef Buthelezi), annonça que son pays et le Kenya étaient prêts à jouer les médiateurs entre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir à Luanda, et l'UNITA au sujet du retrait des forces étrangères d'Angola (10).

Simultanément, et après une visite au Mozambique et au Kenya, le chancelier Helmut Kohl a offert les services de son pays. Le rôle joué soudain par l'Allemagne fédérale dans les affaires sud-africaines avait notamment été préparé par la visite, deux semaines plus tôt, de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, au Sénégal et en Angola. M. Hans Klein, ministre du développement, avait auparavant montré l'intérêt de Bonn pour la région en annonçant qu'une aide serait accordée au gouvernement intérimaire mis en place par l'Afrique du Sud en Namibie avant l'accession du territoire à l'*« indépendance sous l'égide de l'ONU »*.

Début novembre 1987, un autre pays africain très lié à l'Occident, la Côte-d'Ivoire, a ouvert une liaison aérienne avec l'Afrique du Sud, défiant de la sorte les résolutions de l'OUA. Au même moment, un groupe de responsables sud-africains, parmi lesquels des spécialistes de la sécurité, se rendaient en Guinée équatoriale. Ces officiels avaient pour mission de mettre en place une station d'écoutes très moderne et d'agrandir la piste du principal aéroport du pays afin que puissent s'y poser les plus gros appareils sud-africains. *« Nous savons, et chacun sait, que les Sud-Africains sont présents ici »*, déclarait l'ambassadeur du Nigéria. En fait, l'Afrique du Sud est très présente en Guinée équatoriale depuis 1985 (11).

Au Mozambique aussi, l'Afrique du Sud a resserré un peu plus les écrous économiques. Dès 1984, l'accord de Nkomati entre les deux pays avait amorcé un retour à des relations plus conformes aux souhaits de Pretoria. Un nouveau contrat a été signé entre les deux capitales, associant le gouvernement de Lisbonne, pour remettre en état la ligne transportant l'électricité du barrage de Cabora-Bassa (12). Pretoria s'est alors empressé d'affirmer que cette coopération contredisait les *« allégations »* selon lesquelles l'Afrique du Sud déstabilisait le Mozambique. Les succès de cette « diplomatie économique », soutenue par un usage de la force militaire de plus en plus brutal, témoignent de l'extrême faiblesse des pays de la « ligne de front » face à un puissant voisin qui, de surcroît, bénéficie de la complicité des Etats-Unis. Les régimes directement visés par la stratégie de guerre de Pretoria n'ont, à vrai dire, guère d'autre choix que de se liguer avec les forces luttant à l'intérieur de la « forteresse apartheid » pour l'instauration d'une démocratie capable de ramener la paix dans la région.

VICTORIA BRITTAIN.

(6) Radio de Dar-Es-Salaam, *Summary of World Broadcasts* (SWB), BBC, Londres 2 novembre 1987.

(7) Document de la SADCC, cité par D. O'Meara, « Destabilization » in *Southern Africa Report*, vol. 3, n° 2, octobre 1987, Toronto.

(8) Voir Bokwe Mafuna, « La Zambie dans le carcan de la politique d'austérité », *le Monde diplomatique*, janvier 1988.

(9) *SWB*, 25 novembre 1987.

(10) *The Analyst*, Nigeria, vol. 2, n° 5, 1987. Depuis, le Nigéria a publiquement annoncé l'abandon de sa médiation, et le professeur Bolaji Abinajewi a été démis de ses fonctions.

(11) *West Africa*, 30 novembre 1987.

(12) *SWB*, 25 novembre 1987.

TERREUR ET MASSACRES

Le Mozambique déstabilisé par la guérilla

AU mépris des accords de Nkomati conclus avec le gouvernement du Mozambique le 16 mars 1984 (1), l'Afrique du Sud a poursuivi son aide aux forces antigouvernementales du Mouvement national de résistance (MNR) dont les attaques contre des objectifs civils ces derniers mois ont soulevé une grande émotion dans l'opinion publique internationale. Le MNR peut aussi se prévaloir du soutien, aux Etats-Unis, du lobby d'extrême droite : M. Jesse Helms et d'autres sénateurs conservateurs ont longtemps encouragé le président Reagan à exprimer sa sympathie à l'égard de l'opposition au régime de Maputo. Leur campagne durant de longs mois en 1987 contre la nomination de Mme Melissa Wells comme ambassadeur au Mozambique témoignait de leur hostilité au gouvernement de M. Chissano, accusé de marxisme.

Le MNR a été créé par la minorité blanche, au pouvoir en Rhodésie, en représailles contre l'aide apportée par le FRELIMO à la guérilla de M. Robert Mugabe durant la guerre de libération. Après l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, l'Afrique du Sud, elle-même inquiète de l'aide de Maputo à l'ANC, reprit à son compte l'armement et l'entraînement des rebelles mozambicains. Ces dernières années, le MNR s'est surtout rendu célèbre par ses attaques contre la population civile et par ses nombreuses exactions. En août 1987, les guérilleros massacraient trois cent quatre-vingts personnes à Homoine, dans la province méridionale d'Inhambane. Le 29 octobre, deux cent quatre-vingts personnes étaient tuées lors de l'attaque d'un convoi à 80 kilomètres au nord de la capitale. Le 31 décembre, un train transportant mille cinq cents ouvriers sautait sur une mine : plus de vingt personnes trouvaient la mort.

Malgré les démentis de Pretoria, le FRELIMO accuse l'Afrique du Sud d'encourager ce type d'actions. M. Anthony Lewis, éditorialiste américain connu pour son indépendance d'esprit, concluait récemment que *« le soutien sud-africain au MNR rend le Mozambique plus dépendant de Moscou, son seul fournisseur important d'armement* (2) ». A l'époque du massacre de Homoine, M. Chissano avait rencontré M. Gorbatchev à Moscou ; le communiqué commun publié alors soulignait la volonté de l'URSS de participer *« au renforcement des capacités défensives »* du Mozambique. Certes, les dirigeants de ce pays s'efforcent de resserrer leurs liens avec l'Occident. Dans cet esprit, M. Chissano s'est rendu à Washington au mois d'octobre 1987. Mais, face à la guérilla du MNR, l'aide militaire soviétique lui paraît encore indispensable.

BOKWE MAFUNA.

(1) Cf. Colette Braeckman, « Le prix de la sécurité », *le Monde diplomatique*, mai 1984.

(2) *International Herald Tribune*, 13 novembre 1987.

« Vous pouvez reconnaître ceux qui ont déjà tué »

Envoyée spéciale du *Washington Post* au Mozambique, Margaret L. Knox a publié le 5 janvier 1988 un bouleversant reportage où elle raconte comment des enfants sont kidnappés par les rebelles pour être enrôlés dans leurs rangs :

(...) Moins de deux semaines après qu'Alfredo Carlos Mbulo, un garçon de onze ans, eut assisté au massacre à coups de machette de sa famille par des guérilleros antigouvernementaux [du MNR], il fut envoyé dans un camp d'entraînement pour devenir lui-même guérillero (...). Alfredo affirme qu'il est resté avec les rebelles antigouvernementaux pendant plus de trois mois, apprenant à charger et à pointer un fusil automatique, à avancer silencieusement avec un lourd sac à dos, à voler du manioc dans des fermes (...).

Certains garçons kidnappés ont été délibérément conditionnés pour tuer, dit Pelucio Silva, le porte-parole de l'UNICEF qui recueille les témoignages d'enfants. « D'abord, ils tuent en groupe un cochon ou une chèvre. *Puis ils tuent individuellement. Enfin ils reçoivent leur « confirmation » en liquidant un prisonnier. Vous pouvez reconnaître ceux qui ont tué : quand vous leur parlez, ils n'écoutent pas ; ils sont hébétés... »*

Quand la guérilla [le MNR] occupe une zone, elle utilise les civils enlevés comme « cordon sanitaire », affirme Mme Wells [ambassadeur des Etats-Unis à Maputo]. Les enfants sont séparés des adultes. Les filles subissent souvent des violences sexuelles. Les garçons servent à transporter le bois, l'eau, la nourriture, et le butin. Certains deviendront scouts ou espions, d'autres participent à des missions de combats (...).

JEAN ZIEGLER

Dans le livre fracassant qu'il vient de publier, Jean Ziegler rompt avec le tiers-mondisme d'antan. Mais il ne jette pas le bébé avec l'eau du bain. Au contraire. C'est dans l'exploration des cultures ancestrales et des valeurs traditionnelles que le sociologue cherche maintenant une réponse à ses questions. **François Schlosser**
Le Nouvel Observateur

L'auteur conduit son ambitieuse analyse dans une langue poétique exaltée.
Ignacio Ramonet
Le Monde diplomatique

Collection L'Histoire immédiate dirigée par J.-C. Guillebaud – 95 F.

Editions du Seuil

LUTTE D'INFLUENCE

Une priorité pour les Etats-Unis :

Par ALAIN GRESH

QUELQUES jours après le sommet de Washington entre M. Gorbatchev et M. Reagan, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines depuis 1981, notait « *l'intérêt* » soulevé dans les milieux américains par les déclarations soviétiques sur l'Afrique australe, selon lesquelles « *il existerait peut-être des possibilités d'aboutir à cette solution politique à laquelle nous œuvrons* (1) ». Sa visite à Luanda, à la fin de janvier 1988, a marqué une étape importante dans cette recherche.

Cette « *solution politique* » à laquelle fait allusion le responsable américain, il avait lui-même contribué à la définir avant même que la nouvelle administration républicaine n'accédât au pouvoir en janvier 1981. Elle sera connue sous le nom d'« engagement constructif » (2) : amener, sans rupture, le gouvernement de la *minorité* blanche en Afrique du Sud à abandonner l'apartheid ; maintenir tous les canaux ouverts avec Pretoria en évitant des sanctions trop contraignantes ; favoriser des accords entre l'Afrique du Sud et ses voisins ; aboutir à l'indépendance de la Namibie en échange du départ des troupes cubaines d'Angola (théorie dite du *linkage*). Voici, brièvement résumée, l'essence de la pensée de M. Crocker, qui se marie admirablement avec les idées simples de M. Reagan sur la politique internationale : rendre aux Etats-Unis leur prééminence d'avant la débâcle vietnamienne ; défendre les idéaux du libéralisme ; repousser partout les « agressions communistes ».

En Angola, la nouvelle administration souhaite, de plus, effacer les conséquences de la défaite américaine de 1975-1976. A la suite de la révolution des œillets au Portugal, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) proclamait l'indépendance, le 11 novembre 1975. Il écartait ses rivaux, le Front national de libération de l'Angola (FLNA) de M. Holden Roberto, financé par la CIA, et l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi qui, après avoir collaboré avec le colonialisme portugais, s'était tournée vers le gouvernement d'Afrique du Sud (3). Pour enrayer l'« opération zoulou », déclenchée le 14 octobre 1975 par Pretoria, et qui amena les troupes sud-africaines à 350 kilomètres de Luanda, le MPLA fit appel aux « combattants internationalistes » cubains : le 7 novembre, un pont aérien transportait plusieurs milliers d'entre eux directement sur le champ de bataille. L'offensive sud-africaine était enrayée, puis repoussée. Le pouvoir du MPLA était reconnu par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) tandis que le Congrès américain, traumatisé par le désastre indochinois et l'évacuation précipitée du Vietnam, refusait tout nouveau crédit pour financer des interventions supplémentaires, avant de mettre un terme, par le vote de l'« amendement Clarke », aux opérations clandestines en Angola. La défaite de M. Kissinger, qui avait supervisé l'intervention de son pays, était totale ; toutefois le refus, maintenu jusqu'à ce jour, de reconnaître le nouveau gouvernement montra, au long des années, que Washington ne s'accommodait pas de ces revers.

(Brad Markel-Gamma)

RENCONTRE ENTRE M. TAMBO ET M. SHULTZ, EN JANVIER 1987, A WASHINGTON
Mais la méfiance demeure

1984 marqua l'apogée de la diplomatie d'« engagement constructif ». En février, Pretoria et Luanda signent un accord limité ; au mois de mars, les présidents Machel et Botha paraphent, à Nkomati, un pacte de non-agression entre le Mozambique et l'Afrique du Sud ; enfin Washington salue des « réformes » adoptées par l'Afrique du Sud, qui devraient permettre une évolution graduelle vers un « partage du pouvoir ».

Pourtant, deux ans plus tard, ce bel édifice menace de s'effondrer et la guerre reprend de plus belle. L'armée sud-africaine multiplie les incursions : en septembre 1985, l'aviation intervient massivement pour sauver l'UNITA ; le 5 juin 1986, elle effectue un raid contre le port de Namibe en Angola et endommage deux bateaux marchands soviétiques et un cubain, provoquant une vive réaction de Moscou ; deux semaines plus tôt, elle avait attaqué des objectifs du Congrès national africain (ANC) au Botswana, au Zimbabwe et en Zambie.

L'engagement croissant des Etats-Unis aux côtés des rebelles de l'UNITA, l'abrogation de l'amendement Clarke par le Congrès en 1985, la réception de M. Savimbi à la Maison Blanche, en février 1986, incitent Luanda à ralentir, puis à suspendre, au mois de mars, son dialogue avec l'administration républicaine.

Au Mozambique, les concessions de M. Machel n'ont pas freiné l'aide des militaires et des services spéciaux sud-africains à l'opposition armée du Mouvement national de la résistance (MNR). Enfin, en Afrique du Sud même, la proclamation de l'état de siège, le 12 juin 1986, par M. Botha, pour faire face au développement des émeutes dans les cités noires, illustre les limites des « réformes » prônées par le Parti nationaliste. A un exécutif plus que réticent, l'opinion publique américaine – en particulier le lobby noir Transafrica qui organisa, à partir de 1984, les premières manifestations devant l'ambassade sud-africaine à Washington – et le Congrès imposent, en octobre 1986, l'Antiapartheid Act qui prévoit une large gamme de sanctions économiques.

Les missionnaires du libéralisme

MALGRÉ ces camouflets, M. Reagan *tente de maintenir le cap* ; il s'emploie à limiter l'impact des sanctions. Ainsi, aux côtés de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis s'opposent à l'ONU à toute décision de boycottage global et obligatoire. Une rencontre a *lieu au début 1987 entre M. Shultz*, secrétaire d'Etat américain, et M. Oliver Tambo, chef de l'ANC. Mais Washington maintient ses réserves à l'égard de l'ANC, disposant, sur ce point, de l'appui des élus américains : l'*Antiapartheid Act dénonçait le « terrorisme »* de cette organisation, ses liaisons avec le PC sud-africain et son manque d'engagement en faveur d'une société « *libre et démocratique* (4) ». Et la Maison Blanche allie les pressions militaires et les promesses d'aide économique pour arrimer le Mozambique au camp occidental et, objectif prioritaire, pour ramener l'Angola à la table des négociations.

« *Nous voulons que Savimbi sache que la cavalerie arrive* (5) », fanfaronnait l'ancien acteur de westerns durant une réunion dans son bureau ovale. Sur la base de Kamina, le Zaïre permet l'acheminement, dès 1986, de l'aide massive américaine – dont des missiles Stinger – déversée dans les maquis de M. Savimbi (6). En 1987, des représentants de l'administration entament des contacts avec le MNR mozambicain (7), sous la pression des éléments

(1) Cité par *Africa Wireless File*, ambassade des Etats-Unis à Paris, 18 décembre 1987.

(2) Chester A. Crocker, « South Africa : Strategy for Change », *Foreign Affairs*, vol. 59, n° 2, hiver 1980-1981, Washington.

(3) Sur cette période, voir John A. Marcum, *The Angolan Revolution. Exile Politics and Guerilla Warfare (1962-1976)*, Cambridge, *MIT Press*, Massachusett, 1978, et John Stockwell, *In Search of Enemies*, Norton, New-York, 1978.

(4) Cité par Thomas G. Karis, « South African Liberation : the Communist Factor », *Foreign Affairs*, Washington, vol. 65, n° 2, hiver 1986-1987.

(5) Cité par Bob Woodward, *CIA Guerres secrètes 1981-1987*, Stock, Paris, 1987.

(6) *Jeune Afrique*, 18 mars 1987 ; *Afrique Asie*, 6 avril 1987 ; *International Herald Tribune*, 28 juillet 1987.

(7) Voir *International Herald Tribune*, 26 juin et 14 juillet 1987. Sur les rencontres entre M. Frank C. Carlucci – à l'époque membre du Conseil national de sécurité, aujourd'hui secrétaire à la défense – et le MNR, voir *International Herald Tribune*, 12 novembre 1987.

UNE RICHESSE A L'ABRI

L'or au secours de

Par JACQUES MARCHAND *

« *NOUS avons l'or !* » De cette certitude, les dirigeants sud-africains ont tiré une certaine arrogance et un sentiment d'invulnérabilité : pour l'année 1988, la Standard Bank of South Africa prévoit une croissance de 5 % du produit intérieur brut et l'excédent commercial atténuera dans une large mesure l'impact des sanctions. Mais cette éclaircie pourrait n'être que de courte durée : perceptible depuis 1983, les difficultés de l'économie risquent d'autant plus de s'accroître que l'évolution des cours de l'or demeure incertaine. D'autre part, la baisse de production des mines pose au patronat de difficiles problèmes d'adaptation.

Sans conteste, le métal jaune est un atout décisif pour Pretoria (1). Bien que sa part diminue dans la production intérieure brute (2), il rapporte au pays, avec d'importantes fluctuations selon les années, entre le tiers et la moitié de ses ressources en devises : près de 50 % des recettes d'exportation en 1986 (contre 39 % en 1982, 26 % en 1977 et 34 % en 1973). L'Afrique du Sud, bien qu'exportatrice de produits primaires, est ainsi largement protégée contre la dégradation des termes de l'échange.

La stabilité de la demande d'or et son rôle de valeur en cas de crise (3) atténuent les effets d'éventuelles récessions. La libération du prix, qui était plafonné à 35 dollars l'once jusqu'en 1968, a permis à l'industrie minière de réaliser d'importants bénéfices, de compenser l'augmentation constante des coûts, d'accroître les capacités d'autofinancement et d'exploiter ainsi des gisements moins riches tout en réalisant d'importants gains de productivité.

Les ventes d'or ont avoisiné 8 milliards de dollars en 1986, pour un excédent commercial de 3,5 milliards. Chaque fois que l'once augmente de 50 dollars, les recettes d'exportation du pays s'accroissent de 1 milliard de dollars. Entre 1985 et 1987, le cours est passé de 280 dollars à 450 dollars. Cette arithmétique explique le maintien des bénéfices retirés des ventes malgré la baisse de la production (637 tonnes en 1985, 606 tonnes en 1986).

La moitié des ressources mondiales

TOUS ces avantages sont cependant précaires. L'évolution du cours de l'or est, en général, inverse de celle du cours du dollar. Un raffermissement notable du billet vert – provoqué par une remontée des taux d'intérêt bancaires aux Etats-Unis ou par un redressement de la balance commerciale, – une reprise de la croissance mondiale ou une vente massive d'or par les pays de l'Est entraîneraient une rapide chute des cours, accentuant les difficultés de l'économie et menaçant la rentabilité de certaines mines.

Après la chute de Wall Street d'octobre et de novembre 1987, le prix du métal jaune n'a pas crevé les plafonds. Après une flambée à 502 dollars (4), il est retombé à 470 dollars le 20 janvier. Même si les actions es mines d'or et des Mining Finance Houses (5) ont servi de valeur refuge, la perspective d'une récession mondiale a fini par provoquer une baisse de l'indice des valeurs minières sud-africaines, un phénomène qui confirme la dépendance de Pretoria à l'égard des économies occidentales. A Johannesburg, la capitalisation boursière a baissé de 11,7 % – 43 milliards de rands, – trois jours après le « lundi noir » de Wall Street.

Or les sanctions internationales ont réduit les possibilités d'emprunt à l'étranger. Du coup, tout nouvel investissement nécessitant l'importation de biens d'équipement doit être financé par l'excédent commercial. De telle sorte qu'une baisse des cours de l'or et des recettes d'exportations aurait de graves conséquences pour la balance des paiements et la capacité d'investissement industriel du pays.

Conscients de ces risques, les dirigeants de Pretoria réclament depuis longtemps une remonétisation du métal jaune et le retour à un système monétaire international fondé sur l'étalon-or – supprimé *de facto* par le président Nixon, qui avait renoncé en 1971 à la convertibilité du dollar. L'Afrique du Sud tirerait de cette réforme un double avantage, économique bien sûr mais aussi politique : une institutionnalisation de son rôle monétaire serait la meilleure parade contre les sanctions.

Estimées à 15 000 tonnes en 1980 – soit environ vingt-cinq années de production au rythme actuel – les réserves sud-africaines représentent 49 % des ressources mondiales et 61 % de celles du monde occidental. Cette même année, l'Afrique du Sud extrayait 52 % de la production mondiale et 68 % de celle des pays occidentaux. Malgré un déclin sensible – 1 000 tonnes en 1970, 703 tonnes en 1979, 606 tonnes en 1986, – la production sud-africaine représente 40 % à 45 % des quantités *commercialisées annuellement en* Occident (6).

Si l'on ignore les quantités d'or extraites dans ces pays, on connaît en revanche le tonnage de leur vente sur le marché international, qui varie largement en fonction du déficit de la production agricole : 410 tonnes en 1978, 199 tonnes en 1979, 90 tonnes en 1980, 200 tonnes en 1985, 402 tonnes en 1986 (7). Cette « concurrence » de l'Est conforte la thèse de Pretoria quant à la menace que ferait planer le communisme sur le système monétaire occidental et sur le rôle qui lui reviendrait pour le défendre.

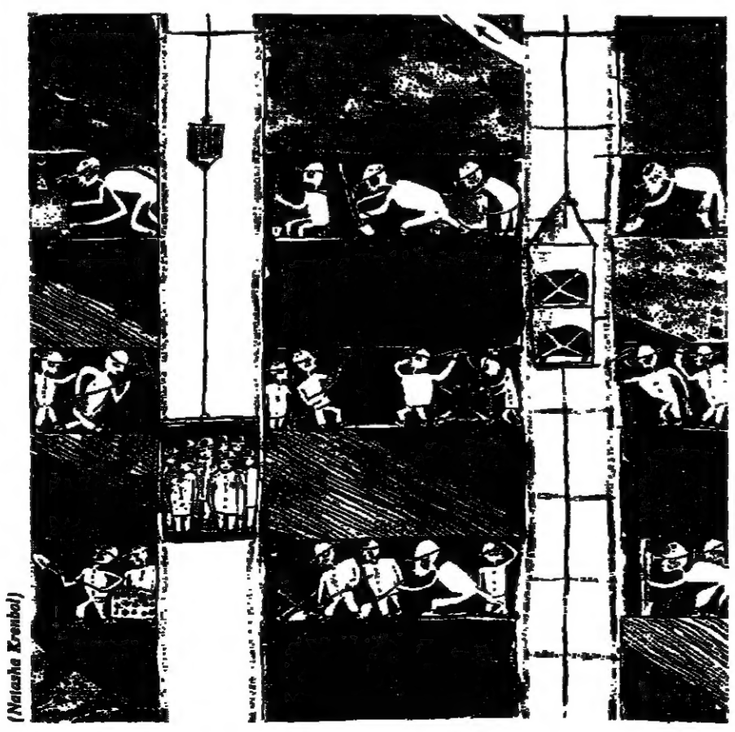

(Natasha Krembol)

Face à l'inéluctable déclin de la production sud-africaine, les Mining Finance Houses diversifient leurs activités vers l'industrie ou se redéploient à l'étranger. Mais il leur faut en même temps faire face à la hausse continuelle des coûts de production dans les mines d'or. La baisse tendantielle de la teneur du minerai exploité constitue la principale contrainte : en 1965, pour chaque tonne extraite de minerai, on obtenait 12,08 grammes d'or : en 1984, ce chiffre tombait à 6,64 grammes. Pour compenser ces pertes, les compagnies ont accru les quantités extraites (83,5 millions de tonnes en 1979, 107,7 millions de tonnes en 1986) mais elles sont obligées d'aller le chercher dans des puits de plus en plus profonds, à 2 000 ou 3 000 mètres sous terre. Ce qui ne va pas sans risques : dans la seule année 1986, six cent quatre-vingt-un ouvriers ont trouvé la mort dans ces mines.

Ces difficultés ne peuvent être compensées que par un effort obstiné pour améliorer la productivité du travail des mineurs de fond et affiner les techniques qui permettront d'atteindre de meilleurs taux de récupération du métal. Pourtant, malgré des investissements considérables – 10 780 millions de rands entre 1980 et 1986 (8) – la productivité mesurée par le tonnage de minerai extrait par ouvrier n'a augmenté, durant cette même période, que de 12 %.

Dans ces conditions, il est devenu impératif pour le patronat des mines d'or de modifier sa politique de main-d'œuvre. L'effectif est évalué à quatre cent quatre-vingt-cinq mille Noirs et à près de quarante-cinq mille Blancs en 1987. Certaines compagnies privilégient une mécanisation poussée – qui suppose une concentration des effectifs et le logement d'une partie des ouvriers (jusqu'à 10 %) sur le site de la mine ; d'autres mettent l'accent sur la rente de travail et une main-d'œuvre migrante abondante.

Dans l'ensemble, toutefois, les patrons estiment que les mineurs noirs qualifiés sont trop peu nombreux et que leurs collègues blancs – bien protégés par leurs syndicats notamment le très raciste Mine Workers Union – sont beaucoup trop chers. Pour 1985, la masse salariale dans tout le secteur minier s'est ainsi répartie : 1,39 milliard de rands pour cinquante-sept mille deux cent soixante-deux Blancs ; 2,377 milliards pour cinq cent vingt-

* Economiste.

ENTRE LES « DEUX GRANDS »

la capitulation du régime angolais

conservateurs du Sénat — ceux-là mêmes qui, sous l'impulsion de la Heritage Foundation et de l'American Security Council, avaient patronné l'UNITA. Ces conversations laissent planer la menace que l'opposition armée au régime de Maputo accède, comme l'organisation de M. Savimbi, les « contras » nicaraguayens et les moudjahidines afghans, au statut envié de « combattants de la liberté ».

Les pressions, combinées avec les opérations de harcèlement que Pretoria mène sans discontinuer contre ses voisins, sont d'autant plus pesantes qu'elles s'inscrivent dans une conjoncture économique catastrophique pour l'ensemble de l'Afrique. Criblés de dettes, voyant les revenus de leurs exportations s'effondrer, les Etats sont contraints les uns après les autres de se plier aux « plans d'ajustement » concoctés par les missionnaires du Fonds monétaire international. Les commis voyageurs du libéralisme sillonnent le continent avec des promesses de crédits et des plans en faveur du secteur privé. Cibles de choix, les pays de la « ligne de front », pour qui Washington a débloqué, en 1987, 93 millions de dollars de crédits spéciaux, tout en leur rappelant que *« le secteur privé n'est pas seulement un atout important en matière de croissance économique — il doit, en fait, en constituer l'élément moteur* (8) ».

Minés par les guérillas internes, les gouvernements de Luanda et de Maputo reprennent le chemin des négociations (9). L'Angola était encouragé par l'URSS qui, tout en continuant à lui accorder une aide substantielle, souhaitait mettre un terme aux combats.

Modération soviétique

PRÉOCCUPÉS par la percée américaine de 1984, les dirigeants soviétiques avaient su tirer parti des contradictions de la politique reaganienne. Accentuant son soutien à l'ANC, Moscou a renforcé les capacités militaires du Mozambique et de l'Angola, débloqué des crédits pour les pays de la « ligne de front » et normalisé des relations — très froides jusqu'en 1986 — avec le Zimbabwe, dont sept mille soldats assistent le Mozambique. Enfin, comme dans d'autres régions du monde, l'Union soviétique diversifie ses relations en Afrique australe, ainsi que l'atteste la signature du premier accord commercial avec le Botswana, le 20 mai 1987.

Une « nouvelle pensée », plus pragmatique, à l'égard du tiers-monde (10) incite le Kremlin à la modération. Recevant le nouveau président mozambicain, M. Chissano, le 3 août 1987, M. Gorbatchev estimait *« inévitable »* l'écroulement de l'apartheid : mais il précisait : *« Nous n'appuyons par la thèse du pire* (...) : *éliminer le régime raciste au moyen d'un règlement politique répondrait sans conteste aux intérêts de tous les Sud-Africains : les Noirs comme les Blancs. Il faut trouver les voies qui conduisent à ce règlement. Pretoria doit enfin le comprendre également. Dès idées nouvelles, une approche inédite, des efforts collectifs, voilà ce qu'il faut aujourd'hui* (11). » Cette retenue s'exprime aussi dans les encouragements donnés aux dirigeants de l'ANC à maintenir une projet de société évitant les nationalisations massives et prenant en compte les intérêts des couches moyennes (12).

Modération soviétique, volonté de M. Reagan d'ajouter un succès au bilan controversé de sa présidence, épuisement des belligérants, de nombreux facteurs incitaient à un optimisme circonspect : en avril 1987, les conversations entre Luanda et Washington reprenaient à Brazzaville. Au mois de juin, une délégation du MPLA, conduite par M. Pedro Van Dunen, ministre d'Etat, était reçue à Washington ; un mois plus tard, M. Crocker se rendait en Angola. En tournée officielle en Europe, au mois d'octobre, le président Dos Santos affirmait, lors de son étape parisienne, que les Etats-Unis *« manifestent depuis quelque temps une meilleure compréhension de nos positions sur l'Afrique australe. Il existe une plus grande souplesse aussi bien de leur part que de la nôtre* (13) ».

Bien que dénoncée par Luanda, la théorie du *linkage* sert de cadre à la négociation : le président Dos Santos a confirmé que, en échange du retrait sud-africain de Namibie, de l'accession de ce territoire à l'indépendance et de la fin de l'aide apportée à l'UNITA, l'essentiel du contingent internationaliste cubain (14) se retirerait dans les deux ans, à l'exception de certaines troupes stationnées au nord du 13e parallèle. De plus, les présidents Dos Santos et Fidel Castro, lors d'une rencontre à La Havane au mois d'août 1987, proclamaient que leurs pays *« étaient disposés à assouplir leur position commune (...) dans le but constructif de trouver un accord juste et honorable* (15) » et qu'ils souhaitaient, aux côtés du mouvement de libération de la Namibie, la South West African People's Organization (SWAPO), participer au règlement du conflit. La contestation porte désormais sur le calendrier du retrait cubain, son caractère partiel ou total et, surtout, sur la crédibilité des promesses américaines et la capacité de Washington à imposer ses vues au régime sud-africain.

Car l'engagement des Etats-Unis aux côtés de M. Savimbi, perçu à l'origine comme moyen de pression sur Luanda (16) et pour faire pièce à l'« expansionnisme soviéto-cubain », a acquis une dynamique propre, échappant en partie aux desseins initiaux de ses promoteurs : l'UNITA se révèle un jouet dangereux aux mains des Sud-Africains.

En rendant publique, à la mi-novembre 1987, la « tournée des popotes » effectuée par le président de la République sud-africaine, M. Pieter Botha, dans le sud de l'Angola, les autorités de Pretoria n'ont pas seulement confirmé avec arrogance leur soutien à l'UNITA, qui, selon le général Malan, ministre de la défense, défend *« le même système de valeurs que l'Afrique du Sud »*. Elles n'ont pas seulement sauvé, une fois de plus, les hommes de M. Savimbi d'un désastre militaire. En confirmant publiquement l'engagement direct de plusieurs milliers de ses soldats, le président sud-africain a aussi adressé un message à la communauté internationale : aucun règlement du conflit angolais n'est envisageable sur le dos du « pouvoir pâle ». Un avertissement auquel faisait écho l'éditorialiste d'un journal officieux du Cap : à l'occasion du sommet de Washington, il prévenait ses compatriotes de ne pas *« trop compter sur la détermination anticommuniste de M. Reagan, surtout quand les intérêts propres des Etats-Unis sont en jeu* (17) ».

Pretoria apporte ainsi sa touche au scénario d'un éventuel règlement. Utilisant la rhétorique reaganienne sur les « combattants de la liberté » et profitant de la complaisance dont Washington fait preuve à son égard, le régime de l'apartheid tente de faire oublier l'enjeu essentiel — l'indépendance de la Namibie — pour focaliser le débat sur la présence de sa propre armée en Angola et sur l'avenir de M. Savimbi, — dont M. Botha sait qu'il n'est pas négociable pour le MPLA. Le « pouvoir blanc », muré dans le ghetto de ses certitudes, espère renvoyer aux calendes grecques l'évacuation du glacis namibien. Ainsi il défie impunément ses adversaires et les Nations unies tout en se jouant habilement de ses alliés.

ALAIN GRESH.

(8) Allocution de M. Peter McPherson, administrateur de l'USAID, à la réunion des pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) à Gaborone, en février 1987. Cité par *Africa Wireless File*, 10 février 1987.

(9) Le Mozambique recevait, en juillet 1987, 700 millions de dollars d'aide de la Banque mondiale, tandis que l'Angola demandait, en août 1987, son adhésion au Fonds monétaire international.

(10) Voir Elizabeth Kridl Valenier, « New Thinking about the Third World », *World Policy Journal*, automne 1987, Washington, et Alain Gresh, « Périlleux dilemmes pour la politique soviétique », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(11) *Nouvelles de Moscou*, n° 33, 1987.

(12) Intervention de M. Gleb Starushenko à la deuxième conférence soviéto-africaine tenue à Moscou en juin 1986 ; cité par E.K. Valenier, *op. cit.*

(13) *Le Monde*, 5 octobre 1987.

(14) Comme le notait le correspondant de l'*International Herald Tribune* des 11 et 12 juillet 1987, *« les diplomates occidentaux confirment que, de manière générale, les Cubains n'ont plus été impliqués dans les combats durant les cinq dernières années »*.

(15) Communiqué commun cubano-angolais, cité par *le Monde*, 5 août 1987.

(16) A la suite de ce que les Etats-Unis qualifiaient de succès militaire important de l'UNITA, au mois de novembre 1987, un haut fonctionnaire de l'administration Reagan déclarait : *« Nous espérons que cela encouragera les Angolais à s'orienter encore davantage vers les négociations. »* Cité par *Africa Wireless File*, 9 novembre 1987.

(17) Cité par *International Herald Tribune*, 9 décembre 1987.

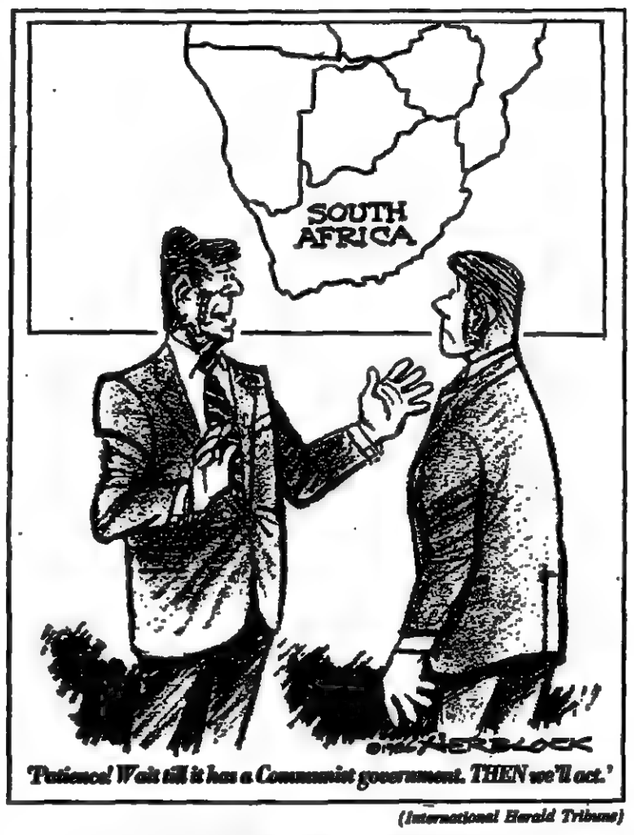

(*International Herald Tribune*)

« PATIENCE ! ATTENDONS QUE S'INSTALLE UN GOUVERNEMENT COMMUNISTE ! ALORS NOUS AGIRONS »

DES SANCTIONS

l'apartheid

huit mille quatre cent vingt et un Noirs. Alors qu'on ne comptait aucun apprenti noir dans ce secteur en 1976, les Africains représentaient en 1987 30 % des apprentis dans les mines de charbon de l'Anglo American Corporation (AAC) et 10 % dans ses mines d'or.

La diminution du nombre de travailleurs migrants favorise l'émergence d'une main-d'œuvre africaine originaire des Bantoustans ou des townships, fidélisée par des plans de carrière (9). Certaines compagnies, décidées à jouer la carte de la mécanisation, recherchent des travailleurs noirs moins nombreux mais mieux éduqués, disciplinés et bien formés.

Anglo American a même parrainé la création du puissant syndicat noir National Union of Mineworkers (NUM), dont 86 % des adhérents travaillent pour elle. Le directeur du personnel souhaite éviter les grèves « sauvages » et promouvoir un syndicalisme « responsable » à l'allemande ou à la japonaise qui permettra l'émergence d'une aristocratie ouvrière africaine. Ainsi, AAC offre à tout employé du groupe travaillant depuis plus de deux ans la possibilité d'acheter cinq actions de la compagnie. Le calcul s'est toutefois retourné contre ses auteurs : durant la grande grève d'août 1987, AAC a été plus touchée que les autres compagnies.

Mais les sociétés minières s'appuient aussi sur les syndicats pour obtenir des réformes qu'elles jugent indispensables dans la législation de l'apartheid. Satisfaites par l'abolition de la loi sur le contrôle des déplacements (Influx Control Act) — qui facilitera la mobilité des travailleurs africains des zones urbaines, — elles souhaitent que l'Etat abroge également les lois sur les emplois réservés et sur la séparation géographique des races (Group Areas Act). Les dirigeants de l'Anglo American ont condamné ces textes qui *« empêchent, directement ou indirectement, les personnes de couleur d'accéder au système de la libre entreprise et de participer à ses bénéfices, ce qui est un obstacle à la croissance économique* (10) ».

Cette nouvelle manière de voir n'est pas partagée par toutes les compagnies ; elle correspond pourtant à une nécessité si l'industrie minière veut s'adapter à un environnement économique de plus en plus difficile.

JACQUES MARCHAND.

(1) En 1985, les principales compagnies d'or étaient l'Anglo American Company (36 % de la production), Gold Fields (19 %), Gencor (16 %), Rand Mines (9 %), GCI (7 %) et Angloval (5 %).

(2) 18,7 % en 1911, 16,3 % en 1939, 10,8 % en 1979.

(3) L'Afrique du Sud bénéficie d'une sorte de rente sur les tensions mondiales. Sous la présidence de M. James Carter, l'accroissement du déficit commercial américain et l'affaire des otages en Iran provoquèrent un effondrement du dollar et une folle spéculation sur l'or qui atteignit un niveau record de 843 dollars l'once en 1981. Inversement, avec la politique de taux d'intérêt élevés pratiquées lors du premier mandat de M. Reagan, le cours de l'or a chuté.

(4) *Le Monde*, 16 décembre 1987.

(5) Groupes financiers qui contrôlent l'exploitation des mines.

(6) En 1980, les 1 426 tonnes d'or mises sur le marché occidental se répartissaient comme suit : 40 % pour les utilisations industrielles (bijouterie : 354 tonnes ; électronique : 81 tonnes ; dentisterie : 62 tonnes...) ; 35 % pour la thésaurisation (Krugerrand : 81 tonnes, autres pièces : 81 tonnes ; lingots : 327 tonnes) ; 25 % pour la constitution des réserves monétaires. *L'Or*, Intergold-Nathan, 1982.

(7) Certains experts estiment à 300 tonnes la production annuelle de l'URSS. Sur les chiffres des ventes, voir *International Herald Tribune*, 4 novembre 1987 et *L'Or*, Intergold-Nathan, 1982, p. 12. Deux marchés régentent les ventes d'or. Celui de Londres, où un club rassemble cinq sociétés (NM. de Rothschild, Sharps Pixley Ltd, Johnson Matthey Ltd, Mocatta Goldsmith Ltd, Samuel Montagu C° Ltd) qui, deux fois par jour, arrêtent les cours. Sur le marché de Zurich, qui s'est épanoui à la faveur de la seconde guerre mondiale, trois grandes banques suisses (Société de banque suisse, Union des banques suisses, Crédit suisse) commercialisent une grande partie de la production sud-africaine et la totalité de celle de l'URSS vendue en Occident. Le « pool de Zurich » établit aussi des cours journaliers ; lieu de contact entre vendeurs sud-africains et vendeurs soviétiques, cet oligopole n'exerce pas une grande influence sur la détermination des cours.

(8) 1 rand = 2,9 francs.

(9) Les travailleurs migrants représentaient 80 % des mineurs en 1973 et 40 % en 1983. En 1984, la proportion des mineurs africains nationaux varie entre 50 % pour Gold Fields, 60 % pour l'Anglo American et Rand Mines et 80 % pour Gencor.

(10) Déclaration du président de l'Anglo American Corporation of South Africa Ltd, 9 juillet 1987.

La Namibie en otage

EN septembre 1977, voilà plus de dix ans, le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait la résolution 435 fixant les modalités de l'accession de la Namibie à l'indépendance. Ce texte, voté à l'initiative du « groupe de contact » (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, France, République fédérale d'Allemagne) (1), prévoyait, outre un cessez-le-feu et le retrait des troupes sud-africaines — à l'exception de mille cinq cents hommes, — le déploiement d'un contingent de « casques bleus » permettant l'organisation d'élections libres pour une Assemblée constituante.

L'Afrique du Sud, qui avait toujours refusé de renoncer à son mandat sur le territoire, continua à tergiverser, à multiplier les raids militaires contre les camps de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) — reconnue par les Nations unies en 1973 comme *« seul et authentique représentant du peuple namibien »* — et contre l'Angola. Grâce à la « médiation » de Washington, elle obtint que la nouvelle Assemblée constituante soit tenue de voter, à la majorité des deux tiers, une loi fondamentale garantissant les libertés (multipartisme, création d'un tribunal constitutionnel, garanties du droit des minorités...) et interdisant les nationalisations sans compensation.

Mais, bien placé pour savoir que la SWAPO remporterait des élections libres, le gouvernement de Pretoria ne se contentait pas de dresser des obstacles sur la voie du « développement non capitaliste » prôné par ce mouvement. Il réclamait également que les rouages capitalistes continuent à tourner sous le contrôle et au profit des Blancs, à l'image de sa propre société. Quitte à soumettre le racisme institutionnalisé à une modernisation inaugurée dès 1978 dans ce territoire avant d'être appliquée en Afrique du Sud.

M. Botha ajoutait une autre condition à la décolonisation de l'ancienne possession allemande : le retrait des troupes cubaines d'Angola. Ce prétexte a servi à retarder depuis dix ans toute solution en Namibie, ainsi qu'à justifier les attaques contre l'Angola et le soutien à l'UNITA de M. Savimbi. Campant sur la bande de Caprivi, en Namibie, l'armée sud-africaine porte ses coups contre les Etats de la « ligne de front » et tient en tenaille le Botswana et le Zimbabwe (*voir la carte page 8*).

Sur la scène namibienne, le pari tardif sur les « élites modernes » débouche sur l'éclosion d'une classe moyenne non blanche. Mais celle-ci n'est pas automatiquement acquise à Pretoria. Pour se ménager une chance électorale contre la SWAPO, le parti du chef de l'administration du pays ovambo, M. Peter Kalangula (2), exige l'application de la résolution 435 et proteste contre la terreur que font régner les soldats sud-africains dans tout le nord du pays. Sur les six partis engagés dans le « gouvernement d'unité nationale de transition » à Windhoek, quatre avaient soumis un projet de Constitution ne faisant pas mention de la protection des droits des « groupes », c'est-à-dire des Blancs. Rappelés à l'ordre par M. « Pik » Botha et le général Malan dépêchés sur place en juin 1987, ils se sont vite ralliés « unanimement » à l'avis de Pretoria.

CE gouvernement intérimaire, mis en place en 1985 par les autorités sud-africaines, est constitué de formations regroupées dans la Conférence multipartite (MPC). Il ne doit son existence et son faible pouvoir qu'au bon vouloir de Pretoria. Une Assemblée législative et un Conseil constitutionnel chargé d'élaborer un projet de Constitution ont également été établis : tous les membres de ces institutions sont nommés par l'Afrique du Sud.

Les puissances occidentales ont condamné cette évolution, contraire à la résolution 435, comme elles condamnent régulièrement les équipées sud-africaines contre ses voisins. Au Conseil de sécurité de l'ONU, toutefois, Britanniques et Américains opposent régulièrement leur veto à l'adoption de sanctions globales et contraignantes contre l'Afrique du Sud. Le champ d'application des sanctions limitées de Washington inclut la Namibie ; mais si l'interdit frappe l'uranium sous sa forme d'oxyde, il épargne le même uranium sous sa forme d'hexafluorure.

Quant à la Communauté économique européenne (CEE), elle a tout simplement exclu l'ancien Sud-Ouest africain des sanctions. Et bon nombre de centrales nucléaires dans le monde fonctionnent à l'uranium namibien qui, contrairement à celui en provenance d'autres pays, peut être utilisé pour des programmes militaires.

INGOLF DIENER.

(1) En décembre 1983, la France s'est retirée du groupe de contact qui, sans être formellement dissous, a cessé ses activités.

(2) Crédité de 17 % des voix en cas d'élections en pays ovambo. Voir les déclarations du professeur sud-africain J. S. Malan, *Namibia Communication Center*, Londres, 24 février 1987. Voir aussi I. Diener, *Apartheid / la Cassure. La Namibie, un peuple, un devoir*, Arcantère/EDI, Paris, 1986.

LES « ARMÉES PRIVÉES » ET LEUR « GUERRE SALE »

Pouvoirs occultes en Colombie

L'ASSASSINAT du procureur général Carlos Mauro Hoyos, le 25 janvier dernier, par des trafiquants de drogue confirme qu'aujourd'hui, en Colombie, la violence prend un tour nouveau : on ne tue plus seulement pour des raisons politiques, mais aussi pour de l'argent. Sinistre figure, le « sicaire » (tueur à gages) agit sur tout le territoire national pour le compte de ses patrons : mafiosi, ultras (civils ou militaires) de l'anticommunisme et grands propriétaires terriens qui s'estiment menacés par les guérilleros.

A l'heure où le dialogue politique lancé par l'ancien président Belisario Betancur cède le pas aux conflits sanglants, une crise sans précédent menace l'ensemble des institutions et met en péril la démocratie.

Par FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

« *Pour la première fois dans l'histoire de la Colombie, en mars 1988, les maires ne seront plus désignés par le pouvoir central mais élus directement au suffrage universel. Ils établiront leur propre budget, notamment par la perception d'impôts, et devront tenir leurs promesses électorales, sous peine d'être sanctionnés par la population. Cette perspective nous donne une énergie plus grande pour continuer notre combat par des voies légales, et disputer aux libéraux et aux conservateurs un espace politique qu'ils se sont jusqu'ici jalousement réparti. Nous montrerons aux Colombiens que la gauche est capable de gouverner.* » M. Braulio Herrera, trente-neuf ans, s'exprime avec fougue. Contraint pour l'instant de vivre dans la clandestinité, il a échappé à plusieurs attentats organisés par les « Escadrons de la mort », depuis le jour où il a décidé d'abandonner son fusil et sa charge de commandant des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), guérillas anciennes et aguerries, proches du Parti communiste.

Aujourd'hui, il est député de l'Union patriotique (UP) mouvement de gauche à vocation pluraliste né en 1985 après la signature des accords de paix entre les FARC et l'ancien président Belisario Betancur. Très influente au sein de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) de constitution récente, qui regroupe la majorité des syndicats des mondes ouvrier, paysan et enseignant, l'UP se montre active non seulement dans les zones rurales, où les conflits pour la terre se posent de façon aiguë, mais dans les grands centres urbains, vers lesquels affluent en masse les laissés-pour-compte de l'intérieur.

Voilà qui explique pourquoi, lors des prochaines élections municipales et législatives, elle a des chances de s'implanter dans de nombreuses mairies, naguère chasses gardées de notables pratiquant l'art du clientélisme. Plus s'approche l'échéance de mars, plus les meurtres politiques se multiplient, alors que cinq cents membres de l'UP ont été assassinés depuis sa création, parmi lesquels deux sénateurs, trois députés à la Chambre, vingt et un députés départementaux, de nombreux maires et plusieurs dizaines de conseillers municipaux. Fait incroyable : tous ces crimes sont restés impunis à ce jour, de même que ceux qui ont touché d'autres partis.

Le 21 octobre dernier, M. Jaime Pardo Leal était abattu sur la route, au volant de sa voiture, non loin de Bogota. Avocat de son métier, lié à toutes les batailles populaires, cet ancien candidat à la présidence de la République jouissait de larges sympathies, à cause de sa personnalité chaleureuse et combative. A peine connue la nouvelle de sa mort, des milliers de personnes se sont lancées dans les rues de la capitale. Des affrontements avec la police ont éclaté, si rudes que la presse les a comparés aux explosions de colère qui suivirent l'annonce, le 9 avril 1948, de l'assassinat du leader populiste, Jorge Eliécer Gaitàn.

Services secrets et listes noires

EST-CE parce que l'émotion a été aussi grande, et que l'ensemble de la classe politique a crié au « complot déstabilisateur » contre les institutions démocratiques ? Cette fois-ci, contrairement à la coutume, le gouvernement du président libéral Virgilio Barco a rapidement désigné des coupables par la bouche de M. Enrique Low Mustra, ministre de la justice : il s'agirait d'une vengeance menée par le « mafioso » Gonzalo Rodriguez Gacha, furieux d'avoir été dénoncé par M. Pardo Leal comme membre du groupe paramilitaire MAS (Mort aux ravisseurs). Certes, la puissance des trafiquants de drogue est immense – on l'a vu récemment avec l'« affaire » Jorge Luis Ochoa (1) – à la fois parce qu'ils ont pénétré grâce à la corruption tous les rouages de la société et parce qu'ils possèdent un vaste empire économique (haciendas pour l'élevage du bétail, biens immobiliers, industries, etc.).

La mafia voit d'un mauvais œil la lutte que mène la gauche en faveur de la réforme agraire – le timide projet gouvernemental a fait l'objet d'une vive discussion au Congrès – ainsi que la réforme urbaine – de multiples débats sur les conditions d'accès au logement s'enlisent au milieu de stériles réunions parlementaires, – cela n'est pas douteux. Mais cette réalité ne doit pas masquer le fait essentiel : c'est du haut commandement des forces armées que partent les ordres donnés aux obscurs exécutants de la « chasse aux subversifs », dans le cadre d'une véritable campagne d'extermination physique (2).

« *Jaime Pardo Leal est mort parce qu'il avait révélé les noms d'officiers des forces armées liés à des cas d'assassinats et de disparitions forcées* », soutient M. Alfredo Vasquez Carrizosa, président du Comité pour la défense des droits de l'homme en Colombie, professeur universitaire, ancien ministre des affaires étrangères et membre du Parti conservateur. Courageuse affirmation de la part d'un homme lui aussi menacé de mort.

Le filet s'est en effet resserré autour de certaines autorités militaires, à propos desquelles le procureur général de la nation, Carlos Mauro Hoyos, avait demandé, avant d'être lui-même assassiné le 25 janvier 1988, qu'une enquête soit ouverte. Cette décision a irrité le commandant des forces armées, le général Manuel Guerrero Paz, lequel a sa propre interprétation de la « guerre sale » qui ensanglante le pays : les « fanatiques d'extrême gauche », aux opinions divergentes, règlent *mutuellement leurs comptes* (3).

S'il est vrai que quelques exemples de « cannibalisme » entre fractions guérilleras se sont produits ici et là, cette thèse simpliste ne résiste pas à l'analyse. Les victimes – loin d'appartenir toutes à l'UP, elles représentent un large éventail d'opinions politiques, philosophiques et religieuses – n'ont, pour la plupart, aucun lien avec les mouvements insurrectionnels. Au contraire, elles réclament la paix à cor et à cri. Mais qu'il s'agisse de professeurs, de prêtres, d'avocats, d'intellectuels, d'artistes, de paysans, de dirigeants des mouvements indigénistes, de juges, tous dérangent pour oser critiquer un système de démocratie rouillé, fondé sur le maintien d'insupportables inégalités sociales.

Et l'on revient à la question : qui les élimine ? Qui les intimide par lettres, coups de téléphone, cercueils déposés devant la porte ? Qui les oblige, eux et leurs familles, à quitter en hâte leur patrie ? S'agit-il d'initiatives sporadiques ou d'une tâche minutieusement élaborée par les soins d'un organisme professionnel, responsable de la coordination de ces actes de violence ?

La publication par la presse, en novembre 1987, d'une brochure au ton maccarthyste intitulée *Violations de la souveraineté, l'Union soviétique en Colombie*, vient renforcer la seconde hypothèse (4). On commence d'ailleurs à mieux savoir quels sont ces « pouvoirs dans l'ombre ». Le rapport du procureur délégué aux forces armées – fonction maintenant assurée par un civil, M. Omar Henry Velasco, – contient des données accablantes pour un certain nombre d'officiers. Et puis, pour la première fois, un tueur à gages, Gonzalo Ortega, a parlé (5). Terrifiante confession... Travaillant sous les ordres du capitaine Luis Orlando Ardila – chef du service de renseignements du bataillon Ricaurte à Bucaramanga, – il avait pour mission de tuer, après plusieurs militants de l'UP, M. Alvaro Garcès, le maire de Sabana-de-Torres, dans le département de Santander.

M. Garcès lui ayant semblé être un brave homme, aimé de ses concitoyens, et pas du tout conforme au portrait de « dangereux terroriste » que ses chefs lui avaient brossé, il a refusé de le tuer. D'autres l'ont fait pour lui, le 16 août 1987, et maintenant il se terre en animal traqué. Des Gonzalo Ortega, on peut en recruter des centaines en Colombie pour un salaire dérisoire : *quelques dollars. Ces hommes de main* agissent sous le couvert d'organisations aux noms suggestifs : « Rambo », « Les exterminateurs », « Alliance américaine anticommuniste » (AAA). « Amour pour Medellin ».

Ces « amoureux » très spéciaux se sont rendus célèbres par leurs opérations « nettoyage » visant des homosexuels, des prostituées, des clochards, des dirigeants syndicaux et politiques, des paysans contestataires... Interrogé à la Chambre des députés, le 30 septembre, le ministre de l'intérieur, M. César Gaviria Trujillo, reconnaissait l'existence de quelque cent quarante groupes paramilitaires, à ses yeux le « *facteur le plus grave d'altération de l'ordre public* (6) ».

Actuellement, diverses listes noires circulent à l'échelle nationale et régionale, depuis qu'a paru, le 26 août dernier, dans le quotidien *el Espectador*, une première liste de vingt-deux noms *(voir encadré)*, représentative de cette technique de l'amalgame assimilant, par exemple, M. Hector Abad Gomez, le très populaire candidat libéral à la mairie de Medellin, et ancien conseiller de M. Betancur pour les négociations de paix avec les insurgés, à un « *médecin auxiliaire des guérilleros, faux démocrate, idiot utile du Parti communiste de Colombie* ». Le 25 août 1987, M. Abad Gomez tombait sous les balles des « sicaires », comme on les appelle en Colombie.

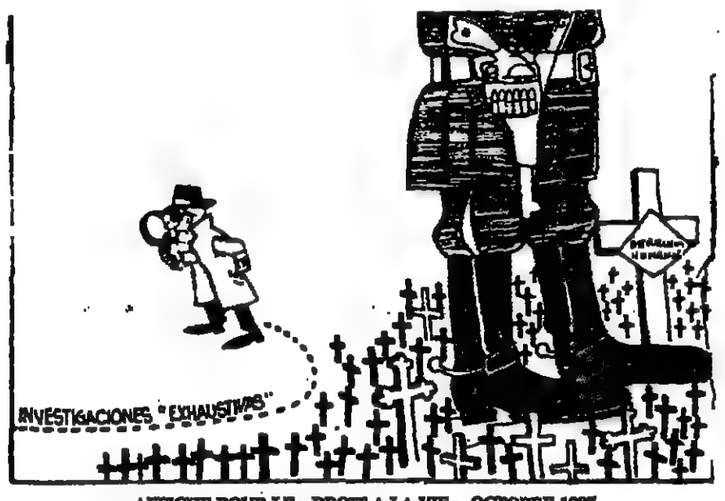

AFFICHE POUR LE « DROIT A LA VIE », OCTOBRE 1987
Un appel du Comité permanent pour la défense des droits de l'homme de Bogota.

Personnes menacées de mort

Première liste publiée par la presse (1) :

Eduardo Umana Luna, *avocat.*
Ivan Marulanda Vélez, *dirigeant du Parti libéral.*
José Joaquin Matallana, *général à la retraite.*
Gonzalo Bermudez Rosi, *commandant à la retraite.*
Marilu Poso, *artiste.*
Carlos Vives, *acteur de télévision.*
Elmiro Franco, *journaliste.*
Ligia Riveros, *journaliste.*
Vicki Hernandez, *actrice de télévision.*
Hernando Corral, *journaliste.*
Alfredo Vasquez Carrizosa, *président du Comité des droits de l'homme.*
Hector Abad Gomez, *médecin (assassiné le 25 août 1987).*
Jaime Pardo Leal, *dirigeant de l'Union patriotique (assassiné le 11 octobre 1987).*
Eduardo Diaz, *prêtre.*
Jorge Carrillo, *président de la Centrale unitaire des travailleurs.*
Apolinar Diaz Callejas, *avocat, juriste, journaliste.*
Cecilia Munoz, *dirigeante de l'Alliance nationale populaire.*
Carlos Valencia, *conseiller d'art.*
Jorge Child Vélez, *journaliste.*
Patricia Lara, *journaliste.*
Alberto Aguirre, *journaliste.*
Carlos Jimenez Gomez, *ancien procureur général de la nation.*

(1) Dans le quotidien *el Espectador*, le 26 août 1987.

Dernières chances pour la paix ?

« *UNE corporation particulièrement visée est celle des journalistes* », nous dit Eduardo Mackenzie, ancien reporter à *Semana*, qui s'occupe de l'Association des journalistes colombiens en France (7). Il est exact, pour s'en tenir à ce cas, qu'Antonio Caballero, chroniqueur et caricaturiste, n'a pas hésité à écrire : « *Voici près de deux ans, à propos des événements restés inexpliqués du Palais de justice, M. Barco, alors candidat à l'élection présidentielle, disait qu'en Colombie on cherche à adopter la pire des formes de gouvernement possibles, celle qui refuse de rendre des comptes. Mais il existe une forme de gouvernement encore plus exécrable, et qu'il veut adopter lui-même : celle des gouvernements qui n'osent même pas demander des comptes à leurs subordonnés* (8) ».

La personnalité du président Barco, reste énigmatique. Il s'est engagé à éradiquer la « *pauvreté absolue* » et à mettre en œuvre dans les régions les plus touchées par la lutte armée un « Plan de réhabilitation » – ouvrages d'infra-structure, aides à la santé, à l'alimentation, à l'éducation des plus démunis, – dont le but ultime est d'ôter leurs bases de soutien aux guérilleros.

Comment compte-t-il financer ses projets ? En recourant à des prêts externes (8,15 milliards de dollars d'ici à 1990), ce qui alourdira le poids du service de la dette (montant total de celle-ci : 14,5 milliards de dollars), au paiement duquel un tiers du budget fiscal sera assigné en 1988. Le produit intérieur brut a connu au cours des six premiers mois de l'année dernière une croissance de 5 %, due fondamentalement à la réforme fiscale, qui a permis le rapatriement sans risques pour les spéculateurs des capitaux exportés ; aux effets à long terme de la *bonanza* du café (aujourd'hui terminée, les cours ayant à nouveau chuté) et aux apports de l'économie « souterraine », à savoir la drogue et autres trafics.

Le président ne montre point de zèle particulier pour accélérer, par exemple, la mise en place d'une authentique réforme agraire et urbaine, seule garantie pourtant d'une distribution équitable du revenu. Or, dans les zones paysannes toujours agitées, de véritables « armées privées » font actuellement régner la terreur. Le ministre de la défense, le général Rafael Samudio, et l'ancien ministre de la justice, M. José Manuel Arias, – « démissionné » précisément pour cette raison, en septembre 1987, – ont justifié l'existence de ces « juntes civiles d'autodéfense », admettant que l'Etat est incapable de garantir la sécurité des citoyens.

Vives réactions au sein du gouvernement et en dehors : l'ancien président conservateur, M. Micael Pastrana Borrero, parle d'une « *situation dangereuse et incontrôlable* ». Le président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) et évêque de la ville de Pereira, Mgr Dario Castellon, estime que « *des groupes de civils armés à la guerre civile, il n'y a qu'un pas* ».

Ancien commandant de l'armée, le général à la retraite José Joaquin Matallana, affirme que « *des expériences historiques similaires vécues il y a trente ans ont engendré les funestes conséquences de la « violencia » généralisée* ». Embarras de M. Virgilio Barco, qui s'est contenté de créer une commission pour les droits de l'homme que préside, sans grandes illusions, M. Alvaro Tirado Mejia, avocat et historien.

Face à ce qui ressemble à un aveu d'impuissance, les six principaux mouvements de guérilla se sont unis, fin septembre 1987, en une « Coordination guérillera Simon-Bolivar », laquelle a émis de nouvelles offres en vue de relancer le dialogue pour la paix – l'épiscopat colombien s'est offert comme médiateur – tout en se disant *prête à relever, le cas échéant, le* « défi » d'une confrontation avec le régime (9).

Au lieu de saisir hardiment ce qui représente peut-être une dernière chance, le régime a joué la carte de la division éventuelle des insurgés en dépêchant M. Carlos Ossa Escobar, messager présidentiel, auprès du seul état-major des FARC, à La Uribe, le 28 octobre 1987. Certes une concession est faite : le gouvernement admet pour la première fois que la démobilisation et le désarmement des organisations de guérilleros ne peuvent être les conditions impératives à la relance de pourparlers. N'est-ce pas enfin céder au bon sens, puisqu'il n'existe à l'heure actuelle aucune garantie pour sauvegarder la vie des personnes agissant dans la légalité, et encore moins pour celle des guérilleros désireux de se réinsérer dans la société civile ?

« *De son côté, la guérilla active ne devrait pas céder à une « tentation guerrière », « dangereuse »,* estimait lors d'un récent passage à Paris le sénateur Alberto Rojas Puyo (UP).

En attendant, le Congrès vient d'approuver une impressionnante augmentation du budget militaire. La raison officielle en est que la Colombie court le risque d'un conflit avec le Venezuela, du fait d'un vieux litige frontalier (10).

Pour les observateurs pessimistes, l'explication de fond, c'est que les « ultras » civils et militaires, ennemis acharnés de la réconciliation nationale, préparent un assaut *non encore déclaré* contre la « subversion »...

L'ironie de l'histoire voudrait-elle que la Colombie, membre actif du groupe de Contadora dont les efforts ont contribué à l'élaboration du « plan Arias » pour la paix en Amérique centrale, se retrouve elle-même plongée dans un bain de sang ?

(1) Le 5 janvier 1988, des mandats d'arrêt aux fins d'extradition ont été lancés par le gouvernement colombien à l'encontre des cinq principaux dirigeants du « cartel de Medellin » (7 milliards de dollars de chiffre d'affaires entre 1981 et 1986, selon la revue américaine *Forbes*). Cette mesure concerne notamment Jorge Luis Ochoa, arrêté le 21 novembre 1987 et relâché le 30 décembre sur décision d'un juge colombien. « Los Extraditables » – un des Escadrons de la mort – a menacé de « liquider » les dirigeants des partis traditionnels si les autorités extradaient Ochoa vers les Etats-Unis.

(2) Voir Alfredo Gomez Muller, « Vers la liquidation pure et simple de l'opposition ? », *le Monde diplomatique*, novembre 1986.

(3) Dossier sur « la guerre sale », *Semana*, Bogota, 1er septembre 1987.

(4) En première page de cette brochure, on lit « *Publication sous le patronage d'un groupe d'industriels, de professionnels et d'institutions démocratiques réunies sous le nom d'IDEAS, Intégration pour le développement et l'action sociale* ». Voir *Dial*, Paris nº 1255, 10 décembre 1987.

(5) *Cromos*, Bogota, 22 septembre 1987.

(6) *El Espectador*, Bogota, 2 octobre 1987.

(7) AJCF, 9, rue de Lantiez, 75017 Paris.

(8) *El Espectador*, Bogota, 19 août 1987. Lire aussi « La paix désirée et violentée en Colombie » *le Monde diplomatique*, décembre 1985.

(9) Cette « Coordination » rassemble l'Union camiliste en Armée de libération nationale, le commando Quintin-Lame, l'Armée populaire de libération, le Parti révolutionnaire des travailleurs, le Mouvement 19-avril et les Forces armées révolutionnaires de Colombie. Au total soixante organisations réunissant plus de 30 000 hommes, aux positions idéologiques les plus diverses.

(10) La dispute sur ce que la Colombie appelle le « golfe de la Guajira » et ce que le Venezuela appelle le « golfe de Maracaïbo » – aires sous-marines riches en pétrole – s'est ravivée au mois d'août 1987, quand une frégate colombienne a violé, selon le Venezuela, les eaux territoriales de ce pays.

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

PRODUITS DU TERROIR

VINS FINS D'ALSACE médaillés :
Ch. SCHLERET,
propriétaire-viticulteur à
F 68230 TURCKHEIM

QUAND L'ÉCONOMIE OUBLIE SA FINALITÉ HUMAINE

La faute gestionnaire

(Suite de la première page.)

Le même texte enchaîne aussitôt sur cette phrase d'un exemplaire réalisme gestionnaire : « *Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les travailleurs les plus âgés soient surreprésentés parmi les chômeurs de longue durée* (5). » Imparable raisonnement scientifique ; le constat suggère le remède : cessez donc de les indemniser et, vous verrez, ils disparaîtront en tant que chômeurs. Sans doute auront-ils créé leur propre entreprise...

Le document précise en note que, en France, 500 000 personnes sont au chômage depuis plus de deux ans, soit environ un chômeur sur cinq, à peine 2 % de la population active. Quantité négligeable, chiffre dérisoire. Tel est le réconfort qu'apportent les statistiques. Pour un gestionnaire qui garde son sang-froid, d'aussi faibles pourcentages ne peuvent avoir vraiment rien d'alarmant... Il lui suffit de ne pas trop penser à la réalité humaine qui devrait éclater à travers les chiffres, à l'existence quotidienne de ces travailleurs âgés, sans emploi depuis plus de deux ans, à ces femmes dans la force de l'âge dont la moitié ne perçoivent aucune allocation, à ces jeunes dont on reconnaît calmement qu'ils sont abandonnés à leur triste sort. Que de vaines considérations idéologiques ne viennent pas troubler la sérénité des responsables : la solidarité est, certes, un beau thème pour les tribuns, mais une nuisance pour les gestionnaires.

FACHEUSE situation, déplorable conséquence des forces obscures qui régentent l'économie ? Il faut être réaliste. Dans la nature, le rapace enlève le lapereau, les plus faibles succombent les premiers. Telle est l'immuable loi. Seuls les plus aptes ont une chance de survie. Pour primitif qu'il soit, ce darwinisme social tient lieu de pensée dans la culture des décideurs. Ils prévoient que « *le taux de croissance réel de l'activité, qui avait été de 2,5 % en termes réels au cours de la période 1985-1986, reviendra à 1,5 % en 1989* », et que la demande intérieure tombera de 4 % en 1986 à 2 % en 1989 (6), sans parler de la demande extérieure qui, du fait de l'endettement du tiers-monde, continuera de chuter. Accident de parcours ? Jeu aveugle d'incontrôlables forces telluriques ? Non, précise malencontreusement l'OCDE : ces chiffres, il faut « *les considérer dans le contexte de la stratégie à moyen terme adoptée par la majorité des pays européens au début de la présente décennie* ». Ah ! qu'en termes galants...

Ces choses-là pourraient en effet être dites en termes plus crus. Car la formulation officielle signifie qu'a été mise en place, délibérément, une stratégie économique conduisant à une irrésistible aggravation du chômage. Un tel aveu, sans fard, troublerait-il la sérénité des gestionnaires ? Pas le moins du monde. Tout est dans la manière. Claire pour les experts, obscure pour le commun des mortels. Le rapport de l'OCDE peut donc noter : « *Il était prévisible qu'au départ l'application de* [cette] *stratégie à moyen terme se traduise par un freinage de la croissance de l'emploi et par une augmentation du chômage* (7). »

« *Prévisible* » ? C'est « *prévu* » qu'il convient de lire pour ne mettre en doute ni la clairvoyante compétence des experts ni leur maîtrise du vocabulaire. Ils rectifient d'ailleurs dès la phrase suivante : « *Ces évolutions ont été plus importantes et plus durables qu'on ne l'avait prévu.* » Aveu d'une touchante modestie : si le chômage a pris plus d'ampleur qu'ils ne le croyaient, sa progression n'en avait pas moins été programmée. Fidèles à leur fonction, ils peuvent même chiffrer les dégâts : « *Entre 1980 et 1987, il n'y aura globalement eu aucune création nette d'emplois en Europe, alors que la population active s'est accrue de plus de 6 %.* »

INSPIRÉS d'une autre culture, d'une culture qui jugerait plutôt naturel presque banal, de mettre l'économie — osera-t-on l'écrire ? — au service de l'homme, tout responsable pourvu du moindre bon sens préconiserait aussitôt un changement de cap. Ce serait sous-estimer sa fermeté de caractère, sa détermination. « *En France,* précise l'OCDE, *l'ajustement structurel et la libéralisation de l'économie progressent, mais, pour mener le processus à son terme, il faut persévérer dans l'orientation actuelle de la politique macro-économique* (8). »

Admirable littérature... Au pays de Boileau, Proust et Valéry, la langue est encore capable de pareille prouesse. Faut-il traduire, à l'usage par exemple des 500 000 chômeurs de longue durée et de ceux qui ne tarderont pas à les rejoindre ? En langage vernaculaire, cette prose si mal balancée signifie que, pour « *mener à son terme* » une politique qui donne de si bon résultats, il faut, eh bien ! comment dire ? mais vous l'aviez deviné, il faut « *persévérer* », aller jusqu'au bout...

En toute inconscience ? Mais non : « *Les prévisions actuelles donnent à penser* [que le chômage] *va recommencer à s'accroître pour atteindre un nouveau sommet, encore plus élevé, en 1989* (9). » Parvenus sur cette cime, les salariés pourront-ils enfin souffler un instant ? Ou bien leur demandera-t-on de « *persévérer* » encore dans la mise en œuvre de cette mirobolante stratégie d'ajustement ? Allons, camarades, encore un effort pour pleinement jouir des bienfaits du libéralisme...

Sans doute est-il inconvenant, et à coup sûr tout à fait inhabituel, de moquer ainsi le style et les conceptions d'une institution compétente et, de surcroît, purement technicienne, dépourvue de toute idéologie. Il n'est pourtant pire partisan que celui qui se proclame apolitique. Sous le manteau d'une science qui n'en est pas une, il prétend donner à son constat, si discutable soit-il, une valeur normative : les faits sont ainsi, et c'est bien ainsi qu'ils doivent être puisque les faits ont toujours raison. Économisme et libéralisme sont les formes apparemment modernes, mais à combien archaïques ! d'un scientisme qui a connu bien d'autres avatars. L'OCDE enregistre donc les données, elle les analyse et, prudemment, élabore ses projections, qu'elle présente dans un tableau *(voir le tableau ci-dessous)*.

Encore ne s'agit-il là que de moyennes annuelles. C'est-à-dire que, en France, le taux de 11,75 % est valable pour l'ensemble des douze mois et qu'il « *pourrait (...) atteindre 12 % à la fin de 1989* (10) ».

EST-CE bien là la seule épreuve annoncée ? Ce serait trop beau. La stratégie d'ajustement réserve d'autres surprises. Aussi neutre qu'un bistouri, n'ayant donc aucune raison de s'en réjouir ou de s'en indigner, l'OCDE observe que, en France, « *les conditions du marché devraient continuer de peser sur les revendications syndicales* ». Rien de tel, en effet, qu'un chômage croissant pour désamorcer la grogne des organisations représentant les salariés. Du fait de cette heureuse conjoncture, « *la hausse nominale des salaires pourrait être parmi les plus faibles des pays de l'OCDE* ». Nul ne pourrait s'en plaindre puisque « *la modération des coûts unitaires de main-d'œuvre devrait compenser la reprise de la hausse des prix à l'importation, permettant, à la fois, une poursuite du processus de reconstitution des marges* [des entreprises] *et un recul de l'inflation* ».

(Tristan Stegmann)

MANIFESTATION D'ÉLEVEURS A PARIS EN JUILLET 1987
Rencontrer une logique qui accumule tensions et frustrations.

DANS une telle manière de voir, tout est donc pour le mieux. Les entreprises se trouveront en meilleure posture. Et « *le pouvoir d'achat des salariés devrait à nouveau stagner en 1988 et 1989* (11) ». Les salariés se révéleraient mauvais citoyens s'ils refusaient leurs suffrages aux représentants politiques de cette stratégie d'ajustement. Ils manifesteraient du même coup leur inaptitude à comprendre la « science » économique. Car, accroissant leurs bénéfices, les entreprises n'auront d'autre hâte que d'investir afin de créer des emplois. Elles freineront la robotisation de la production, qui supprimerait des postes de travail. Et, pour trois raisons au moins, elles ne feront pas sortir de capitaux : a) elles ne s'intéressent pas aux pays qui offrent des taux d'intérêt élevés ; b) elles ignorent tout des paradis fiscaux ; c) elles sont patriotes.

Salariés au pouvoir d'achat stagnant ou chômeurs plus ou moins mal indemnisés, de quoi se plaindraient-ils ? Ils bénéficient en effet d'un système très élaboré de protection sociale qui les préserve des pires catastrophes. Hélas ! ils ne font pas assez d'enfants pour assurer le renouvellement des générations, et la science avance trop vite. De telle sorte que « *l'accroissement de l'espérance de vie* » et « *les progrès de plus en plus coûteux des techniques médicales* » mettent en péril « *les pensions de vieillesse, les pensions d'invalidité et les soins médicaux* ». Ce qui conduit l'OCDE à s'interroger gravement : « *Les systèmes actuels de sécurité sociale sont-ils viables à long terme* (12) ? » Question purement technique bien que, ainsi posée, elle porte en elle-même la réponse. Tout bon gestionnaire en conclut qu'il faut favoriser les contrats d'assurance privés.

Compétents, les experts calculent le déficit de la Sécurité sociale : selon les années, de 10 à 40 milliards de francs. Jamais, en ce domaine, leurs prévisions ne se sont réalisées. Ils s'en attribuent le mérite : ils ont su, en temps voulu, comprimer les dépenses...

Habiles, ils expriment leurs chiffres en milliards de francs. Pour mieux frapper l'opinion. Jamais en pourcentages. Le budget de la Sécurité sociale dépassant 1 000 milliards de francs par an, un déficit de 10 à 40 milliards représente de 1 % à 4 % du total. Ce taux leur est intolérable. Par contre, un taux de chômage de 10 % ne parvient pas à les émouvoir.

Inventifs, ils ne tardent pas à trouver une solution : ils limitent la couverture sociale. Aucun autre choix ne s'offrait-il donc à eux ? Certes, ils auraient pu accroître les ressources, par exemple en relevant encore le « plafond » au-delà duquel les salaires ne sont plus soumis à cotisation. Mais une telle mesure serait de nature politique. Un expert ne fait pas de politique. Neutre, il cautionne un système en vertu duquel tout travailleur dont le salaire se situe plusieurs fois au-dessus du « plafond », et qui, de ce fait, a moins de besoins, est remboursé au même taux. Admirable arithmétique de l'inégalité. Inégalité ? Ce terme n'appartient pas au vocabulaire du gestionnaire. L'équité ne relève aucunement de sa compétence.

Tout paraît donc uniformément sombre dans le panorama des deux années à venir ? Mais non, ne cédez pas au pessimisme. « *Le développement des privatisations a permis de dégager 50 milliards de francs de recettes additionnelles pour l'Etat en 1987, dont un tiers a été consacré aux dotations en capital aux entreprises publiques* (13). » Comme, de surcroît, la même stratégie a permis aux entreprises de « *reconstituer leurs marges* », tout va pour le mieux.

Le pouvoir d'achat stagne, le chômage s'accroît, la Sécurité sociale devient un luxe anti-économique ? Fâcheuses broutilles, mais pas de progrès sans sacrifices, et le libéralisme triomphant conduit avec maestria sa stratégie d'ajustement. C'est, en effet, une manière de voir les choses. En existe-t-il une autre ? Reprochera-t-on aux gestionnaires de moins se soucier des citoyens que des entreprises ? Ce serait les accuser de mener une politique de classe. Telle n'est pas leur intention. S'ils souhaitent du bien aux entreprises, c'est pour mieux servir l'ensemble de la société. Voilà ce que leur disent leur culture, leur vision de l'homme et du monde, leur « science » qui n'en est pas une, leur idéologie qu'ils préfèrent ignorer.

Ils passent sous silence un vaste secteur de leur champ d'investigation : l'agriculture. Si importante que soit sa place dans la production totale et surtout dans les recettes d'exportation, elle n'emploie qu'un pourcentage décroissant de la population active. Tout candidat à une élection sait adresser aux paysans d'encourageants propos, mais il se garde bien de les traumatiser en esquissant devant eux les perspectives que leur ouvrent les gestionnaires. Comment solliciter les suffrages de tous ces exploitants agricoles alors que la « stratégie d'ajustement » condamne nombre d'entre eux à disparaître ?

LES innovations scientifiques et techniques ne cessent d'accroître les rendements par travailleur et par hectare, pendant que les politiques mondiales déstructurent les marchés et, dans ce monde de pénurie, créent de coûteux excédents *(voir pages 14 et 15 les articles de Henri Nallet et de Claude Servolin)*. Ne voulant connaître que certains chiffres, la logique du gestionnaire le conduit donc à restreindre encore la population agricole.

Une logique différente, qui considérerait d'abord l'homme et les équilibres sociaux, suggérerait une autre stratégie économique de progrès : reconstituer le tissu rural sur des bases nouvelles ; favoriser à la campagne la naissance d'activités économiques adaptées, petites par leur taille mais plus créatrices d'emplois que les entreprises géantes ; libérer les artisans de toutes les contraintes bureaucratiques qui les font hésiter à embaucher un compagnon ; développer les activités non directement axées sur la production, mais dont on connaît mieux, depuis Galbraith, le rôle stimulant dans l'économie ; allouer des ressources à ce foisonnement d'associations (culturelles, sportives, sociales, parascolaires, d'entraide, etc.) qui sont indispensables à l'équilibre général. Culture ? Connais pas, répondent les gestionnaires.

S'ils ne modifient pas d'eux-mêmes leur étroite manière de voir, ils aggraveront les tensions et frustrations qui, tôt ou tard, ne manqueront pas d'exploser. Sans doute seraient-ils horrifiés si l'on disait à ces gestionnaires que leur conservatisme les a fait succomber à la fatale tentation de l'économisme, habituellement attribuée au marxisme sous sa forme la plus simpliste.

« *Le règne de l'économisme comme idéologie (avouée ou non) et critère suprême des orientations du développement débouche aujourd'hui sur la question des finalités du système productif et des valeurs que ce dernier devrait servir* », écrit René Passet (14). Finalités de la production, mais aussi de la répartition, et, précise-t-il, de l'existence humaine elle-même, car l'appareil productif ne peut « *trouver ses finalités en lui-même* ». Elémentaire vérité qu'ignorent tous les gestionnaires, également soucieux, à l'Est d'afficher, et à l'Ouest de dissimuler, une idéologie qui subordonne l'être humain à des constructions théoriques peut-être séduisantes mais dépourvues de réalisme.

CLAUDE JULIEN.

(5) OCDE, rapport cité, page 40.
(6) *Idem*, page 11.
(7) *Idem*, page 12.
(8) *Idem*, page XII.
(9) *Idem*, page 12.
(10) *Idem*, page 113.
(11) *Idem*, page 113.
(12) *Idem*, page 26.
(13) *Idem*, page 112.
(14) René Passet, « Prévision à long terme et mutation des systèmes économiques », *Revue d'économie politique*, n° 5, septembre-octobre 1987. Rares sont les articles qui posent aussi nettement les problèmes de fond. Une lecture indispensable.

L'ACCROISSEMENT DU CHOMAGE POUR LES DEUX ANNÉES A VENIR

	EN MILLIERS, pour 1986	EN POURCENTAGE				
		1985	1986	1987	1988	1989
Allemagne	2 228	8,3	8	8	8,25	8,50
France	2 500	10,2	10,5	10,75	10,75	11,75
Royaume-Uni	3 281	11,6	11,8	10,75	10,25	10,50

POLITIQUE AFRICAINE
Revue trimestrielle d'analyse et d'informations politiques sur l'Afrique contemporaine
création janvier 1981
Directeur de la publication Etienne Le Roy
Année 1988
N° 29 *Mozambique : guerre et nationalismes*
N° 30 *Elites noires et pouvoirs arabes*
N° 31 *Le Congo, marxiste ?*
N° 32 *Nigeria : le fédéralisme dans tous ses états*

ABONNEMENT 1988	
France	230 FF
Europe, Maghreb, Afrique francophone (avion)	290 FF
Amérique, Asie, Autres pays d'Afrique (avion)	400 FF

Vous pouvez, bien sûr, acheter Politique Africaine au numéro (70 F l'exemplaire)
Bon de commande à retourner à : Editions Karthala - 22-24 bd Arago, 75013 PARIS
Nom : Prénom :
Adresse :
s'abonne pour 1988 à la revue Politique Africaine.
Ci-joint mon règlement : ☐ par chèque payable en France à l'ordre de Karthala
☐ par mandat postal international

L'AGRICULTURE MONDIALE

L'urgence d'une

LA « crise agricole » continue de peser lourdement sur les négociations au sein de la CEE. L'Europe ploie sous le fardeau des excédents, cependant qu'une fois encore l'Afrique de l'Est crie famine. *La lutte pour le contrôle des marchés s'intensifie.* Au nom du sacro-saint libéralisme, aucune règle – hormis la loi du plus fort – ne vient mettre un peu d'ordre dans ce monde écartelé. Or Henri Nallet et Claude Servolin aboutissent, ci-dessous, à cette même conclusion : c'est bien vers un accord mondial qu'il faut tendre, *faute de quoi s'aggraveront les inégalités.*

Par HENRI NALLET *

Une fois encore, les photos d'enfants éthiopiens affamés illustrent nos magazines. Le chanteur Bob Geldof se rend sur place et en appelle à la conscience universelle. Dans le même temps, les chefs d'Etat et de gouvernement de douze pays *européens réunis* à Copenhague ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur un système destiné à limiter la production de céréales en Europe.

Le paradoxe est toujours là, occasion de bien des discours, mais qui provoque aussi de véritables élans de solidarité : excédents alimentaires dans la plupart des pays du Nord, famine et malnutrition dans les pays du Sud. Comment résoudre ce qui apparaît à tout homme de bonne volonté comme un inadmissible scandale, comme une injure à l'humanité ?

Tout a certes été dit, et excellemment, sur ces problèmes de la faim et de la malnutrition. Mais il n'est pas inutile de présenter quelques réflexions d'un homme d'action qui, après avoir travaillé longtemps dans la recherche agronomique, a dû affronter, dans la pratique quotidienne, et là où se décide la politique agricole, le scandale majeur. En effet, en 1985 et 1986, j'ai dû, en tant que ministre français de l'agriculture, gérer avant tout des problèmes de surproduction et de stockage de céréales, de produits laitiers et de divers produits animaux difficilement vendables ; et, de 1985 à 1987, j'ai présidé le Conseil mondial de l'alimentation, institution ministérielle de l'Organisation des Nations unies chargée d'analyser le problème de la faim dans le monde et de proposer au système de l'ONU des solutions à ce drame. J'ai donc eu la « chance », si je peux m'exprimer ainsi, de « traiter » à la fois un stock excédentaire de céréales et l'Ethiopie. J'ai ressenti, comme tout autre, l'absurdité de cette situation, et j'ai pris conscience de la faiblesse des moyens à ma disposition pour la modifier ou y mettre fin. Cependant, ce n'est pas un constat d'échec que je tire de cette double expérience. Voici quelques réflexions, quelques propositions aussi simples à concevoir que difficiles à réaliser qui pourraient peut-être, si elles étaient suivies d'effets, nous éviter de revoir régulièrement à la télévision le regard déchirant d'enfants hébétés par la faim.

Cette première constatation, tout d'abord, bien différente de ce qui se disait voilà dix ou quinze ans, et qui devrait renforcer la volonté des responsables de sortir du drame : *le monde peut se nourrir.* La crise de surproduction dans laquelle les pays européens et de l'Amérique du Nord se débattent depuis plusieurs années, mais aussi les succès remportés par certains pays de l'Asie du Sud-Est dans le domaine agricole montrent que la faim et la malnutrition ne sont pas l'effet de la fatalité. Elles sont la conséquence d'un certain type d'organisation sociale. D'autre part, les découvertes déjà emmagasinées dans les laboratoires vont provoquer au cours des prochaines années un nouveau bond en avant. Les biotechnologies vont, dans les années 1990, bouleverser la production animale avant de modifier profondément la production végétale. Il est déjà possible de pronostiquer des croissances de production bien supérieures à l'évolution de la demande. Mais ces progrès technologiques à venir sont, pour l'essentiel, dans les mains des grands pays industrialisés du Nord ; c'est donc le déséquilibre entre le Nord et le Sud qui risque de s'accroître dans des proportions considérables. Si, d'ici là, il n'est pas remédié aux causes profondes du « scandale », nous risquons d'assister à une accentuation de ce déséquilibre, et donc à un accroissement de l'injustice. Le désordre mondial sera incomparablement plus grand dans quinze ou vingt ans si des outils de régulation ne sont pas mis en place.

Ces instruments de régulation seront de toute façon longs à mettre en œuvre ; leur « bricolage » sera l'objet d'âpres négociations, mais je crois qu'il n'y a malheureusement pas d'autre voie. Il n'existe pas de solution miracle, comme le montre le début des négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Un grand nombre de pays qui n'appartiennent pas tous à l'hémisphère Nord estiment qu'il pourrait être mis fin au désordre des marchés internationaux par un surcroît de rigueur libérale en supprimant, dans un délai très court, les différentes protections nationales et les subventions diverses octroyées aux agricultures pour permettre aux plus performantes et aux plus productives de l'emporter. Certains grands producteurs, comme les Etats-Unis, pensent de la sorte renforcer leur position déjà dominante, d'autant plus facilement qu'ils se présentent en grands libéraux subventionnant fort peu leur agriculture ; en fait, elle est autant subventionnée que celle des autres pays. D'autres pays, comme l'Argentine, le Brésil, le Mexique, ont rejoint la position que l'on pourrait qualifier de libérale, pensant pouvoir tirer leur épingle du jeu, sur un marché supposé totalement libre, pour un nombre limité de produits.

Dans ce « monde idéal », tels que le conçoivent les dirigeants de ce que l'on appelle le « groupe de Cairns » (1), seuls les avantages comparatifs joueraient. La production serait, dans le monde entier, répartie selon les canons de l'efficacité marginale.

Que les Etats-Unis tiennent ce discours conforme à leurs intérêts de super-puissance agricole se conçoit fort bien. Que ce discours soit ressassé, théorisé, diffusé par nombre de fonctionnaires et d'enseignants américains paraît également compréhensible et légitime. Mais comment ne pas rester confondu quand on l'entend repris avec une apparente conviction par le ministre de l'agriculture d'un petit pays africain enclavé ? Et la pression qu'exerce, sur les classes dirigeantes des grands pays en voie de développement, la nécessité de rembourser la dette les conduit à prendre des positions, à présenter des analyses qui feront davantage les affaires des groupes commerciaux multinationaux, véritables organisateurs des échanges, que de leurs populations. Enfin, dans ce monde « idéal », risquent ne pas avoir le moindre accès à la grande table du marché « libre et sincère » les pays les moins avancés, qui ne pourront rivaliser avec personne ni même sauver leur propre agriculture, sans défense face à l'agressivité commerciale des grands producteurs.

Ainsi la négociation qui s'engage au GATT, si elle peut apporter des améliorations non négligeables au commerce international et favoriser sa nécessaire fluidité, ne pourra en rien résoudre le problème de la faim dans le monde, car elle n'aborde ni la question du volume des productions des pays du Nord ni celle de l'agriculture dans les pays en voie de développement.

Vanité du « plan Guillaume »

MAIS il n'y a pas de véritable alternative, et les discours sur la nécessaire organisation des marchés manquent singulièrement de points d'application concrets et de soutien politique. Le dernier exemple nous en a été offert par ce que l'on a appelé bien ambitieusement le « plan Guillaume », du nom de l'actuel ministre français de l'agriculture.

Après avoir connu plusieurs versions et de profonds remaniements dus au travail de l'administration, le « plan Guillaume », autant qu'on le connaisse, consiste à proposer que les grands pays producteurs de céréales se mettent d'accord sur une substantielle augmentation des prix et consacrent une part du bénéfice ainsi réalisé au financement de l'aide alimentaire et du développement agricole. Proposition sans doute généreuse, mais qui suppose tout d'abord que le pays leader sur le marché céréalier, c'est-à-dire les Etats-Unis, renonce à la bataille qu'il a engagée sur le marché mondial pour en chasser ses concurrents grâce à la baisse des prix et, d'autre part, que les principaux acheteurs – les pays de l'Est – acceptent une hausse des prix et l'utilisation de devises supplémentaires versées à des programmes d'aides qu'ils ne contrôleraient en rien !

Cette proposition ne répond ni à la demande des pays en voie de développement – ils ne veulent pas accroître leur dépendance alimentaire – ni à celle des principaux acteurs du marché international. Elle n'a donc guère reçu pour l'instant de soutien. Et tous ceux qui ont eu quelque responsabilité dans le développement agricole international la considèrent avec gêne et scepticisme. Il n'existe en fait pas de solution miracle. La modestie doit être de mise.

Je m'en tiendrai à quelques grandes orientations que j'ai eu l'occasion de discuter et de mettre en œuvre avec

* Ancien ministre de l'agriculture (1985-1986) ; ancien président du Conseil mondial de l'alimentation (1985-1987).

(1) Ce groupe, créé en 1986 à Cairns (Australie), regroupe quatorze pays : Canada, Australie, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Fidji, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay.

L'Europe face aux

Par CLAUDE SERVOLIN*

L'ÉCHEC du sommet qui s'est tenu les 4 et 5 décembre à Copenhague a, pour quelque temps, fait réapparaître dans l'actualité les problèmes agricoles européens. Comme toujours en de telles occasions, les commentateurs ont déploré l'irrationalité de la politique agricole commune (PAC), source de surproduction, d'excédents, de coûts budgétaires de plus en plus lourds. Ils ont déploré l'incapacité des hommes politiques à s'accorder pour trouver à ces problèmes des solutions qui paraissent relever du simple bon sens. En somme, la PAC apparaît comme un obstacle à la construction européenne.

Pourtant, ceux qui condamnent l'organisation actuelle de la PAC semblent avoir trop facilement oublié qu'elle a donné pendant plus de vingt ans de brillants résultats.

Les pays de l'Europe de l'Ouest étaient au lendemain de la guerre lourdement déficitaires en produits alimentaires. Cela était vrai du Royaume-Uni et de la RFA, mais aussi, il faut le rappeler, de la France : à la veille de l'entrée en vigueur du Marché commun agricole, en 1960, les exportations agro-alimentaires françaises n'atteignaient même pas 60 % de la valeur des importations.

La PAC telle qu'elle a été conçue en 1962, avec sa garantie illimitée de débouchés pour les principaux produits, ses marchés protégés, ses prix garantis ou soutenus, ses exportations subventionnées, a exercé une stimulation puissante de la production. Les agricultures des pays membres se sont modernisées et renforcées. Leurs déficits d'approvisionnement se sont comblés. Parallèlement, les consommations alimentaires s'élevaient à un rythme rapide, surtout pour les produits animaux, absorbant les accroissements de production. Les excédents étaient temporaires et marquaient en général des crises de croissance de la production. Ils étaient assez facilement écoulés sur les marchés internationaux où la CEE a acquis progressivement une place importante, parfois dominante. La France, grâce à la PAC, est devenue le deuxième pays exportateur mondial de produits agricoles derrière les Etats-Unis. On sait que les quelque 35 milliards de francs d'excédents agro-alimentaires jouent aujourd'hui un rôle non négligeable dans la balance commerciale de la France. Mais ce résultat n'a été acquis que très récemment : la balance agricole française est restée négative ou proche de zéro jusqu'en 1978.

Enfin, la PAC a été un puissant facteur d'intégration de la CEE. D'abord, elle a énormément favorisé le développement des échanges agricoles entre les pays membres. Mais, surtout, les dispositifs complexes d'intervention qui étaient nécessaires pour la gérer ont fortement contribué à renforcer le rôle de l'exécutif européen et ont été à l'origine du système monétaire européen (SME).

Tous ces résultats ont été obtenus pour un prix resté longtemps très modéré : au début des années 80, on estimait que la PAC ne coûtait qu'une quinzaine de francs par mois à chaque citoyen européen.

Il faut donc admettre que, pour l'essentiel, la crise actuelle de la politique agricole commune résulte plus de sa réussite que de son échec.

Bien sûr, tout n'était pas harmonieux dans ce système. Les contradictions d'intérêts entre les pays membres de la CEE avaient fait surgir au fil des années un certain nombre d'inconvénients dont les effets sont devenus de plus en plus indésirables.

Il y a d'abord la question du protectionnisme, ce que l'on appelle la préférence communautaire, qui, depuis le début, est à la fois excessive et incomplète. Elle concerne particulièrement le marché des céréales : à la demande des Allemands, il a bénéficié d'une protection complète et de prix soutenus à un niveau très élevé. Parallèlement, les tourteaux et tous les produits susceptibles de se substituer aux céréales dans l'alimentation animale (manioc, sous-produits divers) étaient admis en franchise sur le marché européen. Les inconvénients de ce système de gestion sont connus : satisfaisant pour un pays comme la RFA, encore largement déficitaire et qui voyait dans des prix élevés un moyen de favoriser le maintien d'une clientèle nombreuse de petits producteurs ; néfaste à long terme quand il s'agissait d'un pays très gros producteur comme la France.

Le prix élevé des céréales françaises entravait leur exportation à l'intérieur de l'Europe, où elles étaient concurrencées dans l'alimention animale par des produits de substitution à bon marché entrant en franchise. Ainsi, les exportateurs français étaient contraints d'écouler une grande part de leurs produits hors de l'Europe, sur le marché mondial, ce qui les rendait *complètement dépendants* des restitutions à l'exportation du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Mais il est vrai que, pendant les vingt ans d'expansion de l'agriculture européenne, ce mode d'organisation du marché leur a assuré une enviable prospérité.

Par ailleurs, la PAC souffrait d'un autre inconvénient qui ne lui était pas intrinsèque : elle subissait les effets de l'évolution économique générale. Pour ce qui concerne la France, sa faiblesse économique persistance face, en particulier, au partenaire allemand, conjuguée à un certain laxisme de sa politique économique déterminait ce fameux « différentiel d'inflation » particulièrement fâcheux pour un pays qui a vocation à être exportateur de produits agricoles.

Les crises de faiblesse du franc par rapport au mark (et au florin), périodiques à partir de 1969, ont conduit à l'instauration des montants compensatoires monétaires (MCM). Les MCM ont pour effet dernier de favoriser la croissance des agricultures des pays à monnaie forte et, inversement, de handicaper celles des pays à monnaie faible. Ainsi, les productions animales allemandes se sont accrues de telle manière qu'elles ont pu non seulement saturer le marché allemand, mais encore ravir aux producteurs français une grande part du marché italien.

Au total, la faiblesse relative de l'économie française a empêché notre agriculture de tirer parti à l'intérieur de la CEE de sa compétitivité pourtant bien réelle : contrairement à un préjugé trop répandu, les coûts de production agricoles sont en effet en France pour la plupart des grands produits les plus bas d'Europe. Cette faiblesse met le secteur agro-alimentaire français dans une position défavorable pour affronter les problèmes de la PAC qui, depuis le début des années 80, n'ont cessé de s'aggraver.

Ces problèmes ne sont qu'indirectement liés à la crise économique mon-

* Inspecteur général de l'agriculture ; ancien directeur de recherche à l'Institut national de recherches agronomiques (INRA), Paris.

(Guy Le Querrec-Magnum.)

EVISCÉRATION DE POULETS DANS UNE USINE BRETONNE
Une très rapide modernisation de l'agro-alimentaire européen.

هكذا من الاصل

EN QUÊTE DE RÉGULATION

solution globale

mes collègues du Conseil mondial de l'alimentation et que je considère à l'expérience comme des voies possibles de progrès.

Il est faux de prétendre que chaque pays du tiers-monde a la vocation et les moyens de parvenir par lui-même à l'autosuffisance alimentaire. En revanche, des progrès considérables pourraient être réalisés rapidement si la coopération régionale était systématiquement recherchée par les classes dirigeantes et encouragée par les pays et les institutions donateurs. Cette coopération est déterminante pour l'avenir de l'Afrique. Déjà des progrès ont été réalisés en ce sens, mais ils devraient devenir une condition de financement de programmes. Ainsi seraient évitées des situations du type de celle qui s'est produite en 1986 : des excédents de céréales dans un pays africain ont pourri sur place faute de transports pour les acheminer dans un pays limitrophe.

Les pays africains devraient pouvoir se doter des moyens de stockage et de conditionnement qui leur font gravement défaut. De même, les relations techniques et commerciales entre pays du Sud peuvent contribuer plus étroitement que les relations Nord-Sud au développement de la production agricole. J'ai pu constater qu'il existe beaucoup de possibilités d'échanges entre les paysanneries de certaines régions de la Chine et les paysanneries africaines ; ils concernent notamment les techniques culturales et les formes de production. Certaines multinationales l'ont bien compris, qui réorientent une partie de leurs échanges commerciaux entre l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, en attendant de le faire peut-être demain avec l'Afrique.

L'un des traits les plus intéressants de l'expérience chinoise qui, en quelques années, a permis d'accroître dans des proportions surprenantes la production de céréales est la redécouverte d'une des plus vieilles lois de l'économie rurale, à savoir que les paysans sont des êtres rationnels qui produisent davantage dès lors que les prix qui leur sont offerts sont rémunérateurs.

Cela signifie que le maintien et le développement d'une production agricole vivrière destinée à la fois à nourrir la population urbaine et à fixer les populations rurales dans les campagnes supposent un niveau de prix garanti permettant à la fois aux urbains de se nourrir à un prix acceptable et aux paysans de tirer une rémunération suffisante de leur travail. Cela pose aux classes dirigeantes des pays du tiers-monde un problème de choix stratégique : ce qui, dans un premier temps, est consacré à la production agricole n'est pas libre pour un autre secteur de l'économie. Une telle orientation, que beaucoup considèrent inévitable pour maintenir un minimum d'équilibre social au sein de chaque pays, exige à son tour que les politiques d'ajustement négociées entre les pays du tiers-monde et les pays ou les institutions donateurs tiennent compte de cette nécessité. Il faut distribuer un pouvoir d'achat suffisant pour que les masses urbaines puissent payer à un prix suffisamment élevé les produits agricoles.

Une telle orientation ne peut se satisfaire d'un libéralisme généralisé. En effet, si les pays les plus performants peuvent concurrencer sans entraves et à des prix plus bas les productions locales, celles-ci disparaîtront, ce qui s'est déjà passé dans de nombreux pays. La communauté internationale doit donc accepter que certains pays du tiers-monde, et en particulier les pays les moins avancés, pratiquent un protectionnisme sélectif et temporaire leur permettant de nourrir, au moins en partie, leur population et surtout de faire revivre et se développer leur paysannat.

Dans un deuxième temps, on s'apercevra que le développement de l'agriculture exige celui de l'industrie et des services. Mais, en attendant, si un minimum de protection n'est pas assuré aux paysanneries locales, tous les discours sur la place centrale du paysan dans le développement du tiers-monde resteront lettre morte.

(Keler-Sygma.)

PLANTATION DE PALMIERS A HUILE EN COTE-D'IVOIRE.
Les pays du Nord n'ont rien à gagner à étouffer le tiers-monde.

Lutter contre la faim et contre la destruction des paysanneries locales exige enfin un minimum de régulation du marché international, c'est-à-dire, en clair, une limitation du volume des surplus exportés à bas prix vers les pays du tiers-monde.

Pour l'instant, cette idée n'est pas sur la table de la négociation entre les grands pays producteurs. L'actuelle administration américaine ne veut pas en entendre parler, obnubilée qu'elle est par son programme de reconquête des parts de marché que la hausse du dollar et l'amélioration de la productivité des agricultures concurrentes lui ont fait perdre au début des années 1980. Et, pourtant, là réside la difficulté majeure. Les grands pays producteurs, c'est-à-dire d'abord les États-Unis et la Communauté économique européenne, doivent négocier une limitation des volumes des produits agricoles mis sur le marché international. Cela vaut essentiellement pour les céréales, le sucre, les produits de substitution aux céréales et, dans une moindre mesure, la viande bovine. Seule cette contrainte, que s'est déjà imposée en partie la CEE, permettra un minimum de régulation nécessaire au développement des autres agricultures. Cette négociation capitale devra avoir lieu un jour ou l'autre, peut-être lors de la mise en place d'une nouvelle administration américaine. Les Européens doivent être prêts à la mener rapidement, faute de quoi la guerre commerciale, avec toutes ses conséquences pour le Nord comme pour le Sud, redoublera de violence.

Cet effort de régulation ne se fera pas dans un cadre multilatéral, ni au GATT, ni au Nations unies, ni dans l'une ou l'autre des instances où se retrouvent les représentants de la communauté internationale. Ce qui ne signifie pas que les institutions dont elle s'est dotée n'aient rien à dire sur la question.

Certes, elles sont souvent malades, bureaucratisées à un point difficilement imaginable, sans dynamisme parce que sans perspective — j'ai pu le mesurer pendant ma présidence du Conseil mondial. Les hommes politiques responsables ont depuis longtemps déserté les institutions du système des Nations unies où, depuis de nombreuses années, domine le discours codé et fade des représentants permanents. Rien de nouveau ne semble pouvoir sortir de ce système bloqué et, pourtant, j'ai pu le constater à plusieurs reprises, lorsqu'on parvient à mobiliser des hommes politiques responsables autour d'une idée, d'un projet, d'une rencontre, le multilatéralisme peut être signe de progrès.

A cette démarche, pragmatique et modeste, chacun a intérêt et peut prendre sa part. Les pays du Nord ont compris qu'ils n'ont rien à gagner à étouffer financièrement le tiers-monde. Leurs dirigeants ne se font sans doute plus guère d'illusion sur le remboursement de la dette. Il leur reste un chemin de même ampleur à parcourir sur la question alimentaire : l'avenir ne passe pas par l'approvisionnement du monde entier mais par l'encouragement des pays du tiers-monde à nourrir, selon leurs traditions, leurs populations. Il faut aussi leur laisser la place qu'ils peuvent légitimement occuper sur le marché international.

Aux grands pays producteurs donc de comprendre qu'ils ont intérêt à une régulation intelligente, c'est-à-dire diversifiée, de ce marché. Et aux pays du tiers-monde à les y aider en intensifiant la coopération régionale et en optant délibérément pour un développement de la production locale grâce à un système de prix rémunérateur. Chacun y trouverait sa part...

HENRI NALLET.

marchés « finis »

La prix élevé des céréales françaises rendait leur exportation à l'intérieur de l'Europe, où elles étaient concurrencées dans l'alimentation animale par des produits de substitution à bon marché entrant en franchise. Ainsi, les exportateurs français étaient contraints d'écouler une grande part de leurs produits hors de l'Europe, sur le marché mondial, ce qui les rendait *complètement dépendants* des restitutions à l'exportation du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Mais il est vrai que, pendant les vingt ans d'expansion de l'agriculture européenne, ce mode d'organisation du marché leur a assuré une enviable prospérité.

Par ailleurs, la PAC souffrait d'un autre inconvénient qui ne lui était pas spécifique : elle subissait les effets de l'évolution économique générale. Pour ce qui concerne la France, sa faiblesse économique persistante face, en particulier, au partenaire allemand, comme à un certain laxisme de sa politique économique déterminait ce fameux « différentiel d'inflation » particulièrement fâcheux pour un pays qui a vocation à être exportateur de produits agricoles.

Les crises de faiblesse du franc par rapport au mark (et au florin), périodiques à partir de 1969, ont conduit à l'instauration des montants compensatoires monétaires (MCM). Les MCM ont pour effet dernier de favoriser la croissance des agricultures des pays à monnaie forte et, inversement, de handicapper celles des pays à monnaie faible. Ainsi, les productions animales allemandes se sont accrues de telle manière qu'elles ont pu non seulement conserver le marché allemand, mais encore ravir aux producteurs français une grande part du marché italien.

Au total, la faiblesse relative de l'économie française a empêché notre agriculture de tirer parti à l'intérieur de la CEE de sa compétitivité pourtant réelle : contrairement à un préjugé répandu, les coûts de production français sont en effet en France pour l'essentiel des grands produits les plus élevés d'Europe. Cette faiblesse met le secteur agro-alimentaire français dans une position défavorable pour affronter les problèmes de la PAC qui, depuis le début des années 80, n'ont cessé de s'aggraver.

Ces problèmes ne sont qu'indirectement liés à la crise économique mon-

diale, qui ne les a pas véritablement déterminés et n'a d'influence que sur leurs formes et leurs modalités.

La crise de la PAC résulte d'un phénomène sans précédent : la tendance à la saturation absolue de la demande alimentaire dans les pays capitalistes. La consommation alimentaire moyenne y a atteint des niveaux tels qu'elle se heurte à des limites physiologiques : aujourd'hui, à la différence de ce qui se passait dans les années 60 et 70, la hausse des revenus ne détermine plus d'augmentation des quantités consommées mais plutôt un déplacement de la demande vers des produits de meilleure qualité. Et face à cette demande stagnante se situe un secteur productif habitué à chercher une augmentation de ses revenus dans le perfectionnement de sa productivité physique et l'augmentation ininterrompue de son volume de production.

Dans ces conditions, il est évident que la PAC doit renoncer au postulat du « débouché infini » sur lequel elle avait été fondée. Mais la question se pose de savoir par quoi le remplacer.

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de l'idéologie en vogue ces dernières années, il n'a pas manqué de voix pour affirmer que la solution était de démanteler la politique agricole commune et de soumettre les marchés nationaux, européens et internationaux à la pure logique du libéralisme, sans subventions, sans protection, sans garantie de prix, sans régulation. Sans aborder ici le problème théorique de savoir s'il est possible de gérer de cette façon les marchés agricoles (ou toute autre espèce de marché), il suffit de rappeler qu'il n'existe *aucun* pays capitaliste où les marchés agricoles fonctionnent sur le mode libéral. Les deux expériences de « déréglementation » de l'agriculture tentées aux Etats-Unis au cours des deux mandats de M. Reagan ont provoqué de tels dégâts (surtout la seconde) qu'elles semblent avoir découragé les imitateurs européens (1).

Les Etats membres de la Communauté, une fois admise la nécessité de reformuler la PAC, s'en sont tenus à une approche beaucoup plus prudente et pragmatique, en affirmant que les productions agricoles européennes devraient être dorénavant « *orientées par le marché* ». Cette formule assez vague apparaît, quand on analyse les textes émanant de Bruxelles, comme l'affirmation d'une rupture avec le « débouché infini ». Elle revient à dire qu'il faut produire en fonction de ce qui peut être écoulé sur le marché.

Mais une fois ce principe acquis, deux problèmes restent à résoudre : comment déterminer ce qui peut être écoulé sur le marché ? Comment faire pour que la production ne dépasse pas le volume ainsi déterminé ? La difficulté vient de ce que les solutions doivent nécessairement varier suivant les catégories de produits : produits végétaux de « base », produits plus élaborés et plus coûteux.

Les produits coûteux — les statistiques le montrent — s'échangent pour l'essentiel entre pays développés. Quand il s'agit de produits de luxe (tels les vins de cru), le problème des débouchés ne se pose évidemment pas. Il en va tout autrement des secteurs de production animale et en particulier du secteur laitier. Ici, la surproduction ne peut trouver d'exutoire supplémentaire dans le commerce extérieur. Les échanges intra-européens sont limités et non extensibles en égard à la quasi-saturation de la demande. Les exportations vers les pays tiers sont également limitées, puisque les pays riches possèdent leur propre secteur productif, alors que les pays pauvres sont de médiocres clients pour des produits trop chers pour leurs moyens.

TRENTE-CINQ ANS DE BOND EN AVANT POUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

	1950	1975	1985
Céréales (millions de tonnes)	13,8	41,2	55,6
Rendement (tonne/ha)	15,9	40,2	57,5
Lait (millions de litres)	15	27,8	32,4
Rendement par vache (kg/an)	2 000 (en 1959)	3 697	4 159
Tracteurs	136 400	1 363 054	1 527 929
Engrais (millions de tonnes)	1,1	4,6	5,6
Exploitations agricoles	2 307 000	1 346 000	1 104 000

Un problème crucial : les céréales

La production laitière posait les problèmes d'excédents les plus urgents : la demande mondiale était à ce point saturée qu'il était devenu presque impossible de se débarrasser des stocks, même à coups de subventions à l'exportation.

On comprend alors que les partenaires de la CEE se soient ralliés à la solution des quotas : la production laitière de chaque pays est bloquée à un niveau un peu inférieur à celui qui avait été atteint, à charge pour lui de répartir ce contingent entre ses producteurs nationaux. Cela revient à admettre que les échanges internationaux de produits laitiers resteront limités et concerneront des produits élaborés à forte valeur ajoutée tels que les fromages.

Le problème crucial qui se pose maintenant à la CEE, celui-là même sur lequel a achoppé le sommet de Copenhague, est celui des produits de « base », et essentiellement celui des céréales. Une fraction très importante (sans doute près du quart) de la production mondiale fait l'objet d'échanges internationaux. Pour la France, il s'agit d'une question vitale : les deux tiers de notre récolte sont actuellement exportés.

C'est que, en effet, les pays moins développés sont partie prenante au marché international, les céréales venues des pays développés leur servant à combler leurs déficits. Mais le « débouché infini » garanti par la PAC, ainsi que par les politiques agricoles des autres pays producteurs, Etats-Unis en tête, a déterminé un accroissement général de la production hors de proportion avec l'état de la demande solvable dans le monde. La hausse soudaine du prix du pétrole dans les années 70 a pu faire naître des espoirs déraisonnables. La période où le dollar s'est maintenu à un prix très élevé a pu dissimuler quelque temps le délabrement du système de régulation des marchés céréaliers : le prix mondial du blé libellé en dollars se rapprochait du prix européen, et les restitutions à l'exportation s'allégeaient d'autant. Les Européens (surtout les Français) en ont profité pour s'adjuger des marchés traditionnellement tenus par les Etats-Unis. Les programmes de rétorsion américains et surtout la chute du dollar ont dissipé toute illusion et rendu la situation intenable : on rapporte qu'une vente récente de blé français à l'URSS s'est traitée à 75 ECU/tonne nécessitant 125 ECU/tonne de restitutions !

La réforme de la politique céréalière est donc devenue une priorité, et malgré des difficultés ses contours commencent à apparaître. Le quota national pur et simple qui aurait pu avoir la faveur de certains pays membres devrait être écarté comme trop contraire aux intérêts des pays exportateurs et en premier lieu de la France. A titre de préalable, une phase de baisse des prix a été mise en œuvre, assez profonde pour rétablir dans une certaine mesure la compétitivité des céréales dans l'alimentation animale sur les marchés communautaires. Ensuite progresse l'idée d'établir au niveau communautaire une « quantité maximale garantie », système de contrôle de la production moins brutal que les quotas, du fait qu'il laisse jouer la concurrence entre les pays, la spécialisation régionale, et permettrait à la France de faire jouer son avantage relatif.

Sur le plan international, on voit réapparaître, par la voix des Etats-Unis secondés par l'Argentine, le Brésil, etc., une thématique libérale : le salut viendrait d'une suppression des protections et subventions octroyées par les différents pays. Il est facile de discerner dans cette proposition l'espoir que nourrissent ses protagonistes de gagner contre l'Europe la guerre des prix qui ne manquerait pas d'en résulter. Mais on peut penser qu'une telle victoire laisserait les vainqueurs en bien mauvais état, surtout ceux qui n'ont pas la même puissance économique que les Etats-Unis.

De toute façon, il est extrêmement douteux que l'ensemble des pays membres de la CEE acceptent une telle proposition. La PAC, en matière de céréales, restera centrée sur l'espace européen. C'est dire que subsistera une certaine dissociation entre le marché « intérieur » européen et le marché mondial, et c'est dans ce cadre que devra se situer l'effort d'exportation des pays européens et de la France. Mais il est clair que ces pays, tout comme leurs concurrents des autres continents, n'ont pas intérêt à ce que leurs surplus exportables continuent à se déverser sur un « marché international » privé de toute structure, de toute régulation. Une telle situation est nuisible non seulement aux pays exportateurs eux-mêmes, mais aussi aux pays du tiers-monde, dont l'agriculture est ravagée par la concurrence des céréales bradées par les pays développés. La question d'un accord à l'échelle mondiale demeure posée.

CLAUDE SERVOLIN.

(1) Lire « Faillite de l'agriculture américaine dans un monde sous-alimenté », par Florence Baugé (*le Monde diplomatique* de janvier 1987) et « Le rôle essentiel des subventions dans l'agriculture », par Claude Roger (*le Monde diplomatique* de mars 1987).

(Sygma.)

LE GAVAGE DES OIES
Le consommateur européen, lui, n'en peut plus...

LES RÉFORMES DE M. GORBATCHEV

Les sociétés de l'Europe de l'Est

DANS quelle mesure les réformes lancées en URSS par M. Mikhaïl Gorbatchev – « perestroïka » et « glasnost » – modifient-elles le cours de la politique en Europe de l'Est ?

Les dirigeants au pouvoir – exception faite du général Jaruzelski – n'adhèrent que du bout des lèvres au « renouveau » soviétique. Et Moscou – en raison d'impératifs géostratégiques et compte tenu de tragiques expériences passées (la révolte de Budapest, en 1956, se produisit au moment du « dégel » voulu par Nikita Khrouchtchev) – ne semble pas vouloir forcer les choses.

Cela provoque chez les citoyens de ces pays, en particulier au sein des mouvements d'opposition démocratique, une attitude contradictoire faite d'espérance et d'optimisme, mêlés à un grand scepticisme et à une certaine déception.

Par JEAN-YVES POTEL

« *Malgré mon scepticisme, je suis optimiste.* » Cette formule de M. Janos Kis, une des figures de l'opposition démocratique en Hongrie, résume l'accueil nuancé de la « perestroïka » en Europe centrale. M. Kis poursuit : « *L'entrée de l'URSS dans une phase d'effervescence va secouer tout l'Est européen. C'est déjà très visible en Pologne. Jaruzelski utilise les « changements » à Moscou pour consolider son pouvoir, écarter ses rivaux, mais aussi jeter timidement des ponts vers la société. Le dynamisme des réformes gorbatchéviennes peut renforcer, en Hongrie, les partisans d'une radicalisation de nos propres réformes, affaiblir les « immobilistes » et mobiliser la société* (1). » Ce point de vue témoigne bien de la complexité de la situation.

La nouvelle direction soviétique ne prétend pas devenir un agent actif de démocratisation des pays de l'Est car, une fois n'est pas coutume, elle « *respecte les voies nationales* ». Il n'empêche : les réformes entreprises en URSS et certains gestes spectaculaires (réhabilitation de M. Andrei Sakharov, desserrement de la répression, etc.) sont autant de critiques implicites de la ligne suivie par les « partis frères ». D'où le grand intérêt et l'espoir que ces réformes suscitent dans la population est-européenne. L'effet actuel de la « perestroïka » en Europe de l'Est se mesure aux réactions de ces sociétés et à celles de ses diverses composantes.

En premier lieu, à l'échelon du pouvoir, les équipes politiques en place sont, certes, toutes très liées à l'appareil soviétique. Mais on aurait tort de les considérer comme des équipes fantoches dénuées d'autonomie. Même le général Jaruzelski, qui doit beaucoup aux Soviétiques, ne peut diriger son pays sans tenir compte des rapports de forces internes à la Pologne, sans doute aussi déterminants, sinon plus, que les consignes du Kremlin. Il en est *a fortiori* de même d'un Janos Kadar (Hongrie), d'un Nicolae Ceausescu (Roumanie) ou d'un Erich Honecker (RDA). Sans oublier qu'avec les récents changements dans la nomenklatura soviétique les fidèles alliés du Kremlin ne savent plus très bien à quel saint se vouer.

En ce qui concerne les oppositions démocratiques, leur force et leur influence sont fort inégales. Elles peuvent être très marginales (c'est le cas par exemple en Bulgarie où l'« appel des six » a eu un écho limité) (2) ou bien elles ne regroupent que quelques centaines de militants actifs comme en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en RDA.

D'autres semblent totalement clandestines et ne se manifestent qu'à la faveur de mobilisations de masse, comme en Roumanie. Seule l'opposition polonaise, en définitive, maintient une activité indépendante touchant plusieurs centaines de milliers de personnes. Mais l'expérience polonaise, depuis 1980, a justement montré que ces oppositions, pour marginales qu'elles soient, entrent très rapidement en phase – à la faveur de crises – avec la société et rencontrent même un écho au sein des organes du pouvoir.

L'état d'esprit des citoyens est-européens et de la société en général est beaucoup plus difficile à cerner : les éléments de jugement sont trop souvent anecdotiques. Il faut considérer, pays par pays, les expériences politiques spécifiques (impossible, par exemple, de comprendre ce qui se passe en Tchécoslovaquie sans se référer au mouvement de 1968, ou, pour la Pologne, à Solidarité). On pourrait distinguer cependant les sociétés qui, sortant d'expériences réformatrices à grande échelle, sont plongées aujourd'hui dans un marasme économique sans précédent. C'est le cas de la Pologne, où Solidarité a tenté sans succès de réformer le système « par en bas » ; de la Roumanie, où, à l'inverse, la famille Ceausescu a imposé, par la terreur, une austérité aux limites de l'imaginable ; et de la Hongrie, qui, après vingt années de petites réformes libérales introduites avec beaucoup de précautions, traverse, depuis le début des années 80, une crise de plus en plus grave. Dans ces sociétés, la « réforme » ou la « restructuration » sont des thèmes connus, sinon usés.

Beaucoup de citoyens des pays de l'Est se sont longtemps frotté les yeux avant de croire ce qui se passait en URSS. Ils écoutèrent d'abord la voix du nouveau secrétaire général, M. Gorbatchev, d'une oreille distraite, puis elle a étonné. Finalement, ils se sont rués sur les kiosques et sur les programmes de la télévision soviétique. En Pologne, événement extraordinaire pour qui connaît les sentiments traditionnels de la population, on a vu des gens faire la queue pour se procurer les hebdomadaires soviétiques *Ogoniok* ou *Literatournaia Gazeta*. En Roumanie, les émissions de Radio-Free Europe consacrées à l'Union soviétique sont les plus écoutées (la presse du parti, tout occupée à chanter les louanges du *conducator*, est avare d'informations sur les réformes en URSS).

En Tchécoslovaquie, des affiches placardées sur des immeubles par des inconnus réclamaient : « *Nous voulons Gorbatchev ici !* » Cet intérêt a frisé l'enthousiasme lorsqu'on apprit la libération de prisonniers politiques, le relâchement de la censure, les critiques virulentes contre le bureaucratisme, et les premiers programmes de réformes.

Du côté des gouvernants, on s'en doute, ces mêmes mesures suscitèrent un peu plus de retenue. Si le général Jaruzelski s'est rapidement déclaré solidaire de M. Mikhaïl Gorbatchev, MM. Husak, Kadar, Ceausescu et Honecker ont soudain insisté lourdement sur les « *spécificités des situations nationales* ».

Quant aux dirigeants de l'opposition, ils sont d'abord restés sur leurs gardes. Excepté des secteurs franchement hostiles – très minoritaires, – l'opposition a vite pris conscience que quelque chose bougeait qu'il fallait suivre avec attention, mais elle demeurait tout de même un peu décontenancée.

L'année 1987, avec en particulier la tournée de M. Mikhaïl Gorbatchev dans ces pays, a clarifié la situation. Mais, dans l'ensemble, l'accueil de la « perestroïka » reste mitigé.

(Celo-Syna)

BERLIN-EST, ALEXANDERPLATZ
Les jeunes souhaitent le réussite de la « perestroïka » soviétique

De l'enthousiasme au scepticisme

NOMBRE d'enthousiastes ont été déçus. Certains opposants, prenant au mot les déclarations de M. Mikhaïl Gorbatchev, sont allés jusqu'à s'adresser directement à lui à l'occasion de ses visites. Ils lui demandaient de soutenir et d'encourager des réformes démocratiques.

En Roumanie, où pour la première fois peut-être les citoyens attendaient plus de l'URSS que de l'Occident, une telle visite, en mai 1987, les a toutefois ramenés aux tristes réalités. Quatre opposants, dont M. Nicolae Stanescu, membre du parti depuis 1947, ont envoyé à M. Gorbatchev des mémoires sur la situation intérieure et des télégrammes de félicitation. Ils furent immédiatement arrêtés, gardés plusieurs jours, battus.

Le discours de M. Gorbatchev devant les cadres du parti fut assez mal accueilli. Bien que critique, et retransmis en direct à la télévision, il esquivait l'allusion aux problèmes vécus chaque jour par la population. Autre déception, le premier secrétaire soviétique a retardé son départ de quelques heures pour visiter le grand chantier de Bucarest (on sait que le centre historique de la ville a été rasé afin d'y construire un grand palais à la gloire de M. Ceausescu).

Ce geste symbolique allait prendre, quelques jours plus tard, tout son sens aux yeux des Roumains : les autorités firent sauter à la dynamite, en plein jour, une des églises anciennes les plus populaires de ce vieux quartier. Une manière de signifier à la population que rien n'avait changé. Et quand les fidèles vinrent, la nuit, ramasser les briques comme des reliques, on fit garder le chantier par la police. Depuis, dans les milieux oppositionnels et dans une partie de la population, M. Mikhaïl Gorbatchev a perdu son aura.

En Tchécoslovaquie, deux prises de position différentes se sont cristallisées avant la visite d'avril dernier. Un groupe de dix-huit anciens communistes, dont M. Jiri Hajek, ancien ministre de M. Alexandre Dubcek, qualifia la « perestroïka » de « *processus révolutionnaire* », apporta son soutien total à M. Gorbatchev en souhaitant contribuer à un processus identique en Tchécoslovaquie. D'un autre côté, les porte-parole de la Charte 77 exigeaient, dans deux appels, le retrait immédiat des troupes soviétiques (3). Déclarations demeurées sans réponse, ce qui, là encore, a provoqué une certaine déception.

En RDA, un appel du groupe Initiative paix et droits de l'homme concluait ainsi : « *Nous vous souhaitons la réussite dans votre difficile travail politique, et espérons pouvoir rapidement entrer en dialogue avec des représentants de la vie sociale en URSS.* » M. Gorbatchev n'y a pas répondu.

Quant aux Polonais, ils se sont montrés les moins tentés par ce genre de démarche : une lettre de l'ancien journaliste communiste, proche du syndicat Solidarité, Stefan Bratkowski demanda à M. Mikhaïl Gorbatchev de s'entendre avec la société polonaise par-dessus la tête de l'équipe dirigeante. Elle fit surtout sourire.

En fait, à la faveur de tels messages – et des déceptions qui suivirent, – l'opinion publique en Europe de l'Est a mieux compris l'ambition et les limites de M. Mikhaïl Gorbatchev. Elle ne mésestime pas sa volonté de réformer, voire de démocratiser, l'Union soviétique. Et elle continue de suivre avec intérêt la « perestroïka ». Mais elle comprend que, dans l'immédiat, M. Gorbatchev ne fera rien qui soit susceptible de déstabiliser les équipes en place. L'enthousiasme se mue peu à peu en scepticisme.

L'état de grâce du nouveau premier secrétaire du PCUS a donc été de courte durée dans les pays de l'Est (4). Il bénéficie, ou plutôt les réformes qu'il conduit bénéficient d'un capital de sympathie. Mais chacun connaît désormais les intentions politiques de M. Gorbatchev à l'égard de l'Europe

(1) Entretien, *la Nouvelle Alternative*, *n° 6*, Paris, *1987*, page 4.

(2) Voir le texte de l'« Appel des Six », *ibid*, page 30.

(3) *Ibid*, page 10.

(4) Cf. Jean-Marie Chauvier, « La fin de l'état de grâce pour M. Gorbatchev », *le Monde diplomatique*, décembre 1987.

SONT-ELLES EXPORTABLES ?

dans l'attente du vrai changement

CONSTRUCTION D'UNE ROUTE EN ROUMANIE, EN 1987
Une population excédée par une inimaginable austérité

(Owen Franken-Sygma)

de l'Est. Elles sont brièvement mais clairement énoncées dans son récent livre (5). « *Le socialisme*, écrit-il, *doit montrer dans sa pleine mesure le dynamisme de son système économique et politique* » ; pour ce faire, plusieurs principes sont à affirmer dans la « *communauté socialiste* ». « *Avant tout, le cadre entier des relations politiques entre pays socialistes doit être strictement fondé sur l'indépendance absolue.* »

Cette affirmation constitue une démarcation nette de la doctrine brejnévienne de la « *souveraineté limitée* ». Puis M. Gorbatchev précise : « *La collaboration entre les partis communistes au pouvoir est le pivot de la coopération entre pays socialistes.* » Au sein du pacte de Varsovie, les participants doivent « *synchroniser leurs montres* », et dans le COMECON, qui devrait « *fonctionner de manière plus efficace* [...], *nous espérons accélérer le processus d'intégration au cours des années qui viennent* ». Aucune allusion, dans ce court chapitre, aux mouvements sociaux indépendants (ne serait-ce qu'au syndicat polonais Solidarité).

Efficacité, resserrement des liens et changement dans la continuité, telles sont les idées maîtresses de la « perestroïka » appliquée à la communauté socialiste. On est loin des espoirs exprimés par sa population et ses oppositions démocratiques. On peut aussi interpréter ces objectifs comme une condition indispensable à la survie du COMECON, et donc à la puissance économique du bloc soviétique. Sur ce terrain, l'unité de vues entre les « partis frères » ne va pas de soi (6) : les résistances sont multiples et ne se limitent pas aux conservatismes des appareils en place.

Or, jusqu'à présent, malgré quelques ouvertures verbales, ni la direction du parti polonais ni M. Mikhaïl Gorbatchev n'ont fait de gestes significatifs dans le sens d'une reconnaissance du pluralisme syndical.

En Tchécoslovaquie, alors que la situation économique se détériore dans un climat de passivité sociale, la direction du parti s'est publiquement divisée sur les réformes économiques à entreprendre entre les « dogmatiques » (autour de M. Vasil Bilak) et les « pragmatiques » (autour de M. Lubomir Strougal). Lors de sa visite en avril 1987, M. Mikhaïl Gorbatchev s'est refusé à prendre position. Il s'est plutôt employé à sauvegarder l'unité de la direction tchécoslovaque. Les querelles se sont tues et, trois mois plus tard, le 18 juillet 1987, était publié un « *projet de loi sur l'entreprise d'Etat* » très proche du projet soviétique. Finalement, en décembre dernier, M. Husak était remplacé par M. Milos Jankes, un « centriste » mais également un des grands ordonnateurs des purges au sein du Parti communiste après 1968.

Aussi, comme pour prévenir toute illusion parmi les anciens animateurs du « printemps de Prague », le nouveau secrétaire général s'est-il empressé de réfuter tout parallèle entre la « perestroïka » et le programme de M. Alexandre Dubcek en 1968. Dans ce contexte, le soutien explicite de ce dernier à M. Mikhaïl Gorbatchev, exprimé au cours d'un entretien exceptionnel publié par *l'Unità* en janvier 1988, apparaît pour le moins ambigu.

Contestation et Realpolitik

TROIS situations contrastées (les autres en seraient des variantes ou des combinaisons) peuvent être évoquées pour saisir les difficultés de la « perestroïka » en Europe centrale.

En Roumanie, l'opposition de M. Nicolae Ceausescu à la « perestroïka » est aussi radicale que celle de la population à l'égard du « *grand conducator* ». Le journal *Scinteia*, organe du parti, réaffirmait récemment la nécessité d'« *un accroissement du rôle du parti et de l'Etat* », tandis que les émeutes ouvrières du 15 novembre 1987 à Brassov rencontraient une sympathie ouverte dans la population. Sur qui M. Mikhaïl Gorbatchev peut-il s'appuyer dans une telle situation ?

Sur le mouvement social ? Il ne semble pas en être question. Ce mouvement connaît pourtant un développement sans précédent, rappelant à bien des égards la Pologne de 1976.

Depuis l'« accord global » de 1983, qui lie les salaires ouvriers aux performances de l'entreprise et supprime la garantie d'un revenu minimal, il n'y a jamais eu autant de grèves dans ce pays de vingt-trois millions d'habitants ; grèves d'ailleurs souvent victorieuses. Des mouvements organisés — et clandestins — sont actuellement capables de distribuer simultanément des tracts dans plusieurs dizaines de villes, d'autres semblent à l'origine des grèves. Mais surtout, pour la première fois, on assiste à des mouvements de solidarité immédiats des étudiants à l'égard des ouvriers ; des manifestations de rue répétitives sont soutenues par la population et visent les sièges du parti. La résistance, longtemps passive, se transforme de plus en plus en actions organisées.

M. Gorbatchev peut-il trouver des alliés dans une fraction de l'équipe roumaine au pouvoir ? C'est probablement son objectif à moyen terme. En s'adressant, en mai dernier, à Bucarest, prioritairement aux cadres du parti, il visait sans doute à en sensibiliser quelques-uns. Ses efforts n'ont pas donné de résultats dans l'immédiat, même si l'exclusion pour « *graves déviations* » (fait extrêmement grave), début décembre 1987, de quatre hauts fonctionnaires régionaux donne à penser qu'un certain courant est passé.

En réalité, la direction soviétique n'a guère le choix. Ne disposant d'aucune solution de rechange, elle est contrainte de cautionner M. Ceausescu. Ce qui ne comporte pas que des désavantages : le *conducator* dispose d'un appareil solide, peut-être le plus homogène d'Europe de l'Est ; il continue à jouer un rôle non négligeable d'intermédiaire dans la diplomatie du bloc de l'Est (en particulier avec le Proche-Orient). Les liens économiques entre l'URSS et la Roumanie se sont resserrés ces dernières années : une bonne partie des industries lourdes reste sous le contrôle d'experts et de techniciens soviétiques, sans parler de la place essentielle de l'industrie d'armement roumaine dans les exportations du COMECON.

Ces quelques éléments suffisent à saisir la contradiction entre les promesses démocratiques de la « perestroïka » et la Realpolitik soviétique. Alors que l'aspiration démocratique de la population roumaine est très forte, M. Mikhaïl Gorbatchev est contraint de respecter le *statu quo*. Il déçoit ainsi les aspirations d'un mouvement social et démocratique largement composé d'ouvriers.

En Pologne, la situation est inverse. L'équipe du général Jaruzelski, ou du moins une partie d'entre elle, essaie vainement d'appliquer une réforme économique très proche du schéma soviétique. Elle se heurte à des obstacles extérieurs (crise, endettement) et surtout intérieurs : la classe ouvrière ne suit pas. Les réformes tournent donc à vide. L'échec du référendum du 29 novembre 1987 l'a révélé avec éclat. Les questions posées à cette occasion avaient au moins l'avantage d'être claires sur les conséquences des réformes à venir. Par-delà le désaveu du général Jaruzelski, les citoyens ont refusé de voter pour la hausse des prix et pour l'insécurité de l'emploi.

En réaffirmant qu'« *aucune réforme économique ne sera réalisable et soutenue en Pologne sans l'introduction du pluralisme syndical* », M. Lech Walesa mettait une fois de plus le doigt sur une réalité majeure. Bien qu'affaibli et divisé, le mouvement Solidarité demeure puissant. Il adopte d'autres formes, de nouvelles associations se constituent, y compris dans un cadre légal. Un recensement récent cite en particulier la formation de nouveaux comités d'organisation pour un nouveau syndicat : dans plusieurs cas, ils ont recueilli, en quelques jours, le soutien ouvert d'un millier d'ouvriers (7).

L'espoir viendra-t-il d'en bas ?

CES trois cas brièvement évoqués laissent-ils prévoir les grandes lignes, à moyen terme, de la Realpolitik soviétique en Europe centrale ? Moscou cherche à éviter toute déstabilisation dans une région régulièrement secouée, depuis quarante ans, par des mouvements sociaux. L'objectif serait donc de réformer à petits pas, en composant avec les directions en place, qui disposent de très faibles marges de manœuvre aussi bien sur le plan économique que dans les domaines social et politique (8).

Ces premières expériences nourrissent les débats au sein des oppositions démocratiques. Ils tournent autour de deux questions.

En premier lieu : que veut M. Gorbatchev ? Dans leur majorité, les courants oppositionnels, à quelques nuances près, estiment qu'il souhaite restructurer et rationaliser le système « de l'intérieur ». M. Adam Michnik, en Pologne, qualifie cette tentative de « *contre-réforme* » : « *C'est une tentative qui vise à intégrer, par le recours à l'autocritique, les valeurs qui ont pris naissance à l'extérieur et contre les institutions, pour que ces valeurs cessent d'être révolutionnaires et menaçantes. Si l'on accepte l'idée que Solidarité était un grand mouvement réformateur du système communiste, alors M. Gorbatchev doit recevoir le titre de grand contre-réformateur.* » Ce que ne contredira pas M. Petr Uhl, en Tchécoslovaquie. « *M. Gorbatchev*, dit-il, *n'a pas d'autre ambition que de renforcer le système existant.* [...] *Les réformes d'en haut ne peuvent déboucher que sur une simple libéralisation du système politique et sur la possibilité d'une modernisation de l'économie mais sûrement pas sur une démocratisation, c'est-à-dire sur le dépassement du système, sur la formation d'un système qualitativement différent.* » Comme le confirme également M. Janos Kis, en Hongrie.

Condamnent-ils pour autant la « perestroïka » ? Un jugement réaliste n'implique pas de la part des oppositions un rejet, au contraire. Tout simplement, ils estiment que le véritable changement ne pourra venir que d'en bas, exigé par un mouvement social. Et que les réformes en URSS contribuent à l'émergence de celui-ci, cela semble incontestable. Dans un document commun, publié en août 1987, les représentants tchèques de la Charte 77 et des Polonais de Solidarité (dont MM. Petr Uhl et Adam Michnik) déclaraient « *ne se fier qu'à leurs propres forces* ». « *Mais*, ajoutaient-ils, *dans le même temps, ils se rendent compte que la politique du gouvernement de M. Gorbatchev engendre des conditions plus favorables aux tentatives d'autolibération des pays du bloc soviétique.* »

Les signataires de ce document, de même que les jeunes générations qui les soutiennent, ont connu, ces vingt dernières années, deux expériences politiques décisives : le « printemps de Prague » en 1968 et Solidarité en 1980-1981 ; M. Gorbatchev ravive leurs souvenirs, et les promesses contenues dans la « perestroïka » et la « glasnost » leur permettent d'espérer. Mais tous se demandent, en Europe centrale comme en URSS, au sein du parti comme dans la société, quel serait le comportement de Moscou face à l'apparition d'une critique radicale mettant en cause cette politique de réformes.

JEAN-YVES POTEL.

(5) M. Gorbatchev, *la Perestroïka*, Flammarion, Paris, 1987, pp. 231-244.

(6) Cf. Marie Lavigne : « La difficile adaptation de la « perestroïka » aux économies de l'Europe de l'Est », et Marcel Drach : « Une économie de pénurie dans la course à la croissance » (*le Monde diplomatique*, janvier 1988).

(7) *Kultura*, n° 12-483, Paris, décembre 1987.

(8) Cf. « L'effet Gorbatchev en Europe de l'Est », *Problèmes politiques et sociaux*, 25 décembre 1987, la Documentation française, Paris.

A la demande de ses lecteurs
LE MONDE DIPLOMATIQUE
lance une collection « MANIÈRE DE VOIR »
rassemblant par thèmes ses principaux articles

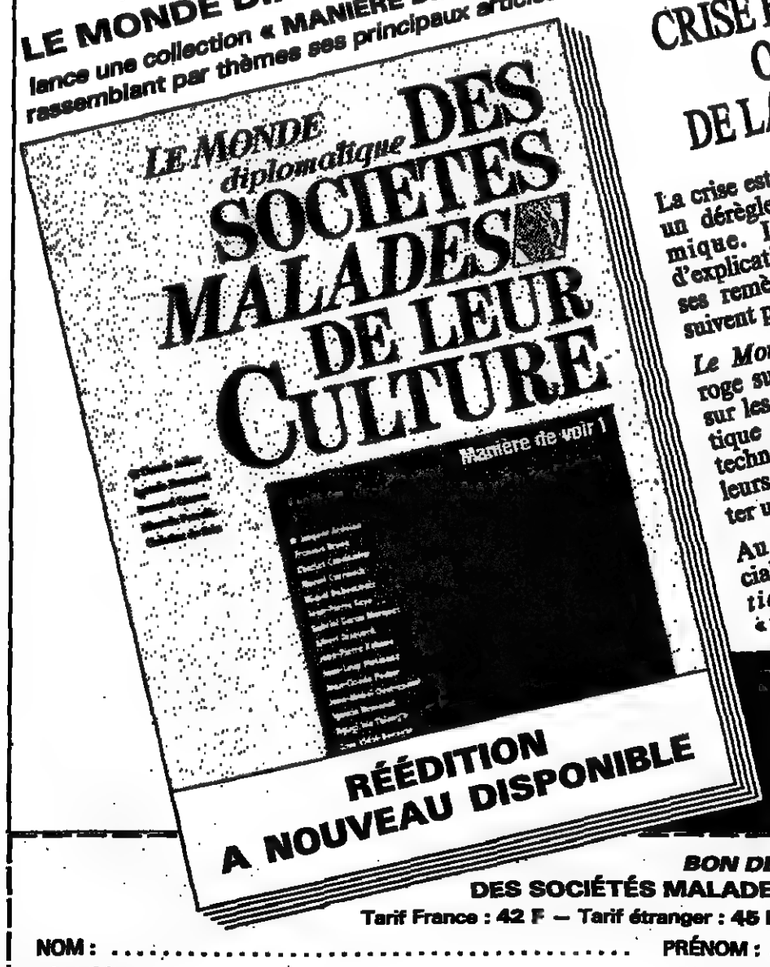

CRISE ÉCONOMIQUE OU CRISE DE LA CULTURE ?

La crise est souvent présentée comme un dérèglement strictement économique. Les experts rivalisent d'explications savantes sur le mal et ses remèdes. Les citoyens ne les suivent pas.

Le Monde diplomatique s'interroge sur la société elle-même et sur les valeurs d'une classe politique fascinée par les progrès technologiques sans penser à leurs finalités. Il reste à inventer un projet de civilisation.

Au regard trop étroit des spécialistes, *le Monde diplomatique* oppose sa propre « manière de voir ».

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
96 p. – 38 F

BON DE COMMANDE
DES SOCIÉTÉS MALADES DE LEUR CULTURE
Tarif France : 42 F — Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE : ..... CODE POSTAL : .....
LOCALITÉ : ..... PAYS : .....

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE

M. Robert McNamara devant

Peu d'hommes ont autant que M. Robert McNamara pris l'exacte mesure du danger nucléaire et poussé la réflexion avec une aussi exemplaire rigueur. Depuis qu'il quitta le Pentagone, où John F. Kennedy l'avait nommé, il a su intervenir en temps opportun pour lancer d'utiles mises en garde. Bien qu'il n'ait guère été entendu, il revient à la charge pour pousser le *président Reagan vers un* véritable désarmement. Alors que trop d'interventions improvisées obscurcissent le débat, il convient de lire son livre, *Plaidoyer, prévenir la catastrophe nucléaire*, qui sort ce mois-ci en traduction française (1) et dont *le Monde diplomatique* a rendu compte, à partir de l'édition originale, dans son numéro *de janvier. Voici les principaux passages* de la préface que le général Georges Buis a consacrée à cet ouvrage.

(1) Hachette, Paris, 1987, 200 pages, 80 F.

Par
le général
GEORGES BUIS

LORSQUE Robert S. McNamara accéda à la tête du ministère de la défense à Washington, l'URSS s'était à son tour, à une vitesse stupéfiante, dotée de l'outil nucléaire. Une arme, à l'époque, moins puissante que l'américaine, certes, mais de même nature. L'Angleterre, la France, s'étaient elles aussi, dès 1944, lancées dans la réalisation de la bombe atomique. Dans le même temps que Mao s'installait au pouvoir, la Chine renaissante fixait à ses armées l'objectif prioritaire de s'assurer la maîtrise du phénomène roi. Le problème n'était plus celui, moral, de faire ou non exploser une bombe *dont on a l'exclusivité*, mais de créer une stratégie combinatoire du nucléaire.

Les sept années que Robert S. McNamara va passer *au poste de commande du Pentagone* vont le marquer pour la vie. Là sera son honneur (...). Les longues années qui l'ont vu, par la suite, à la tête de la Banque mondiale, non plus que son brillant retour aux affaires privées, n'ont pu éteindre la flamme qui *s'était allumée en lui* (...). *Il manifeste dès lors, par* la parole et la plume, quelles qu'aient été ses activités, combien la « bombe » s'imposait à son esprit (...). Penseur distancié de la responsabilité de l'emploi de l'outil, il pouvait, mieux qu'un autre, *démontrer que l'explosion nucléaire n'avait été que* par accroc, à Hiroshima, une arme militaire et que sa fin était irrémédiablement politique.

Cela est si vrai que même l'ennemi potentiel à l'Est, le pacte de Varsovie, a fini, sur ce point, par mettre publiquement les pouces. Longtemps en effet, à l'opposé de l'alliance atlantique qui avait adopté le credo de la destruction mutuelle assurée (par l'atome, MAD), les maîtres à penser de l'armée rouge affirmèrent, dans leurs écrits comme dans leurs directives, qu'une guerre nucléaire pouvait se gagner comme une autre. (...). [Mais] Leonid Brejnev avait reconnu, en fin de règne, que la guerre nucléaire était impensable. Youri Andropov avait confirmé cette prise de conscience, et aussi Constantin Tchernenko, autre étoile filante du Kremlin.

Les généraux soviétiques se préparèrent donc à contre-cœur, à partir de 1981-1982, aussi bien *d'ailleurs, mais pour d'autres raisons que leurs* homologues américains, à en revenir sinon à une stratégie nouvelle ou renouvelée (aussi longtemps que la bombe sera là, elle sera incontournable), du moins à ce mode d'affrontement en armes que le *comte de Guibert dénomma au dix-huitième siècle* « la grande tactique ». Plus précisément, chaque camp s'attela à une restructuration de ses forces armées conventionnelles et à leur équipement en armes nées des technologies émergentes. Leur combinaison devait permettre, à nouveau et à la fois, l'écrasement du mufle de la bête menaçante et la brisure de ses reins, tout en faisant l'économie de l'emploi de la fission-fusion de l'atome.

De fait, et dans un premier temps, ce que veut passionnément McNamara, c'est éviter l'insupportable échange atomique. Il lui faut donc arrêter la folle course aux armements en faisant comprendre que, en matière de projectiles nucléaires, la supériorité n'existe pas, ne se « compute » pas, ne peut être évaluée exactement — même si les armements peuvent être inventoriés en qualité et en quantité. Il se *met donc à parler non pas de supériorité* ou d'infériorité mais d'équilibre nucléaire, et d'équilibre au plus bas niveau possible.

Le discours de la détermination

SANS le reconnaître, il rejoint les théoriciens français de la dissuasion qui, peut-être par la force des choses, c'est-à-dire par le manque de moyens qui leur évite de s'abandonner à la fascination du gigantisme, ont élaboré la stratégie de « suffisance » : une dissuasion nationale et nucléaire qui s'en tient à fonder la nation en « sanctuaire » par un rapport « coût-avantage » toujours négatif dans les calculs de l'agresseur potentiel. Car c'est bien l'estimation de l'autre qui compte. Les gouvernements successifs ont, sur la lancée génialement prospective du général de Gaulle, construit patiemment — et continuent de construire, c'est-à-dire d'améliorer — les outils de ce choix décisif : ces « systèmes d'arme ». Ils les affichent. Attitude capitale, car la dissuasion nucléaire ne va pas, au-delà de la seule existence de l'outil qui en est la condition *sine qua non*, sans le discours de la détermination. Détermi*nation de mettre en œuvre l'armement dont on s'est* doté si le seuil critique vital de la nation, tel que l'Etat l'évalue sans avoir à le préciser, est menacé. En matière de dissuasion nucléaire, outil et discours ne vont pas l'un sans l'autre. Robert S. McNamara *ne cesse de le répéter.*

En termes plus généraux, il est permis d'avancer que notre auteur se rallie à la logique française du probable. Si l'agresseur potentiel sait de source sûre — puisque affichée — ce que lui coûterait de faire peser une menace qui pourrait être tenue pour vitale par tel autre « nucléaire », il est beaucoup plus que possible, il est *probable* qu'il ne courra pas le risque d'entreprendre. L'autre peut en effet, et ceci quel que soit le cas de figure, faire tomber en retour sur l'agresseur une foudre intolérable.

L'important est donc d'établir un équilibre nucléaire au bas niveau, c'est-à-dire au niveau de la suffisance. Certes, il pourrait être souhaitable que, ce faisant, les deux super-grands se donnent en point de mire le désarmement nucléaire intégral. Mais sur ce sujet, prudence ! (...) Le verrou de sûreté a toujours un rôle à jouer dans nos sociétés, et les têtes nucléaires — quelques centaines et non cinquante mille comme à présent — devront malheureusement, longtemps encore, monter leur garde dissuasive.

Alors, que faire pour en arriver à cet équilibre raisonnable de la puissance nucléaire ? C'est la question que pose Robert McNamara, à laquelle il s'efforce de répondre par des analyses profondes et des propositions constructives.

Ici, un regret et un reproche : avant d'entrer dans le vif du sujet, McNamara ne répugne pas, au lieu de le balayer d'un revers de main, à prendre en considération la substitution à la dissuasion nucléaire d'une défense conventionnelle revitalisée. Un tel *Kriegspiel* n'est peut-être pas à éliminer d'emblée dans le cas où l'on se proposerait de le jouer en vraie grandeur dans des immensités quasi désertiques (...). Il n'a, par contre, aucun sens en Europe occidentale, dont il importe de noter que l'auteur pose en principe qu'elle *« sera toujours la clé de voûte de la stratégie des Etats-Unis »*. Tant il est vrai, en effet, que lorsque le maître de la mer dépose d'un pareil atterrage, il ne le lâche pas.

Pourquoi ce cas particulier de l'Europe ? Parce que, sur cette petite péninsule occidentale du continent asiatique, la démographie comme la fragilité du mode de vie interdisent la guerre conventionnelle aussi bien que la guerre nucléaire. Sauf, bien entendu, à admettre de capituler après quelques heures de gesticulation ou de se suicider. Les « points sensibles » du proche passé — production d'énergie, eau, alimentation, communications, industrie chimique et, au premier rang, centrales et sites nucléaires — sont devenus, en trente ans, des points vitaux. Ils sont quelques milliers sur le théâtre « Centre-Europe », à se révéler justiciables assurés d'une frappe préemptive *conventionnelle*. L'urbanisation, la conurbation d'Amsterdam à Karlsruhe — sans oublier les bassins parisien et milanais — font

Comment réarticuler sécurité européenne et puissance américaine

APRÈS le sommet Reagan-Gorbatchev, assistons-nous à la mort d'une certaine conception de l'alliance atlantique ? Washington semble prêt à un retrait graduel de ses forces stationnées en Europe ; et beaucoup d'esprits mettent en avant l'« option triple zéro », que M. Chevardnadze a encore défendue, à Bonn, le 19 janvier dernier. L'Europe s'achemine-t-elle vers ce que l'on appelle une « finlandisation », formule bien injuste si l'on tient compte de l'indépendance dont font preuve les autorités d'Helsinki ? Le refus de la soumission passe par une défense européenne bâtie sur un modèle différent de celui des années 50.

Par le général C.-GEORGES FRICAUD-CHAGNAUD *

Le roi était nu et il ne le savait pas. L'Europe n'est pas nue et elle n'ose pas le savoir.

Au-delà du tintamarre médiatique qui a accompagné la rencontre Reagan-Gorbatchev et la signature de l'accord sur les missiles intermédiaires, une seule question devrait nous préoccuper ici : La sécurité de l'Europe est-elle remise en cause ?

Certes, l'on peut discuter sur les mérites immédiats ou les désavantages d'un tel accord, compter les têtes nucléaires qui vont être détruites ou s'inquiéter du fait que les missiles américains stationnés en Europe ne seront plus à même d'atteindre Moscou. Il faut, je crois, porter nos regards plus loin et nous demander si la nature et les fondements de l'alliance ne sont pas remis en cause et quelle attitude nous devons adopter pour maintenir notre sécurité.

Il est tout à fait évident que nous allons payer, en termes de confiance de l'opinion, les excès de zèle de toute la propagande qui a prétendu faire du déploiement des Pershing et des Cruise la garantie des liens entre les Etats-Unis et l'Europe. Un tel lien, avons-nous écrit à l'époque, ne saurait pourtant exister que dans la tête du président des Etats-Unis.

Ce qui est tout aussi clair maintenant, c'est que les positions prises par le président Reagan à Reykjavik (1) ne lui avaient pas été arrachées mais correspondaient bien à un parti pris constant des Etats-Unis : élever le seuil *nucléaire en Europe de telle façon* qu'un conflit dans cette région, voire une guerre nucléaire limitée, ne risque pas de mettre en danger le continent américain.

Toutes les objurgations européennes, de l'admonestation de Mme Thatcher aux réticences du chancelier Kohl, sont restées sans effet.

Après l'« option zéro », puis l'« option double zéro », force est aujourd'hui de constater que beaucoup d'esprits en Allemagne et ailleurs mettent en avant une « option triple zéro » : le retrait de toutes les armes nucléaires à courte portée. En conséquence, deux barreaux étant sup*primés, le troisième déjà douteux*, c'est toute la stratégie de la riposte graduée *(flexible response)*, imposée à l'alliance après le retrait de la France du commandement militaire intégré, *qui se trouve mise en cause.*

Et tandis que le Pentagone nous assure maintenant (2) que les forces conventionnelles de l'alliance sont à même de dissuader une attaque par le pacte de Varsovie, M. Carlucci, nouveau secrétaire à la défense, lance un premier ballon d'essai pour préparer l'opinion européenne à un retrait graduel des forces américaines. Retrait prévisible dès novembre 1986, mais que les nouvelles données économiques et financières vont à la fois justifier et rendre inévitable.

Nous assistons donc à la fin d'une stratégie et à la mort d'une certaine conception de l'alliance, même si l'enterrement risque de durer longtemps — encore que nous n'ayons aucun intérêt à presser le pas.

Une fois retombé l'enthousiasme suscité par le *« premier accord historique de désarmement »*, le danger est donc grand de voir se développer en Europe un sentiment croissant d'insécurité face à une Union soviétique dont la masse ne peut manquer de boucher l'horizon. C'est même pour nous le plus grand danger car la crainte puis la peur révérencieuse pourraient conduire l'Europe de l'Ouest vers une sorte de « finlandisation » progressive.

Pour conjurer ce risque, les Américains insistent à nouveau sur un renforcement substantiel des forces conventionnelles en Europe. Dans les conditions économiques actuelles, cette revendication, déjà ancienne, n'a guère de chances d'être mieux entendue aujourd'hui qu'hier. Aucun des engagements pris de Lisbonne (1952) à Bruxelles (1979) n'a été tenu. MM. Henry Kissinger (3) et Les Aspin (4) ont d'ailleurs bien perçu les limites d'une telle démarche quasi rituelle.

Conscients eux aussi de la quasi-impossibilité d'un nouvel effort d'armement, certains préfèrent donc insister sur la nécessité d'un désarmement conventionnel. Désarmement que, bien sûr, ils souhaitent déséquilibré, pour obtenir *in fine* un équilibre des forces au niveau le plus bas possible. Mais il demeure difficile de voir pourquoi les Soviétiques abandonneraient soudain l'avantage considérable que l'habileté de M. Gorbatchev vient de leur procurer. En tout état de cause, un tel processus, pour souhaitable qu'il puisse paraître, ne saurait être qu'extrêmement long et difficile alors que perdurerait le déséquilibre, générateur de crainte et donc de respect.

Les chances du second pilier

UNE autre voie existe heureusement, rendue praticable en particulier par l'acharnement avec lequel la France, grâce au général de Gaulle, s'est dotée d'un armement nucléaire indépendant qu'elle n'a cessé, depuis, de moderniser. Voie qui doit permettre à l'Europe d'assumer une plus grande responsabilité dans sa défense. Il est clair que, poussés par la nécessité, les responsables politiques européens s'y engagent plus ou moins timidement. En particulier, une charte de sécurité a été récemment adoptée par l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Il convient de noter, en passant, que les réactions américaines à l'adoption de cette charte donnent une nouvelle indication sur l'attitude de Washington à l'égard de l'Europe : alors que, voilà deux ans, l'ambassadeur Burt refusait aux Européens le droit de se concerter sur une position commune, dès le 4 novembre 1987 le président Reagan se félicitait de l'adoption de ce texte.

Mais tous ces efforts pour construire un deuxième pilier, européen, de la défense, accompagnés ou non des changements proposés par M. Henry Kissinger (le secrétaire général de l'OTAN serait américain et le commandant en chef européen), risquent de demeurer purement formels, aussi longtemps que n'aura pas été redéfinie la façon dont les Etats-Unis contribuent à la sécurité de l'Europe, et non plus l'assurent. Mais toute tentative de ramener le débat à celui de 1960 entre atlantistes et partisans d'une dissuasion nationale française est totalement irréaliste. Tout aussi dénuées de fondement les tentatives d'interpréter les récentes actions françaises comme un retour prudent dans les structures intégrées de l'OTAN. Les temps ont changé, nous n'évoluons plus dans le même plan, même si la France est maintenant en mesure de faire bénéficier l'Europe et l'alliance de ses acquis.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une percée conceptuelle (5) qui prenne en compte les bouleversements économiques, politiques et militaires survenus depuis trente ans (rapport des produits nationaux bruts, émergence *de l'Europe, modernisation des forces* nucléaires française et britannique, Force d'action rapide, etc.). Pour cela, il convient d'abord de reconnaître l'existence en Europe d'une sorte de *« dissuasion par constat »* (6). En effet, dans un théâtre d'opérations où quatre puissances nucléaires seraient inévitablement impliquées, l'importance des enjeux est telle (en fait, la suprématie mondiale) que toute possibilité d'y limiter, par quelque moyen que ce soit, l'extension géographique et l'escalade de la violence est proprement *chimérique. Les conséquences* d'une telle escalade sont suffisamment redoutables et bien connues pour retenir un agresseur de déclencher l'incontrôlable.

En pratique, on se trouve donc en présence d'une dissuasion par constat, ne faisant appel à aucun des mécanismes des dissuasions par représailles ou par interdiction, mais fondée sur le calcul des probabilités. Cette dissuasion par constat exige bien évidemment, d'une part, une ferme volonté de défense, matérialisée par des moyens conventionnels adéquats, et, d'autre part, des moyens nucléaires indépendants, limités mais capables d'infliger à l'agresseur des dommages inacceptables.

Inacceptables, c'est-à-dire suffisants pour l'empêcher de poursuivre, blessé, *face à une Amérique intacte, le rêve de* suprématie mondiale qui seul aurait pu motiver son agression. Notons, au passage, que ce simple constat écarte toute notion de menace de notre part, que *d'aucuns ont jugé moralement inacceptable.*

Matérialiser le front du refus de la soumission

LES conséquences du passage à l'ère nucléaire sont maintenant suffisamment claires pour permettre de bâtir une défense européenne qui ne soit pas une réduction homothétique du modèle bâti dans les années 50.

D'une part, les forces conventionnelles, au prix de réorganisations qu'il serait trop long de discuter ici, ont la capacité de matérialiser le front du refus de la soumission ; il s'agit en fait de « ne pas induire en tentation » tout agresseur éventuel en lui laissant croire qu'un empiétement quelconque pourrait être réalisé sans déclencher la guerre.

D'autre part, les forces nucléaires *stratégiques du Royaume-Uni* et de la France sont à même, désormais, de détruire plus de 50 % des capacités industrielles de l'URSS. Dans un monde bipolaire, Europe-URSS, cela ne serait peut-être pas suffisant. Par chance pour nous, Christophe Colomb a découvert l'Amérique et, en aucun cas, l'URSS, dont l'économie est chancelante, ne peut risquer de se trouver amoindrie par les coups que les Européens sont à même de lui porter.

Cela a deux conséquences essentielles :

— la clé de la sécurité de l'Europe, c'est l'existence d'Etats-Unis forts et déterminés à maintenir leur rôle mondial. L'existence d'une alliance solidement établie est un « plus » notoire, tandis que sa concrétisation par la présence de troupes américaines sur le Vieux Continent sera longtemps nécessaire pour permettre à l'opinion publique de s'adapter à cette nouvelle donne stratégique ;

— l'autre conséquence est que la Russie ne pourrait courir le risque de s'en prendre seulement à l'Europe, et que, pour ne pas se trouver dans la situation décrite ci-dessus, il lui faudrait attaquer simultanément l'Europe et l'Amérique. Nouvel atout pour la sécurité de l'Europe.

Dans ces conditions, le problème des garanties, de leur étendue, de leur crédibilité cessera d'empoisonner le climat de l'alliance. Plus besoin de garantie nucléaire fournie par les Etats-Unis, puisque c'est leur existence même qui conditionne la sécurité d'une Europe enfin décidée à s'assumer. Nul besoin non plus d'une garantie que la France et le Royaume-Uni donneraient au reste de l'Europe, puisque c'est ensemble que les pays européens fabriqueront leur propre sécurité, par la combinaison de volonté politique, de forces conventionnelles et de forces nucléaires.

Aux illusions trompeuses de garanties fallacieuses, préférons une sécurité basée sur les faits. C'est à partir de cette nouvelle approche des problèmes de sécurité, tenant compte des changements survenus depuis trente ans, qu'il sera possible de réorganiser les structures de l'alliance. Sinon, toute réforme risque fort de ressembler à du bricolage.

* Ancien président de la Fondation pour les études de défense nationale.

(1) Le sommet de Reykjavik s'est tenu les 11 et 12 octobre 1986 (NDLR).

(2) *Newsweek*, n° 49, 7 décembre 1987.

(3) *Newsweek*, 12 octobre 1987.

(4) Président, à la Chambre des représentants, de la commission du contrôle armé, dans sa déclaration du 29 septembre 1987.

(5) Et pas seulement d'une « diplomatie créative », selon l'expression de M. Kissinger, dans l'article cité.

(6) Voir à ce sujet « L'Europe de la dissuasion et des solidarités actives », *Stratégique*, n° 29, 1er trimestre 1986, et « La règle du jeu », *Science et vie*, décembre 1986.

AU GRAND DÉBAT STRATÉGIQUE

la « catastrophe nucléaire »

qu'en temps de guerre classique mais moderne ces villes et ces zones ne pourront qu'être déclarées ouvertes. C'est dire que la guerre conventionnelle est, en Europe de l'Ouest, perdue d'avance.

Un outil « suffisant », une volonté inébranlable

IL en résulte que si l'on est farouchement décidé à ne pas céder à la volonté de l'adversaire — car c'est cela et rien que cela, une politique de défense dont la stratégie militaire générale est la composante principale mais non unique — il faut impérativement décourager l'ennemi potentiel de se montrer offensif, sous quelque forme que ce soit. Puisque l'Europe n'est plus en état d'accepter la bonne vieille guerre estampillée par une pratique millénaire, il lui reste donc à dissuader l'agresseur potentiel d'en venir à son endroit à la menace vitale. Pour ce faire, il n'est rien d'autre que d'afficher la possession d'un outil nucléaire « suffisant » et l'inébranlable détermination d'en user.

Cela implique la mutation, et sans doute la diminution en nombre, des forces classiques, mais ne menace en rien de disparition les armées « conventionnelles ». L'évolution ne présage pas davantage la défausse et la défense sur une guerre « pressebouton ». Les armées demeurent un indispensable vivier pour le service permanent, hautement contraignant, de l'outil de défense. Si, depuis l'affaire de Cuba, l'affrontement portant risque d'escalade nucléaire ne dégénéra pas en guerre, c'est qu'il a connu une transposition en maniement de crise, en vaccination, au terme d'une gesticulation essentiellement militaire. Une telle gestion de la querelle, à l'ombre calmante et omniprésente des mégatonnes, n'a pu être assurée que par l'outil conventionnel adéquat. Il importe donc d'en disposer à cette fin, mais à cette fin seulement.

Brièvement encore, l'auteur se demande ce qu'il adviendrait si le terroriste individuel ou groupusculaire, ou d'un petit Etat, utilisait l'arme nucléaire. La réponse est aisée : les « grands nucléaires » ne le toléreraient pas et écraseraient le coupable. C'est la raison pour laquelle, à titre d'exemple, Israël, dont la France moins que quiconque ne peut raisonnablement douter qu'il s'est doté de l'arme atomique, n'est pas en mesure d'afficher une stratégie de dissuasion nucléaire. Les Israéliens constituent en effet, et de loin, le peuple le plus crédible sur l'échiquier mondial, à court et à moyen terme, dans sa détermination à mourir plutôt qu'à disparaître en tant que citoyens d'un Etat national. Or si Israël, acculé, n'utilise pas son arme nucléaire, la dissuasion n'existera plus entre les Grands. S'il la met en œuvre, il ouvrira la boîte de Pandore, ce qui serait également intolérable pour les deux superpuissances. La démonstration vaut pour d'autres pays, mais de manière moins évidente : qui imagine qu'un voisin soit en mesure de jeter à l'océan les Brésiliens et les Indiens ?

Comment Robert McNamara en vient-il en conclusion à l'impérative nécessité d'un équilibre, puisque la parité nucléaire est un non-sens ?

Cet ancien ministre de la défense, qui a été assis sur le plus gros tas de mégatonnes jamais amassé, part, à juste titre, du postulat selon lequel l'arme nucléaire est à fin politique. La démarche le conduit à dénoncer, un à un, les principaux mythes nucléaires : celui de la supériorité de l'armement soviétique, ou encore l'affirmation consistant à disqualifier les Russes au motif qu'ils *« ne jouent pas le jeu »* — ce qui est vrai dans quelques cas mineurs, mais faux pour l'essentiel.

Il est donc conduit à fermer la « fenêtre de la vulnérabilité » ouverte par les « faucons ». Il démontre que l'équilibre de la puissance n'est rien d'autre que la capacité de dissuader la frappe stratégique de l'adversaire. Il n'hésite pas à affirmer qu'*« il faut être fou pour imaginer le scénario d'une première frappe »*, notant d'expérience que toute avance technologique est rapidement perdue, qu'il ne faut pas accroître et perfectionner les systèmes d'armes, mais les *maîtriser et les limiter (...)*.

Si Robert S. McNamara vole haut, il n'en conforte pas moins sa vision panoramique par des exemples précis.

Ainsi fait-il toucher du doigt que la dissuasion nucléaire est discours, et surtout discours inversé : seule compte l'interprétation par l'autre du verbe déclamatoire de l'un. Lorsque la Maison Blanche lance l'initiative de défense stratégique (IDS) et qu'elle en appelle à la reconnaissance de sa bonne volonté, voire de son innocence, en mettant l'accent sur le rôle strictement défensif de cette entreprise, McNamara note que les Soviétiques comprennent tout autre chose — à savoir que les Américains n'élèvent pas un mur défensif mais se dotent d'une nouvelle capacité offensive. Ils interprètent la conception même de l'entreprise comme une trahison de l'esprit du traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM), lequel stipule que ne seront pas mis en service des systèmes d'armes permettant l'interception des missiles offensifs ennemis. Le traité ABM demeure l'évangile sur lequel se fonde la foi en la dissuasion — c'est-à-dire en la non-guerre nucléaire. En vertu des clauses de ce qui n'est pas un simple accord mais un traité en bonne et due forme, chacun des deux signataires s'est engagé à s'offrir sans défense aux coups mortels de l'autre. La frappe en retour étant impossible à prévenir, s'avérant en sus imparable et mortelle, une première frappe devient impensable (...).

L'interprétation de Moscou

DE la nécessité de se faire l'« autre » dans le raisonnement de la dissuasion nucléaire, un exemple récent apporte un éclatant témoignage. Les Américains, au terme de quinze ans de recherches d'un abri invulnérable, ont décidé d'installer tout bonnement dans des silos de leur fusée opérationnelle depuis vingt ans (le Minuteman) vingt-cinq de leur nouveau et remarquable missile offensif : le MX — appelé au Pentagone « Peacemaker ». Choix, plaide la Maison Blanche, qui témoigne de ce qu'elle ne procède pas à la mise en service d'une arme à toute épreuve et qu'elle entend donc bien ne pas avoir à en user. Mensonge, répliquent les Soviétiques ligotés par la logique nucléaire : édifier un système de défense qui réduit les dommages d'une frappe éventuelle et placer dans le même temps les MX dans des silos vulnérables, c'est, en réalité, projeter d'en user en première frappe. Qu'importerait, dans ce cas, la vulnérabilité plus ou moins grande de silos vides ?

Abandonnons McNamara et précisons sur ce point capital l'interprétation soviétique, en donnant la parole à leurs grands responsables. Soulignant l'incompatibilité de la réduction bilatérale des têtes nucléaires offensives à 6 000 exemplaires pour chaque partie (dans le moment, 12 000 têtes stratégiques sont en service dans chaque camp et 50 000 autres de tout type équipent les armées ou attendent dans les arsenaux) et de la poursuite de l'initiative de défense stratégique américaine — ou « guerre des étoiles », le maréchal Sergei F. Akhromeyev écrit en novembre 1987 : *« Nous sommes profondément convaincus que la réalisation d'une défense du territoire des Etats-Unis serait une radicalisation d'une menace militaire ayant l'URSS pour objectif. »* Voilà qui est clair !

Et Robert S. McNamara de commenter : *« Il nous faut comprendre que, aujourd'hui, plus que nos actions, ce sont nos déclarations qui guident les Soviétiques (...). Or ils ne peuvent interpréter les mesures qu'ils nous voient prendre que comme le fruit d'une décision, non avouée officiellement, d'abroger le traité ABM quand nous le jugerons opportun et sur un mode qui les mettrait en situation d'infériorité stratégique. Tant qu'ils en seront convaincus, aucun nouvel accord sur la limitation des armes offensives stratégiques ne pourra être signé. »*

Voilà pourquoi McNamara, qui n'a plus rien à prouver en matière de patriotisme, prend le risque de pousser R. Reagan au désarmement et veut voir dans l'accord sur les missiles à portée intermédiaire (3 % de la puissance nucléaire actuellement en service) une démarche constructive vers la parité nucléaire généralisée et basse.

Pour que nous nous acheminions bien vers un tel résultat, il faut que l'opinion publique, informée, pèse de tout son poids. Ce *Plaidoyer* l'aidera à jouer ce rôle capital. N'oublions pas que l'homme qui a écrit ce livre, à la fois *vade-mecum* du grand public et documentaire du stratège contemporain, est celui qui a connu les sueurs froides des échanges de télégrammes entre Khrouchtchev et Kennedy ; le ministre qui, au plus fort de la crise de Cuba, rentrait un soir chez lui en traversant les jardins de la Maison Blanche par une belle nuit d'automne 1961 et se demandait s'il lui serait donné d'en goûter une autre...

Général GEORGES BUIS.

PAIEMENT DES ARRIÉRÉS, OUVERTURE EN DIRECTION DU FMI

Le renversement des positions soviétiques aux Nations unies

LONGTEMPS méfiante à l'égard de l'Organisation des Nations unies, l'URSS semble avoir changé d'attitude depuis la fin 1987. Les thèses de M. Gorbatchev sur l'« interrelation » des Etats dans le monde contemporain ont conduit les autorités soviétiques à considérer de plus en plus l'ONU comme un *« mécanisme »* dont le rôle serait précisément de garantir un certain *« équilibre entre des intérêts différents contradictoires »*. Le cadre de l'ONU pourrait de surcroît, selon Moscou, permettre la mise sur pied d'*« un système complet de sécurité internationale (...) tendant à la complète élimination des armements nucléaires »*.

Par MAURICE BERTRAND *

A la fin de 1987, l'Union soviétique a à peu près complètement renversé ses positions aux Nations unies. Pourtant très occupée par la « perestroïka », le désarmement nucléaire et les péripéties des sommets, la presse n'a pas accordé beaucoup de place à l'événement : il mérite cependant d'être examiné.

Pratiquement, depuis la naissance de l'ONU, l'URSS s'est toujours méfiée d'une organisation où les pays socialistes ne représentent qu'une minorité. Elle n'a jamais cherché à développer ses activités, a toujours critiqué ses dépenses exagérées et les traitements trop élevés de ses fonctionnaires. Elle ne s'est pas intéressée à ses programmes économiques, n'a pas participé à ses programmes d'aide multilatérale à un niveau comparable à celui des Occidentaux, en prétextant que le sous-développement était le résultat de l'exploitation coloniale. Elle n'a pas contribué financièrement à la plupart des opérations de « maintien de la paix », soutenant que certaines d'entre elles étaient illégales (opérations du Congo en 1962-1964, en particulier) ; elle a déduit régulièrement de ses contributions obligatoires les montants correspondant aux activités qu'elle n'approuvait pas ; elle s'est toujours refusée à utiliser la Cour internationale de justice (bien qu'elle en soit membre), s'est opposée au concept occidental de « fonction publique internationale », et s'est efforcée, de façon générale, d'utiliser l'organisation seulement comme forum de propagande auprès des pays du tiers-monde.

Depuis le mois de septembre dernier, cette politique a été renversée sur un grand nombre de points.

Sur le plan des principes, un article de M. Mikhaïl Gorbatchev publié par la *Pravda* et les *Izvestia* le 27 septembre dernier (1) a indiqué que l'URSS entendait désormais soutenir l'ONU et contribuer au développement de son rôle. *« Notre monde complexe et divers*, lit-on en début de l'article, *est en train de devenir, par une évolution inévitable, de plus en plus interrelié et interdépendant. Et ce monde a de plus en plus besoin d'un mécanisme capable de permettre la discussion des problèmes communs d'une manière responsable et à un niveau convenable de représentation. Ce mécanisme doit permettre la recherche mutuelle pour l'établissement d'un équilibre entre les intérêts différents, contradictoires et pourtant réels de l'actuelle communauté des Etats et des nations. L'ONU est appelée à être ce mécanisme par les idées sur lesquelles elle a été construite et par son origine, et nous sommes confiants qu'elle est capable de remplir un tel rôle... »*

Cette déclaration de principe est assortie de propositions développées dans l'article lui-même et dans les déclarations ultérieures faites à l'ONU, en particulier par M. V. F. Petrovsky, ministre adjoint des affaires étrangères (2), qui tendent :

— soit à l'ouverture de négociations multilatérales, comme : la reconnaissance de la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice (les membres permanents du Conseil de sécurité devant faire les premiers pas dans cette direction) ; le développement de l'utilisation des observateurs militaires des Nations unies et de celle des forces de maintien de la paix pour faciliter le désengagement des troupes opposées dans des conflits et garantir les accords de cessez-le-feu et d'armistice ; le développement du soutien accordé au secrétaire général de l'ONU ; la tenue de sessions du Conseil de sécurité au niveau ministériel ; l'extension de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales pour faciliter le règlement politique des situations de crise ; la création d'une agence mondiale de l'espace ; la création d'un réseau de coopération médicale dans le cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

— soit à des études en commun en vue de : l'établissement d'un *« système complet de sécurité internationale »* (création d'une commission indépendante d'experts et de spécialistes qui soumettrait ses conclusions à l'ONU) ; la comparaison des montants de dépenses militaires des divers pays ; la définition des mesures à prendre en cas de violation des accords sur la non-utilisation des armes nucléaires et au sujet des possibilités de piraterie nucléaire ; l'examen collectif des propositions existantes concernant la réforme de l'ONU et de son système ; l'ouverture d'un dialogue sur la restructuration du système monétaire international ; la création d'un conseil consultatif rassemblant les élites intellectuelles mondiales ; l'établissement au sein de l'ONU d'un système permettant d'identifier à l'avance les nouveaux problèmes qui se manifestent dans l'économie mondiale ; le renforcement de la contribution de l'URSS au développement en fonction des progrès des mesures de désarmement ; l'établissement d'un système mondial d'information capable de faire disparaître les stéréotypes d'« images de l'ennemi », etc.

Le versement des contributions

CETTE abondance de propositions interreliées avec d'autres suggestions faites en d'autres occasions — comme celle qui concerne la suppression de l'inégalité possible entre les forces conventionnelles du pacte de Varsovie et celles de l'OTAN — est présentée dans le cadre d'ensemble de l'établissement d'*« un système complet de sécurité internationale » « tendant à la complète élimination des armements nucléaires »* et permettant de se mettre d'accord sur *« des mécanismes de maintien de la paix à des niveaux réduits d'armements non nucléaires » « fonctionnant sur la base de la Charte et dans le cadre de l'ONU »*.

Ces articles et discours ont été accompagnés d'une série de mesures qui ont commencé à donner quelque crédibilité à ce programme ambitieux : en juillet 1987, à la réunion de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), à Genève, l'URSS a adhéré au Fonds commun des matières premières (3) ; en octobre 1987, la contribution obligatoire de l'URSS à l'ONU était intégralement payée, et promesse était faite de verser en trois tranches successives tous les arriérés de contribution soviétiques aux dépenses des forces de maintien de la paix (175 millions de dollars). A la même époque, l'URSS adoptait une attitude conciliante et pro-européenne à l'occasion de l'élection du nouveau directeur général de l'UNESCO, facilitait les opérations de mise en œuvre de la convention sur le droit de la mer et, d'une manière générale, adoptait dans la plupart des instances onusiennes une attitude coopérative.

Enfin, les représentants soviétiques laissaient entendre volontiers que, après avoir demandé, en vain jusqu'ici en raison de l'opposition des Etats-Unis, leur admission à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et à l'Accord multifibre, ils envisageraient volontiers d'adhérer au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale à des conditions à définir, ajoutant que la mise en œuvre de mesures tendant à rendre le rouble convertible était étudiée.

En présence d'une « offensive » de cette ampleur les chancelleries occidentales ont en général adopté une attitude de *wait and see*. Une admiration certaine pour l'art avec lequel cette offensive est menée (au moment où l'administration américaine perd tout moyen d'influence à l'ONU parce qu'elle ne peut obtenir du Congrès l'autorisation du paiement de sa contribution) se combine avec un sentiment d'inquiétude au sujet de ce que pourraient cacher les formules utilisées. La délégation française n'est pas loin de penser que le concept de *« système complet de sécurité international »* pourrait être une méthode enveloppante pour contraindre moralement la France à l'abandon de sa force de frappe. Toutes les délégations européennes ne sont pas aussi méfiantes, mais leur solidarité avec les Etats-Unis les empêche de proposer aux Soviétiques d'examiner même les projets relativement précis. Les pays en voie de développement attendent de leur côté...

Tel n'est pas le cas, en revanche, d'une grande partie de l'intelligentsia occidentale, où apparaissent même quelquefois des mouvements d'enthousiasme un peu naïfs. Il reste que nombre d'experts sont intéressés : il ne manque pas de professeurs de droit qui souhaiteraient être consultés sur le renforcement du rôle de la Cour internationale de justice. Les milieux libéraux américains pensent qu'il faut aider l'équipe Gorbatchev à préciser plusieurs projets, et de nombreux esprits en Europe, en Allemagne fédérale en particulier, sont du même avis.

Clarifier le sens des mots et des concepts

IL reste que, en dépit de sa richesse, le dossier soviétique comporte encore beaucoup de lacunes. Rien de précis n'a encore été dit sur les conditions, la nature et le montant d'une participation éventuelle de l'URSS à l'aide multilatérale au développement, ni sur sa conception d'une réforme de l'ONU et de son système. Le problème d'une participation de l'URSS aux organisations de Bretton-Woods et de sa contribution à une réforme du système monétaire international exige des études approfondies, notamment sur le développement des courants commerciaux entre pays à systèmes économique et social différents.

Le nouveau type de collaboration envisagé, au sein d'organisations mondiales revivifiées, entre le monde capitaliste et le monde socialiste exige aussi que les concepts utilisés de part et d'autre soient clarifiés et comparés, pour que des négociateurs éventuels donnent le même sens aux mots utilisés. Ce n'est pas uniquement en matière militaire que ces problèmes sémantiques ont une importance essentielle : tel est aussi le cas en matière de *« sécurité économique et sociale »* ou de *« fonction publique internationale »*.

L'Ouest et le Sud devraient enfin, de leur côté, se préparer à examiner et à préciser les changements qu'ils seraient prêts à accepter dans la conception et la structure de l'ONU et des autres organisations mondiales pour les rendre plus aptes à faciliter la collaboration entre régimes différents.

C'est dire qu'un travail considérable devra être accompli. Reste à trouver une méthode — de préférence au sein des organisations mondiales existantes — pour que les nombreux éléments de ce dossier soient, pour l'instant au moins, au niveau des experts, pris en considération et précisés.

* Ancien membre du Corps commun d'inspection des Nations unies.

(1) Mikhaïl Gorbatchev : « Réalités et garanties pour un monde plus sûr », publications de l'agence de presse Novosti, Moscou, 1987.

(2) Discours prononcé le 7 octobre 1987 par M. V. F. Petrovsky, ministre adjoint des affaires étrangères de l'URSS, dans le débat général de la deuxième commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

(3) L'accord sur le Fonds commun des matières premières a été conclu à Genève le 27 juin 1980 sous l'égide de la CNUCED (document des Nations unies TD/IPC/CF/CONF/24 du 28 juillet 1980). Le Fonds doit permettre d'atteindre les objectifs du programme intégré des matières premières de la CNUCED et aider à la conclusion d'accords internationaux sur chacune des matières premières, pour contribuer à la stabilisation des prix. L'accord ne pourra commencer à fonctionner qu'après sa ratification par quatre-vingt-dix États et quand certaines conditions financières seront remplies. Au mois de mai 1987, l'accord avait été ratifié par quatre-vingt-douze États, mais les conditions financières n'étaient pas remplies. Les Etats-Unis n'ont pas signé l'accord. L'entrée de l'URSS ne suffit pas à permettre le démarrage des opérations, mais il est vraisemblable qu'il deviendra possible prochainement.

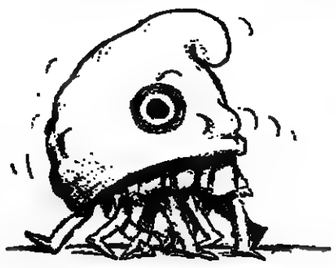

DÉBATS ÉLECTORAUX

Les gisements en friche

Les démocraties occidentales sont loin de réaliser les idéaux proclamés. L'affaiblissement des relais traditionnels de la vie politique – partis et syndicats – limite la participation des citoyens aux décisions qui les concernent. Mais le modèle hiérarchique du pouvoir est de plus en plus inadapté à l'évolution des sociétés qui imposent le partage de l'information et des responsabilités.

Par
PATRICK
VIVERET *

LES biologistes considèrent que le cerveau humain est utilisé à quelque dix pour cent de ses possibilités. On pourrait en dire autant de la ressource potentielle énorme que recèle un système démocratique, qui se trouve très largement gaspillée faute d'outils adaptés à la mutation de nos sociétés.

Les symptômes de cette crise sont multiples. Ils expriment à la fois la fragilisation interne de ses relais sociaux et politiques et son incapacité externe à fonder une stratégie internationale adaptée aux nouveaux défis que lancent aux démocraties les Etats du tiers-monde et l'URSS de M. Gorbatchev.

Deux séries de faits apparemment contradictoires se dégagent de la décennie qui s'achève : d'un côté, les valeurs démocratiques organisées autour du principe de l'Etat de droit font désormais l'objet d'un accord public très large de la part des forces sociales et politiques. Ce fait se constate également en France et dans les pays de l'Europe du Sud, où la critique du caractère « formel » ou « bourgeois » de la démocratie représentative était encore forte il y a vingt ans. Même les courants qui se réclament d'une alternative radicale au capitalisme inscrivent désormais leur action – on le voit bien en Allemagne de l'Ouest – dans le cadre d'une reconnaissance du fait démocratique et affirment la nécessité de sa pleine réalisation plutôt que l'exigence de son dépassement. En France, l'alternance réussie de 1981 et l'organisation beaucoup plus pacifiée qu'on ne pouvait l'imaginer de la cohabitation après mars 1986 témoignent d'une maturité démocratique nouvelle dans ce pays qui a passé l'essentiel de son histoire à osciller de révolutions en restaurations. D'un autre côté, cependant, cet accord inédit sur les règles du jeu s'accompagne d'une usure, d'une fragilisation et d'une inadaptation croissante des instruments politiques et sociaux permettant à une démocratie d'assurer en son sein l'équilibre et le contrôle de ses pouvoirs respectifs.

L'affaiblissement du syndicalisme français, une nouvelle fois manifesté par le fort taux d'abstentions (54 %) lors des récentes élections prud'homales, constitue l'un des signes les plus préoccupants de cette crise des relais sociaux. L'Italie a connu un phénomène comparable après l'échec de la grande grève de Fiat, et les *trade unions britanniques n'ont pas encore surmonté les coups sévères que la politique thatchérienne et l'échec de la longue grève des mineurs lui ont infligés* (1).

Cet affaiblissement est à la fois quantitatif (baisse du nombre des militants, des adhérents et des électeurs) et qualitatif : les organisations syndicales qui, à l'instar de la CFDT française ou de la CGIL italienne, avaient tenté de développer une nouvelle stratégie ouvrière en prenant en compte la réalité de l'entreprise se sont trouvées prises entre deux feux, ceux du patronat et ceux de leur propre base. Il y eut en effet très peu d'entrepreneurs pour jouer véritablement le jeu de la négociation conflictuelle et du partage du pouvoir au sein de l'entreprise. Pour l'essentiel, ils ont cherché à exploiter l'affaiblissement du syndicalisme à leur seul profit et à l'avantage de leur seul pouvoir.

Quant aux nouvelles marges de manœuvre financières que l'acceptation par une fraction du syndicalisme ouvrier d'une certaine rigueur salariale a permis de dégager, elles ont été employées davantage à gonfler l'économie financière qu'à favoriser l'investissement productif. Dès lors, la nouvelle stratégie syndicale a été incomprise de la majorité des adhérents. Ce sont ainsi les syndicats les plus classiques dans leurs revendications et leurs formes d'organisation, à l'instar de la CGT et de FO en France, qui sont parvenus le mieux à enrayer leur propre affaiblissement. En jouant aveuglément la carte de ses intérêts à court terme, le patronat fabrique ainsi un syndicalisme myope. Il va le payer cher lorsque la crise boursière et monétaire commencera à faire sentir ses effets sur l'économie productive.

Autre fait préoccupant : l'incapacité du syndicalisme de salariés à prendre en charge sérieusement la lutte des nouveaux exclus du travail et de la richesse : chômeurs de longue durée, nouveaux pauvres, jeunes en voie de marginalisation sociale accélérée (2). Les tentatives courageuses d'associations ou de syndicats de chômeurs pour se donner des outils de lutte et d'intervention sont dès lors loin d'être à la hauteur de l'enjeu dramatique que constitue la stérilisation impressionnante de ressources humaines représentée par les *11 millions de chômeurs de* la Communauté européenne.

Ce diagnostic pessimiste doit certes être atténué par le maintien d'une grande vitalité dans le secteur associatif, en particulier en France *(voir page 21 l'article de Bernard Cassen)*. Mais le fait associatif commence à souffrir gravement d'une hétérogénéité qui le conduit à accueillir de plus en plus ces associations « bidon » que créent entreprises et administrations pour déroger aux contraintes de la comptabilité publique ou de la fiscalité d'entreprise. Faute d'une clarification et d'un apurement du monde associatif, celui-ci risque de voir son image et son fonctionnement gravement détériorés.

Inadaptation des relais

SUR le plan des relais politiques de la démocratie, la fragilisation est plus préoccupante encore. La multiplication des « affaires » dans les démocraties occidentales peut certes être versée à leur crédit, dans la mesure où la corruption et l'illégalité ont au moins la possibilité d'être connues et condamnées, ce qui n'est évidemment pas le cas dans les régimes dictatoriaux. Mais ces dérèglements, loin d'être de simples « bavures », constituent au contraire la manifestation d'un dysfonctionnement structurel du système démocratique dans quatre domaines fondamentaux : celui des rapports entre pouvoir et *argent, pouvoir et justice*, d'une *part*, pouvoir et expertise, pouvoir et communication, d'autre part.

Les deux premiers problèmes ne sont certes pas nouveaux, mais ils acquièrent une importance considérable dès lors que les masses financières en cause (1 milliard pour la campagne législative de 1986 !) et la demande de droit croissant *dans nos sociétés rendent* intolérables l'archaïsme des modes de financement de la démocratie et la confusion de l'exécutif et du judiciaire. La France est, dans ces deux domaines, singulièrement en retard. Seule de toutes les nations démocratiques à ne pas prévoir de règles de financement de son débat public, elle a été contrainte par l'accumulation des scandales à traiter à chaud ce problème en pleine campagne présidentielle. Il serait grave cependant que cette question soit abordée sous le seul angle des partis politiques. Ceux-ci ne sont pas les seuls organes du travail démocratique dans notre pays. C'est l'ensemble de l'outillage démocratique qu'il s'agit à la fois de repenser et de financer, ce qui exige une mise à plat des fonctions remplies ou non remplies par les instruments qui concourent à la formation des choix publics : partis, syndicats, associations d'utilité publique, centres d'expertise et d'évaluation indépendants, lieux de formation des élus et des décideurs politiques et administratifs.

Le statut de la justice est, lui, au cœur de la crise que traversent toutes les démocraties occidentales. Les gouvernements rappellent volontiers sa nécessaire indépendance lorsqu'elle les arrange, mais passent l'essentiel de leur temps à la bafouer *(voir page 22 l'article de Christian de Brie)*. Même ce berceau de l'Etat de droit que constitue la Grande-Bretagne voit le gouvernement Thatcher attenter gravement à l'indépendance de la justice pour *essayer d'en faire un instrument* de l'exécutif, comme on le voit dans les épisodes tragi-comiques de l'interdiction de publication des livres d'anciens membres des services secrets britanniques.

En France, la bâtardise de la justice, du fait du rôle exorbitant du parquet, est particulièrement frappante. Contrairement à l'image pieuse dont se réclament les politiques, l'Etat français, comme l'a montré Blandine Barret-Kriegel (3), n'a jamais été à proprement parler un Etat de droit. C'est un Etat « de police et de finance » qui s'est construit dans l'opposition à la noblesse pour unifier le pays. Il a forgé à cet effet une administration de grande qualité et résistante à la corruption, mais qui dispose elle-même d'un formidable pouvoir discrétionnaire. Le système judiciaire, en revanche, a toujours été fragile, et les récentes affaires en matière de communication (dessaisissement du juge Grellier face à la plainte de M. Michel Droit, partialité du parquet dans l'affaire de Radio-Nostalgie) ou de terrorisme (expulsion de M. Walid Gordji, réquisitoire du procès Abdallah) ont aggravé encore cette confusion de l'exécutif et du judiciaire. Il est aujourd'hui couramment admis que l'existence d'un ministère de l'information représentait dans ce pays un archaïsme dangereux. N'est-il pas temps de poser la même question à propos d'un ministère de la justice, qui constitue par nature une atteinte à la règle de la séparation des pouvoirs ?

Le problème posé par les rapports du pouvoir avec l'expertise et la communication est, lui, plus récent. Son traitement n'en est pas moins urgent. Ces deux nouvelles formes de pouvoir, essentielles dans un pays développé, existent en effet aujourd'hui sans véritable contrôle ni équilibre.

Le pouvoir de l'expertise est particulièrement frappant en France : les grandes technocraties se sont approprié ce que l'on peut appeler le « monopole de l'expertise *légitime* », et, au nom d'une compétence prétendue neutre, imposent des choix décisifs à la nation par leur ampleur financière et par leurs conséquences à long terme. Le Parlement n'a ni les moyens ni le temps effectif de faire véritablement contrepoids à ces technocraties, qui disposent de moyens de pression importants sur les gouvernants, les législateurs et la presse.

L'exemple des choix nucléaires, qui n'ont été discutés qu'une seule fois au Parlement français lors du débat tronqué de l'automne 1981, est à cet égard particulièrement significatif, mais il est loin d'être exceptionnel : la plupart des grands choix industriels, technologiques et militaires ont *été* engagés dans ce pays sans réel débat public (4).

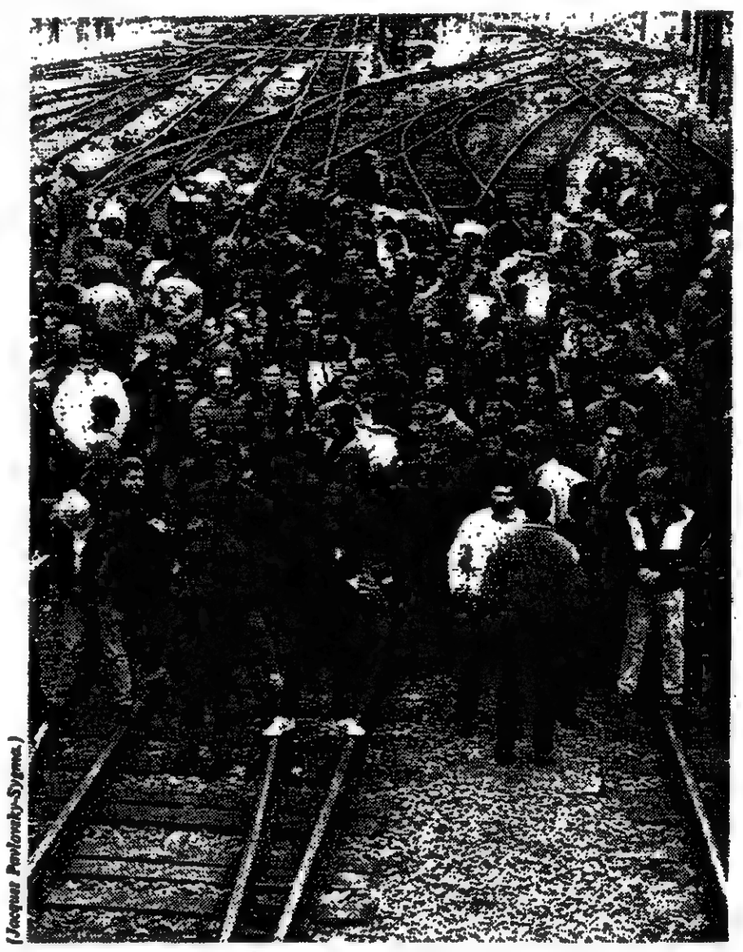

(Jacques Pavlovsky-Sygma.)

GRÈVE DE LA SNCF, JANVIER 1987.
« Le refus de la négociation et du partage du pouvoir. »

Information et lei du marché

LE pouvoir de la communication s'est organisé, pour le meilleur mais aussi pour le pire, dans toutes les nations occidentales : ce pouvoir dépasse de beaucoup le champ de la presse proprement dite, qui a pu, un temps, jouer le rôle de pouvoir équilibrant par rapport aux Etats. Cet aspect, heureusement, est encore réel. Mais la presse est elle-même subordonnée, par la loi du marché, aux nouvelles normes du « savoir-communiquer », qui la conduisent de façon croissante à traiter l'information sur le mode publicitaire. De plus, partout où il y a enjeu de pouvoir ou de richesse, une nouvelle catégorie de puissants, « les hommes (ou les femmes) de communication », exerce une influence d'autant plus forte qu'elle se présente, elle aussi, sous les traits d'une expertise neutre et n'exige donc apparemment pas d'être elle-même contrôlée et équilibrée.

L'imposture intellectuelle qui consiste à faire croire que la privatisation de l'information constitue une garantie de son indépendance face au monopole de l'Etat est chaque jour plus évidente depuis que *raiders* et promoteurs ont mis la main sur une fraction essentielle des outils de communication. La nécessaire *distinction* de l'information comme service public, distincte à la fois de l'Etat et du marché, est donc urgente si l'on ne veut pas assister à la disparition progressive de l'indépendance du quatrième pouvoir (5).

Cette inadaptation croissante des formes d'équilibre et de contrôle démocratiques est elle-même liée à la mutation économique et sociale majeure que vivent les sociétés développées. La société industrielle, organisée sur le mode taylorien, a produit des mécanismes sociaux et politiques de même nature : les grands partis et les syndicats de masse se sont constitués comme des machines à canaliser les votes, les revendications ou les passions au sein de structures fortement hiérarchisées, pauvres en informations et subordonnées au pouvoir des *exécutifs*.

L'entrée dans des économies de l'information, où l'enjeu essentiel devient la mobilisation de l'intelligence collective, rend dès lors caduques non seulement les formes tayloriennes de la production, mais aussi leurs doubles sociaux et politiques. Car ce n'est pas seulement l'entreprise qui est organisée sur un modèle pyramidal, de façon à réserver l'intelligence et l'information au sommet et à la limiter au minimum à la base. Les syndicats ouvriers, les partis politiques, sont eux aussi issus du même moule.

Ce genre de critique doit évidemment être manié avec prudence. Tels qu'ils sont, les partis politiques sont des garants essentiels de la démocratie, et ce n'est pas pour rien que tous les régimes totalitaires se fixent pour premier objectif de les supprimer ou de les mettre au pas. De même, le syndicalisme n'est pas le premier responsable de son mode d'organisation. C'est pour répondre le plus efficacement possible à l'ordre inhumain imposé par le patronat taylorien que le mouvement ouvrier a cru nécessaire d'adopter le schéma de ses adversaires.

Mais on ne saurait se réclamer de cette vigilance démocratique pour justifier le conservatisme des forces sociales et politiques. C'est justement parce qu'ils sont des organes irremplaçables de la vie démocratique que l'on ne peut supporter que les partis politiques restent des sociétés aussi fermées et médiocres. Dans des sociétés où la production et l'échange d'informations constituent aujourd'hui l'activité majeure de la population active, le modèle taylorien est tout aussi impropre au gouvernement des sociétés qu'à celui des entreprises.

Les outils de gouvernement et de contrôle sont ainsi largement inadaptés à l'élaboration et à la réalisation de politiques transversales, à l'utilisation des ressources humaines et à la mobilisation de l'intelligence collective. Si les nouvelles écoles de management mettent l'accent sur la nécessité pour les *entreprises* de transformer profondément leurs systèmes d'information et leurs rapports sociaux, peu de forces se soucient d'opérer une mutation analogue dans le domaine politique. Et pourtant, la complexité des facteurs et la multiplicité des acteurs qui interviennent dans le pilotage des sociétés, les risques encourus (la survie collective est un enjeu autrement important que la réussite financière), exigent un

(1) Voir Maurice Lemoine, « La longue grève des mineurs britanniques », *le Monde diplomatique*, janvier 1985, et François Poirier, « Les coups de boutoir de Mme Thatcher », *le Monde diplomatique*, février 1986.

(2) Voir le dossier « les syndicats acculés à faire peau neuve », *le Monde diplomatique*, février 1986, et notamment l'article de Thierry Baudoin et Michèle Collin, « Les forteresses ouvrières prises à revers ».

(3) Notamment dans *l'Etat et les esclaves*, Calmann-Lévy, Paris.

(4) Voir Jean-Paul Delage, Daniel Hemery et Jean-Claude Debeir, « L'électronucléaire coûte que coûte ? », *le Monde diplomatique*, juin 1986.

(5) Voir Ignacio Ramonet, « Misère de l'audiovisuel », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

* Directeur de l'Observatoire de la décision politique, Paris.

L'OFCE PUBLIE

OBSERVATIONS
ET DIAGNOSTICS ECONOMIQUES

Directeur des publications : Jean-Marcel JEANNENEY

Une Revue trimestrielle et une lettre mensuelle traitant sous ce titre :

– de la conjoncture mondiale et française ; de prévisions à court et moyen terme ;
– de l'économie de pays étrangers ;
– de théories et politiques économiques.

Dans le n° 22 de la Revue (janvier 1988)

– Perspectives de l'économie française d'ici 1992.
– Comptes et avenir de la Sécurité sociale. Harmonisation de la TVA.
– Doctrines et politiques économiques des pays de l'OCDE.
– La conjoncture de l'Allemagne fédérale.
– L'Espagne des communautés autonomes.

ABONNEMENTS Tarifs 1988	LETTRE 10 n°s/an	REVUE 4 n°s/an	REVUE ET LETTRE
Institutions, entreprises	140 F	310 F	400 F
Particuliers	70 F	200 F	240 F

Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) – 69, quai d'Orsay, 75007 Paris – Tél. 45-55-85-12

هدايا من الاهل

...S ÉLECTORAUX

... en friche

production, mais aussi leurs double... sociaux et politiques. Car ce n'est pas seulement l'entreprise qui est organisée sur un modèle pyramidal, de façon à réserver l'intelligence et l'information au sommet et à la limiter au minimum à la base. Les syndicats ouvriers, les partis politiques, sont eux aussi issus du même moule.

Ce genre de critique doit évidemment être manié avec prudence. Tels qu'ils sont, les partis politiques sont des garants essentiels de la démocratie, et ce n'est pas pour rien que tous les régimes totalitaires se fixent pour premier objectif de les supprimer ou de les mettre au pas. De même, le syndicalisme n'est pas le premier responsable de son mode d'organisation. C'est pour répondre le plus efficacement possible à l'ordre inhumain imposé par le patronat taylorien que le mouvement ouvrier a cru nécessaire d'adopter le schéma de ses adversaires.

Mais on ne saurait se réclamer de cette vigilance démocratique pour jus-

[illegible] 1987. [illegible] du pouvoir. »

[illegible] le conservatisme des forces [illegible] et politiques. C'est justement [illegible] qu'ils sont des organes irremplaçables de la vie démocratique que l'on [illegible] supporter que les partis politiques [illegible] des sociétés aussi fermées et médiocres. Dans des sociétés où la [illegible] et l'échange d'informations [illegible] aujourd'hui l'activité [illegible] de la population active, le [illegible] taylorien est tout aussi impropre [illegible] gouvernement des sociétés qu'à [illegible] des entreprises.

[illegible] outils de gouvernement et de [illegible] sont ainsi largement inadaptés [illegible] élaboration et à la réalisation de [illegible] transversales, à l'utilisation [illegible] ressources humaines et à la mobilisation de l'intelligence collective. Si les [illegible] écoles de management mettent l'accent sur la nécessité pour les [illegible] de transformer profondément leurs systèmes d'information et [illegible] rapports sociaux, peu de forces se [illegible] d'opérer une mutation analogue dans le domaine politique. Et pourtant la complexité des facteurs et la [illegible] des acteurs qui interviennent dans le pilotage des sociétés, les [illegible] encourus (la survie collective [illegible] autrement important que [illegible] financière), exigent un [illegible]

[illegible] Maurice Lemoine, « La longue [illegible] britanniques », le Monde [illegible], janvier 1985, et François [illegible] « Les coups de boutoir de Mme Thatcher », le Monde diplomatique, février 1986.

[illegible] le dossier « les syndicats sociaux [illegible] », le Monde diplomatique, [illegible] 1986, et notamment l'article de [illegible] et Michèle Collin, « Les [illegible] prises à revers ».

[illegible] dans l'Etat et les exclusi[illegible], Paris.

[illegible] Jean-Paul Delage, Daniel Hemery [illegible] Debeir, « L'électronucléaire [illegible] ? », le Monde diplomatique, [illegible]

[illegible] Ignacio Ramonet, « Misère de [illegible] », le Monde diplomatique, octo[illegible]

ET EXPLORATION DE L'AVENIR

de la démocratie

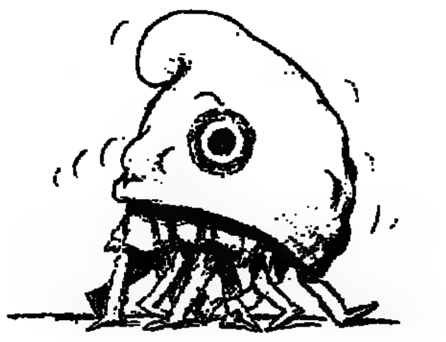

effort plus important encore en matière de « management politique ».

Si la nouvelle matière première de la révolution de l'information est bien la matière grise, l'oxygène de l'intelligence s'appelle la liberté. On ne pense pas, on ne crée pas dans un système rigide, *a fortiori* carcéral, car l'intelligence procède par essais et erreurs. Supprimer le droit à l'erreur, c'est frapper au cœur l'intelligence humaine. Tel est bien d'ailleurs le problème central que doit affronter l'URSS de M. Gorbatchev : le modèle totalitaire du pouvoir, s'il peut gérer – même avec d'énormes gaspillages – la compétition industrielle, se trouve incapable d'entrer dans la révolution de l'information sans mettre en cause la structure même de son organisation.

Crise du taylorisme politique

EN France, cette crise du « taylorisme politique » prend des formes spécifiques du fait des traditions propres à l'Etat et à ses rapports avec la société politique et la société civile.

Face à l'impératif industriel que le pays a dû affronter avec retard à la Libération, l'administration et la technocratie françaises ont inventé un mécanisme original de « contournement » des grandes institutions politiques à travers un outillage de modernisation dont le commissariat général du Plan, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), les administrations de mission, la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances ont été les pôles les plus efficaces. Mais cette modernisation « au forceps », forme contemporaine du despotisme éclairé, si elle a atteint en partie ses objectifs économiques, s'est faite à côté de la société civile et de la société politique – et souvent contre elles. A l'heure où cet « outillage de contournement » entre lui aussi en crise, à la fois parce qu'il s'est figé en technocratie et parce qu'il est inadapté à la mutation postindustrielle, c'est toute la texture du dispositif de direction et de délibération publique qui se trouve déchirée.

Quelles pistes de travail, quelles propositions avancer pour faire de la démocratie, en particulier en France, la « nouvelle frontière » intérieure et extérieure de nos sociétés ? Elles s'organisent sous trois grandes rubriques : la redéfinition du Parlement, l'organisation effective de la séparation des pouvoirs, la création de nouveaux espaces publics et de nouveaux outils de la démocratie.

L'apparition de pouvoirs non contrôlés, la perte de substance du Parlement dans leurs anciens domaines de compétence, conduisent à reposer le problème d'une véritable redéfinition de cette institution, clé de toute démocratie représentative. Ses fonctions et ses moyens devraient être repensés de façon à pouvoir jouer un rôle effectif : dans le domaine de l'expertise des grands choix technologiques (6) ; dans celui de l'évaluation des politiques publiques ; dans l'élaboration globale des lois incluant leur aspect réglementaire ; dans le vote d'un bugdet transformé quant aux procédures de services votés (7) et doté de lois de programmation pluriannuelles permettant de débattre chaque année à fond de l'un des grands budgets de la nation.

La séparation effective des pouvoirs passe prioritairement par l'organisation, aujourd'hui à peine esquissée en France, d'un véritable Etat de droit, ce qui suppose la séparation et l'indépendance réelle du pouvoir judiciaire face à l'exécutif (et donc la mise en cause de la structure politico-judiciaire du parquet et du ministère de la justice) et la fin des prérogatives exorbitantes de l'administration par rapport au droit commun.

Elle exige en outre que l'on cesse de considérer l'information comme une marchandise classique, dans la mesure où le pouvoir d'informer et de communiquer constitue aujourd'hui un pilier majeur de tout système social et politique. A cet égard, l'organisation d'un service public décentralisé des moyens d'information (évidemment indépendant de l'Etat), permettant l'accès aux ressources matérielles et immatérielles de la communication et garantissant son pluralisme, devrait constituer le noyau de ce fameux « quatrième pouvoir » de la presse, qui ne dispose pas aujourd'hui des moyens effectifs de son indépendance.

Elle implique enfin la mise à disposition décentralisée des moyens d'expertise, de prospective et d'évaluation dont l'administration a aujourd'hui le monopole. C'est dans ce cadre qu'il faudrait envisager un « découplage » entre les instruments au service du gouvernement et ceux qui doivent constituer des services publics accessibles aux acteurs sociaux, politiques et économiques. Cette réforme modifierait en profondeur et revitaliserait le rôle du Plan, de la direction de la prévision, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de tous les instruments d'expertise et d'évaluation actuellement disponibles (notamment le Conseil économique et social). Elle supposerait également la création d'organismes indépendants de l'exécutif dans le domaine de la sûreté des grands choix technologiques.

Il s'agit enfin de créer de nouveaux espaces publics dans le cadre d'une mutation profonde de l'outillage démocratique (ou de ce que nous pouvons appeler aussi nos technologies politiques). Celle-ci devrait faciliter l'organisation d'un véritable consumérisme public, permettant aux citoyens et aux usagers de l'administration de juger et de peser sur des politiques publiques concrètes et non exclusivement sur des enjeux politiques et idéologiques globaux. Un droit d'initiative référendaire pourrait s'inscrire dans cette perspective.

Il va de soi enfin qu'un financement clair (public et privé) de l'ensemble de l'outillage démocratique, permettant de contrôler la régularité des fonds et d'offrir aux organisations « pauvres » une capacité d'accès au débat public, constitue une condition nécessaire de cette réforme en profondeur.

La démocratie comme système politique reste en effet, pour l'essentiel, un gisement en friche. La fin des grandes guerres de religion idéologiques peut permettre d'ouvrir enfin le débat public à l'essentiel : quel lien social veut-on créer ou préserver ? Il faut en finir avec le mot de Churchill : la démocratie n'est pas *« le pire des systèmes à l'exception de tous les autres »*. Elle doit être fondée positivement et non négativement. Encore faut-il la faire vivre.

C'est aussi d'ailleurs la seule façon de promouvoir une stratégie démocratique internationale qui tourne le dos au comportement proprement schizophrénique des gouvernements occidentaux dans leurs rapports avec les régimes du tiers-monde et du bloc socialiste. A force d'être persuadés, à l'instar de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, que *« la démocratie s'arrête là où commence l'intérêt de l'Etat »*, les dirigeants actuels sont en effet incapables de fonder positivement une lutte pour le droit international. S'il existe un « recouplage » urgent à réintroduire, face au défi lancé par M. Gorbatchev, c'est bien celui du lien entre la consolidation interne et l'extension mondiale du fait démocratique.

PATRICK VIVERET.

(Selçuk)

(6) Sur le modèle de l'Office d'évaluation technologique (Office of Technological Assessment – OTA) du Congrès des Etats-Unis, dont l'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, créé en 1982 auprès du Parlement français, n'est qu'un pâle reflet.

(7) Concernant l'ensemble des dépenses ordinaires, soit 90 % du budget, ils font l'objet d'un vote unique.

Dans notre prochain numéro :
LA FRANCE DANS LE MONDE
Par Claude Julien.

Vitalité et innovations des réseaux associatifs

Par BERNARD CASSEN

EN France, le phénomène associatif est vivace : on estime qu'il existe actuellement environ six cent mille associations ; on sait qu'il s'en crée autour de cinquante mille par an (1), et les enquêtes montrent qu'un bon tiers des Français sont membres d'une ou plusieurs d'entre elles (2). Des chiffres, s'il en fallait, attestant que la désyndicalisation et la léthargie de la plupart des formations politiques hors des périodes électorales ne constituent pas de bons indices pour mesurer la capacité d'engagement des citoyens dans un projet collectif.

Voilà qui devrait faire réfléchir responsables politiques et syndicaux : les difficultés que connaissent *leurs organisations sont à rechercher davantage du côté de l'inadéquation de leur projet*, de leurs structures et de leur mode de fonctionnement plutôt que dans la mise en cause d'une vague de « repli en soi » ou d'un « *virage à droite* » (cher au Parti communiste) affectant la société française.

Le potentiel militant brut reste intact : il s'est simplement déplacé de la rédaction nocturne de tracts, des réunions interminables ou de la vente à la criée du journal du parti vers l'aide aux personnes handicapées, la participation à l'association des parents d'élèves, ou l'action dans des organisations non gouvernementales (ONG) de solidarité avec le tiers-monde. A croire que, faute de trouver dans les structures syndicales ou partisanes – qui ont traditionnellement encadré la militance de gauche – des projets suffisamment mobilisateurs, dans leur tout et dans leurs parties, le gisement démocratique en vient à s'exprimer au travers de multiples canaux, chacun consacré à une cause particulière.

Cette usure des engagements n'affecte cependant pas un parti comme le Front national, qui, avec des mots d'ordre frustes et un culte effréné du chef, recrée, aussi bien en son sein que, par exemple, dans certains quartiers défavorisés, une sorte de chaleur communicative se nourrissant du fantasme de l'expulsion des immigrés. En ce sens, cette monomanie s'apparente, toutes choses égales par ailleurs, à une forme de projet associatif...

L'absence d'enjeux politiques spontanément perçus comme majeurs, de « grandes querelles » – dont les principaux candidats, déclarés ou non, à la prochaine élection présidentielle se défient à qui mieux mieux en rivalisant de ferveur consensuelle, – l'incapacité des gouvernements successifs à maîtriser l'économie et à réduire le chômage, ce véritable *« triomphe de la déraison »* (3), ont créé un sentiment général de scepticisme et de désillusion à l'égard du politique et fait accéder au premier plan les problèmes dits de société : racisme, code de la nationalité, procréation assistée, etc. Or c'est bien là le domaine de prédilection des structures *ad hoc*, que ce soient les commissions ou les rapporteurs ministériels – qui ont proliféré ces derniers temps, dépossédant ainsi le Parlement de sa fonction d'élaboration de la loi – ou des associations qui, loin des médias, se livrent au travail d'élaboration conceptuelle que les partis ont de plus en plus de mal à assurer.

L'apport du fédéralisme

LA très grande variété des mouvements associatifs, leur vitalité et le nombre de membres qu'ils regroupent (4) sont indiscutablement un symptôme de bonne santé démocratique de la société française. Pour que l'expérience des actions et le fruit des réflexions collectives menées ici et là ne restent pas en vase clos, les associations ont besoin de trouver des relais, d'abord entre elles et, au-delà, avec l'opinion. C'est ce qu'elles ont traditionnellement fait, depuis un bon demi-siècle, en se fédérant par grandes familles de pensée, par champs d'intervention (jeunesse, culture, éducation populaire, troisième âge, etc.), par régions, l'adhésion d'une association à un regroupement fédérateur donné reposant, bien entendu, sur le volontariat, et n'étant pas exclusive de l'appartenance à un autre.

Le rôle du fédéralisme associatif est de diffuser plus largement des pratiques sociales expérimentées avec succès quelque part, de mettre en commun des ressources pour former des responsables, de construire des projets d'une ampleur qui dépasse les possibilités d'une association membre. Comme l'exprime la Fondation pour la vie associative (FONDA) : *« Hors de l'Etat, hors du marché [le fédéralisme] contribue aussi par la multiplicité de ses interventions, au changement social* (5) ». Enfin, ces structures ont une fonction de représentation des associations auprès des pouvoirs publics et de concertation avec eux.

C'est cette fonction que les néolibéraux arrivés aux affaires en mars 1986 remettent sérieusement en question. Il est bien révolu l'« âge d'or » où, selon Guy Raffi (6), *« pendant longtemps, un pacte a existé entre les hommes de pouvoir et la plupart des responsables associatifs où chacun trouvait son compte..., les uns maîtrisaient l'Etat, les autres le mouvement social. Du dialogue et de la négociation naissaient le compromis et le contrat ».*

Les gouvernements de 1981 à 1986, dont certains dirigeants, tel M. Pierre Mauroy, avaient une longue pratique de la vie associative, ont amplifié ce mouvement en créant, en 1983, le Conseil national de la vie associative (CNVA), en faisant entrer, par un décret de 1984, cinq représentants des associations au Conseil économique et social (7) et en mettant en place, en 1985, le Fonds national pour le développement de la vie associative (FNDVA), destiné à financer des actions de formation des responsables bénévoles des associations, ainsi que des études, des recherches et des expérimentations.

Le gouvernement de M. Jacques Chirac a habilement utilisé l'affaiblissement de certaines structures associatives traditionnelles (qui ont perdu du terrain au profit de regroupements plus informels, du type SOS-Racisme ou Restaurants du cœur) pour tenter de régler leur compte aux regroupements fédératifs. Une tactique en tous points semblable à celle utilisée à l'égard des syndicats, jusqu'aux grèves de la SNCF et de la RATP de décembre 1986 et de janvier 1987. Les attaques idéologiques contre la « bureaucratie », le « corporatisme », etc., des fédérations ont rapidement été suivies de coupes claires dans les subventions et du retrait des mises à disposition de personnels payés par l'Etat.

Hostilité de l'Etat néolibéral

L'ETAT néolibéral souhaite avoir comme interlocuteurs des associations isolées, donc faibles et à sa merci, et non pas des regroupements capables de donner une cohérence globale à l'action de leurs membres, et donc de peser sur la politique. Il réclame aussi de la « rentabilité » et renvoie volontiers au mécénat d'entreprise les responsabilités qui sont les siennes. On l'a bien vu dans la manière dont, sur la bande FM parisienne, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a retiré à des associations réellement actives des fréquences qu'elle a attribuées à des réseaux commerciaux ou à des amis politiques. M. Jean-Louis Rollot, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente (8), met en garde contre cette évolution : *« Suivant l'exemple de M. Reagan, l'actuel gouvernement tend à considérer les bénévoles comme des auxiliaires gratuits de services publics défaillants. Par ailleurs, le secteur associatif est sommé d'adopter une attitude productiviste. Or il faut savoir reconnaître l'efficacité dans la discrétion avec laquelle les tâches ingrates sont accomplies, loin du quantifiable et du faire-valoir. La politique actuellement menée est de nature à miner les bases du fonctionnement social, car les associations apportent plus à la société que ce qu'elles en reçoivent. »*

A cette hostilité frontale de l'Etat se sont ajoutées les conséquences de la décentralisation : les budgets et les centres de décision ont, dans une large mesure, émigré des bureaux parisiens vers ceux des conseils généraux ou régionaux. Salutaire dans son principe, le phénomène ne l'est pas toujours dans ses concrétisations, autoritarisme et clientélisme accompagnant parfois la constitution de fiefs politiques locaux. Les structures fédératives doivent ainsi affronter le double défi de l'ostracisme national et des risques de mise en tutelle locale.

L'acharnement néolibéral à rabaisser des instruments de propositions sélectives et de veille sociale (comme on parle de veille technologique), s'il est bien caractéristique de l'accélération de la dérive vers une *« société sans projet »* (9), est aussi gros de risques : ce n'est pas impunément qu'on lamine les réseaux qui structurent encore des sociétés éclatées.

(1) 47 908 en 1985 (source : Conseil national de la vie associative, *Bilan de la vie associative en 1985*, La Documentation française, Paris, 1987).

(2) Michel Forsé, « Les créations d'associations : un indicateur de changement social », *Observations et diagnostics économiques*, nº 6, janvier 1984.

(3) Voir *le Monde diplomatique*, décembre 1987.

(4) On compte 78 000 associations dans le secteur jeunesse et éducation populaire, 90 000 dans le secteur sanitaire et social, 35 000 associations de parents d'élèves, 150 000 associations sportives encadrées par un million de dirigeants bénévoles...

(5) « Actualité du fédéralisme », déclaration du bureau de la FONDA, 19 novembre 1987.

(6) Guy Raffi, « Fédéralisme et mouvement social », *Pourquoi ?*, novembre 1987.

(7) Trois représentants des associations ont soumis, en 1986, des avis ou rapports au Conseil économique et social. M. Henri Théry a analysé la place du secteur associatif dans le développement de la politique d'action éducative, sanitaire et sociale ; M. Georges Davezac a examiné les entreprises de l'économie sociale, et M. Nelson Paillou a traité des rapports entre sport et économie.

(8) La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente regroupe environ 40 000 associations.

(9) Voir « Des sociétés malades de leur culture », *Manière de voir* nº 1, publication quadrimestrielle du *Monde diplomatique*, Paris, décembre 1987, 38 F.

PRESSIONS DU POUVOIR, « AFFAIRES », CRISE DE LÉGITIMITÉ

La justice française en procès

DANS divers pays, 1987 aura été l'année des juges. En Italie, *à l'occasion d'un référendum* ; aux Etats-Unis, pour les nominations à la Cour suprême ; en France, où le juge d'instruction est devenu l'enjeu et le prétexte d'une offensive qui le dépasse.

Le gouvernement de M. Chirac n'a pas résisté à la tentation, si fréquente dans l'histoire nationale, d'assujettir la justice. Cette administration *« fâcheusement désignée du nom d'une vertu* (1) ».

Derrière la médiatisation des « affaires » et celle de quelques magistrats se profile la dérive d'une justice en crise de légitimité, impuissante à s'adapter aux évolutions d'une société démocratique.

Par CHRISTIAN DE BRIE

Commencée par une violente campagne de presse, l'année des « petits juges » s'est terminée sur une pantalonnade. L'attaque visait le juge Jean-Pierre Michau, chargé du dossier Carrefour du développement. Une affaire, on le sait, de détournement de fonds publics (par le canal d'une association et le jeu de fausses factures) par M. Yves Chalier, chef de cabinet de l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci.

Le gouvernement de M. Chirac croyait tenir là un cas exemplaire, révélateur de la turpitude de certains dirigeants socialistes. Jusqu'au jour où le juge découvrit le rôle joué dans le montage de l'opération par les services du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. Dès lors, les obstacles allaient se multiplier sur sa route.

Ancien cofondateur du Service d'action civique (SAC), fréquenté durant des années par les meilleurs spécialistes des fausses factures, détournements de fonds, rackets et escroqueries diverses, M. Pasqua était certes à même d'apprécier l'amateurisme de M. Chalier et l'humour de la situation. Il apprécia moins que le juge fasse interpeller un de ses fidèles, M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police, accusé d'avoir remis un « vrai-faux » passeport à M. Chalier et permis à celui-ci de prendre la fuite au Brésil, de se soustraire à la justice, avant de porter ses accusations contre M. Nucci.

La presse de droite, *le Figaro* et *le Quotidien de Paris* (sous la signature de M. Robert Toubon, frère du secrétaire général du RPR), se mobilise et fulmine contre le juge qui *« inculpe plus vite que son ombre »*, à tort et à travers. Protestation des soixante juges d'instruction de Paris contre la mise en accusation publique de leur collègue ; refus du haut fonctionnaire de répondre aux questions du juge en invoquant le « secret-défense » sur injonction du ministre de l'intérieur ; décision de la chambre d'accusation donnant droit en l'espèce aux services de police de se soustraire aux investigations de la justice ; après un an d'instruction, M. Jean-Pierre Michau est dessaisi du dossier et M. Christian Nucci renvoyé devant la Haute Cour de justice par une majorité de parlementaires.

La pantalonnade, c'est le « camouflet » infligé au juge Claude Grellier. Le 27 octobre 1987, il inculpe de forfaiture M. Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), académicien dont les amitiés sud-africaines sont presque aussi connues que les œuvres littéraires. Le lendemain, l'écrivain porte plainte et dépose contre le juge une requête en suspicion légitime (2). Une semaine plus tard, la chambre d'accusation suspend l'instruction et le 10 décembre elle dessaisit le juge Grellier du dossier, qui est confié au tribunal de Rennes.

Le triomphe modeste, magnanime, M. Michel Droit retire sa plainte. Une affaire rondement menée, elle aussi exemplaire : un symbole de la protection des libertés individuelles. Il ne sera pas dit que, dans ce pays, on puisse impunément mettre en cause un citoyen, fût-il simple académicien et membre d'une quelconque commission de l'audiovisuel. De quoi donner chaud au cœur, à la veille de Noël, aux deux dizaines de milliers d'inculpés qui croupissent en détention provisoire.

Une nouvelle fois, *le Figaro* s'est distingué dans la défense du justiciable contre les abus de l'instruction. Il est vrai que son propriétaire, M. Robert Hersant, outre que M. Michel Droit fait partie de l'écurie d'immortels qu'il entraîne dans ses colonnes, croit avoir de bonnes raisons d'en vouloir aux deux juges. L'un avait été chargé des poursuites dirigées contre lui pour violation de l'ordonnance de 1944 sur la presse. Poursuites abandonnées après cinq ans d'enquêtes et le vote par la majorité, dès la rentrée parlementaire, d'une nouvelle loi taillée aux mesures du patron de presse. L'autre l'avait inculpé d'abus de biens sociaux (3). Sur appel du parquet, le dossier sera classé sans suite.

Priorité à l'intérêt de l'Etat

EN définitive, l'exemplarité de ces deux affaires ne se retrouve pas là où on l'attendait.

Elles rappellent d'abord qu'en France la justice cède devant le pouvoir politique. Malgré l'exhortation souvent répétée des magistrats : *« La sécurité publique ne peut être assurée que si la justice peut se saisir de toutes les infractions commises quelle que soit leur importance* (4). » Lorsque M. Pasqua affirme que *« la démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat* (5) », il signifie que le pouvoir, qui apprécie discrétionnairement cet « intérêt », fixe arbitrairement les limites d'intervention du juge.

Elles confirment aussi l'inégalité du justiciable devant la justice. Inculper un homme influent, c'est risquer d'être dessaisi. Ces gens-là ont droit à une autre justice, plus conforme à leur condition. Les juges d'instruction ont tout loisir de se rattraper sur les petits délinquants. Les propos de certains d'entre eux, y compris parmi les plus haut placés dans la hiérarchie, sonnent comme un aveu : *« Il serait présomptueux de croire que* [la justice] *puisse, en tous les cas, proposer à ceux qui sont faibles les moyens d'une protection juste et efficace* (6). »

Elles révèlent enfin la prééminence du ministre de l'intérieur sur le garde des sceaux, une tendance qui n'a jamais été favorable aux libertés publiques. A aucun moment la chancellerie n'est intervenue pour prendre la défense des juges d'instruction mis sur la sellette, se bornant à les inviter à ne pas céder au vedettariat. Par contre, elle manifestera un grand empressement à satisfaire le gouvernement et beaucoup de sollicitude pour les gens bien placés.

Les occasions ne lui ont pas manqué. Qu'il s'agisse de l'affaire Chaumet (7), que le ministre de la justice, gros créancier spolié, a des raisons très personnelles de suivre de près ; de l'affaire des fausses factures de Lyon (8) ou de celle des ventes d'armes de la société Luchaire (9), où le parquet guide l'enquête et fait le tri. Sans oublier la risible audition par le juge Gilles Boulouque de M. Wahid Gordji. Six mois auparavant, celui-ci était suspecté d'être impliqué dans les attentats terroristes de fin 1986 ; son refus de comparaître provoqua une vive tension entre la France et l'Iran, puis la rupture des relations diplomatiques. Quand il sort enfin de l'ambassade où il était enfermé depuis des mois, c'est pour faire une courte visite au juge avant de sauter dans l'avion qui l'attendait au Bourget. La justice cédait le pas à l'« intérêt de l'Etat » apprécié par le ministre de l'intérieur.

L'offensive contre l'instruction est permanente. Un commissaire aux comptes sur lequel pèsent de lourdes charges est écroué ; la Compagnie des commissaires décide de *« rompre ses relations avec la justice »*. Huit jours plus tard, il est remis en liberté. Un autre commissaire, de police celui-ci, est inculpé dans une affaire de proxénétisme. Son syndicat s'en prend violemment et publiquement au magistrat, manifeste devant le ministère de l'intérieur, reçoit audience, tandis que son avocat dépose une requête en suspicion légitime.

Que reproche-t-on au juge d'instruction (10) ? D'être l'homme le plus puissant de France par la prérogative qu'il détient de porter atteinte à la première des libertés. D'avoir été élevé en serre et d'exercer son pouvoir frais émoulu de l'Ecole supérieure de la magistrature, sans expérience de la vie ni pratique des affaires judiciaires. De décider seul, alors qu'il n'est pas à l'abri d'erreurs et que celles-ci ont des conséquences particulièrement graves. D'utiliser la détention provisoire comme solution d'attente (11), systématiquement lorsqu'il s'agit de petites gens, en réponse à l'encombrement des dossiers, pour satisfaire la hiérarchie et l'obsession sécuritaire. D'être le perroquet des gendarmes et des policiers à qui il distribue des commissions rogatoires en blanc et qui font l'enquête. D'avoir été, d'être encore le refuge des « rouges ».

Dans l'imagerie populaire des années 70 façonnée par les héros des films de Costa Gavras ou d'Yves Boisset, l'aventure tragique du juge Renaud (12), le « petit juge » avait remplacé le commissaire et le détective. Justicier solitaire et intègre, plus proche des justiciables que des notables de la magistrature, acharné à faire éclater la vérité contre la conjuration des pouvoirs établis. Cette image accompagnait l'ouverture de la profession à de nouvelles couches sociales en rupture avec le conservatisme de la corporation. Elle a vécu. La fragilité et le narcissisme complaisamment étalé par le juge Lambert ne contribueront pas à la faire revivre. Le nouveau modèle de la profession, qui reste l'exception, est celui du professionnel spécialisé, compétent. Et le « petit juge rouge » n'est plus qu'un épouvantail à vachettes agité à l'occasion par les plus réactionnaires.

Demeurent les problèmes soulevés. Ils attendaient d'autres solutions qu'une nouvelle réforme bâclée, votée à la sauvette par un Parlement qui n'a guère d'illusions sur son application.

Au-delà des péripéties dont les effets déstabilisateurs ne sont pas négligeables, se retrouvent les tendances lourdes d'une justice en crise confrontée à des problèmes qu'elle n'est pas en mesure de résoudre par elle-même.

(Plantu)

En France, l'institution judiciaire n'a jamais pu se constituer en pouvoir indépendant ni même en autorité autonome, en dépit des principes affirmés et des dispositions légales. Privée dès l'origine du contrôle de constitutionnalité (13), n'ayant pas à connaître des litiges entre les citoyens et l'administration, organisée il y a près de deux siècles sur un modèle quasi militaire où l'avancement et la carrière sont entre les mains du pouvoir et de la hiérarchie que celui-ci met en place, mêlant dans un même corps juges du siège et magistrats du parquet soumis aux directives du garde des sceaux, elle a derrière elle une longue tradition de dépendance. A la plupart des changements de régime, depuis Napoléon Ier, purges, épurations et serments de fidélité ont marqué la volonté du pouvoir de disposer d'une justice soumise, voire servile.

Les réformes mises en œuvre par M. Robert Badinter ont certes abouti à *la suppression des juridictions et lois* d'exception (14), elles n'ont pas touché au Conseil supérieur de la magistrature (15). Du reste, on voit mal en quoi une réforme du Conseil pourrait apporter une solution adaptée quand c'est la légitimité de l'institution judiciaire elle-même qui est mise en cause dans ses comportements et ses pratiques. Comme le reconnaissait très lucidement le plus haut magistrat du siège : *« Le temps n'est plus à accepter une sentence du seul fait qu'elle émane d'une autorité constituée* (16). »

Pour s'en tenir au pénal, la justice n'est pas encore parvenue à se dégager des origines de la répression, en allant au-delà d'un alignement sur les préoccupations *strictement sécuritaires* de la police et du gouvernement et sanctionnant, conformément à la législation, les infractions économiques et financières les plus graves. Or, *« la démocratie est moins menacée par ceux qui l'agressent que par ceux qui la corrompent* (17) ».

La répression pénale a accompagné le développement et l'évolution des sociétés industrielles. Elle a d'abord eu essentiellement pour fonction, au cours du dix-neuvième siècle, de garantir l'assujettissement du prolétariat au nouvel ordre libéral capitaliste. En assurant le respect de la propriété privée (répression des vols) ; la fixation du monde ouvrier sur les lieux de travail et dans les cités urbaines (livret ouvrier, délits de vagabondage et de mendicité) et sa subordination aux intérêts du patronat (délit de coalition, répression des grèves et des manifestations) ; la pratique d'un code de conduite sociale et morale (attentats aux mœurs, troubles de l'ordre public, coups et blessures).

A partir de la fin du siècle, une fois l'intégration réalisée — surtout par l'instruction et le service militaire obligatoires, et par le développement des législations sociales et des libertés publiques, — la justice pénale se charge de la répression des crimes et délits d'un sous-prolétariat marginalisé et occasionnellement des oppositions radicales (anarchistes, en particulier). Jusqu'à la seconde guerre mondiale, cette fonction répressive a été assurée par une police aux effectifs modestes (18) et une magistrature constituée en bourgeoisie de robe homogène ; hormis les périodes de troubles, la population carcérale reste à peu près constante.

Mais cette justice, au-delà de la *sanction du milieu des professionnels* endurcis du crime, a été délibérément orientée vers la répression de certains délits et de certaines catégories sociales. Elle a façonné un type de comportement de la police et de la justice devenu insupportable au plus grand nombre.

S'adressant pour l'essentiel à des personnes situées en bas de l'échelle sociale, souvent marginalisées, au statut précaire, la répression a développé des pratiques qui n'ont qu'un lointain rapport avec les principes énoncés et les garanties légales.

La présomption d'innocence est un leurre. Les conditions tant matérielles que psychologiques dans lesquelles s'effectuent l'interpellation, la garde à vue, l'inculpation et surtout la détention provisoire trahissent le mépris dans lequel est tenu le citoyen présumé innocent mais traité en coupable. Les exemples abondent et ont été maintes fois rapportés (19). Il suffit de se rendre un après-midi dans un palais de justice pour vérifier le contraste entre les débats feutrés, les propos distingués, le respect minutieux des droits du justiciable qui caractérisent les chambres traitant des délits d'affaires, et l'abattage, la bousculade, les audiences bâclées de celles jugeant les flagrants délits. Deux mondes, deux justices, s'y *croisent à quelques mètres sans se rencontrer.*

Le temps des machines anonymes

ENFIN, depuis les années 60, en un quart de siècle, l'activité des tribunaux s'est prodigieusement modifiée sous l'effet des transformations économiques et sociales, puis de la crise. Comme l'ont bien montré les travaux du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) et de M. Philippe Robert, le phénomène, mesuré et analysé, n'est pas sans conséquences (20).

D'une part, le nombre des infractions constatées a connu une augmentation foudroyante. Elles ont atteint le chiffre de vingt millions en 1985. D'autre part, la nature des infractions s'est transformée. Pour 85 % (dix-sept millions), elles concernent les véhicules et la circulation routière (y compris les homicides par imprudence routière qui représentent 85 % de l'ensemble des homicides).

Viennent ensuite les infractions contre les biens (vols, chèques sans provisions...) dont le nombre a plus que doublé depuis 1975. Les autres infractions, en dépit de leur gravité, sont quantitativement marginales.

Ainsi, loin de la sérénité des cours d'*assises*, les tribunaux répressifs sont devenus pour l'essentiel des machines anonymes à débiter des sanctions aux infractions routières, accessoirement aux vols. Submergés, ils le font la plupart du temps sans débat contradictoire. *« A la douzième chambre,* raconte Sylvie Péju, *un juge unique siège dans une salle vide, simplement assisté d'un greffier et d'un procureur... sans témoins et sans prévenus* (21). »

« Nous rendons un simulacre de justice », avertissent des magistrats, qui se plaignent de plus que les sentences qu'ils prononcent ne sont pas exécutées. Accrochée aux décors des palais, à la solennité des apparences, au corporatisme du statut, la magistrature dérive lentement. *« Un petit métier exercé par de petites gens »*, tranche Daniel Soulez-Larivière (22) ; qu'il se féminise rapidement n'est malheureusement pas, en France, le signe d'une profession prestigieuse.

L'appareil répressif est de moins en moins capable de remplir ses fonctions. L'immense majorité des vols constatés sont classés sans suite, la police n'étant pas en mesure d'élucider les affaires et d'identifier les auteurs. Dans le même temps, les effectifs ne cessent de s'accroître : près de 120 000 pour la police, 50 000 pour la gendarmerie, auxquels s'ajoutent les quelque 50 000 agents de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée.

Coincée entre la police, qui l'approvisionne en plaintes, et la prison, qu'elle remplit, la justice court bien inutilement derrière la politique sécuritaire du gouvernement. Sans s'attirer le respect de l'opinion publique, qui a tendance à la trouver laxiste et porte sur elle un jugement sévère : trop chère, trop lente, trop compliquée. Les citoyens, dans leur majorité, ne lui font pas confiance et doutent de l'honnêteté des juges d'instruction et de l'indépendance des magistrats (23).

Conséquence : ceux qui le peuvent — les plus forts — se sont organisés pour s'en passer. Administrations et entreprises du secteur public se sont vu reconnaître le droit de constater et de sanctionner les infractions commises à leur détriment (24) ; certains secteurs privés se le sont arrogé (grands magasins et surfaces commerciales). Les grandes entreprises ont depuis longtemps déserté les prétoires chaque fois que faire se peut ; elles recourent à l'arbitrage, aux arrangements et aux transactions discrètes. Dans la plupart des domaines économiques et sociaux essentiels se multiplient les organismes dotés de pouvoirs d'instruction et de sanctions quasi juridictionnels (25). Le risque s'accentue d'une coupure entre la justice et les activités les plus importantes de la société civile. Quant à la demande de sécurité, elle tend à s'adresser ailleurs, aux firmes privées de surveillance, de gardiennage et de protection, dont le chiffre d'affaires est en pleine expansion et les effectifs estimés à 100 000 personnes. Privatisation et sous-traitance des fonctions de justice, sans garanties du respect de l'égalité des droits et des libertés des citoyens, ne sont pas le signe d'une avancée de la démocratie.

(1) Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon ; propos rapportés dans *le Monde* du 27 mai 1987.

(2) Procédure exceptionnelle visant à dessaisir un juge du dossier qu'il instruit.

(3) Pour la revente à bas prix, à une société dont sa femme est gérante, d'un yacht appartenant à la Socpress, société pilote du groupe Hersant.

(4) Ordonnance du doyen des juges d'instruction de Paris déclarant recevable la plainte en *« recel de malfaiteur »* déposée par M. Nucci.

(5) Propos tenus au cours de l'émission télévisée « Questions à domicile » du 26 février 1987.

(6) M. Yves Moinet, procureur général à la cour d'appel de Paris, lors de l'audience solennelle de rentrée du 7 janvier 1987.

(7) Faillite frauduleuse, en 1987, de la bijouterie Chaumet, avec un passif évalué à plus de 1 milliard de francs.

(8) Fausses factures effectuées par la régie publicitaire d'une radio locale (Radio Nostalgie) et ayant bénéficié à des personnalités et partis politiques.

(9) Ventes illicites d'armes, accompagnées de versements de commissions occultes.

(10) Ils sont 548 sur un total de 5 777 magistrats *(Annuaire statistique de la justice 1985)*.

(11) 23 000 prévenus sur 44 500 emprisonnés en 1985. Voir l'enquête « Faut-il ouvrir les prisons ? », *le Monde diplomatique*, décembre 1986.

(12) François Renaud, assassiné à Lyon, en 1975, par des tueurs professionnels.

(13) Malgré le rôle récent et remarquable du Conseil constitutionnel. Voir Léo Hamon *les Juges de la loi*, Fayard, Paris, 1987.

(14) Cour de sûreté de l'Etat et loi « anti-casseurs », en particulier.

(15) Le Conseil supérieur de la magistrature comprend neuf membres nommés par le président de la République, qui le préside. De lui dépend la promotion des juges.

(16) Me Rozès, lors de l'audience de rentrée de la Cour de cassation, le 6 janvier 1988.

(17) Me Jean-Denis Bredin au procès d'Action directe, *le Monde* du 21 janvier 1988.

(18) Environ 20 000 en 1870, contre plus de 150 000 aujourd'hui.

(19) Parmi les ouvrages les plus récents : Gilbert Collard, *En danger de justice*, Denoël, Paris, 1987 ; Daniel Soulez-Larivière, *les Juges dans la balance*, Ramsay, Paris 1987 ; Sylvie Péju, *Palais de justice*, Le Seuil, Paris 1987.

(20) Philippe Robert, *les Comptes du crime*, Le Sycomore, Paris, 1985, et dossier « La peur et l'ordre », *le Monde diplomatique*, mai 1986.

(21) *Palais de justice, op. cit.*

(22) *Les Juges dans la balance, op. cit.*

(23) Voir le sondage IPSOS publié dans *50 millions de consommateurs*, juillet 1987.

(24) Administration fiscale, des douanes, des eaux et forêts, SNCF, RATP...

(25) Commission nationale informatique et libertés (CNIL), Commission des opérations de Bourse (COB), Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), Conseil de la concurrence...

هكذا من الأصل

LIMITES DE LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Le crépuscule du Rhin

UN an aura suffi pour que les victimes alsaciennes de Sandoz soient partiellement indemnisées ; sans procès. Tandis qu'après dix ans de procédures les Bretons devront attendre l'éventuel pourvoi en appel pour toucher les indemnités que la compagnie américaine, responsable de la catastrophe de l'« Amoco-Cadiz », a été condamnée à leur verser. Pourtant la protection du Rhin progresse moins vite que les dommages causés par la pollution. Car ni les Etats, ni les entreprises ne mettent beaucoup d'empressement à prendre leurs responsabilités.

Par MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU *

Le Rhin, fleuve tragique par la force des légendes qui y sont attachées, s'il ne peut guère inspirer nos poètes contemporains, est l'enjeu de combats sociaux décisifs pour la protection des sources mêmes de la vie.

Sensibles au sensationnel, les médias ont rendu compte avec abondance du sinistre survenu aux usines Sandoz de Bâle, le 31 octobre 1986, où les pompiers n'ont pu empêcher qu'entre 10 et 30 tonnes de produits chimiques (essentiellement des insecticides et des fongicides à base de mercure) soient déversées dans le fleuve avec les eaux utilisées pour éteindre l'incendie (1). Deux jours après, la toxicité des eaux du Rhin était cent fois supérieure au niveau tolérable pour les poissons. La réouverture de la pêche, intervenue six mois plus tard, est restée partielle.

Ce dramatique accident, impossible à masquer, a mis en lumière plusieurs points :

– les effets cumulés de cette pollution avec d'autres, en particulier les rejets de sel des Mines domaniales de potasse d'Alsace. Le mercure (dont on connaît le danger non seulement pour les poissons mais aussi pour l'homme lorsqu'il consomme ces poissons ; au Japon en 1956, deux cent trente victimes furent recensées sur la baie de Minamata) peut transiter plus rapidement lorsqu'il est combiné à l'ion chlorure. Dès lors, la salinité excessive du Rhin peut « aider » les molécules de mercure lâchées par Sandoz à pénétrer dans la nappe phréatique ;

– l'existence fréquente d'autres incidents, qui font moins de bruit parce qu'ils sont, pris séparément, moins importants alors que leur accumulation crée rapidement autant de dommages (2) ;

– l'inefficacité totale du réseau d'alerte et de contrôle. L'information circule par des canaux disparates : les diverses administrations des différents pays concernés. Les analyses de l'eau sont les seuls résultats sûrs, mais elles ne désignent pas les pollueurs.

Les dangers courus par le Rhin en raison du développement d'industries polluantes sur ses berges sont connus de longue date. Les Néerlandais, plus sensibles de par leur position géographique en aval, ont provoqué des réunions internationales depuis 1948 et suscité la création dès 1949 d'une commission qui fut longtemps informelle, cependant que la commission économique des Nations unies pour l'Europe publiait un rapport d'alerte en 1963.

Un cours d'eau est pollué *« lorsque la composition ou l'état de ses eaux est directement ou indirectement modifié du fait de l'activité de l'homme dans une mesure telle que celles-ci se prêtent moins facilement à toutes les utilisations auxquelles elles pourraient servir à leur état naturel ou à certaines d'entre elles* (3) ». Situation relative, et qui prend des formes variées : saumures, mercure et autres produits chimiques toxiques, ainsi que pollution thermique par le rejet d'eaux chaudes modifiant considérablement l'équilibre écologique d'un bassin fluvial.

Par une activité autorisée sur son propre territoire, un Etat peut entraîner pour les autres des dommages considérables. Aussi le cadre national est-il inadapté à la protection de certains milieux. La recherche des solutions est nécessairement universelle.

La lutte contre la pollution transfrontières couvre aujourd'hui tous les domaines. Et les pays du tiers-monde commencent à se préoccuper des risques parfois inclus dans les projets de redéploiement industriel. Certaines firmes multinationales décentralisent la partie la plus polluante de leurs activités dans un pays à main-d'œuvre abondante, bon marché et à faible sensibilisation aux questions de pollution.

Une réglementation surabondante

LE droit international de l'environnement n'est pas avare de textes ; on dénombre actuellement environ 250 traités multilatéraux et plus d'un millier de traités bilatéraux. Il n'y a pas à s'en réjouir : l'inflation des textes sur un sujet donné est souvent le signe de leur faiblesse juridique.

Parce que la salinité du Rhin était passée de 40 kilos par seconde en 1885 à 835 kilos en 1977 (dont un tiers provenant très précisément de l'activité des Mines domaniales de potasse d'Alsace), l'opinion publique néerlandaise, attentive aux effets néfastes sur la santé et sur l'agriculture de ce phénomène, a cherché les moyens judiciaires d'obtenir condamnation des pollueurs et réparation des dommages. Les pourvois déposés ont amené successivement le tribunal de Rotterdam, puis le tribunal administratif de Strasbourg, à préciser les fondements juridiques de la protection des eaux du Rhin.

Les juridictions peuvent s'appuyer sur le principe 21 de la déclaration de la conférence de Stockholm sur l'environnement humain de 1972, qui vise les dommages d'un Etat à l'environnement d'autres Etats. Elles peuvent aussi se fonder sur les principes coutumiers en matière de responsabilité des Etats.

Mais si les tribunaux, lorsqu'ils sont saisis, sont capables d'une certaine hardiesse dans leur recherche de principes généraux, les gouvernements évitent soigneusement toute reconnaissance, dans un texte conventionnel qui les engage, d'une responsabilité concrète. Ainsi, le projet de convention européenne pour la protection des cours d'eau internationaux contre la pollution n'a jamais pu être adopté définitivement par le comité des ministres du Conseil de l'Europe. De même, le comité d'experts réuni à l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) n'a pas réussi à adopter un texte sur la responsabilité internationale pour dommages écologiques.

La résistance des Etats se manifeste dans leur préférence pour les organismes d'études et de propositions. C'est le statut qui a été donné à la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution, dont l'existence a été officialisée par l'accord de Berne du 29 avril 1963. Elle dresse un cadastre des pollutions et suit leur évolution, mais reste un organe de consultation purement technique.

Deux conventions ont bien été signées à Bonn le 3 décembre 1976 concernant la pollution du Rhin. Mais la détérioration constante de l'état des eaux du fleuve suffit à montrer les limites de leur efficacité. L'une a pour objet la pollution chimique et propose deux listes : la « liste noire » des substances dont les rejets doivent être progressivement éliminés, et la « liste grise » de celles qui doivent faire l'objet d'une limitation sévère. Cette convention est entrée en vigueur le 1er février 1979. Mais c'est une convention-cadre. Les accords complémentaires qui sont nécessaires se heurtent à des difficultés techniques : sur mille cinq cents substances toxiques, seules cent cinquante ont un profil écotoxicologique suffisamment connu pour qu'il soit possible de fixer leur statut juridique. Les innovations techniques risquent d'être beaucoup plus rapides que l'élaboration juridique, et il y a une éventualité de substitution de substances dangereuses nouvelles à d'autres.

Pour les rejets de sel, la convention de Bonn du 3 décembre 1976 n'a été ratifiée par la France qu'en 1983 après une forte opposition des députés alsaciens. Et il aura fallu attendre encore quatre ans pour que le gouvernement français annonce enfin les moyens choisis pour honorer ses obligations internationales : une dépollution à partir de janvier 1987 et correspondant dans une première phase à une diminution de 20 kilos par seconde des rejets de sel dans le Rhin (4).

L'excédent de saumures résiduelles doit finalement être éliminé, non pas comme cela avait d'abord été envisagé par injection dans le sous-sol, solution trop dangereuse pour la nappe phréatique, mais par stockage de 200 000 tonnes supplémentaires. Le sel sera entreposé sur un sol étanche pour éviter toute infiltration et en une couche horizontale ne dépassant pas 20 mètres de haut et située sur le territoire de la commune de Wittelsheim.

Cette solution n'a pas été adoptée facilement tant les contradictions sont fortes entre les intérêts agricoles (besoin d'eau douce pour rincer les polders) et sanitaires des Néerlandais, le souci de préservation du sous-sol alsacien, les préoccupations de sauvegarder l'emploi en Alsace et les intérêts des salines déjà existantes qui s'opposent à la commercialisation du sel résiduel.

Comment s'étonner dans ces conditions que la convention de Bonn relève de ce que les juristes qualifient de « droit mou », fixant un programme de réduction de la salinisation du Rhin, mais pas les seuils de tolérance au-delà desquels les responsabilités pourraient être mises en jeu ?

Lorsque l'incendie a éclaté dans l'entrepôt des usines Sandoz, la presse a rendu compte de l'indignation des gouvernements des pays touchés face à la lenteur de l'information venant de Suisse. Mais qui a rappelé que l'article 11 de la convention de Bonn contre la pollution chimique prévoit l'alerte immédiate, et que la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution a élaboré une procédure à cet effet avec, pour les événements concernant une région géographique importante, un service d'avertissement et d'alerte ? Qu'il est prévu six centrales d'avertissement sur le Rhin, et que ce plan d'alerte, testé puis amélioré, est entré en vigueur en 1982 ?

(Roger-Viollet.)

LE FLEUVE A ANDERNACH. DESSIN DE VICTOR HUGO, 1840
Aujourd'hui, poisons rime avec chimie

Dans les jours qui ont suivi le sinistre, Sandoz a d'abord admis sa responsabilité et promis d'indemniser les dommages (sont-ils vraiment chiffrables ?). Le 12 novembre 1986, au cours de la réunion des ministres de l'environnement, c'est le gouvernement suisse qui admet le principe d'un dédommagement. Mais, lorsque le 19 décembre 1986, le ministre français de l'environnement présente une facture de 250 millions de francs, le communiqué publié à la fin de cette nouvelle rencontre dit seulement : le gouvernement suisse *« accordera si nécessaire ses bons offices pour le règlement des dommages »*. Et c'est bien avec la firme que l'accord de dédommagement est finalement intervenu (5).

Criantes carences dans l'application des normes

IL est vrai que les dommages ont leur source dans l'activité d'un particulier, qui semble n'avoir pas respecté les normes de sécurité auxquelles il était soumis. Mais jusqu'où va la responsabilité internationale de l'Etat dans le contrôle de l'application de ses propres lois ?

Aucun Etat, on l'a vu, n'est pressé de faire préciser cela dans des engagements internationaux. Dans le champ des rapports sociaux où se situent ces problèmes, il apparaît avec force que les usagers et l'opinion publique ont et doivent avoir de plus en plus une place décisive.

Ce sont eux qui, déclenchant une action juridictionnelle, peuvent amener les tribunaux, à partir de ces textes surabondants, sectoriels et flous, à fixer un droit de l'environnement plus précis. Les obstacles sont nombreux au long de cette course d'étapes : il faut pouvoir établir le lien de causalité entre l'acte et le dommage, identifier précisément l'auteur (6), qu'il puisse être tenu pour responsable, que le dommage soit chiffrable. Enfin il faut trouver un tribunal compétent, décider quelle est la loi applicable et s'assurer que la décision sera exécutée.

L'entêtement des Néerlandais dans la question des rejets de sel a montré qu'il n'était pas impossible de répondre à toutes ces questions.

Un progrès a été accompli avec le principe du « forum shopping ». La Cour de justice des Communautés européennes a admis que les juridictions des Pays-Bas (lieu du dommage) étaient aussi compétentes que celles de la France (lieu des rejets).

C'est ainsi que le tribunal d'arrondissement de Rotterdam a condamné les Mines domaniales de potasse d'Alsace à des dommages-intérêts pour rejets illicites.

Et le tribunal administratif de Strasbourg, admettant un recours pour excès de pouvoir des Néerlandais contre les arrêtés du préfet du Haut-Rhin qui accordait des autorisations de rejets de sel, a annulé ces textes.

Aux termes d'une procédure complexe mais dont les résultats sont cohérents, il apparaît que la liberté d'utilisation des fleuves internationaux connaît désormais des limitations (7).

L'essentiel reste encore à faire. Le problème de l'exécution des décisions n'est pas le plus simple. Il semble que les rejets aient continué après les jugements mentionnés. Obtenir la condamnation des pollueurs est certes un succès. Encore faut-il qu'ils ne fassent pas un calcul au terme duquel mieux vaut pour leur équilibre financier une condamnation (qu'ils peuvent espérer tardive, rare et réduite) que les frais beaucoup plus considérables d'une réelle prévention de la pollution.

Il y a urgence. Le droit progresse avec une lenteur considérable par rapport à la rapidité des dommages et à leur accélération. La résistance des agents économiques et des gouvernements qui les couvrent dans certains cas est considérable. Pour les uns et les autres les possibilités d'augmentation de la production des industries concernées est prioritaire.

Si le droit est « mou » dans ces domaines, c'est que ceux qui le créent l'ont voulu ainsi pour protéger leurs intérêts. Les juristes savent très bien créer du droit « dur », c'est-à-dire précis et efficace lorsque les intérêts qu'ils servent le leur commandent.

Lorsque, dès le début du dix-neuvième siècle, ce même Rhin a fait l'objet d'une réglementation internationale (8), la finalité en était d'assurer la liberté de la navigation, donc du commerce. Les riverains ont bien su alors se doter d'une institution « performante », la Commission centrale pour la navigation du Rhin, et lui donner de larges pouvoirs réglementaires et judiciaires. Quel contraste avec la timidité et la lenteur des mêmes gouvernements concernés pour créer la deuxième commission du Rhin, celle pour la protection contre la pollution, réduite au statut d'organe d'études et de propositions ! Et comment ne pas rester sceptique devant l'ambitieux « programme » de cet organisme : diminuer la pollution du Rhin de moitié d'ici à 1995, alors que l'exécution ne dépend que des bonnes volontés ?

L'environnement est indivisible. Pour ne pas accroître la pollution marine, les autorités du port de Rotterdam doivent chaque année, après dragage du Rhin, stocker 10 millions de mètres cubes de boue (9). Le lac prévu à cet effet étant plein à ras bord, les autorités néerlandaises ont entrepris de construire une presqu'île artificielle. Au rythme actuel, cette décharge sera pleine en 2002.

Que ferons-nous de nos déchets au vingt et unième siècle ?

* Professeur de droit à l'université Paris-VII.

(1) *Le Monde*, 4 novembre 1986.

(2) Une usine chimique néerlandaise, Akzo-Chemie, située près de Rotterdam, a relâché accidentellement 50 mètres cubes d'eaux résiduelles contenant des produits dangereux (*le Monde*, 11 novembre 1986). La firme Ciba-Geigy admet que de l'atrazin a fui dans le Rhin (*le Monde*, 13 novembre 1986) et reconnaît un autre accident, le mardi 21 avril 1987. L'usine BASF de Ludwighafen, en Allemagne, reconnaît que 1 100 kilos de désherbant contenant de l'acide acétique se sont échappés dans le Rhin le 21 novembre 1986 (*le Monde*, 23-24 novembre 1986) et qu'un nouveau déversement accidentel a eu lieu le 20 avril 1987 (*le Monde*, 23 avril 1987).

(3) A. Kiss et CL. Lambrechts, *La lutte contre la pollution de l'eau en Europe occidentale*, Association française de droit international (AFDI), 1969, p. 718.

(4) Le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a présenté le 7 octobre 1987 le plan de dépollution du Rhin qui sera mis en œuvre par la France (*le Monde*, 8 octobre 1987).

(5) *Le Monde*, 1er octobre 1987.

(6) L'idée a été émise, au moment du sinistre des usines Sandoz, que d'autres firmes auraient pu profiter de l'occasion pour déverser des produits encombrants. Personne n'a poussé plus loin cette hypothèse.

(7) A. Kiss, *la Pollution du Rhin*, AFDI, 1983, p. 773.

(8) Acte final du Congrès de Vienne de 1815 et convention de Mayence de 1831, puis convention de Mannheim de 1868 instituant la commission centrale. Traité de Versailles qui consacre l'élargissement de la commission, puis convention de Strasbourg du 20 novembre 1963.

(9) *Le Monde*, 21-22 décembre 1986.

DEUX LIVRES D'ACTUALITÉ
TUNISIE AU PRÉSENT
UNE MODERNITÉ AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON
Michel Camau
LES FRÈRES ENNEMIS
LA PÉNINSULE INDOCHINOISE APRÈS SAÏGON
Nayan Chanda
Préface de Jean Lacouture
PRESSES DU CNRS
20/22, RUE SAINT-AMAND, 75015 PARIS
TÉL. : 45.33.16.00

Vingt ans de coopération franco-québécoise

APRÈS vingt-cinq ans d'efforts continus, la France et le Québec disposent aujourd'hui d'un système de coopération exceptionnel. En premier lieu, la diversité des domaines concernés et l'importance des moyens sont remarquables : en 1987, les deux gouvernements ont consacré près de 50 millions de francs chacun pour soutenir trois cent trente projets culturels, éducatifs et scientifiques commune dans une trentaine de disciplines qui vont du théâtre aux biotechnologies.

A cela s'ajoutent les fonds consacrés au renforcement des relations économiques et les budgets des grands projets audiovisuels. Le dispositif institutionnel sort également de l'ordinaire : la coopération est animée et coordonnée par une commission mixte permanente qui se réunit tous les six mois, tandis que les grandes orientations sont décidées au niveau des premiers ministres lors de réunions annuelles. En plus des relations suivies entre administrations, centres de recherche et organismes les plus divers, la gestion des programmes est assurée par un réseau dense d'organes mixtes paritaires. Le caractère privilégié des relations franco-québécoises est d'ailleurs symbolisé par le statut unique dont jouit la délégation générale du Québec à Paris, seule représentation d'un Etat non souverain élevée au rang d'ambassade.

Le temps des retrouvailles

L'ampleur de ces programmes et l'importance des structures de soutien sont, bien sûr, le résultat de la politique volontariste de rapprochement engagée par les deux gouvernements à partir de 1960. Après deux siècles d'oubli, la France du général de Gaulle et le Québec de la « révolution tranquille » décidèrent que le temps des retrouvailles était venu. Mais la réalité des rapports de force internationaux imposait à cette initiative inédite des limites étroites. Ainsi, au-delà de quelques gestes diplomatiques spectaculaires, la coopération culturelle et éducative apparut à la fois comme le seul instrument initial de rapprochement relativement acceptable pour l'environnement international, et le meilleur moyen de créer, à la base, un tissu vivant de relations diversifiées.

A l'origine, la coopération se déploya prioritairement dans le domaine de l'éducation. Le Québec, qui avait entrepris de moderniser en profondeur tout son système d'enseignement en français, manquait de professeurs. L'entente de 1964 sur les stages de formation et surtout l'accord de 1965 en matière d'éducation marquent le départ véritable de la coopération franco-québécoise. Un vaste programme d'assistance et d'envoi de professeurs fut mis en œuvre, qui permit au Québec d'atteindre ses objectifs ambitieux en un peu plus d'une décennie.

Puis, victime de son succès, ce programme perdit une partie de sa raison d'être, et depuis la fin des années 70, l'accent est mis sur les aspects qualitatifs : recherche pédagogique, gestion des systèmes éducatifs, utilisation des technologies nouvelles, enseignement technique et commercial, échanges universitaires. L'éducation reste le premier poste du budget géré par la commission permanente (environ 35 %), mais il baisse régulièrement.

L'autre grand volet « historique » de la coopération fut l'organisation de programmes d'échanges culturels et artistiques. La délégation générale du Québec à Paris a su jouer un rôle-clé dans la promotion, auprès du public français, des artistes québécois avec la réussite que l'on sait. De leur côté, les services officiels français sidèrent au renforcement de la présence culturelle française, au Québec, dans tous les secteurs — presse et édition, cinéma, musique...

L'action des pouvoirs publics fut relayée et amplifiée à la base par les échanges et contacts mis sur pied par les organisations non gouvernementales très actives que sont les associations jumelles France-Québec et Québec-France, et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Là encore, le succès même de ces actions permit de dégager d'autres priorités, mais le rôle des pouvoirs publics et des associations restera important dans les nouvelles initiatives de rapprochement culturel : grands festivals de chansons, actions de la commission du théâtre francophone, coorganisations et invitations aux expositions et manifestations des deux côtés de l'Atlantique, coéditions littéraires...

Les industries de la langue

Aujourd'hui, la priorité revient aux échanges scientifiques, techniques et industriels. La coopération, devenue strictement paritaire semble avoir réussi son délicat rééquilibrage malgré les aléas politiques de part et d'autre, et elle a su s'adapter — parfois non sans mal — aux nouvelles exigences et aux nouveaux besoins des deux partenaires.

La politique linguistique et les industries de la langue, terrain de rencontre par excellence de la France et du Québec, constituent depuis peu l'un des secteurs à vocation prioritaire. Juste retour des choses, c'est la France qui bénéficie de l'avance considérable prise par le Québec dans les secteurs stratégiques de la terminologie, de la néologie et de la diffusion des nouveaux termes, ou encore de la normalisation du français pour la robotique, l'intelligence artificielle et la reconnaissance de la parole par les machines.

Parmi les programmes les plus prometteurs, on peut citer la création d'un réseau international de néologie et de terminologie et l'interconnexion de banques de données, le développement conjoint de logiciels en français, le programme Multiquest (système d'interrogation multilingue de bases de données), la francisation des termes d'aéronautique, d'aérospatiale et de gestion, et le lancement de la revue scientifique en français *Médecine-Sciences*, désormais reconnue internationalement. Par ailleurs, les administrations responsables des politiques linguistiques des deux gouvernements ont entamé un processus de concertation, d'harmonisation et de recherches conjointes.

Projets scientifiques et industriels

Plus généralement, le rapprochement scientifique, qui avait débuté par une série d'échanges d'informations entre laboratoires et centres universitaires, débouche rapidement sur des recherches conjointes, dont les résultats sont valorisés en commun. Les projets, qui doivent être soumis conjointement par deux laboratoires, sont sélectionnés en fonction de leur intérêt réel pour les deux parties, ce qui exclut les transferts unilatéraux de connaissances. Pour 1988, les deux gouvernements soutiendront quatre-vingt-deux programmes universitaires scientifiques, dont quatorze médicaux. En outre, l'OFQJ, qui a su lui aussi s'adapter aux nouvelles priorités, apporte sa contribution à ce type d'échanges.

Pourtant, malgré leur intérêt évident, ces programmes sont bridés par les contraintes budgétaires : les conditions financières proposées aux chercheurs français et québécois en déplacement sont inférieures à celles pratiquées ailleurs, ce qui pousse nombre d'entre eux à se tourner vers d'autres pays.

De son côté, la coopération technique et industrielle s'accroît régulièrement. Il s'agit avant tout de permettre aux PME des deux communautés d'entrer en relations, soit directement, soit par le biais de leurs organisations représentatives, soit, pour les jeunes entrepreneurs, grâce à des programmes spécifiques comme ceux de l'OFQJ.

En 1988, plus de quatre-vingts projets bénéficieront d'une assistance bilatérale, dans les domaines de l'agro-alimentaire, des biotechnologies, des transports, de l'environnement, de l'énergie et de la télédétection (projet d'utilisation des images du satellite Spot). Les gouvernements entendent également promouvoir la collaboration entre les agences de valorisation de la recherche et pousser les sociétés d'ingénierie-conseil à élaborer des stratégies communes sur les marchés tiers.

Lorsque deux PMI sont en pourparlers en vue d'une création de filiale, d'un accord de transfert de technologie, de fabrication sous licence ou de développement en commun d'un procédé, un bureau cogéré et cofinancé par les deux gouvernements peut apporter son appui financier et logistique pour finaliser le contrat. A travers ce programme, Paris et Québec souhaitent, en 1988, favoriser les accords en informatique, aéronautique, télécommunications, matériaux composites, pharmacie et matériel hospitalier.

L'évaluation des retombées de l'action incitatrice des pouvoirs publics reste très aléatoire, mais on peut constater un accroissement des relations économiques. Entre 1980 et 1986, les exportations françaises vers le Québec ont plus que doublé, et la France est devenue le quatrième fournisseur du Québec (824 millions de dollars canadiens, soit 4,5 % des importations québécoises). Les Québécois consomment en moyenne quatre fois plus de produits français que les autres Canadiens. Les exportations québécoises vers la France sont deux fois moindres en valeur ; toutefois, elles ont connu en 1986 une augmentation spectaculaire de 31 %, augmentation qui s'est poursuivie en 1987, et la France est désormais le quatrième client du Québec.

Les échanges commerciaux ne reflètent plus, cependant, l'importance des relations économiques entre les deux partenaires : en matière d'implantations, d'investissements et d'accords industriels, la France et le Québec sont peut-être en train de devenir de véritables partenaires privilégiés. La France est aujourd'hui le troisième investisseur étranger au Québec, et sa part s'accroît régulièrement : en 1986, elle y a apporté 20 % des nouveaux investissements étrangers, ce qui la place en seconde position derrière les Etats-Unis.

Malgré des lacunes, comme l'automobile et le matériel informatique, la présence française est diversifiée et équilibrée, et elle concerne de plus en plus de PME-PMI. Les entreprises québécoises ont, elles aussi, franchi le pas : en 1986 et 1987, il y a eu dix-huit créations de sociétés, entièrement ou partiellement québécoises en France. Les accords de transfert technologique augmentent également : en tout quatre-vingt-seize accords industriels importants sont en vigueur, dont vingt-deux conclus ces deux dernières années (les deux tiers dans le sens France-Québec).

Le dossier télévision

La coopération s'oriente de plus en plus vers le troisième grand secteur officiellement prioritaire, les médias et la communication.

Les programmes classiques (coéditions, diffusion d'ouvrages et de journaux, stages de formation de journalistes et de publicitaires, etc.) sont maintenus, mais c'est la télévision qui est désormais au centre des préoccupations.

Les échanges en matière de télévision existent depuis 1979, date de la création de TVFQ 99, chaîne qui diffuse sur les réseaux câblés québécois une sélection de programmes des chaînes françaises. Pour 1988, l'accord porte sur deux mille cent heures. Mais la coopération va bientôt changer d'échelle ; fin 1988, TVFQ disparaîtra pour laisser la place à un projet beaucoup plus ambitieux : l'extension à l'Amérique du Nord de la chaîne francophone paneuropéenne par satellite TV 5, créée à l'origine par la France, la Belgique et la Suisse. On sort donc du cadre de la coopération bilatérale, d'autant que le gouvernement fédéral du Canada est associé à l'entreprise. Le Canada et le Québec font déjà partie de TV 5-Europe : quatre télévisions canadiennes publiques et privées, des producteurs indépendants et l'Office national du film canadien (ONF) ont créé un consortium (CTCQ) qui fournit chaque semaine à TV 5 un jour entier de programmation et prend en charge le neuvième des frais d'exploitation (42 millions de francs). C'est sous la direction du CTCQ que sera prochainement créé TV 5-Canada, dont les émissions pourront être captées au Québec, en Ontario, dans les Provinces maritimes et au nord de la Nouvelle-Angleterre. La programmation sera européenne (en majorité française) à 75 % et les coûts répartis en proportion.

En attendant, le dossier télévisuel le plus urgent à court terme semble être celui de la distribution commerciale classique. Il existe en effet de part et d'autre un ensemble de règlements ou de pratiques protectionnistes qui entravent le libre commerce des programmmes, par exemple les restrictions à l'exploitation en France de films et d'émissions doublés en français au Québec. De même, les accords de coproduction sont compliqués par une législation lourde, qui doit être amendée. Une commission mixte et un groupe de travail tripartite sur la télévision ont été mis en place pour aplanir les difficultés et proposer des conventions qui permettront le développement des échanges et des accords.

Par ailleurs, la France, le Québec et le Canada ont pris l'initiative de proposer à l'ensemble de la communauté francophone internationale la création d'un Centre d'échange multilatéral d'actualités francophones (CEMAF), bourse d'échanges d'images d'information entre les télévisions francophones qui fonctionnerait sur une base non lucrative, selon le principe déjà en vigueur entre les télévisions européennes.

Ainsi, conformément aux récentes recommandations des dirigeants politiques, la coopération franco-québécoise se tourne de plus en plus vers l'action multilatérale francophone, et le secteur de la télévision, qui se prête particulièrement bien à cette évolution, fait figure de pionnier. Si tout se passe comme prévu, Paris et Québec pourraient devenir les deux piliers (et les deux financiers) d'une coopération multilatérale rénovée, tout en préservant et en intensifiant leurs relations bilatérales privilégiées. Les enjeux sont immenses, mais aussi les risques de dilution et d'éparpillement des moyens — qui resteront limités.

La coopération franco-québécoise est donc à nouveau confrontée à un vaste problème qui la dépasse en partie, et pour aller plus avant elle aura besoin, comme aux temps héroïques de sa mise en route, d'être animée par une volonté politique clairement affirmée au sommet.

ALLER AU QUÉBEC AVEC L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Vous avez entre 18 et 35 ans

Vous voulez découvrir le Québec grâce à un séjour actif et enrichissant en liaison avec vos activités ou vos centres d'intérêt, qu'il s'agisse de science, d'art et de culture, de sport, d'économie, de développement communautaire, d'artisanat traditionnel ou de technologie de pointe... Vous souhaitez rencontrer celles et ceux qui, au Québec, agissent et créent dans le domaine qui vous passionne. Vous rêvez de partager quelque temps leur vie et leur travail, d'échanger vos expériences, de confronter vos idées et vos savoir-faire, d'établir avec le Québec des liens durables.

Vous avez besoin d'une orientation, d'une aide au voyage, d'un accueil initial, de contacts et de conseils : l'office franco-québécois pour la jeunesse vous offre toute une gamme de services pour vous aider à réaliser votre projet.

Contact : jumelage de groupes, dialogue d'associations ; travail communautaire.

Formation : stages en milieu de travail ; stages pratiques agricoles ; échanges d'étudiants ;

Recherche et production : voyages d'étude, participation à des manifestations ; collaboration entre groupes des deux pays pour créer et réaliser ensemble un produit, un spectacle, une œuvre.

Aide à la coopération : subventions aux groupes ; permis de travail temporaires ; centre de référence et de documentation.

L'office franco-québécois pour la jeunesse

qui fête en 1988 son vingtième anniversaire, permet chaque année à près de 1 500 jeunes Français de se rendre au Québec, et à autant de jeunes Québécois de venir en France. L'office soutient les initiatives individuelles comme les projets émanant d'entreprises, d'associations et groupements, de collectivités locales et d'établissements d'enseignement.

Par ailleurs, les subventions qu'il octroie annuellement à différents organismes facilitent l'organisation de programmes d'échanges pour plus de 4 000 adolescents.

L'OFQJ est un organisme autonome subventionné à parts égales par la France et le Québec. Il est dirigé par un conseil d'administration paritaire nommé par les deux gouvernements et présidé en France par M. Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et au Québec par M. Vallerand, ministre chargé des PME.

L'office est composé de deux sections, l'une à Paris, l'autre à Montréal. Chacune est dirigée par un secrétaire général : en France, Mme Cublier et au Québec, M. Stefanescu.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Section de la France, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17
Québec, 1214 rue de la Montagne, Montréal H3G 1Z1. Tél. : (514) 873-4225

هكذا من الأصل

...ébécoise

le neuvième des frais d'exploi... (42 millions de francs). C'est ... la direction du CTCQ qu... prochainement créé TV 5-Ca... dont les émissions pourront ... captées au Québec, en On... dans les Provinces maritimes ... nord de la Nouvelle-Angleterre... programmation sera europ... (en majorité française) à 75 % ... les coûts répartis en proportion...

En attendant, le dossier ... suel le plus urgent à court ... semble être celui de la distrib... commerciale classique. Il existe ... effet de part et d'autre un ens... ble de règlements ou de prat... protectionnistes qui entrave... libre commerce des programm... par exemple les restrictions ... l'exploitation en France de film... d'émissions doublés en françai... Québec. De même, les accords ... coproduction sont compliqués ... une législation lourde, qui doit ... amendée. Une commission ... et un groupe de travail tripartite... la télévision ont été mis en pl... pour aplanir les difficultés et prop... ser des conventions qui perm... tront le développement d... échanges et des accords.

Par ailleurs, la France, le Québ... et le Canada ont pris l'initiative ... proposer à l'ensemble de la co... munauté francophone interna... nale la création d'un Cent... d'échange multilatéral d'actualité... francophones (CEMAF), ba... d'échanges d'images d'inform... entre les télévisions francoph... qui fonctionnerait sur une base ... lucrative, selon le principe déjà ... vigueur entre les télévisions eu... péennes.

Ainsi, conformément ... récentes recommandations ... dirigeants politiques, la coop... tion franco-québécoise se tou... de plus en plus vers l'action m... latérale francophone, et le sect... de la télévision, qui se prête p... culièrement bien à cette évolut... fait figure de pionnier. Si tout ... passe comme prévu, Paris et Qu... bec pourraient devenir les de... piliers (et les deux financiers) d'... coopération multilatérale réus... tout en préservant et en inte... fiant leurs relations bilatérales p... vilégiées. Les enjeux so... immenses, mais aussi les risq... de dilution et d'éparpillement d... moyens – qui resteront limités.

La coopération franco-... québécoise est donc à nouv... confrontée à un vaste problème ... la dépasse en partie, et pour ... plus avant elle aura besoin, com... aux temps héroïques de sa prem... route, d'être animée par ... volonté politique clairement af... mée au sommet.

... QUÉBÉCOIS

... vos centres d'intérêt, qu'il ... traditionnel ou de techno... qui vous passionne. Vous ... et vos savoir-faire, d'éta-

... l'atelier franco-québécois

... des deux pays pour

... de documentation.

... jeunesse

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Section de la France, ... 75847 Paris Cedex 17
..., 1144 rue de la Montagne, ... Tél. : (514) 873-4255

DRÔLE DE NOCE A MARRAKECH

Les mille moins une nuits

Par
JUAN GOYTISOLO *

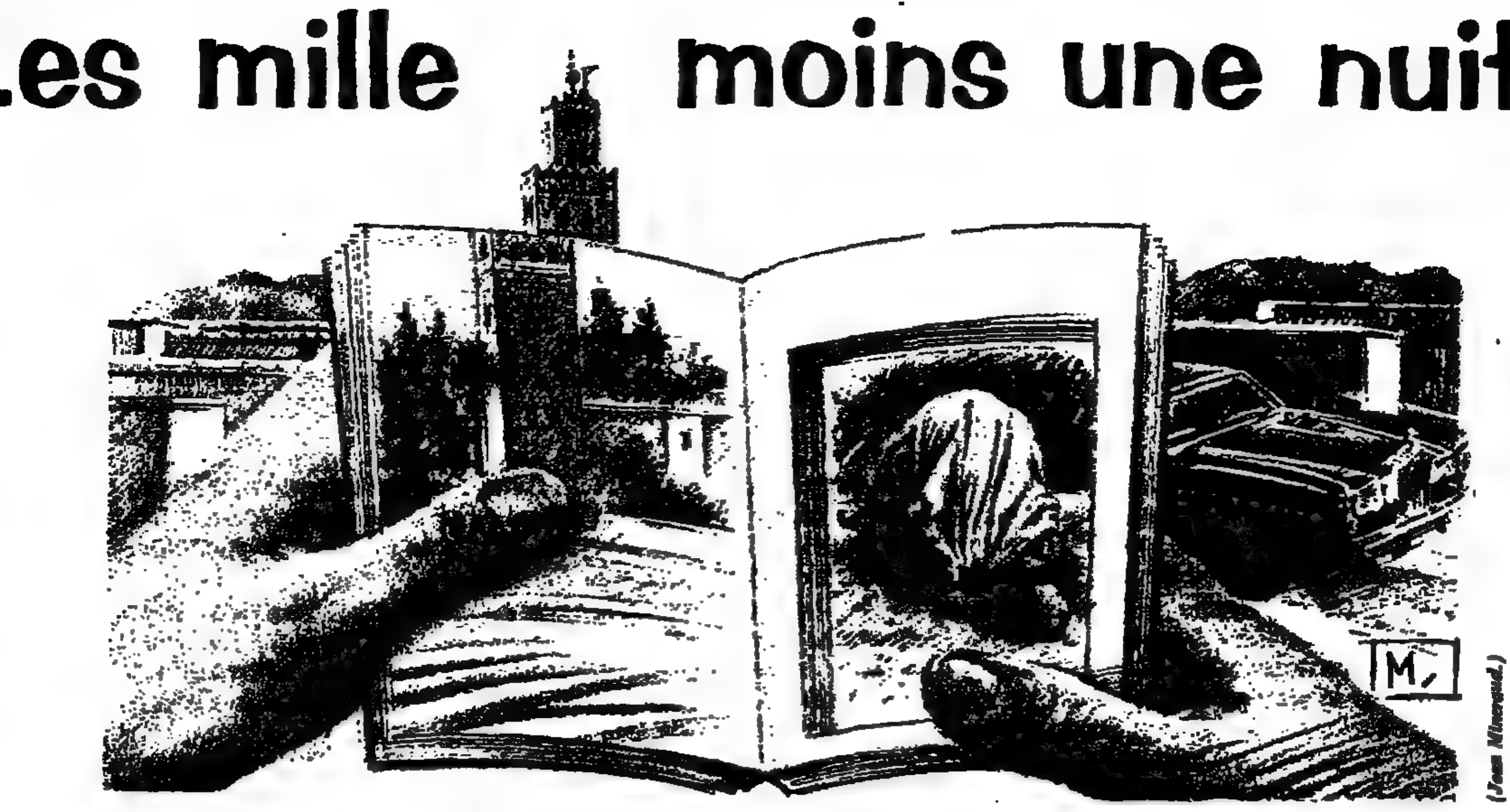

(Jean Mineraud.)

DE la terrasse de ta maison, où tu profitais des matinées diaphanes pour lire au soleil, tu pouvais voir les murs ocre du méchouar (1), les palmiers et les oliviers du jardin public, les contreforts de l'Atlas recouverts d'une neige étincelante et, plus près, sur l'esplanade située dans l'enceinte déserte où jadis les sultans recevaient les requêtes et plaintes de leurs sujets, la maigre silhouette du jardinier, dissimulé à tous les regards, mais non au tien, par les haies et les massifs de fleurs théoriquement objets de tous ses soins et qui, accroupi, immobile, fumait pacifiquement une pipe de kif. Sa présence furtive, protégée par la douceur de sa cachette naturelle, s'intégrait harmonieusement au tableau et ajoutait une note d'apaisement au calme hivernal que tu recherchais.

De temps à autre, distrait par la sirène qui escortait un dignitaire venu présenter ses hommages, tu regardais instinctivement vers l'endroit où le garçon se reposait, et tu le découvrais, la serpe et le sarcloir à la main, tout occupé à sa besogne éphémère et trompeuse pendant que les automobiles traversaient en trombe l'esplanade et disparaissaient par les arcades du méchouar, emportant la fine fleur du royaume. La muette complicité qui te liait à lui s'établissait chaque fois que tu suspendais ta lecture : quelques minutes après cette interruption sonore, quand tu levais une fois encore les yeux avant de te replonger dans ton livre, tu l'apercevais, de nouveau accroupi avec son *sebsi*, (2) loin, très loin de la rumeur de ce monde. De son côté, il avait fini par saisir que vous étiez complices, que son infraction béate était connue et appréciée de cet étranger qui lisait sur sa terrasse dans la douceur du matin : vous vous lanciez de brefs regards, séparés par le bassin d'où montait le chœur lancinant des grenouilles, puis vous retourniez à votre rêverie, peut-être réconfortés par cette reconnaissance tacite de vos affinités.

IL s'appelait Boujmaha, t'apprit le gardien de la maison où tu logeais, il était arrivé de la campagne quelques mois plus tôt, on ne lui connaissait à la ville ni parents ni amis. Pauvrement vêtu et chaussé, coiffé d'un bonnet de laine qui lui donnait l'air d'un lutin, il paraissait cependant se satisfaire de cet emploi sûr, facile et mal rétribué. Le kif était son unique distraction, et il fumait lentement, avant et après avoir ouvert le cornet en papier contenant les cacahuètes ou les graines de courge qui composaient son maigre repas, quand il avait dit les prières prescrites, obéissant à la voix en stéréophonie des muezzins, tourné à genoux vers la mosquée.

Un matin, tu ne le vis pas ; tu eus beau scruter patiemment les parterres et massifs de fleurs proches du palais, tu ne le découvris nulle part. Mais tes inquiétudes quant à son absence durèrent à peine l'espace d'une journée. Pendant que tu dînais, le gardien, tout réjoui mais un peu jaloux, te communiqua la nouvelle : Boujmaha s'était marié !

Quand ? Comment ? Et surtout, avec qui ?

Un prince magnanime de la dynastie régnante, à l'occasion de la naissance, ou du mariage, ou d'une fête d'un de ses enfants, avait décidé de marier et doter ses plus fidèles serviteurs en récompense de leurs services.

Qu'est-ce que Boujmaha avait à voir là-dedans ?

Obéissant aux ordres du chérif, les membres de sa suite s'étaient mis en quête de candidats dans les alentours du palais et, allez savoir comment, étaient arrivés jusqu'à lui.

Qui lui avait raconté cette incroyable histoire ?

Incroyable ? Authentique ! Il l'avait vu de ses propres yeux : Boujmaha conduit dans une automobile noire, longue et silencieuse comme un crocodile, chez le tailleur et le barbier ! Une fois paré et pomponné, on devait l'emmener dans son village chercher sa famille.

La mariée...

Il ne la connaîtrait qu'au moment de la cérémonie. Qui sait, peut-être qu'elle était jolie...

Et si elle ne l'était pas ?

Tant pis ! dit le gardien. S'il passait au service du chérif, les occasions ne lui manqueraient pas...

Je m'endormis l'esprit en paix. Boujmaha propre et bien mis ! Escorté en Rolls au palais ! Marié en grand tralala avec la digne employée d'un chérif généreux !

N'était-ce pas le rêve qu'il caressait en secret dans le calme de sa cachette, quand il sortait de sa chaussette le *sebsi* et qu'il allumait sans hâte le fourneau de sa pipe ?

JE repris mes lectures sur la terrasse, entrecoupées de pauses pendant lesquelles j'examinais le profil enneigé des montagnes, le svelte panache des palmiers, les murs crénelés du méchouar. Dans les jardins de l'enceinte extérieure du palais, animés par la présence multicolore des bérets de sentinelles et gardiens, les employés arrosaient les massifs fleuris, coupaient les haies de tuyas avec leur sécateur. Après quelques heures de vagabondage dans les méandres du texte, je levai la tête, mû par un pressentiment, et regardai vers l'endroit où habituellement se cachait mon complice : Boujmaha était là.

Je me précipitai chez le gardien. Pourquoi diable m'avait-il trompé ? Que venait faire le garçon dans le jardin, avec sa djellaba usée et son bonnet de laine pointu ? N'aurait-il pas dû être à cette heure-là auprès de la mariée, en train de profiter de ce cadeau miraculeux qu'est un mariage tous frais payés ?

VERSION de Boujmaha : la cuisinière du chérif, qui cherchait un mari, était vieille, très vieille, plus de soixante-dix ans, on l'avait maquillée et arrangée pour dissimuler sa peau et ses rides, mais il avait réussi à l'entrevoir, bien que la cérémonie ait eu lieu dans une quasi-obscurité, et il n'en avait pas voulu. Rendez-vous compte, prendre pour épouse une femme édentée, qui avait déjà un pied dans la tombe ? C'était comme se marier avec sa grand-mère ! Alors, il était parti sans demander son reste, et avait rendu au chérif tous ses présents.

En réalité, commenta le gardien d'un air goguenard, après avoir fait le tour du quartier pour recueillir d'autres versions de l'événement, ça ne s'était pas passé comme il le disait. C'était elle qui l'avait repoussé. On lui avait trouvé trois prétendants pour qu'elle-même décide, et son choix s'était porté sur un autre. L'histoire de la vieille et de la bouche édentée n'était qu'une invention de Boujmaha pour cacher son orgueil blessé et préserver son amour-propre.

TU le voyais à nouveau, dans la cachette où il interrompait longuement chaque jour son travail fastidieux, avec sa vieille djellaba et son bonnet de lutin, fumant, divaguant, faisant ses dévotions, tout semblait n'avoir été qu'un rêve, la mariée, les cadeaux, la Rolls, la visite au tailleur et au barbier, l'échec de la rencontre au palais. Vous vous regardiez, silencieusement complices, il sortait comme avant la pipe de sa chaussette, aspirait quelques bouffées de kif, planait sur son tapis, heureux et léger. D'après ce que le gardien de ta maison avait pu savoir, son habit de marié lui appartenait et, confiant dans sa bonne étoile, il le conservait pour une meilleure occasion, soigneusement emballé dans son armoire.

(Traduit de l'espagnol par Aline Schulman.)

* Ecrivain espagnol. Auteur, entre autres, de *Chasse gardée* (Fayard, Paris, 1986) *et* de *En los Reinos de Taifas* (à paraître en français chez Fayard, Paris).

(1) NDLR. Palais fortifié.
(2) NDRL. Pipe de kif.

Alain Plantey, membre de l'Institut

DE LA POLITIQUE ENTRE LES ETATS
Principes de diplomatie

Un livre livre lumineux, au style rigoureux. Un traité à l'image de ceux des XVIIe et XVIIIe siècles (Ph. Moreau-Desfarges, *Défense nationale*).
Œuvre d'un auteur qui a pu, dans l'action diplomatique, puiser les éléments de sa réflexion (B. Chenot, *Revue des Deux-Mondes*).
Une bible pour les diplomates (J. Cazeneuve, *le Figaro*).
Œuvre d'un théoricien du droit de l'Etat et des relations étrangères appuyée sur une expérience incomparable, dans le grand courant de la philosophie classique la plus pure, dans la ligne des travaux de l'esprit qui associent tradition et modernité (Cl. Leclercq, *Revue du Droit public*).
Traité qui s'inspir à la fois de la tradition fançaise aussi bien qu'internationale et de l'évolution la plus récente des pratiques (F. Puaux, *Revue des Deux-Mondes*).
Le légitime secret qui sous-tend ce livre de passion et de raison est un motif pour chacun de le lire et de le méditer (D. Decaux, *Politique étrangère*).

200 FF.

ÉD. A. PEDONE – 13, RUE SOUFFLOT – 75005 PARIS – 43-54-05-97

...COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL... ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...

ABONNEZ VOUS

LE MONDE diplomatique

- Vous bénéficiez d'un tarif spécial
- Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro
- Vous pouvez recevoir directement chez vous LE MONDE DIPLOMATIQUE dans le monde entier

Pour vous abonner, renvoyez le coupon ci-dessous ou par MINITEL 36.15 LEMONDE puis ABO

36-15 LEMONDE puis ABO

TARIF ABONNEMENTS	1 AN (12 numéros)	6 MOIS (6 numéros)
France, Andorre, Monaco, postes militaires et navales	182 F	90 F
ÉTRANGER VOIE NORMALE (toutes destinations)	225 F	125 F
VOIE AERIENNE		
• Europe, Pays du Maghreb	250 F	138 F
• Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient St-Pierre-et-Miquelon Sp85000 ,Dom.	271 F	148 F
• Amérique du Nord/Sud, Comores, Madagascar Tom.	313 F	169 F
• Asie, Australie, Océanie	343 F	184 F

Je m'abonne pour **1 AN** ☐ **6 MOIS** ☐

NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
CODE POSTAL ______ LOCALITÉ ______ PAYS ______

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement en francs (ou en devises négociables en France)
LE MONDE diplomatique — Service des abonnements BP 50709 - 75422 Paris Cedex 09

DPL 407

250 MILLIONS DE DOLLARS DE PROFITS EN 1986

(René Burri-Magnum)

La « culture Disney » à la conquête d'un parc-tremplin en Europe

Avant même sa construction, le futur parc Eurodisneyland de Marne-la-Vallée, près de Paris, a déjà contribué à divertir les Français en soulevant une polémique assez confuse. Le débat, d'abord économique, a très vite glissé vers la question, beaucoup plus floue, de l'impact sur la vie culturelle française. Sujet hautement passionnel, qui a suscité maintes prises de position et autorisé toutes les spéculations.

Mais, partisans ou adversaires du projet, les Français savent-ils ce que les acteurs principaux — les dirigeants de la société Disney — pensent réellement des enjeux culturels de leur entreprise ? Les partenaires américains d'Eurodisneyland ont beaucoup à dire sur le sujet. L'abondante littérature d'entreprise et l'histoire officielle de la société Disney montrent que ses cadres réfléchissent depuis des décennies à la dimension sociale et culturelle de leurs produits. Et demeurent tout à fait conscients de leur influence potentielle.

Géant international de la communication, la société Disney possède les moyens de ses ambitions, comme le prouve le succès remporté lors des négociations avec les pouvoirs publics français.

Par YVES EUDES *

L'IMPACT de la société Disney sur l'environnement culturel français dépendra d'abord de sa puissance financière. Or celle-ci est considérable, même à l'échelle américaine. The Walt Disney Company est un groupe composé de 12 sociétés — fortes de 32 000 salariés — regroupées en 4 grandes divisions : parcs d'attractions et centres de séjour ; production, distribution et diffusion de films et programmes télévisés ; opérations immobilières ; produits dérivés, y compris presse et édition, disques, jeux éducatifs, logiciels et objets divers à l'effigie des personnages créés par Walt Disney.

Cette structure est complétée par Walt Disney Imagineering, société d'ingénierie et de conception employant 600 personnes, qui fournit l'ensemble du groupe en innovations technologiques et qui intervient dans la création et la réalisation des produits nouveaux de toutes les divisions.

Depuis quelque temps, le groupe Disney connaît à nouveau une expansion rapide et continue. Les difficultés du début des années 80 semblent surmontées. A la suite d'une série d'offres publiques d'achat (OPA), le groupe a été restructuré, les nouveaux actionnaires ont renforcé sa situation et apporté de nouveaux soutiens bancaires. Ces événements se sont accompagnés d'un renouvellement de l'équipe dirigeante et de l'élaboration d'une nouvelle stratégie, qui, pour le moment, semble fort efficace (1).

Le redressement du groupe est en bonne voie : en 1986, ses revenus bruts s'élevaient à 2,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 23 % par rapport à ceux de 1985, eux-mêmes supérieurs de 22 % à ceux de 1984. 1987 a encore été une année record : le chiffre d'affaires du premier semestre a dépassé de 39 % celui de la même période de 1986. L'évolution des bénéfices est tout aussi positive : presque 250 millions de dollars nets pour 1986, en hausse de 43 %. La société Disney a ainsi pu commencer à assainir sa situation financière en allégeant le poids de sa dette. Elle a, de surcroît, procédé à 400 millions de dollars d'investissements nouveaux en 1986 et à plus de 150 millions pour le seul premier trimestre 1987.

Un essor spectaculaire

CES succès sont dus en grande partie à la politique de la nouvelle équipe mise en place en 1984, qui a su renforcer et renouveler sa stratégie « multimédia », principe de base de toute l'aventure Disney depuis les origines. Les nouveaux dirigeants n'ont pas fait carrière au sein du groupe, ils arrivent directement des grandes sociétés de production (les « majors ») de Hollywood et des grandes chaînes de télévision. M. Michael Eisner, l'actuel PDG, a quarante-cinq ans, il a commencé sa carrière à ABC, puis passa à CBS avant de devenir le patron de Paramount. Conséquence : la division cinéma et télévision de Disney absorbe à nouveau une bonne part des investissements et connaît un essor spectaculaire.

Le cœur historique de la société, le département animation, vient d'être restructuré et informatisé, et la production de longs métrages d'animation reprend sur de nouvelles bases. L'objectif est d'en produire un tous les dix-huit mois. Dans le domaine du cinéma, les studios Walt Disney travaillent actuellement sur plus de cent projets. Sept longs métrages pour la jeunesse sont sortis en 1987.

D'autre part, Touchstone, la société de production « tous publics » du groupe Disney, a réalisé en 1986 une prouesse inattendue en obtenant les meilleures recettes pour l'ensemble des films sortis en salle sur le marché américain. Disney possède en outre l'avantage unique de pouvoir puiser indéfiniment dans son catalogue de grands classiques du dessin animé, qui rencontrent à chaque nouvelle sortie un succès inégalable dans le monde entier. Le groupe est également devenu un des leaders mondiaux de la commercialisation de vidéocassettes, avec des ventes avoisinant le million par trimestre sur le seul marché américain.

Les productions Disney pour la télévision ont suivi la même évolution. Le groupe a réussi un retour en force sur les grandes chaînes ABC et NBC, et une percée spectaculaire sur le marché des stations locales ou indépendantes. Fait nouveau, Disney diversifie sa production et se lance dans les jeux télévisés et les émissions à thème économique.

* Auteur de *la Conquête des esprits*, La Découverte, Paris, 1982 ; directeur de MET Consultants, Paris.

La distribution de tous ses produits est désormais coordonnée par la filiale Buena Vista, dont l'activité internationale est relayée par un réseau mondial de bureaux à l'étranger.

Le groupe Disney augmente également la capacité de diffusion directe de ses productions. The Disney Channel, chaîne par satellite à destination des réseaux câblés, émet à présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et a élargi sa programmation pour attirer des audiences de tous âges. Par ailleurs, Disney vient de pénétrer en force dans le monde de la diffusion « classique » en rachetant pour 320 millions de dollars la station KHJ-TV, qui couvre toute l'agglomération de Los Angeles.

Le secteur audiovisuel est donc redevenu un moteur essentiel de l'expansion du groupe. L'impact financier direct est, bien sûr, considérable : le chiffre d'affaires de cette branche, qui était passé de 200 à 500 millions de dollars annuels entre 1982 et 1986, a dépassé, au cours du premier semestre 1987, les 500 millions.

Mais la présence de plus en plus massive des productions Disney sur les écrans du monde entier représente aussi l'outil idéal de promotion des autres activités. Ainsi, les produits dérivés à l'effigie des personnages de Walt Disney sont en passe de susciter une véritable industrie : les recettes et royalties perçues ont dépassé les 160 millions de dollars en 1987. Le premier supermarché offrant exclusivement des produits Disney vient d'ouvrir en Californie.

Mais les parcs d'attraction (Disneyland, en Californie ; Disneyworld, en Floride, et Tokyo Disneyland) sont bien sûr les grands bénéficiaires du puissant regain d'activité du secteur cinéma et télévision. La société renoue ainsi avec la grande tradition établie il y a trente-cinq ans par Walt Disney en personne. Ne disposant pas des capitaux nécessaires à la construction de son parc, il avait trouvé la solution idéale : Disneyland serait financé par la télévision. L'accord fut conclu avec le réseau ABC, qui apporta une bonne part des capitaux nécessaires. De son côté, Walt Disney fournissait à ABC une heure de programmes hebdomadaire.

Le « Disneyland TV Show » exista donc longtemps avant le parc lui-même : l'un des temps forts de l'émission était le reportage régulier rendant compte des progrès réalisés dans la construction du « Royaume magique ». L'inauguration de Disneyland eut lieu, en juillet 1955, devant 90 millions de téléspectateurs, record absolu pour l'époque.

Aujourd'hui, l'alliance avec la télévision se fait sur de nouvelles bases, car le groupe Disney maîtrise toutes les phases du processus, et le principe a peu changé. La baisse de fréquentation des parcs qui avait marqué le début des années 80 est enrayée. Le chiffre d'affaires des parcs de Californie et de Floride, qui avoisinait le milliard de dollars en 1984, fut de 1,4 milliard en 1986. La fréquentation a augmenté de 8 % en un an (11 % pour Disneyworld), et les activités « parcs et loisirs » ont permis de dégager une très confortable marge brute de 26 %.

Disney a investi ces trois dernières années presque 600 millions de dollars par an pour moderniser et agrandir ses parcs existants. L'intégration entre les parcs et les studios s'accentue à tous les niveaux. Les nouvelles attractions s'inspirent de plus en plus directement des techniques de plateau de tournage et font systématiquement appel à la vidéo : pour les concevoir, la société a su attirer des cinéastes aussi brillants que Francis Coppola ou George Lucas. Aux portes de Disneyworld se construit un complexe ultramoderne de studios qui seront à la fois un lieu de travail pour les prochaines productions de Disney et une attraction d'un genre nouveau pour le public du parc.

La nouvelle phase d'expansion internationale, qui va culminer avec la création d'Eurodisneyland, suit la même stratégie. En France, terre d'accueil d'Eurodisneyland, et donc cible prioritaire, l'émission du samedi soir, « Disney Channel », occupe depuis plusieurs années une place de choix dans la grille de FR 3. Au-delà, le puissant réseau de distribution du groupe a su se mobiliser sur tous les marchés, puisque les ventes internationales de programmes de télévision ont quadruplé en deux ans.

Si la production audiovisuelle reste le fer de lance de l'expansion du groupe, les parcs d'attraction, avec 60 % du chiffre d'affaires, constituent désormais le cœur de son dispositif commercial et financier. Surtout, ils sont devenus le point d'ancrage et la matérialisation du grand rêve de l'illustre fondateur, dont la personnalité étonnante continue de marquer la vie de l'entreprise.

Walt Disney (1901-1966) n'était pas seulement un artiste et un homme d'affaires génial, c'était aussi un visionnaire, habité par l'ambition étrange et démesurée de créer de toutes pièces un « royaume magique » qui porterait son nom et dont il serait le roi. Ce lieu, inédit dans sa conception et sa vocation, se développerait selon deux principes : d'abord en dispensant simultanément joie de vivre, divertissement et savoir ; puis en bâtissant sans relâche, en maîtrisant l'espace alentour et en aménageant un territoire de plus en plus vaste.

A partir de 1952, Walt Disney consacre toute son énergie à la création de son « royaume », qui, rétrospectivement, apparaît bien comme la grande croisade de sa vie. Il parcourt le monde à la recherche d'inspiration et de précédents, il lutte avec acharnement pour financer son futur chef-d'œuvre, allant jusqu'à y engloutir sa fortune personnelle ; il dessine et rédige projet sur projet. Quand son univers, jusque-là fait d'images fugaces, s'inscrit enfin dans la pierre et dans l'espace, Walt Disney y passe l'essentiel de son temps, travaillant sans relâche. Il ira jusqu'à construire sa maison à l'intérieur du Repaire des pirates, et seule la mort l'empêchera de s'installer définitivement en son « royaume ».

Autour de Disneyland, un haut talus, symbole suprême du rêve du fondateur, isole le « monde enchanté » de la ville, banale, polluée et dangereuse ; ce rempart s'élève en même temps que les constructions alentour afin de préserver la pureté de l'horizon. Au sein de la muraille protectrice, cinq aires (l'Aventure, le Far-West, le Repaire des pirates, le Pays fantastique et le Pays du futur) s'ordonnent à partir d'une place centrale et d'une grand-rue. Ce schéma deviendra le modèle inaltérable des autres Royaumes magiques.

La cité idéale

POURTANT le Disneyland de Californie n'était qu'un demi-succès. Cerné par une banlieue anonyme, il ne pouvait ni grandir ni rayonner sur son environnement. Or l'Amérique profonde était déjà séduite par le modèle de cité idéale pensé par Walt Disney. Dès 1963, James Rouse, urbaniste de renom, déclarait devant ses pairs réunis à l'université Harvard : *« Disneyland est la plus grande réalisation existant aujourd'hui aux Etats-Unis en matière d'urbanisme* (2) ». Walt Disney n'était donc pas le seul à vouloir vivre en permanence dans un Disneyland. Du parc d'attractions géant, avec tous ses équipements urbains et collectifs — y compris un métro aérien, — à la ville véritable, le pas allait être franchi naturellement.

Avec le Disneyworld de Floride, la perception est enfin atteinte par les héritiers spirituels (et matériels) du maître. Au lieu du talus, ce sont 11 000 hectares de terres vierges qui séparent le nouveau royaume du monde extérieur, laissant le champ libre à tous les agrandissements, et à une série d'opérations immobilières de très grande envergure. Ainsi, aux côtés de Disneyworld fut érigé le Prototype expérimental de la communauté de demain (EPCOT Center), qui est à la fois une exposition universelle permanente et une exposition scientifique et technologique parrainée et animée par les plus grandes entreprises américaines.

D'autres projets importants sont en cours de réalisation. La société Disney en est arrivée peu à peu à édifier une véritable ville nouvelle, qui attire une importante population et de nombreux investisseurs. La ville voisine d'Orlando est ainsi devenue la troisième site hôtelier des Etats-Unis ; en quinze ans, sa population a doublé, et le nombre d'emplois y a presque triplé. Hôpitaux ultramodernes, institutions d'enseignement (dont la Disney University) et infrastructures de toutes sortes se multiplient. Ce comté du Vieux Sud assoupi est devenu un lieu cosmopolite et tourné vers les technologies de pointe.

Le groupe Disney contrôle l'aménagement urbain et travaille dans les transports, les communications, l'enseignement et l'énergie en liaison avec les agences fédérales. Il a même entrepris de refaçonner l'écologie et de transformer l'agriculture de la région en mettant en œuvre le plan d'irrigation et de drainage *« le plus complet et le plus perfectionné des Etats-Unis* (3) ». Disney soutient financièrement toutes les associations de citoyens qu'elle juge bénéfiques au *« bon développement communautaire »*, et s'enorgueillit d'être *« fortement impliquée dans la vie civique* (3) » de la région.

A première vue, ce type d'opération est difficilement exportable. Pourtant Disney a trouvé sans mal des pays d'accueil, séduits à la fois par les perspectives économiques et par la renommée mondiale de la société. La grande aventure de l'implantation à l'étranger débuta en 1982 avec la création de Tokyo Disneyland. Le succès du parc fut immédiat et durable puisque, trois ans après, il fêtait son trente millionième visiteur. En outre, l'opération a été rentable à très court terme pour Disney, qui a surtout exporté son modèle de « cité idéale » et son savoir-faire sous forme de licences et de franchises, laissant l'essentiel de la charge financière aux investisseurs locaux et s'assurant le reversement de royalties (137 millions de dollars en 1986) dès le début de l'exploitation.

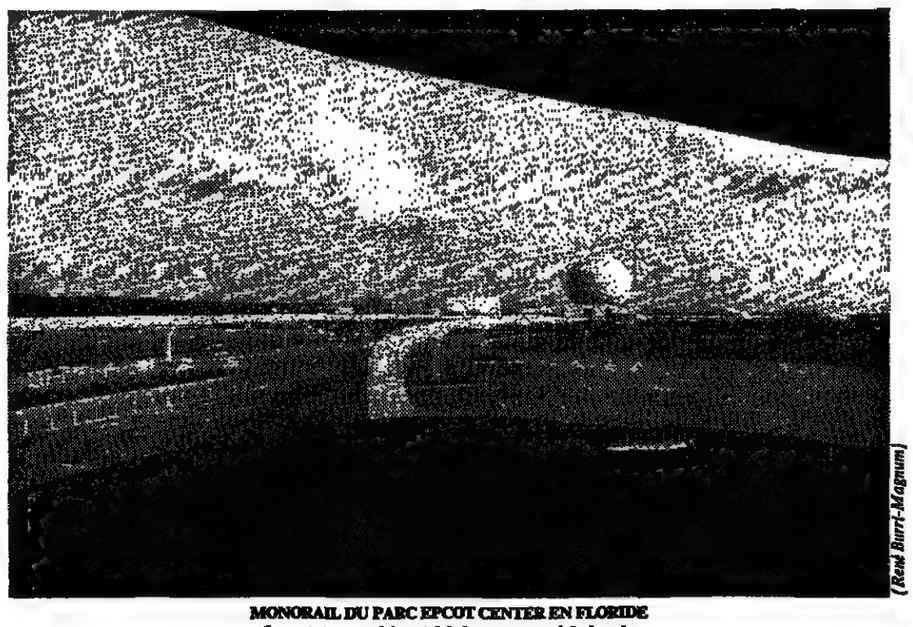

(René Burri-Magnum)

MONORAIL DU PARC EPCOT CENTER EN FLORIDE
Le prototype expérimental de la communauté de demain

Euro Disneyland

Mais l'expérience japonaise n'est qu'une première étape : Eurodisneyland, près de Paris, représentera la phase supérieure de développement international, où, comme en Floride, le Royaume magique n'est qu'un noyau à partir duquel s'épanouira une véritable ville-Disney.

L'extension des Royaumes magiques et le « développement communautaire et urbain » ne doivent pas faire oublier l'autre grand dessein : en même temps qu'il divertit, Disneyland doit instruire et préparer à la vie sociale. En plongeant son public dans un monde d'artifices grâce à ses attractions-spectacles, il peut le faire voyager dans le temps et dans l'espace, le propulser dans les astres ou sous les océans, et donc lui enseigner les sciences et les arts, l'histoire et la géographie...

Ainsi, même si les opérations immobilières semblent souvent prendre le dessus, le groupe entend rester officiellement fidèle au rêve de son créateur. Disneyland ne veut à aucun prix être considéré comme une version fleurie et polie des parcs d'amusement classiques, et fait savoir en toutes occasions que sa puissance matérielle est en fait au service de la grande cause de l'éducation, de la science, de la culture et du civisme. La respectabilité, la capacité d'action internationale et la prospérité commerciale du groupe reposent avant tout sur cette image de marque très ambitieuse, construite et renforcée sans relâche depuis trente-cinq ans.

Cette ambition transparaît fortement dans la conception et l'organisation des attractions. Le dernier-né des parcs Disney américains, dont le nom est tout un programme — rappelons qu'EPCOT signifie Prototype expérimental de la communauté de demain, est une gigantesque cité des sciences et de l'industrie (4). Mais la mise en scène des progrès de la science, qui constitue la contribution la plus évidente de Disney à l'éducation et qui est systématiquement mise en avant, est en fait intégrée à un message culturel et philosophique beaucoup plus vaste. Dans les très nombreux documents qu'il publie, le groupe Disney définit avec précision le contenu intellectuel et moral qu'il entend donner à ses produits.

Le goût d'être ensemble

AINSI, il s'est fixé pour première tâche de renforcer les liens familiaux. Des séjours répétés à Disneyland doivent redonner à la famille américaine moderne le goût d'être ensemble et lui réinculquer le sens ludique qu'elle a perdu au cours de ce siècle. Cette solidarité élémentaire retrouvée doit déboucher sur un meilleur sentiment d'appartenance à la communauté. Disney a l'ambition officielle de développer, surtout chez les jeunes, le sens des responsabilités sociales et le désir de participer à la vie des institutions.

Tour à tour maître d'école, conseiller familial, tuteur civique, Disney en arrive tout naturellement à se considérer comme un guide spirituel et un protecteur des grands préceptes de la vie en société : *« L'esprit de Disneyland est une inspiration pour l'âme des plus humbles comme pour celle des créateurs de plus haut niveau »* : il travaille à *« la promotion de valeurs intemporelles »*, il est *« la matérialisation de toute une philosophie humaniste »* et *« un triomphe de l'esprit humain »* (5).

Pour faire prévaloir ses principes, Disney veut d'abord rayonner par la vertu de l'exemple : *« La philosophie de Disney n'est pas seulement un principe abstrait, mais un style de vie concret* (5) », c'est-à-dire applicable en priorité au sein même de la « communauté Disney ». La mise en œuvre systématique de l'« esprit de Disneyland » à l'intérieur de la société a engendré une culture d'entreprise puissante et originale. Tout est fait pour donner au personnel un sentiment d'appartenance à une communauté solidaire, Disney se décrit comme une « famille exemplaire » qui encourage des rapports d'entraide cordiale entre ses membres et prend grand soin d'eux : avantages sociaux et financiers, prise en charge du temps libre, communication verticale informelle, formation systématique au sein de la Disney University, doivent aboutir à créer une *« relation totale »*, ou *« union » (« togetherness »)*, qui dépasse le cadre des relations de travail (6).

En retour, les dirigeants obtiennent des résultats étonnants en termes d'allégeance à la « communauté », de paix sociale et surtout de motivation : car lorsqu'on vend du rêve et de la joie de vivre, il est essentiel d'avoir totalement intériorisé le produit. L'objectif est résumé par une formule lapidaire qui a force de loi : *« La joie doit être la norme sur le lieu de travail* (1) ». La culture Disney à usage interne est d'ailleurs matérialisée et confortée par un symbolisme très direct et d'une remarquable simplicité : l'omniprésence de la figure légendaire du fondateur. Les références à « Walt », à sa vie, à ses épreuves, à ses convictions, à sa façon d'être, sont sans cesse mises en scène pour le bénéfice de ses continuateurs. Ses portraits, ses maximes, sont sur tous les murs, dans toutes les brochures : ses pensées et ses bons mots sur toutes les lèvres.

Au demeurant, le rayonnement de Disney par la force de l'exemple est désormais une réalité auprès des milieux d'affaires américains, puisque Disney fait parti du club très fermé des entreprises qui peuvent se permettre d'organiser des séminaires et des stages (très chers et très demandés) destinés à enseigner aux cadres des autres sociétés le secret de ces relations humaines et de ce fonctionnement exceptionnels.

Mais la « culture Disney » a bien d'autres dimensions, et d'autres ambitions ; avant tout celle de toucher le plus grand nombre. Pour conserver son caractère humaniste et pédagogique universel et se tenir à l'écart de tout conflit, les concepteurs des produits et attractions de Disney ont adopté une politique apparemment très claire : *« Pas de sexe, pas de politique, pas de religion. »* En ce qui concerne le premier point, on peut faire confiance à la prude Amérique pour s'en tenir aux strictes limites qu'elle s'est fixées. En revanche, les deux autres interdits sont beaucoup plus ambigus pour une institution qui se veut pleinement impliquée dans la vie culturelle et intellectuelle de la communauté : car, dans l'Amérique d'aujourd'hui, la communauté d'appartenance et de référence suprême est la nation, et la religion a partout droit de cité.

L'humanisme de Disney n'est pas désincarné. Il a des racines historiques et philosophiques précises, il appartient à un contexte culturel et social bien défini, il a un terroir et une patrie : l'Amérique. Par-dessus tout, la société s'enorgueillit officiellement d'incarner, de résumer et de symboliser l'Amérique aux yeux des Américains eux-mêmes.

A Disneyland, le message qui sous-tend et qui pénètre tous les autres est la glorification de l'Amérique, la célébration de son histoire, de sa puissance, de son mode de vie, de ses institutions et de sa destinée. Disneyland se définit d'abord comme *« le village natal de chaque Américain »*, *« le cœur sensible de l'Amérique »*, « la quintessence de l'Amérique *telle que nous la connaissons »*, *« un monde fait de la substance de l'Amérique d'hier et d'aujourd'hui »*, dont la fonction est d'*« englober l'essence de tout ce qui est bon et sain dans la vie américaine* (1) ». L'expérience des parcs pour un Américain est définie comme *« une plénitude »* qui déclenche *« un sentiment de sacré associant Disney à la famille et à l'Eglise* (2) ».

Ce patriotisme remonte aux origines. Walt Disney aimait à répéter : *« Si vous regardiez bien au fond de mes yeux, vous y verriez flotter deux drapeaux américains ; et le long de mon échine monte une bannière rouge, blanche et bleue, les couleurs des Etats-Unis* (2) ». Cette prétention à incarner l'Amérique n'est d'ailleurs pas sans fondements. Depuis un demi-siècle, l'Amérique profonde est tendrement attachée à Walt Disney, à ses personnages espiègles, à son univers *« pur, naïf et sage »* (7). Elle veut se reconnaître dans les parcs éternellement neufs, au personnel éternellement souriant. Disneyland vend d'abord *« une façon américaine de faire les choses* (5) », une ambiance, un état d'esprit.

Les experts sociologues du groupe résument ainsi l'effet à long terme sur le public américain : *« Les discussions à propos de Disneyland révèlent invariablement un attachement psychologique et émotionnel qui transcende l'expérience concrète des parcs. Elles révèlent toute une gamme de sentiments intérieurs et de souvenirs qui lient Walt Disney au fait d'avoir grandi en Amérique* (2). » Les grandes attractions de Disneyland , de Main Street au Far-West et du Vieux Sud à la statue parlante de Lincoln, sont en fait une mise en scène de l'Amérique. Même le pavillon américain de l'exposition universelle d'EPCOT Center, contrastant en cela avec tous les pavillons des autres nations représentées, est dédié à *« l'aventure américaine »* et à *« la promesse de l'Amérique »*, et raconte sur le mode héroïque l'histoire de la construction de la nation américaine.

Disneyland est le miroir embellissant où l'Amérique s'attendrit sur elle-même. Elle vient y contempler son passé idéalisé, et imaginer un avenir rose et rassurant où les progrès de la science viendront résoudre tous les problèmes, tout en préservant les valeurs traditionnelles. De fait, les présentations scientifiques et technologiques sont elles aussi imprégnées du discours patriotique. La conquête de l'espace racontée par Disney est une affaire strictement américaine, et le « Monde du futur » d'EPCOT Center est avant tout une extraordinaire vitrine montrant exclusivement les prouesses technologiques des grandes sociétés industrielles américaines, qui animent et parrainent le Centre et sont seules représentées.

Avec glorification de l'Amérique, l'identification aux valeurs qu'elle incarne est donc revendiquée avec force. La devise *« Pas de religion, pas de politique »* prend dans le contexte américain une signification très restrictive : il s'agit de ne pas soutenir nommément une Église ni un parti politique, de ne faire preuve d'aucun sectarisme et de ne pas intervenir dans une campagne électorale ; mais il serait impensable de ne pas s'engager aux côtés de l'Amérique dans son pieux combat pour la science, la démocratie et la justice dans le monde.

C'est de Disneyland (Californie) que partit la grande course américaine qui traversa tout le pays pour aboutir à la statue de la Liberté le jour de son centenaire. C'est à Disneyworld (Floride) que le bicentenaire de la Constitution des Etats-Unis fut célébré avec le plus grand faste, sous la présidence d'un juge de la Cour suprême. Et parfois, l'engagement se fait plus précis : le chef de l'US Navy, l'amiral John Lehman, choisit Disneyworld pour s'adresser à la jeunesse américaine pendant que des avions de combat sillonnent le ciel du parc ; c'est encore à Disneyworld qu'est célébré officiellement le retour triomphal de Nicholas Daniloff, le journaliste américain accusé d'espionnage et emprisonné quelque temps par les Soviétiques, dont le sort avait tenu en haleine l'Amérique entière en 1986. Les Studios Disney ont produit un nouveau film pour la jeunesse, *Navy Seals*, qui raconte l'histoire d'un groupe d'enfants américains organisant l'évasion de leurs parents, arbitrairement détenus en Corée du Nord.

Comment, dès lors, concilier l'aspiration universaliste et l'engagement patriotique ? Pour son public national, Disney reprend le message simple et extrêmement classique de la grande tradition américaine : les valeurs, les principes et les idées créés par l'Amérique ont par nature une portée universelle, et les Américains ont le devoir de les partager avec tous les peuples du monde.

Disneyland est ainsi qualifié de *« trésor international »* et d'*« institution mondiale »*, et l'articulation se fait sans qu'il soit besoin d'expliquer quoi que ce soit : *« Disneyland est fondé sur les idéaux, les rêves et les réalités qui ont fait l'Amérique, et il leur est dédié. Et Disneyland sera capable mieux que quiconque de mettre en scène ces rêves et ces réalités afin de les diffuser comme une source de courage et d'inspiration pour le monde entier. » « Notre défi est de faire vivre ce rêve, cet esprit de Disneyland, pour les milliards d'hommes qui habitent ce monde. » « Nous avons une responsabilité à l'égard de deux cent trente millions d'Américains, mais aussi à l'égard de milliards d'hommes à travers le monde* (2) ». Le vice-président de Walt Disney Enterprises, s'adressant au personnel d'EPCOT Center, est encore plus précis : *« Nous devons donner le bon exemple au monde... Ce que nous devons faire dans les années qui viennent, c'est d'abord de transformer notre pays, pour l'améliorer sans cesse. Et, après ça, nous transformerons le monde. C'est un vaste projet. Mais pendant que tous les autres se perdent en vaines paroles, notre groupe accomplira le travail qui comptera pour l'avenir* (4). »

Mais, face à leurs clients et partenaires étrangers, les stratèges du groupe sont parfaitement conscients que l'image de marque qu'ils ont fabriquée aux Etats-Unis s'exporte mal. Ainsi, dès 1984, le projet d'implantation d'un parc en Europe donna lieu à l'élaboration d'une stratégie ciblée sur la France, envisagée à la fois comme un nouveau marché et comme un nouvel environnement culturel. Sous l'égide de la Disney University, un groupe de travail entreprit une analyse succincte des attitudes culturelles possibles des Français face à l'arrivée d'Eurodisneyland, afin d'ajuster en conséquence le produit et l'image de marque globale de la société. Au plan tactique, la conclusion fut que le facteur culturel clé, à prendre en compte en priorité, est l'immense fierté que ressentent les Français pour leur héritage culturel, couplée à une méfiance diffuse à l'égard des apports extérieurs. La nouvelle image de la compagnie devrait donc permettre à la fois d'entretenir et de circonvenir ce sentiment.

Tout d'abord : s'appliquer à rendre en toute occasion un hommage appuyé au génie culturel et artistique de la France et mettre en avant l'influence des auteurs français, de Charles Perrault à Jules Verne, sur les créations de Walt Disney. La société n'hésita pas à forcer la note en insistant sur les liens du sang et du cœur unissant Walt Disney à la France : il serait en fait quasiment français, puisque son nom n'est que la déformation du vieux normand « d'Isigny » ; et il aurait toujours voué un amour particulier à la France, à tel point que, dès 1918, trop jeune pour être soldat, il dut mentir sur son âge pour être enrôlé dans le corps expéditionnaire américain et venir se battre pour la France... Aussi, *« respectueux bénéficiaire de la richesse culturelle de la France »*, Eurodisneyland sera *« en harmonie avec la culture et les aspirations du peuple français »*, et saura *« mettre en valeur la cultura, l'Histoire et le patrimoine européen* (4) ».

Un autre axe de l'argumentation consiste à minimiser le caractère typiquement américain de « l'esprit Disney » : *« Pour que la philosophie de Disney s'implante en Europe, il est fondamental qu'elle soit présentée comme un phénomène mondial et non pas comme une invention spécifiquement américaine* (5). » Pour ce qui est des méthodes de travail, *« la façon de faire américaine doit être appliquée, mais pas présentée comme telle »*. Tout le problème consiste donc à *« internationaliser l'esprit de Disney sans l'altérer* (5) ». Quant au produit lui-même, dans son message et son contenu, il est réinterprété en faisant à nouveau appel à la mémoire de Walt Disney. Ses créations ne sont plus américaines, elles sont le produit d'un génie solitaire dont l'œuvre atteint d'emblée à l'universel : *« Walt Disney était un homme vraiment unique, américain mais citoyen du monde, qui savait parler à toute la planète... La magie de ses films a franchi les côtes américaines, traversé toutes les frontières, effacé toutes les barrières linguistiques et culturelles* (3). »

Pour un nouveau métissage

MAIS ces précautions diplomatiques servent en fait à introduire le véritable concept-clé de la nouvelle image de marque internationale de Disney : l'enrichissement mutuel débouchant sur un nouveau métissage culturel transatlantique. Le discours se rapproche ici des thèmes classiques de la culture Disney, et renoue implicitement avec la grande tradition messianique de la pensée américaine. Le problème est attaqué de front : *« Il est facile de poser la question culturelle d'Eurodisneyland en termes de conflit. Facile et en définitive ni très exact ni très subtil. Car la richesse de toute culture réside dans sa capacité à intégrer des éléments d'origines diverses et à les faire siens* (3). »

Dans le grand brassage millénaire et universel des cultures, plus rien n'appartient en propre à aucune nation. Ainsi la culture française *« dont le génie particulier a été de réaliser la synthèse entre cultures du Nord et cultures méditerranéennes...* (3) », s'est nourrie d'emprunts avant d'être imitée à son tour de par le monde. C'est également le cas de la « culture Disney » : ses contes et son bestiaire symbolique furent empruntés à l'Europe du Nord, qui les tenait de la tradition hellénique, elle même inspirée des Perses...

La création d'Eurodisneyland et l'avènement de la culture Disney en Europe marquent donc une étape nouvelle dans ce « melting-pot » culturel planétaire : *« Il faut penser la rencontre de la culture spécifique créée par Disney avec la culture française et européenne en termes d'enrichissement mutuel, d'apports et de croisements positifs : comme la promesse d'une nouvelle culture dont nous ignorons tout... .* (3) » Quant à l'avenir, *« nul ne peut... prévoir le paysage de la France au début du troisième millénaire, quand Eurodisneyland aura largement commencé à jouer son rôle d'accélérateur socio-culturel* (3). »

Une chose au moins est sûre : à sa façon, le groupe Disney annonce officiellement que l'implantation d'Eurodisneyland devrait être le point de départ d'une transformation en profondeur du marché de la culture en France et en Europe.

YVES EUDES.

(1) Cf. Andrea Gabor et Steve L. Hawkins, « Of Mice and Money in the Magic Kingdom », *US News and World Report*, 22 décembre 1986.

(2) *The Spirit of Disneyland*, Walt Disney Productions, 1984.

(3) *Eurodisneyland*, Walt Disney Productions, 1986.

(4) R. Beards, *The EPCOT Center: Creating the New World of Tomorrow*, Harry N. Abrams Inc, New-York, 1982.

(5) *Presenting Disney to Europe-France*, Disney University, Anaheim (Californie).

(6) Cf. Marc Ambroise-Rendu, « Disneyworld côté coulisses. Vingt-trois mille employés et une discipline de fer », *le Monde*, 3 octobre 1987.

(7) Cet univers est moins *« pur, naïf et sage »* qu'il n'y paraît, comme l'ont montré Armand Mattelart et Ariel Dorfman dans leur célèbre ouvrage : *Donald, l'imposteur*, Alain Moreau, Paris, 1976.

Dans notre prochain numéro :

- **Cinéma, une logique de mort.** Par Christian Zimmer
- **Comment sauver l'audiovisuel français ?** Par Michel David

La progression des effectifs scolaires a été foudroyantes en Afrique, mais la démographie et la pauvreté imposent partout une remise en cause des systèmes éducatifs. La coopération française et ses partenaires testent de nouvelles méthodes. Le système plus que la langue d'enseignement est en cause : on le voit en Guinée, à Madagascar et au Maghreb.

Dans le n° 7 de GÉOPOLITIQUE AFRICAINE
6-8, square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, F-75004 PARIS
En librairie ou par correspondance
contre 90 F au Livre Poste, 2, rue Henri-Heine, 75016 PARIS

COMMENT RASSEMBLER UN PAYS ÉCLATÉ

L'obsession de la subversion aux États-Unis

Par SERGE HALIMI*

« A *quoi ressemblerait l'histoire des Etats-Unis si l'on plaçait la répression politique en son centre ?* » En une question, Michael Rogin situe son propos et donne la mesure des ambitions de son livre. Disons-le tout de suite, l'exercice auquel il nous *convie étonne par la richesse de ses résultats.* Avec *Ronald Reagan, the Movie...* (1), celui qui est l'un des grands spécialistes de la sémiologie politique américaine a écrit une œuvre qui s'imposera longtemps.

Au départ, l'objectif est simple. Il s'agit de définir une tradition « contre-subversive », qui, selon l'auteur, représente une caractéristique permanente de l'histoire américaine, débouchant assez logiquement sur « *la production de Ronald Reagan* ». En stigmatisant et en déshumanisant leurs adversaires politiques, en leur imposant le cadre d'un combat titanesque entre le Bien et le Mal, les initiateurs de cette culture contre-subversive visent deux objectifs. D'une part, ils légitiment leur ignorance des réalités locales complexes qui peuvent s'exprimer au-delà de leurs « frontières ». D'autre part, ils fabriquent un consensus intérieur rassemblant un pays éclaté contre des adversaires présentés comme étrangers et pervers.

La démonstration n'est pas sans conséquences. Elle permet à Michael Rogin de mettre en doute les théories habituelles qui, avec quelque nonchalance, expliquent la puissance aux Etats-Unis d'une hégémonie libérale en parlant d'un « *exceptionnalisme* » de type religieux et racial. Pour l'auteur, cet exceptionnalisme (par rapport au modèle européen, davantage marqué par les tensions sociales) n'est pas le produit d'une génération spontanée. Le consensus auquel il a abouti s'est raffermi, strate après strate, en réponse aux menaces et aux complots que l'on impute à tous ceux qui, à un moment ou à un autre, envisagèrent une idéologie différente. L'exceptionnalisme américain, la « *tyrannie de la majorité* » évoquée par Tocqueville, résiderait donc dans une criminalisation de l'opposition politique, dans l'allégorie permanente d'un adversaire-cancer menaçant un corps sain, dans la substitution au débat entre citoyens actifs d'un combat monolithique contre un ennemi « *étranger* ». Car, pour Michael Rogin, ce qui caractérise l'histoire des Etats-Unis, ce n'est pas tant la présence de la subversion que l'obsession de cette subversion. Etape par étape, de la solution finale du problème indien aux dénonciations du régime de Managua, le propos se précise et s'éclaire.

Dès le départ, ce n'est pas le contrat librement consenti pour mettre un terme à l'état de nature, mais la spoliation et la violence qui fondent les Etats-Unis modernes. Là où beaucoup d'Américains rêvent de Locke, il y a, selon l'auteur, un péché originel qui n'épargne aucun des plus hauts responsables du pays : de 1820 à 1852, six des onze principaux candidats à la présidence *ont tiré leur notoriété politique* de leur expérience des guerres indiennes. L'important, dans ce long épisode, c'est ce qu'il révèle de l'ethnocentrisme américain : l'attachement aux droits de l'homme se craquelle dès lors qu'il faut faire face à des peuples culturellement différents. On infantilise les Indiens pour mieux s'autoriser à les discipliner, on dépeint leur violence comme exterminatrice afin de pouvoir les exterminer.

Mais la solution finale du problème indien ne s'explique pas seulement par la nécessité d'offrir un espace vital aux colons venus d'Europe : il y a aussi — et c'est là que se dévoile la dimension contre-subversive — la volonté d'extirper une culture antagoniste. Alors que l'idéologie des colons est faite de travail, de contrôle des pulsions et d'accumulation, les Indiens sont perçus comme ludiques, violents et imprévoyants. Les premiers veulent conquérir leur environnement; les seconds *vivre en harmonie avec lui : les créateurs de culture s'opposent aux* « enfants » de la nature. Hommes sans maître, libérés des contraintes, symbolisant le désordre et menaçant la propriété, *les Indiens tels* qu'on les représente expriment un mode de vie d'autant plus dangereux qu'il correspond peut-être à l'aspiration inconsciente de beaucoup d'Américains. Grandir, c'est tuer l'enfant. Les Américains grandiront.

Après les Peaux-Rouges, le spectre rouge de la Commune

L'INDIEN, dont on voulait s'approprier la terre, remettait en cause les institutions politiques et familiales. Une fois libre, le Noir, dont on souhaite continuer d'exploiter le travail, met en péril l'ordre social et sexuel. On l'oublie souvent : faute d'esclavage, il n'est pas certain que les Américains auraient pu exiger des Anglais leur émancipation politique sans craindre une révolution sociale. Car la « menace » noire a ceci de spécifique qu'elle se situe à l'intérieur même de la ville et non — comme le « danger » indien — aux frontières.

Pour évoquer les thèmes-clés de l'*iconographie raciste contre-subversive*, Michael Rogin a recours à l'un des films les plus célèbres de l'histoire des Etats-Unis, *Naissance d'une nation*. A la suite du viol de deux femmes blanches par des Noirs, un pays abattu par la guerre de Sécession sort de sa torpeur et, grâce au Ku Klux Klan, réprime la révolution politique et sexuelle qu'on voulait lui imposer. Le film se conclut par l'image idyllique d'une nation, Nord et Sud, rassemblée par la découverte commune du chaos qui la menaçait. Là encore, l'unité nationale est présentée comme la riposte solidaire à une menace « étrangère », *et elle se traduit par l'exclusion* des dissidents, ces déportés noirs que le film renvoit par bateaux dans leur Afrique d'origine. Woodrow Wilson, le président démocrate qui voulait rendre la planète « *safe for democracy* », trouva admirable le film de Griffith, regrettant seulement que « *tout cela* [fût] *si terriblement réel* ».

Mais à partir du vingtième siècle, la contre-subversion s'attache davantage aux menaces sociales qui pèsent sur l'« *american way of life* » qu'au danger racial proprement dit. Une fois exterminés les Peaux-Rouges qui campaient aux portes de la civilisation, c'est au spectre rouge de la Commune qu'il faut s'attaquer. Après avoir conclu les guerres indiennes, l'armée américaine se consacre donc à sa nouvelle mission de briseuse de grèves. Là encore, la déshumanisation de l'adversaire exige de l'associer à une subversion extérieure, à cette vague d'immigration européenne que le ministre américain de la justice qualifiera, en 1919, d'« *immondice étranger aux yeux fourbes* ». Au nom d'un super-patriotisme, d'une obsession de l'« *américanisme* », les conflits d'intérêts sont, une fois de plus, assimilés à une déviance justifiable de sanction. Et il faudra attendre 1935 et le Wagner Act pour que le mouvement ouvrier soit enfin intégré dans le « *mainstream* » de la société américaine.

Comme le note Michael Rogin, la dimension proprement politique de l'idéologie dominante a pour corollaire permanent une perception très rigide du rôle de la femme dans la société. Institutrice en conformisme pour ses enfants, repos compensateur pour son mari brisé par la machine, elle se voit liée à sa famille et y joue un rôle clé, à la fois légitimation et soupape du système social en place.

Or c'est précisément cette position-là que les « subversifs », quels qu'ils *soient, remettent toujours en cause*, menaçant d'imposer le chaos là où régnait une certaine harmonie. Les Indiens kidnapperaient et massacreraient les mères, les Noirs violeraient les femmes à moins qu'ils ne leur fassent découvrir le plaisir, les révolutionnaires feraient l'apologie de l'amour libre, les « Soviétiques », enfin, chercheraient à bâtir l'Etat sur les décombres de la cellule familiale.

Fantasmes, bien sûr, mais ces fantasmes, articulés de manière explicite ou non, ne peuvent que renforcer la position de ceux qui aspirent à des mesures d'exception devant une menace perçue comme doublement redoutable parce que à la fois publique et privée. La « chasse aux sorcières » n'est pas loin. Dernière étape, la plus contemporaine : l'URSS devient le nouveau foyer de peur et d'anxiété. Au combat entre ouvriers et capitalistes se substitue la guerre entre agents de Moscou et appareil d'Etat. Cette fois-ci, les ennemis ne peuvent plus être détectés sans mal : ils sont invisibles parce qu'ils ressemblent à n'importe qui. *Comme les envahisseurs de la série* télévisée, ils s'intègrent avec aisance à une société de masse qu'ils cherchent à subvertir en y semant les germes du chaos social. Seuls le FBI et la CIA, avec leurs systèmes de surveillance électronique, peuvent faire utilement obstacle à l'Etat policier soviétique, tandis que Hollywood, une fois purgée de ses « communistes », se verra assigner la mission d'avertir le public des nécessités de la vigilance et de la délation. De l'affaire Alger Hiss à celle du « Watergate », l'obsession sécuritaire contribuera à la montée puis à la chute de M. Richard Nixon. Le maccarthysme cinématographique, lui, formera la personnalité politique de M. Ronald Reagan.

Fort logiquement, la psychanalyse du président des Etats-Unis constitue le couronnement du livre et la justification de son titre. M. Reagan se voit au centre du Bien américain, il veut extirper le « *cancer du Nicaragua* », il rêve de refouler l'« *Empire du mal* » aux frontières, fussent-elles celles de l'espace (IDS). Pour Michael Rogin, le président des Etats-Unis a découvert son identité à travers les films qu'il a interprétés, ceux qu'il a aimés, ceux qu'il a détestés, ceux qu'il a recherchés. Il aurait voulu tourner dans des westerns, il a surtout été confiné aux rôles de *loosers*, ces personnages qui dissimulent leur colère par des bons mots, sont victimes du monde extérieur, et emploient la violence à titre de légitime défense. On le verra plus souvent amoureux transi ou amputé des jambes que don Juan ou manieur de colt. Frustré dans sa vie privée et professionnelle, M. Reagan trouvera dans l'anticommunisme, outre une seconde femme — Nancy, celle-là amoureuse et docile, — une justification à sa médiocre *carrière et une source de promotion* sociale : à Sacramento ou à Washington, la concurrence se révélera moins redoutable qu'à Hollywood. Mais lorsque, comme il le raconte lui-même, M. Reagan quitta « *le monastère de la pellicule pour entrer dans le monde* », il n'oublia pas d'emporter avec lui sa connaissance des ressorts profonds du public et ses meilleures répliques d'acteur : l'auteur cite des exemples tout à fait étonnants de dialogues de cinéma incorporés tels quels dans des allocutions présidentielles. En 1985, lors de sa rencontre à Genève avec M. Gorbatchev, le président des Etats-Unis lui intima : « *Dites à Arbatov que je n'ai pas seulement joué dans des films de série B.* » Le dirigeant soviétique répondit aussitôt : « *A mon avis, votre meilleur rôle fut celui du jeune homme qui perd ses jambes.* » Quelques mois plus tard, sans que l'« Empire du mal » ait eu à intervenir, l'« Irangate » et le krach boursier faisaient de M. Reagan un amputé politique, un « canard boiteux ».

* Auteur de *A l'américaine, faire un président*, Aubier, Paris, 1986.

(1) Michael Rogin, *Ronald Reagan, the Movie and Other Episodes in Political Demonology*, University of California Press, 1987, 366 pages, 25 dollars.

« Dossiers internationaux »

A l'occasion de chaque nouvelle livraison du *Monde diplomatique*, une émission intitulée « Dossiers internationaux » est réalisée par les animateurs de Radio-Zinzine (Forcalquier, tél. : 92-76-10-56). Nos principaux collaborateurs présentent leurs articles et, autour de Claude Julien, commentent *l'actualité internationale*.

Ces « Dossiers » sont diffusés, à des dates qui varient selon les stations, par les radios suivantes :

FRANCE METROPOLITAINE

« *Clapas* », Montpellier : 67-58-29-08 ; « *La Vie au grand hertz* », Bordeaux (56-81-45-80) ; « IFM », Grenoble (76-47-21-21) ; « Pais », La Seyne-sur-Mer (94-08-09-51) ; « Saint-Affrique », Saint-Affrique (65-49-29-94) ; « Beluga », Six-Fours (94-34-28-67) ; « Dijon Campus », Dijon (81-67-68-69) ; « Bienvenue », Strasbourg (88-32-97-00) ; « Oloron », Oloron (59-39-99-00) ; « Pays », Paris (43-73-91-53) ; « FMR », Toulouse ; « Métal », Mâcon (85-38-90-90) ; « Chantepleure », Combourg (99-73-32-56) ; « Ondaine », Firminy (77-56-80-56) ; « Trouble-Fête », Limoges (55-05-15-00) ; « FMR », Saint-Dizier (25-56-05-76) ; « Bip », Besançon (81-88-19-11) ; « Fréquence Lazer », Toulouse ; « Melusine », Fougères (99-94-32-32) ; « Xiberoko Botza », Mauléon (59-28-29-87) ; « Beffroi », Thionville (82-54-37-33) ; « Tartine », Serigny (49-86-04-85) ; « Campus FM », Illkirch (88-67-11-10) ; « Zinzine », Forcalquier (92-76-10-56) ; « Gribouille », Angers (41-60-44-44) ; « Aria », Villerupt (82-25-80-80) ; « Ondes FMR », Bernay (32-44-72-31) ; « Isa », Pont-de-Beauvoison (76-32-89-89).

SUISSE

« Radio Zone », Genève (022-29-81-04) ; « Radio-Fréquence Jura », Delémont (066-22-98-44).

BELGIQUE

« Radio Air libre », Bruxelles (02-344-58-55).

NOUVELLE-CALÉDONIE

« Radio Djiido », Nouméa.

LA RÉUNION

« *Radio Kanal océan Indien* », Port (262-43-87-87).

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE*

ouvre une inscription pour un poste de

Professeur ordinaire de science politique

Chargé d'un enseignement d'analyse du système et des processus politiques suisses et d'un enseignement d'analyse politique comparée.

Titre requis : doctorat en sciences politiques ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er septembre 1988. Le cahier des charges peut être demandé à la Faculté des Sciences sociales et politiques, BFSH 2, 1015 Lausanne — Tél. : 021-46-46-57.

Les candidatures (avec curriculum vitae et publications en 2 ex.) sont à adresser au président de la commission de présentation, Faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne avant le 29 février 1988.

Dans les revues...

■ **COSCIENZA.** Un numéro sur le vingtième anniversaire de l'encyclique « Populorum Progressio » et sur le développement du tiers-monde, avec des articles du cardinal Etchegaray, président de la commission pontificale Justice et paix, de Enrico di Rovasenda, membre honoraire de l'Académie pontificale des sciences, et de Claude Julien. (Mensuel, octobre-novembre 1987, 3 000 lires. — Via Conciliazione, 00193 Rome.)

■ **APRÈS-DEMAIN.** Son trois centième numéro marque son trentième anniversaire par une rétrospective qui situe fort bien le rôle irremplaçable qu'il a joué, notamment auprès des jeunes, depuis sa fondation. Des articles de Françoise Seligmann, qui a créé et dirige la publication, de Pierre Joxe, André Fontaine, Claude Julien, Daniel Mayer et Léo Hamon. (Mensuel, janvier 1988, 33 F. — 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ **REVUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE.** Au terme d'une savante et passionnante *réflexion sur la mutation des systèmes*, René Passet s'interroge sur les finalités de nos systèmes productifs, dans une étude intitulée : « Prévision à long terme et mutation des systèmes économiques ». Une pensée novatrice, où la culture prime sur l'économisme. (N° 5, septembre-octobre 1987, bimestriel, abonnement annuel : 365 F. — Sirey, Paris.)

■ **RÉPUBLIQUE.** Une nouvelle revue trimestrielle, dirigée par Pierre Guidoni, et qui publiera régulièrement une chronique de Jean-Pierre Chevènement. Au sommaire du premier numéro : un article de Max Gallo sur les naïvetés du consensus, un débat sur les médias et la démocratie avec les signatures de Jack Lang, Raymond Forni, Marc Paillet, Gilbert Comte, et un dossier sur « le libéralisme contre la France » animé notamment par Michel Rocard, Pierre Guidoni et Philippe de Saint-Robert. (N° 1, janvier-mars, trimestriel, 80 F. — Editions du 10 mai, 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.)

■ **SILENCE.** Pour son centième numéro, aborde tour à tour : le désarmement, le revenu minimum garanti, l'anti-racisme, la dette du tiers-monde, le financement des partis, les prisons... le tout assorti de cent citations écologiques, alternatives et non-violentes. (N° 100, janvier, mensuel, 12 F. — 4, rue Bodin, 69001 Lyon.)

■ **LA REVUE FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES.** Une analyse très élaborée des problèmes des finances publiques dans les Etats fédéraux : Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Suisse, Australie. (N° 20, décembre 1987, trimestriel, 100 F. — 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris.)

■ **COSMOPOLITIQUES.** « Les années Mitterrand : un bilan de la politique étrangère du septennat ». (N° 5, décembre 1987, trimestriel, 50 F. — 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.)

■ **M.** La « faillite du néo-libéralisme », « visible sur le plan économique » est beaucoup moins certaine « au plan idéologique et relève du vœu pieux au plan politique ». (N° 16, décembre 1987-janvier 1988, dix numéros par an, 35 F. — 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris.)

■ **COMMENTAIRE.** Thierry de Montbrial analyse « la politique de sécurité de la France » et plaide en faveur d'une « coopération européenne ». (N° 40, hiver 1987-1988, trimestriel, 80 F. — 8, rue Garancière, 75006 Paris.)

■ **POLITIS.** « L'hebdomadaire qui manquait à la gauche » propose, dès ses premiers numéros, des articles d'un ton effectivement nouveau. Il faut lire, entre autres : « Avoir vingt ans à Gaza » par Michel Warchawsky, « Renoncer au nucléaire tactique » par l'amiral Antoine Sanguinetti, « Les nouveaux communistes » par Jean-Paul Besset, « La fin du reaganisme » par Nicole Bernheim, ainsi que « Quand Israël bastonne », un courageux éditorial de Bernard Langlois. (Hebdomadaire, 20 F. — 76, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris.)

■ **NATIONALITÉ : LA RÉFORME EN QUESTION.** Cette brochure explique le refus par la Ligue des droits de l'homme de la réforme du code de la nationalité et insiste sur la nécessité de dissocier les notions de nationalité et de citoyenneté. (10 F. — Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

■ **ÉCONOMIE ET HUMANISME.** Un dossier sur « la formation professionnelle en quête de sens ». (N° 298, novembre-décembre, bimestriel, 50 F. — 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.)

■ **FUTURIBLES.** A contrecourant de l'évolution des idées, Jean-Marc Stroën croit à une restauration du leadership américain et Claudine Supiot analyse les effets de la crise sur les valeurs et les comportements des salariés. (N° 116, décembre, mensuel, 50 F. — 55, rue de Varenne, 75007 Paris.)

■ **SURVIE 88.** En 1981, 53 Prix Nobel lançaient un manifeste-appel contre l'extermination par la faim, et en faveur du développement. Aujourd'hui Survie 88 coordonne cette campagne en France pour la mise en œuvre d'un plan d'aide au développement de 5 milliards de francs prélevés sur le budget. (25, rue Jussieu, 75014 Paris. — Tél. : (1) 45-39-08-62.)

■ **GRIP INFORMATIONS.** Le point sur les grands dossiers de la défense, du désarmement et des ventes d'armes. (N° 11, printemps 1987, trimestriel, 44 F. — Groupe de recherche et d'information sur la paix, rue Van Hoorde, 33, B — 1030 Bruxelles.)

■ **ALLEMAGNES D'AUJOURD'HUI.** — Une interrogation sur le futur programme du SPD et une cartographie des archives de la RDA. (N° 102, octobre-décembre, trimestriel, 50 F. — Claude Lasset, Jérôme Vaillant, 8, rue Faraday, 75017 Paris.)

■ **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST.** Un constat : la coopération Chine-Japon stagne. Un plan : un « projet Eurêka » existe dans les pays de l'Est. (N° 324, décembre 1987, onze numéros par an, 41 F. — La Documentation française, Paris.)

■ **CONTINENT.** Une description de l'association panrusse Pamiat qui « compte aujourd'hui 800 000 adhérents pour la seule ville de Moscou », et des extraits d'un discours *violemment antisémite de l'écrivain Dimitri* Vassiliev. On lira également : un poème de Iossif Brodsky et un texte inédit d'Andrei Tarkovski. (N° 87, décembre, trimestriel, 90 F. — Albin Michel, Paris.)

■ **CADMOS.** Une livraison consacrée à l'Europe de l'Est « de François-Joseph à Gorbatchev ». A lire : une analyse de l'« effet Gorbatchev » par Alexandre Bruggmann. (N° 39, automne, trimestriel, 15 FS. — Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21.)

■ **ALBANIE.** Un dossier intitulé « Voyage au cœur du Kosovo », région autonome de la Yougoslavie dont la population est en majorité d'origine albanaise. (N° 12, décembre, trimestriel, 20 F. — 11, rue Richat, 75010 Paris.)

■ **ÉTUDES.** Henri Sanson analyse « l'évolution des idéologies » en Algérie ; et René Girault, à l'occasion du millénaire de la christianisation de la Russie, décrit cette constellation « si lointaine et si proche » : l'Eglise orthodoxe. (Tome 367, n° 6, décembre, mensuel, 37 F. — 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ **AUJOURD'HUI L'AFRIQUE.** Algérie, vingt-cinq ans après l'indépendance : un dossier spécial. (N° 36, trimestriel, 25 F. — 21, rue Marceau, 93100 Montreuil.)

■ **MAGHREB-MACHREK.** Dans ce numéro entièrement consacré au « Maroc des années 80 » on lira, en particulier, l'analyse du professeur Rémy Leveau « Stabilité du pouvoir monarchique et financement de la dette ». (N° 118, décembre, trimestriel, 32 F. — La Documentation française, Paris.)

■ **MEMO.** Consacrée au monde arabe, cette revue en arabe et en anglais aborde dans sa dernière livraison les réformes économiques en Egypte et les perspectives pour l'an 2000 du marché pétrolier. (N° 27, janvier, mensuel, abonnement annuel : 400 F. — 4, rue Clauzel, 75116 Paris.)

■ **POUR LA PALESTINE.** Un dossier sur la vie économique dans les territoires occupés par Israël. (N° 20, quatrième trimestres 1987, trimestriel, 15 F. — BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.)

■ **MERIP, MIDDLE EAST REPORT.** Excellent dossier sur les droits de l'homme dans les territoires occupés par Israël, élaboré avant les émeutes générales. Un bilan de vingt ans, déjà fort accablant (2 000 déportations, 1 560 maisons détruites, un demi-million d'arrestations et mises en détention...). (N° 150, janvier-février, bimestriel, 3,50 dollars. — Dept A, room 518, 475 Riverside Drive, New-York, New-York 10115.)

هكذا من الأصل

UNE LECTURE DU « FIGARO-MAGAZINE »

Presser l'opinion dans le venin

Par PIERRE de CHARENTENAY

« *POUR que le mal triomphe, il suffit que les hommes de bien n'osent rien dire.* » Renvoyant cette phrase redoutable à Louis Pauwels, son auteur, Charles Antoine prend la parole haut et fort pour dénoncer, dans un ouvrage qui vient de paraître (1), une étonnante entreprise d'intoxication mentale menée par un grand magazine français.

David contre Goliath, duel en forme de procès. D'un côté, *le Figaro-Magazine*, Goliath un peu balourd dont on sait le pouvoir d'affirmation – le choc des mots... *En face*, un David qui ne manque pas d'armes : Charles Antoine, prêtre ayant passé cinq ans comme aumônier diocésain à Sao-Paulo (Brésil) et dirigeant depuis 1971 l'agence d'information DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine). Auteur d'une douzaine d'ouvrages et traducteur d'une dizaine d'autres, Charles Antoine est probablement l'un des meilleurs connaisseurs de l'Amérique latine en France.

Pourquoi ce juste, sans moyen ni ambition, s'en prend-il si vivement à ce magazine aussi luxueux que largement diffusé ? Parce que trop, c'est trop. *Le Figaro-Magazine*, hebdomadaire créé en 1978, a déjà lancé en dix ans trois campagnes visant l'action de l'Eglise et des chrétiens dans le tiers-monde : 1982, sur un jésuite guatémaltèque, le Père Pellecer ; 1985-86-87 : sur le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) ; octobre 1987, sur la théologie de la libération. Ce livre rapporte, compare, analyse, dissèque par le menu, avec une grande technique, les deux premières campagnes. La troisième est tout juste évoquée tant elle est récente.

« Le choix prioritaire des pauvres »

IL faut lire ces pages sur le Père Pellecer pour comprendre la perversion des manipulations de l'esprit. Enlevé en juin 1981, ce jésuite de trente-cinq ans réapparaît quatre mois plus tard pour se livrer devant la télévision et tout ce que le Guatemala compte d'officiels à une « confession » comme celle du Père Doudko à Moscou et de tant d'autres.

Avec sept mois de retard sur l'événement, *le Figaro-Magazine* s'empare de l'histoire pour discréditer les courants de l'Eglise latino-américaine qui ont cherché, à la suite de l'Assemblée des évêques de Medellin de 1968, à faire « *le choix prioritaire des pauvres* », comme l'avait fait Pellecer. Les jésuites, à qui l'on prête beaucoup de pouvoirs, sont tout spécialement visés, parce qu'ils ont choisi en 1974 d'allier plus étroitement le service de la foi et la promotion de la justice.

La polémique sur le CCFD, entretenue trois années de suite, est plus connue. Les buts sont fondamentalement les mêmes : affaiblir les tendances de l'Eglise de France les plus sensibles au tiers-monde et à la pauvreté. Le troisième volet, sur la théologie de la libération, suit les mêmes principes, en salissant au passage la mémoire d'un autre jésuite, le Père Rutilio Grande, qui fut, lui, assassiné en 1977.

Cette propagande grossière est inspirée par une idéologie proche de l'extrême droite française ou américaine. Elle est facilement démontable mais certainement efficace sur des lecteurs peu avertis. Le parti pris est flagrant, le désir d'informer suspect, et l'usage de l'insinuation aussi constant que celui de l'amalgame.

Ce livre le démontre à chaque page. Le directeur du *Figaro-Magazine*, inventeur du « *SIDA mental* », s'y connaît. « *Il n'est pas nécessaire d'avoir des raisons d'accuser. Il suffit d'accuser. On presse, comme une éponge, l'opinion dans le venin : quand vous relâchez, c'est absorbé.* » Ainsi parle Louis Pauwels, cité par Charles Antoine.

(1) Charles Antoine, *Procès d'une propagande (le Figaro-Magazine et l'opinion publique)*, Editions ouvrières, Paris, 169 pages, 74 francs.

ÉCRITS CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Ethique, économie et droits de l'homme

Par JACQUES DECORNOY

LA misère du discours politique dominant, le degré zéro de la pensée des plumitifs de la philosophie-spectacle, la désinformation commercialisée par les propriétaires des canaux de communication, pourraient faire croire que la réflexion a déserté un bateau qui tangue de plus en plus dangereusement. « *Et le bateau va droit sur les récifs* (1). »

Pourtant, l'époque est riche en analyses, en avertissements fondés sur les enquêtes les plus sérieuses, et porteurs d'une éthique à ce point exigeante qu'elle est sans doute aujourd'hui la seule parole révolutionnaire digne de ce nom. Une parole qui pulvérise une pensée enfermée dans sa prison productiviste où serait condamnée à errer une masse sans projet de consommateurs hébétés.

Certains milieux chrétiens, s'inspirant de l'Ecriture et d'une théologie sans poussière, poussent de nos jours des cris d'alarme qui sont autant d'invitations à l'action. « *L'Eglise entre en économie* », écrit Emile Poulat, notant la multiplication des lettres pastorales traitant de la question (2). Elle y entre, non sans faire grincer certaines dents. Un document (protestant) rappelle qu'avant même la publication du premier projet de lettre pastorale des évêques américains sur l'économie un groupe de laïcs – économistes, hommes d'affaires, etc – avait diffusé un texte dans lequel les prélats étaient invités à faire le silence sur un domaine qui n'était pas le leur (3).

Le texte des évêques – « *Justice économique pour tous* » – est, de fait, inquiétant dans la mesure où il interdit toute quiétude (4). Doté d'un appareil de notes digne des meilleures enquêtes, il va droit au cœur du sujet : « *Nous avons de nombreux moyens partiels pour mesurer la santé de notre économie et en débattre : produit national brut, revenu par tête d'habitant, cours de la Bourse. La vision chrétienne de la vie économique surpasse tous ces indicateurs et pose la question : la vie économique met-elle en valeur la vie que nous menons ensemble en communauté, ou la menace-t-elle ?* » Et d'ajouter que les « *droits de l'homme* » sont bafoués lorsqu'est dénié le droit à la nourriture, à l'instruction, aux soins médicaux, au repos, au pouvoir dans l'entreprise, lorsque aussi s'accroissent les inégalités sociales et culturelles qui devraient se résorber. Et lorsque « *des nations entières sont empêchées de participer pleinement à l'ordre économique international parce qu'elles n'ont pas le pouvoir de changer leur position désavantageuse* ».

Rappel est aussi fait, à partir de situations concrètes (le syndicalisme vacillant, l'enfance pauvre, l'agriculture ravagée, les femmes victimes de la crise, les dizaines de millions d'analphabètes, la nature malmenée), de la violation permanente et de plus en plus sauvage des normes éthiques. Et, peut-être à l'adresse de Rome, ce jugement est émis : « *Nous avons (...) beaucoup à apprendre de la forte insistance que met la tradition protestante sur la vocation des laïcs dans le monde, et des efforts œcuméniques pour développer une éthique économique qui traite des problèmes nouveaux qui apparaissent.* »

Et, de fait, les protestants, laïcs ou pas, redoublent d'efforts pour analyser et tenter de changer un monde sans foi ni loi (si l'on excepte celle de la jungle). « *Vers une éthique politique* » – tel est le thème dont viennent de débattre des économistes, ingénieurs, sociologues, théologiens protestants (5). « *L'un des traits des sociétés occidentales modernes est l'absence d'un sens de l'orientation* », concluent-ils. Et l'un des auteurs, M. Henri Provisor, écrit : « *La compétitivité économique est érigée en loi suprême de l'activité humaine (...) On débouche sur la tyrannie du productivisme, avec comme perspective infiniment plus de perdants que de gagnants (...) La tyrannie du productivisme cause un fantastique gâchis matériel et humain* (et) *bloque littéralement le processus du développement de la démocratie.* »

« Un obscène sacrifice humain »

CES idées, et bien d'autres, un théologien ouest-allemand, le pasteur Ulrich Duchrow, vient de les développer dans un livre explosif intitulé *l'Economie globale* (6). Se référant sans cesse à la pensée théologique protestante, il analyse sans concessions nos sociétés et leurs rapports avec celles du tiers-monde, sans passer sous silence les liens entre le Nord et certaines couches dirigeantes du Sud. Et cet Allemand sans complexe peut écrire : « *Les quarante millions, ou plus, de morts de faim chaque année, résultat direct du fonctionnement de l'actuel système économique mondial, exigent de nous une confession de notre responsabilité, comme l'exigea l'assassinat de six millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs dans l'Allemagne nazie, comme l'exige le refus d'accorder aujourd'hui tout droit à vingt millions de personnes en Afrique du Sud.* »

Ici encore, c'est au nom de principes éthiques que le pasteur Duchrow s'insurge contre le système libéral fondé sur « *les forces dominant le marché* [qui sont] *intrinsèquement incapables d'assurer une répartition équitable des bienfaits du progrès, ou se refusent à le faire* ». Et c'est au nom de son engagement religieux qu'il vitupère ce qu'il appelle l'« *obscène sacrifice humain* » qui a lieu sous nos yeux. Nullement fasciné par la réussite économique de son pays, il écrit : « *Parler de « libre marché » est (...) de la pure idéologie au sens où cette expression rationalise et camoufle les intérêts des participants les plus puissants à cette lutte pour la vie et la mort.* »

Saluant le document des évêques américains sur la justice économique, le pasteur Duchrow souligne son approche concrète de la réalité et ajoute : « *Les questions que pose le système économique capitaliste* [y] *sont examinées à la lumière de la tradition classique catholique, qui coïncide dans une large mesure avec l'approche classique de la Réforme.* » De fait, ces divers textes, parce qu'ils partent d'une analyse aussi scientifique que possible des mécanismes économiques et sociaux, et parce qu'ils témoignent d'une éthique commune, contribuent – sans que leurs auteurs l'aient voulu – à un rapprochement œcuménique.

(1) Comme l'écrit Albert Jacquard en introduction à l'ouvrage collectif *Les scientifiques parlent...*, Hachette, Paris, 1987, 188 F.

(2) Emile Poulat, « Pensée chrétienne et vie économique », *Foi et Développement*, n° 155-156-157, Centre Lebret, 39, bd Saint-Germain, Paris, 12 F.

(3) Dans la brochure *Labour, Employment and Unemployment, an Ecumenical Reappraisal*, Conseil mondial des Eglises, Genève, 1987. Parmi les adversaires déclarés de la lettre pastorale, figurait M. Alexander Haig, ancien secrétaire d'Etat américain.

(4) Texte intégral dans *la Documentation catholique*, n° 1942, 21 juin 1987, 20 F, et dans *Justice économique pour tous*, présentation du Père Jean-Yves Calvez, Cerf-Castella, Paris, 1988, 105 F.

(5) *Vers une éthique politique : l'éthique face à l'ingouvernabilité du monde actuel* (responsable : Gérard Markhoff), colloque de Villemétrie, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1987, 160 F.

(6) *Weltwirtschaft Heute : eine Welt für Bekennende Kirche ?*, Chr. Verlag, Munich, 1986. Traduit et publié en anglais en 1987 sous le titre : *Global Economy. Confessional Issue for the Churches ?*, Conseil mondial des Eglises, Genève.

Dans les revues...

▣ REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES. Ibrahim Abu Lughod expose l'évolution de l'opinion américaine à propos de la question de Palestine. Autre thème intéressant : l'évolution de la situation des juifs au Maroc avant la période coloniale. (N° 26, hiver, trimestriel, 55 F. – Editions de minuit, Paris.)

▣ ÉTUDES. Un article sur la « révolution déconcertante » en Iran et un autre sur le rapport entre sports et médias. (N° 1, janvier, mensuel, 37 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

▣ *LE BULLETIN DU CEDRI* (Comité européen pour la défense des réfugiés et immigrés). A signaler en particulier un reportage sur la situation au Kurdistan turc. (N° 21, décembre 1987, mensuel, 15 F. – BP 42, 04300 Forcalquier.)

▣ ETHNIES. Revue de la section française de l'organisation humanitaire Survival International. La situation difficile de trois populations minoritaires d'Afrique : Touaregs, Pygmées et Bushmen. (N° 6-7, semestriel, abonnement à quatre numéros : 150 F. – 16, rue Littré, 75006 Paris.)

▣ COUMBITE. Revue africaine dont le dernier numéro est consacré à l'œuvre de Thomas Sankara. (N° 2, janvier, trimestriel, abonnement annuel : 60 F. – David Gakunzi, 11, rue Montier, 93400 Saint-Ouen.)

▣ L'AFRIQUE LE DOS A LA DETTE. Une brève mais excellente présentation du problème de l'endettement du continent africain, en remontant à ses origines. (Centre tricontinental, coll. « Droits des peuples », 5, avenue Saint-Gertrude, B-1348 Louvain-La-Neuve, 20 pages.)

▣ REVISTA INTERAMERICANA DE PLANIFICACION. Un numéro spécial consacré à « l'énergie en Amérique latine ». On lira, en particulier, « Energie nucléaire et tiers-monde : la fin d'un rêve », par Michel Damian. (Vol. XXI, n° 82, été, trimestriel, 6 dollars. – Altata 51, of. 403, col. « Condesa », 06140 Mexico D F.)

▣ CAHIERS D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE. Un numéro spécial sur « le populisme en Amérique latine ». (N° 6, automne, trimestriel, 20 F. – 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.)

▣ CAHIERS DU BRÉSIL CONTEMPORAIN. Un fort utile répertoire des thèses sur le Brésil soutenues en France de 1980 à 1984. (N° 2, décembre, semestriel, prix non indiqué. – Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06.)

▣ PITCAIRN. Trois études de cas sur le libre-échange : l'accord Etats-Unis-Canada, le Pacte andin, l'intégration économique arabe. (N° 5, décembre-janvier, bimestriel, 30 F. – Société de droit international économique, 12, place du Panthéon, 75231 Paris, Cedex 05.)

▣ RAW MATERIALS REPORT. Le cuivre au Chili : deux articles sur le rôle de la CODELCO, créée en 1976, et l'attitude des ouvriers de la mine depuis le coup d'Etat militaire. (Vol. 5, n° 4, 1987, trimestriel, abonnement annuel : 250 couronnes. – PO Box 81519, S-104, 82 Stockholm.)

▣ NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES. Une étude très claire sur « l'ASEAN, vingt ans d'existence ». Une association régionale où la coopération politique, pourtant fragile, l'emporte sur une coopération économique demeurée embryonnaire. (N° 4 847, quatrième trimestre 1987, 25 numéros par an, 48 F. – La Documentation française, Paris.)

▣ SUDEST ASIE. « Grand déballage » au Vietnam. Le récit d'une importante rencontre, en présence du secrétaire général du PC ; écrivains et artistes ont mis en pièces bien des tabous. (N° 50, janvier 1988, 33 F. – 17, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.)

▣ LA LETTRE DE SOLAGRAL. Le problème des ressources génétiques agricoles, en particulier des initiatives et actions locales face au mouvement de privatisation et de concentration du pouvoir génétique. (N° 66, janvier, mensuel, 16 F. – 185, rue de Charonne, 75011 Paris.)

▣ LES TEMPS MODERNES. Une livraison entièrement consacrée aux chômages et aux chômeurs, mêlant analyses historiques, témoignages et perspectives – si l'on peut dire – d'avenir. (N°s 496/497, novembre-décembre, mensuel, 100 F. – B 51, 49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.)

▣ COLLECTIF, revue du mouvement syndical. Un dossier sur la question des rapports entre syndicats et politique, dans le cadre des échéances électorales. (N° 4, janvier, trimestriel, 30 F. – B.P. 74, 75960 Paris Cedex 20.)

▣ LES CAHIERS PÉDAGOGIQUES. Un dossier complet sur l'éducation civique. (N° 259, décembre 1987, mensuel, 30 F. – 20, résidence des Pyrénées, 31455 Aigues-Vives.)

▣ CAHIERS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT. Un numéro, introduit par Albert Jacquard, sur les possibles de l'humanité, tant du point de vue des sciences cognitives que de celui de la démographie. (N° 17, pas d'indication de périodicité, 70 F. – PUF, Paris.)

▣ CAHIERS FRANÇAIS. Premier de deux numéros consacrés à la gestion des entreprises. Thème : « L'entreprise et son environnement ». (N° 233, octobre-décembre, cinq numéros par an, 42 F. – La Documentation française, Paris.)

▣ PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX. Dans une nouvelle présentation, les deux numéros de janvier offrent des dossiers sur « la précarisation du travail » et « Télécommunications et développement ». (N°s 575 et 576, 8 et 22 janvier, bimensuel, 24 F. – La Documentation française, Paris.)

▣ HOMMES ET MIGRATIONS. Vue d'ensemble de la situation des étudiants étrangers en France, dont 60 % viennent d'Afrique. (N° 1108, novembre-décembre, mensuel 30 F. – 40, rue de la Duée, 75020 Paris.)

▣ REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE. Un ensemble sur « les musulmans dans la société française », où trouve place l'attitude des syndicats face aux nouvelles revendications d'identité des ouvriers immigrés. (Vol. 37, n° 6, décembre, bimestriel, 85 F. – Presses de la FNSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07.)

▣ REVUE EUROPÉENNE DES MIGRATIONS. Une étude sur les nouvelles politiques d'emploi et de substitution de la main-d'œuvre immigrée dans les entreprises françaises et un bilan (1973-1986) de « l'attribution, l'acquisition et la perte de la nationalité française ». (Vol. 3, n° 1 et 2, 1987, trois numéros par an, 90 F. – UA 1145 Département de géographie, 95, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers Cedex.)

▣ POSITIF. Un dossier : « Les immigrés du cinéma français » et une étude sur le nouveau cinéma chinois. (N° 323, janvier, mensuel, 35 F. – 1, quai Conti, 75006 Paris.)

▣ TERRAIN. La revue de la direction du patrimoine publie un entretien avec Claude Lévi-Strauss sur la notion de maison. (N° 9, octobre 1987, semestriel, 50 F.– 4, rue de la Banque, 75002 Paris.)

▣ LA PENSÉE. La revue de l'Institut de recherches marxistes présente une défense et illustration du CNRS. (N° 259, septembre-octobre 1987, trimestriel, 62 F. – 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

▣ SCIENCES ET TECHNOLOGIES. Nouvelle formule de « Sciences et techniques », qui propose un article sur l'impact négatif du krach boursier sur l'innovation en France. Egalement au sommaire, la percée des dispositifs de contrôle d'identité basés sur des paramètres biologiques. (N° 1, janvier, onze numéros par an, 30 F. – 15, rue Fénelon, 75010 Paris.)

▣ LE DÉBAT. « Sauver les bibliothèques », tel est le titre d'un gros dossier sur l'état alarmant des infrastructures de lecture publique en France. Egalement une série d'articles sur Heidegger et le nazisme. (N° 48, janvier-février, bimestriel, 70 F. – 49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.)

▣ TÉLÉCOMS MAGAZINE. Les projets de déréglementation des télécommunications en France et en RFA et l'analyse du cas britannique. (N° 10, décembre-janvier, mensuel, 50 F. - 33, rue La Boétie, 75008 Paris.)

▣ CATALONIA. Un dossier sur la presse et la radio en catalan et une étude sur l'architecture de Ricardo Bofill. (N° 7, décembre, bimestriel, abonnement annuel : 5 000 pesetas. - Mallorca 285, 08037 Barcelone.)

▣ RÉSEAUX. Un numéro sur les « médiateurs » : journalistes et animateurs de radio et de télévision. (N° 28, janvier, bimestriel, pas d'indication de prix. - CNET, Paris A/UST, pièce 453 A, 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.)

▣ ALBATROZ. Cette revue littéraire consacre sa dernière livraison au thème de « la bureaucratie ». En outre, on lira une présentation du poète marocain Abdellatif Laabi (une partie des articles est en portugais). (N°s 2 et 3, décembre, trimestriel, 50 F. - B.P. 458, 75161 Paris Cedex 04.)

● *L'article de l'amiral Sanguinetti sur l'équilibre des forces en Europe publié dans le* Monde diplomatique *d'octobre 1987 a été traduit en anglais par le groupe Generals for Peace and Disarmament, dont les membres, qui ont tous exercé des commandements dans le cadre de l'OTAN, sont de nationalité allemande, canadienne, norvégienne, grecque, portugaise, britannique, italienne, française. On peut se procurer la version anglaise de l'article à l'adresse suivante : Lobelliestraat 8, 6014 BT Ittervoort, Pays-Bas.*

BIBLIOGRAPHIE

Les problemes d'actualite vus par les organisations internationales

Organisation de coopération et de développement économiques.

● POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET PERFORMANCES AGRICOLES DANS LES PAYS A FAIBLE REVENU. *(Rapport du Centre de développement de l'OCDE, 223 p., 1987, 120 F.)*

● AIDES EXTÉRIEURES DANS LES PAYS MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS) : L'INVESTISSEMENT EN PANNE. *(OCDE, Club du Sahel, Paris, 1987, 71 p.)*

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

● ANNUAIRE STATISTIQUE 1987 : de l'école aux musées, des bibliothèques aux programmes de télévision, tous les chiffres (par pays) actuellement disponibles sur l'état de la culture dans le monde. *(UNESCO, Paris, 1988, textes d'introduction en anglais, français, espagnol et arabe.)*

Bureau international du travail.

● PROBLÈMES ET TENDANCES DE L'EMPLOI RURAL DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ. *(Rural Employment Trends and Issues in Market industrialized Countries)*, par Andrew Errington *(BIT, Genève, 1987, 83 p., en anglais.)*

Fonds des Nations unies pour l'enfance.

● LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE MONDE EN 1988 : une excellente présentation des réalités de l'enfance dans un monde en crise, assortie de nombreuses statistiques. *(86 p., 35 F. – UNICEF, Genève, 1987.)*

Colloques et rencontres

● **La réduction des armements conventionnels en Europe : nécessaire, possible ?** Table ronde organisée le 6 février à Paris par le Cercle français pour la sécurité et la coopération européennes. *(Yves Chollière, 7, rue Louise-Thuliez, 75019 Paris.)*

● **Défense européenne ou sécurité européenne ?** Conférence de M. Claude Cartigny, le 16 février, à Paris. *(Institut de recherches marxistes, 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. - Tél. : (1) 43-36-45-34.)*

● **Etre français aujourd'hui.** Colloque organisé par le Grand Orient de France le 20 février à Paris. *(16, rue Cadet, 75009 Paris. - Tél. : 45-23-20-92.)*

● **Autorité, leadership et innovation.** Onzième séminaire international organisé au FIAP, à Evry, du 24 février au 2 mars 1988. *(Forum international de l'innovation sociale, 5, rue d'Alger, 75001 Paris. – Tél. : (1) 42-60-30-48.)*

● **Classes et groupes sociaux aujourd'hui. Etat et démocratie.** Deux conférences de Martin Hernandez et Armando Uribe, les 27 février et 12 mars, à 9 h 30, dans le cadre d'un cycle consacré au Chili. *(Institut des hautes études de l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.)*

● **Les Accords Esquipulas II et l'avenir de l'Amérique centrale.** Sur ce thème, le Centre d'études de l'Amérique centrale (CEAL) de Bruxelles organise un colloque le 5 mars, avec la participation de notre collaborateur Ignacio Ramonet. *(Stéphane Rillaerts, rue Van Dormael 20, 1630 Linkebeek, Belgique.)*

● **URSS : « Perestroïka » et perspectives commerciales.** Journée d'information du Centre français du commerce extérieur à Paris, le 10 mars. *(CFCE, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. - Tél. : (1) 45-05-37-30.)*

● RECTIFICATIF. – Une regrettable erreur s'est glissée dans l'article d'Alain Ruellan, « Continuités et ruptures des politiques de coopération », *le Monde diplomatique*, janvier 1988. Le rapport sur l'assistance technique attribué à M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, a, en fait, été rédigé par M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne.

les livres

SOUS LES VENTS DU GAUCHISME

Imposer le bonheur par la terreur

NETCHAIEV EST DE RETOUR, de Jorge Semprun, J.-C. Lattès, Paris, 1987, 336 pages, 85 F.

SERGUÉI GENNADIÉVITCH NETCHAIEV était un révolutionnaire russe du dix-neuvième siècle, un jeune nihiliste. Il fut l'auteur d'un *Catéchisme du révolutionnaire* où il écrivait : *« Le révolutionnaire est un homme perdu. Il n'a pas d'intérêts propres ni de cause personnelle ; ni de sentiments, d'habitudes, ni de biens. Il n'a même pas un nom. Tout en lui est absorbé par un intérêt unique et exclusif, une seule pensée, une seule passion : la révolution. »*

Karl Marx, en 1873, attaqua directement Netchaïev en le qualifiant de *« faux révolutionnaire »* et d'*« incarnation néfaste de la folie destructrice du terrorisme et du putschisme »*. Mais Netchaïev demeura un modèle d'insurgé pour Bakounine, et Albert Camus rappellera son nom dans son célèbre essai *l'Homme révolté*.

Dans le roman de Jorge Semprun, « Netchaïev » est le pseudonyme d'un militant français d'extrême gauche qui, au début des années 70 — à l'instar des hommes de la bande à Baader et des Brigades rouges, — a continué à *agir dans l'illégalité*, prônant partout dans le monde la lutte armée contre la bourgeoisie. En 1987, il revient en France régler des comptes anciens. L'inspecteur Marroux, spécialiste du terrorisme moderne, tente de l'arrêter et de le liquider.

L'anecdote romanesque est fragile, les situations souvent conventionnelles. Et pourtant on sent l'auteur entièrement passionné par son sujet.

Jorge Semprun, on le sait — il l'a raconté dans *Autobiographie de Federico Sanchez* (Le Seuil, 1978), — est un ancien dirigeant du Parti communiste espagnol, un de ceux qui, dans les années 60, ont insisté sur la nécessité de repenser la stratégie des partis communistes occidentaux. Avant d'être exclu du PCE par Santiago Carrillo, il élabora, avec Fernando Claudin, quelques-unes des principales thèses de ce qu'on appellera l'*« eurocommunisme »*.

Le roman lui sert ici de prétexte à une réflexion sur l'absurdité du terrorisme contre un régime démocratique. L'auteur exprime en particulier une préoccupation politique forte : que l'organisation indépendantiste basque ETA ne mette en péril la démocratie espagnole.

Au cœur du livre, il rappelle avec beaucoup d'émotion, dans un fort beau texte, l'histoire de *« Yoyes »*, cette ancienne dirigeante de l'ETA qui, *« après la consolidation de la démocratie en Espagne, avait pensé que l'organisation devait changer de stratégie, qu'elle devait se réinsérer dans la vie politique »*. Elle était partie au Mexique, puis, des années plus tard, était revenue au Pays basque. Un jour qu'elle ramenait son enfant de l'école, *« il faisait soleil, c'était la fin de l'été »*, un tueur de l'ETA lui tira deux balles dans la tête. *« L'enfant regardait le cadavre de sa mère. »*

CE crime révolte profondément Jorge Semprun ; *« Il l'ont tuée pour montrer qu'il n'y a pas pour eux de fin au massacre, à la terreur. Qu'ils sont là, sur cette terre, pour démontrer par l'exercice de la mort l'impossibilité de la vie. Qu'ils n'ont plus d'autre raison de vivre que de donner la mort. De faire de la mort l'exclusif instrument d'une pédagogie politique se résumant à répéter la ritournelle, le monstrueux rituel de la mort mercenaire. »*

Beaucoup d'ouvrages vont certainement, à l'occasion du vingtième anniversaire de mai 1968, rappeler l'itinéraire d'une génération qui avait vingt ans lorsqu'elle fut saisie de plein fouet par un maëlstrom politique. La question de la violence révolutionnaire fut alors au centre de furieux débats, comme le rappellent Hamon et Rotman, dans *Les années de poudre*, (cf. page 31 l'article d'Yves Florenne), qui en guise de témoignage d'une génération, ne retiennent, pour l'essentiel, que celui des leaders parisiens de ce vaste mouvement ; l'autobiographie de Régis Debray *les Masques* (Gallimard, 1988) le rappelle également. On célèbre la maturité politique de ces jeunes gens qui, en France, surent échapper à la tentation de la lutte armée.

Jorge Semprun s'intéresse à ceux, peu nombreux, qui choisirent d'imiter Netchaïev et qui, issus du même creuset intellectuel parisien et ayant lu les mêmes auteurs (Paul Nizan, surtout), ne surent rêver d'un monde plus juste sans s'enfermer dans une effroyable contradiction politique, celle qui consiste à vouloir imposer le bonheur par la terreur.

IGNACIO RAMONET.

EUROPE

LA FRACTION ARMÉE ROUGE. GUÉRILLA URBAINE EN EUROPE OCCIDENTALE. — Anne Steiner, Loïc Debray

★ **Meridiens Klincksiek, Paris, 1987, 287 pages, 115 F.**

Anne Steiner et Loïc Debray retracent l'évolution de la Fraction armée rouge (Rote Armee Fraktion - RAF), de ses débuts jusqu'à la mort de ses principaux dirigeants en 1977. Mais, par manque de distance critique, ils tombent dans le piège de faire revivre le mythe de la RAF, que les autorités ouest-allemandes elles-mêmes, ont contribué à entretenir en exagérant le danger réel qu'il représentait. Les auteurs ne donnent qu'une explication partielle de l'échec de la RAF et des raisons de son isolement dans la gauche allemande. En particulier, le débat sur l'opportunité de l'emploi de la violence minoritaire dans une société démocratique n'y trouve pas la place qu'il mériterait.

CLAUS TULATZ.

ÉPHÉMÉRIDES DE QUATRE ANNÉES TRAGIQUES. — Pierre Limagne

★ **Editions Candide, Lavilledieu (Ardèche), 1987, 3 volumes, 2 200 pages ; index de quelque 5 000 noms de personnes, 335 F.**

Un travail de bénédictin, c'est bien le cas de le dire. La guerre, donc l'histoire, au jour le jour, presque heure par heure, par l'énumération et le bref commentaire des événements. Du 1er juillet 1940 au 14 juillet 1944, soit 1 485 jours de combats et d'action politique dans le monde entier. C'est, par excellence, travail de journaliste : observation et notation sans rien omettre de ce qui peut être connu, au jour où l'événement a lieu, ou quand l'information parvient avec sa date. Pierre Limagne bénéficia, bien entendu, des information de son journal, *la Croix*, replié à Limoges, et *« un des pôles de la résistance spirituelle au nazisme »*. Le lieu de l'observation explique celui des dates limites : le 1er juillet 1940, la guerre, ou plutôt la première bataille, était perdue. Le 14 juillet 1944, date symbolique, mais six semaines avant la libération de Paris, et anniversaire du 14 juillet 1940 où les « fous » qui croyaient au « miracle » contre la masse des « prudents » le manifestèrent publiquement dans Paris occupé.

Inutile de souligner le caractère irremplaçable d'un tel ouvrage.

Y. F.

L'URSS EN RÉVOLUTION. — Jean Radvanyi

★ **Messidor, Paris, 1987, 286 pages, 110 F.**

« Une rupture révolutionnaire dans le socialisme. » C'est ainsi que Jean Radvanyi qualifie la grande réforme, conduite aujourd'hui en URSS par M. Gorbatchev et qu'il défend avec enthousiasme.

L'auteur, avec force références (abondante bibliographie, tableaux, chronologies), passe en revue chacun de ces aspects (sans oublier les enjeux culturels) et montre, en détail, pourquoi la réforme s'impose, quelles forces la soutiennent et quelles résistances s'y opposent.

Sur le plan de la philosophie politique, l'auteur considère qu'il s'agit d'un *« retour au léninisme »*, à sa *« méthode d'investigation »* mais il observe que, pour M. Gorbatchev, l'œuvre de Lénine *« ne peut en aucun cas être utilisée comme une science constituée, un corpus scientifique dont on pourrait tirer références et solutions applicables pour toujours »*.

I. R.

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ CIVILE DANS L'ITALIE CONTEMPORAINE (1860-1960). — Antonio Benenati

★ **Economica, Paris, 1987, 307 pages, 145 F.**

« Elucidation magistrale de la question italienne », comme l'écrit Pierre Fougeyrollas, dans sa préface, l'ouvrage d'Antonio Benenati, propose une analyse de la nature, de la structure et de la dynamique de l'Italie contemporaine s'appuyant sur une synthèse de l'ensemble des déterminations, qui caractérisent la formation sociale de la Péninsule depuis le Risorgimento. A partir du modèle de reproduction des disparités internes, dont le Mezzogiorno est l'expression permanente, l'auteur évoque les médiations multiples et complexes entre l'Etat et la société civile italienne ainsi.

Si on peut s'étonner et regretter que la période fasciste (1922-1943) ait été délibérément mise entre parenthèses — un ouvrage spécifique devant lui être consacré, — force est de reconnaître que tous les ingrédients qui rendront possible, voire nécessaire, la configuration fasciste sont inscrits dans l'ouvrage. La mort prématurée d'Antonio Benenati a malheureusement interrompu un travail scientifique de première importance.

FRANÇOIS VITRANI.

PROCHE-ORIENT

LES ESPACES D'ISRAËL. — Alain Dieckhoff

★ **Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1987, 214 pages, 130 F.**

Ambiguïté téméraire : ces « espaces d'Israël » qu'annonce le titre, c'est la Cisjordanie... Avec une sérénité d'expert, Alain Dieckhoff analyse vingt ans d'occupation militaire. Non sans émerveillement, il découvre que cette politique d'acquisition territoriale vise quatre niveaux, qui correspondent aux quatre parties de son livre : le contrôle du terrain, le peuplement colonial, l'exploitation économique et l'exaltation des hauts lieux bibliques. Ce faisant, et à force d'insister sur la dimension spatiale de cette stratégie, on tend à rendre subsidiaire l'« indigène » qui entrave par son existence même l'exercice du *« droit* (juif) *au retour »*. Bien plus, par un de ces retournements dialectiques que permet la manipulation des concepts et des émotions, le Palestinien évincé devient principalement une menace et une nuisance, au point que toute défense par Israël d'un acquis territorial de la veille devient stratégie de survie. L'auteur, *in fine*, révèle que l'avenir lui inspire quelque appréhension, qu'on aura tendance à partager : une entreprise conduite selon des principes fort autoritaires ne peut aujourd'hui accumuler contre elle que de terribles menaces.

LOUIS-JEAN DUCLOS.

CREATING FACTS : ISRAEL, PALESTINIANS AND THE WEST BANK. — Geoffrey Aronson

★ **The Institute for Palestine Studies, Washington, 1987, 334 pages, 24,95 dollars.**

L'insurrection qui, depuis le mois de décembre 1987, secoue la Cisjordanie et Gaza, a concentré à nouveau l'attention sur l'enjeu central du conflit israélo-palestinien : le contrôle du territoire. Le livre de Geoffrey Aronson étudie la stratégie développée depuis 1967 par les autorités de Jérusalem pour aboutir à cette fin — ainsi que la réponse palestinienne à chacune des étapes. Consacré à la rive ouest du Jourdain, l'ouvrage insiste surtout sur la politique de M. Begin jusqu'à la guerre du Liban de 1982, tout en montrant la continuité des objectifs poursuivis par le Likoud et le Parti travailliste.

A. G.

FROM HAVEN TO CONQUEST, READINGS IN ZIONISM AND THE PALESTINE PROBLEM UNTIL 1948. — Walid Khalidi (ed)

★ **The Institute for Palestine Studies, Washington, 1987, 914 pages, 17,50 dollars.**

Peu de conflits suscitent autant de passions, de polémiques, de mauvaise foi que le conflit israélo-palestinien. Peu de conflits sont aussi complexes, aussi mal connus du public. En présentant une somme de textes rares, et pourtant indispensables pour comprendre les évolutions en Terre sainte, l'historien palestinien Walid Khalidi fait œuvre utile. Quatre-vingts documents de première main sont répartis en quatre chapitres : avant la déclaration Balfour ; la politique britannique (1920-1939) ; la stratégie américaine (1939-1947) ; enfin, la décision des Nations unies de partager la Terre sainte et la guerre de 1948-1949. Ils sont signés par les principaux protagonistes (Chaïm Weizmann, lord Balfour, Vladimir Jabotinsky, David Ben Gourion, Aba Eban,...), ou par des témoins de l'époque. Ils sont complétés par de nombreux tableaux statistiques et cartes. Ce livre a été édité pour la première fois en 1971 : il est un peu dommage que la nouvelle édition n'ait pas intégré les recherches récentes, en particulier sur les causes de l'exode palestinien de 1948.

ALAIN GRESH.

IRAQ SINCE 1958, FROM REVOLUTION TO DICTATORSHIP. — Marion Farouk-Sluglett & Peter Sluglett

★ **KPI, Londres et New-York, 1987, 332 pages, 30 livres.**

Les auteurs relatent avec minutie les événements complexes qui se sont bousculés sur la scène irakienne depuis la révolution du général Kassem en 1958, jusqu'au régime de Saddam Hussein et la guerre avec l'Iran. Chaque partie s'équilibre entre une narration basée sur une documentation riche et sur une connaissance directe du pays.

Dans chaque chapitre, se combinent trois dimensions : le débat politique, les choix économiques et les contraintes internationales.

En opérant une distinction entre chiites urbanisés, commerçants et clercs, d'une part, et les centaines de milliers de ruraux et de membres des tribus déracinés, déculturés et semi-prolétarisés, de l'autre, le livre permet de comprendre comment la guerre, loin de provoquer l'éclatement « à la libanaise » de l'Irak, a au contraire affaibli l'opposition religieuse chiite. Au total M. et P. Sluglett qualifient le régime de Saddam de *« populiste chauvin »*, mettant l'accent sur deux problèmes que la guerre aiguise chaque jour : celui de la fragilité économique du pays, et celui des aspirations nationales kurdes.

ELIZABETH PICARD.

AMÉRIQUES

LA VIE QUOTIDIENNE EN AMÉRIQUE DU SUD AU TEMPS DE BOLIVAR. — Marie-Danielle Demélas et Yves Saint-Geours

★ **Hachette, Paris, 1987, 294 pages, 100 F.**

En décrivant dans le détail les structures et les mœurs de la société sud-américaine entre 1809 et 1830, les auteurs cherchent à répondre à une question politique majeure — et moins évidente qu'il n'y paraît : pourquoi les colonies espagnoles se sont révoltées en 1810, et ont recherché l'indépendance ?

Ils passent en revue les explications traditionnelles (rivalités entre les Espagnols et les créoles ; volonté sud-américaine de ne plus se laisser dépouiller de ses richesses par la métropole ; influence déterminante, sur les élites, des révolutions américaine et française...) qu'ils ne trouvent point satisfaisantes.

Sans discerner une cause unique, ils estiment qu'un événement particulier a joué un rôle considérable : l'occupation de l'Espagne, en 1808, par les troupes napoléoniennes. Cela *« interrompt les relations de la métropole avec ses colonies, inspire des formes politiques nouvelles, modernes, reprises en Amérique où de multiples pôles politiques, nés soudain de la nécessité, se développent selon une dynamique propre qui aboutit à la création d'Etats forts différents »*.

Les auteurs se montrent très critiques à l'égard de Simon Bolivar. *« le père de l'indépendance » : « Général admirable mais homme d'Etat gauche, utopique, grandiloquent, souvent à côté de la question, il fait piètre figure. »*

I. R.

Calendrier des fêtes nationales

1er-29 février

4	SRI-LANKA	Fête de l'indépendance.
6	NOUV.-ZÉLANDE	Fête nationale.
11	IRAN	Anniversaire de la révolution islamique.
18	GAMBIE	Fête de l'indépendance.
23	GUYANA	Fête nationale.
25	KOWEIT	Fête nationale.
27	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépendance.

(Publicité)

Des professionnels de l'écriture à votre service pour **Rédiger, remanier, enregistrer** le livre que vous portez en vous.

Ecrire à :
SOS Manuscrit
11, Rue Boyer-Barret
75014 Paris

AFRIQUE

MANUEL DE NUTRITION AFRICAINE. — Hélène Agbessi Dos Santos et Michel Damon

★ **Karthala, Agence de coopération culturelle et technique et IPD, Paris, 1987, deux tomes, 332 et 168 pages. 130 F et 90 F.**

Béninoise d'origine, Hélène Agbessi Dos Santos n'a pas cessé de parcourir l'Afrique, spécialement à l'occasion des sessions de formation qu'elle anime dans le cadre de l'Institut panafricain pour le développement où elle enseigne. Le manuel qu'elle nous livre, en collaboration avec le docteur Michel Damon, lui-même enseignant à l'IPD, est à la fois le fruit de cette longue expérience, d'une vocation très tôt affirmée de se rendre utile en quelque chose à sa patrie africaine et d'une formation théorique approfondie qui doit beaucoup au professeur Trémolières.

« Nutrition africaine »... Il n'y a pas de nutrition passe-partout, Hélène Dos Santos en a fait l'expérience lors de ses premières années professionnelles au Congo où il lui fallut reconstruire, à travers la culture locale, les données d'un enseignement de nutrition. C'est pourquoi, dans ce livre, les auteurs insistent beaucoup sur l'*« enquête alimentaire »* qui, en tenant compte des situations spécifiques, permet seule de rechercher les solutions possibles et de les mettre en œuvre. Les fiches pédagogiques du tome 2 font de l'ouvrage un instrument indispensable aux responsables des services de santé, des affaires sociales, de l'éducation et du développement rural.

FRANÇOIS DE RAVIGNAN.

WHO'S WHO IN SOUTH AFRICAN POLITICS. — Shelagh Gastrow

★ **Raven Press, Johannesbourg, 2e édition, 1988, 347 pages, 8,95 rands.**

Grâce à ce dictionnaire de quelque 112 biographies, (dont celles de six femmes) l'élite d'une société sud-africaine apparaît dans toute sa diversité : raciale (51 Blancs, 42 Noirs, 12 Indiens et 7 Métis), politique (de l'ultra-droite du séparatiste boer Eugene Terre-Blanche au dirigeant du Parti communiste Joe Slovo), syndicale (du leader des mineurs blancs syndiqués, Arrie Paulus à Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM), sportive, religieuse et culturelle (du successeur du Prix Nobel de la paix à la tête du conseil sud-africain des Eglises, le Dr Beyers Naude, aux dignitaires du Broederbond, gardien de l'*afrikanerdom*). Dans la situation *« volatile, instable et prérévolutionnaire »* de l'Afrique du Sud contemporaine, le choix de l'auteur révèle non seulement la montée d'une nouvelle génération de résistants (du Front démocratique uni, des syndicats), mais aussi la place qui revient aux bureaucrates des bantoustans et au mouvement Inkatha du chef Buthelezi, ainsi que la stratégie de l'ANC dans l'essor et la complication des luttes actuelles. A regretter toutefois l'absence d'un index.

OLIVIER DESOUCHES.

UNE FEMME HONDURIENNE TÉMOIGNE

« N'aie pas peur, gringo ! »

DON'T BE AFRAID, GRINGO (The Story of Elvia Alvarado). Propos recueillis par Medea Benjamin. Food First, San-Francisco, 1987, 174 pages, 9,95 dollars.

« ELVIA est une de ces femmes honduriennes dont la vie concrétise les luttes et les espoirs de tout un peuple. Elle est la représentante d'une majorité de Centraméricains, petits paysans comme elle, vivant dans une misère noire, et qui luttent vaillamment pour obtenir le droit à une vie décente. »

En ces mots la sociologue américaine Medea Benjamin présente Elvia Alvarado, paysanne de cinquante-huit ans, dont le nom figure aujourd'hui sur la « liste noire » des autorités honduriennes à cause de son combat (pacifique) aux côtés des paysans sans terre du Honduras.

Medea Benjamin a découvert cette paysanne énergique et passionnée à Comayagua, un village proche d'une des plus importantes bases militaires américaines du Honduras : Palmerola.

Elvia relate avec courage et dignité, dans une langue simple, débordante de bon sens, son combat incessant contre la pauvreté et l'injustice. Elevée dans un univers machiste et violent, elle rappelle comment, dès son plus jeune âge, elle a dû apprendre à lutter. Contre la faim, le dénuement, la peur, la maladie, puis à se protéger contre les coups de compagnons infidèles, souvent sous l'empire de l'alcool.

C'est la nécessité de mener ce combat quotidien qui l'a conduite à rejoindre une association de mères catholiques, où, œuvrant pour aider les enfants mal nourris, elle prit conscience de l'importance, pour les paysans démunis, de s'organiser : *« Le club des mères m'a ouvert les yeux sur un autre monde*, confie Elvia, *un monde où les gens se prennent par la main et essaient de changer les choses. »*

Changer les choses, c'est le but qu'Elvia poursuit inlassablement, d'abord auprès des femmes honduriennes, puis au sein des syndicats paysans. Toute sa détermination, elle l'emploie à dénoncer l'accaparement des bonnes terres par les gros propriétaires terriens ou les compagnies bananières. Elle réclame l'application de la loi agraire de 1975 sur les plantations non utilisées ou sous utilisées qui doivent être distribuées aux paysans sans terre. Sur un ton exalté, Elvia raconte les luttes qui l'ont opposée aux latifundiaires, soutenus par l'armée, pour obtenir quelques lopins de terre. Et c'est avec douleur qu'elle évoque l'affront que représente, pour un paysan pauvre, la vue d'un champ inexploité à la saison des semences... Cela nous permet de mieux comprendre, au ras de l'expérience vécue, les raisons profondes de ce qu'on appelle « la crise de l'Amérique centrale ».

« Je sais, dit-elle, *que je ne verrai pas l'émergence d'une société où chacun peut vivre décemment. C'est même déjà trop tard pour mes propres enfants, mais je me bats pour mes petits-enfants, pour qu'eux puissent un jour goûter tout ce que ce monde peut offrir. »*

Son témoignage à visage découvert n'est pas sans danger (Elvia a été arrêtée plusieurs fois et torturée par la police). Mais elle assume courageusement ces périls dans la mesure où la diffusion de cet ouvrage pourrait servir la cause de son peuple. Medea Benjamin a recueilli le long témoignage d'Elvia selon les principes du grand ethnologue américain Oscar Lewis, auteur des célèbres enquêtes *les Enfants des Sanchez* et *la Vida*. En respectant la rudesse des propos et la rustique poésie d'une langue qui reste belle même lorsqu'elle décrit l'atrocité du monde. Cela rappelle également l'émouvant témoignage d'une femme guatémaltèque, recueilli par Elisabeth Burgos et publié sous le titre : *Moi, Rigoberta Menchu*.

« N'aie pas peur, gringo ! », titre de l'ouvrage, en est aussi la conclusion. Elvia, après avoir témoigné des effets désastreux de la présence américaine et de celle des « contras » sur la vie quotidienne des Honduriens, lance un appel au lecteur américain. Non pas un appel à la charité, ou à la sympathie, mais une invitation à condamner la politique belliciste du Pentagone dans la région.

SYLVIE KERVIEL.

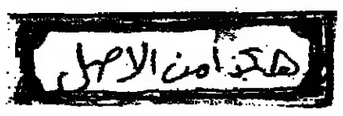

هكذا من الاصل

livres du mois

AFRIQUE

MANUEL DE NUTRITION AFRICAINE. – Hélène Agbessi Dos Santos et Michel Damon

★ Karthala, Agence de coopération culturelle et technique et IPD, Paris, 1987, deux tomes, 332 et 168 pages, 130 F et 80 F.

Béninoise d'origine, Hélène Agbessi Dos Santos n'a pas cessé de parcourir l'Afrique, spécialement à l'occasion des sessions de formation qu'elle anime dans le cadre de l'Institut panafricain pour le développement où elle enseigne. Le manuel qu'elle nous livre, en collaboration avec le docteur Michel Damon, lui-même enseignant à l'IPD, est à la fois le fruit de cette longue expérience, d'une vocation affirmée de se rendre utile en quelque chose à sa patrie africaine et d'une formation théorique approfondie qui doit beaucoup au professeur Trémolières.

« Nutrition africaine »... Il n'y a pas de nutrition passe-partout, Hélène Dos Santos en a fait l'expérience lors de ses premières années professionnelles au Congo où il lui fallut reconstruire, à travers la culture locale, les données d'un enseignement de nutrition. C'est pourquoi, dans ce livre, les auteurs insistent beaucoup sur l'« enquête alimentaire » qui, tenant compte des situations spécifiques, permet seule de rechercher les solutions possibles et de les mettre en œuvre. Les fiches pratiques du tome 2 font de l'ouvrage un instrument indispensable aux responsables des services de santé, des affaires sociales, de l'éducation et du développement rural.

FRANÇOIS DE RAVIGNAN

TIERS-MONDE

L'ENJEU TIERS-MONDISTE. DÉBATS ET COMBATS. – Claude Liauzu

★ L'Harmattan, Paris, 1987, 138 pages, 75 F.

« Jamais, depuis les décolonisations, l'européocentrisme n'a été si bien porté chez les intellectuels français, jamais il n'a été autant éloigné des exigences de l'heure (...). Des caravanes de secours aux expéditions punitives, il n'y a qu'un pas. A Paris, en 1848, la bourgeoisie cultivait à la fois la philanthropie et la répression envers les misérables. »

Partant du constat de l'interdépendance croissante entre les sociétés du Nord et du Sud, Claude Liauzu propose une analyse des représentations du tiers-monde. Car, affirme l'auteur, la connaissance des autres continents n'est pas seule indispensable : *« Il est non moins nécessaire de décrypter les savoirs et les stéréotypes à travers lesquels ils sont perçus, de comprendre comment ceux-ci s'élaborent et composent une opinion publique. »*

DENIS RUELLAN.

LOW INTENSITY WARFARE. – Michael T. Klare et Peter Kornbluh

★ Pantheon, New-York, 1988, 250 pages, 8,95 dollars.

Au mois de janvier 1988, le Pentagone a publié les conclusions d'un volumineux rapport : durant les vingt prochaines années, les Etats-Unis et l'Union soviétique deviendront relativement moins puissants et leur rivalité sera plus ambiguë. Dans ce cadre mouvant, Washington devrait accorder une priorité au renforcement des forces antiguérillas et à l'assistance mutuelle avec les pays du tiers-monde « menacés ». Cette étude confirme la place centrale prise depuis plusieurs années chez les militaires et les politiques américains par le concept de *« conflit de faible intensité »*.

Le livre collectif de M. Klare et P. Kornbluh fait le point sur cette nouvelle stratégie. Et rappelle d'abord ses « antécédents » : la doctrine de contre-insurrection lancée par le président Kennedy à la suite de la crise cubaine et qui devait déboucher sur le désastre vietnamien. L'accession de M. Reagan à la présidence a permis de « ravaler » cette politique, mais aussi, comme l'explique Stephen D. Goose, de remodeler une partie de l'armée en fonction de ces nouveaux objectifs et de l'adapter aux conflits politico-militaires limités et prolongés qui se déroulent dans le tiers-monde. L'analyse précise de quatre cas (El Salvador, Nicaragua, Philippines et Afghanistan) permet de mesurer les succès et les limites de cette stratégie.

A. G.

ASIE

LA POLITIQUE ASIATIQUE DE LA CHINE. – P. de Beauregard, J.-P. Chestan, J.-L. Domenach, F. Godement, J. de Golfiem, F. Joyaux

★ Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1987, 354 pages, 110 F.

La politique extérieure chinoise trouve sa dimension principale en Asie. Quasiment absente du continent américain, fort peu influente en Afrique, la République populaire de Chine focalise toute son attention – et son action – vers sa périphérie : une tâche considérable, compte tenu de cette immensité. En ce sens, les dirigeants communistes poursuivent la préoccupation majeure de l'époque impériale : veiller aux frontières. Mais selon une curieuse stratégie, en vérité, puisqu'il semble bien que Pékin ait choisi d'utiliser les multiples « incidents » ou « différends » qui l'opposent à ses voisins comme autant de pions à disposer sur l'échiquier. D'où son extrême scrupule à en achever le règlement, au risque de se priver d'arguments.

Reste que la Chine évolue aussi en raison de préoccupations modernisatrices : les relations économiques tendent à l'impliquer dans un champ opératoire dont elle voudrait bien contrôler la règle du jeu. Mais ses partenaires disposent d'une forte expérience en la matière. A commencer par les « compatriotes » de Taiwan, fort méfiants quant aux perspectives de profit – que leur fait valoir Pékin – s'ils s'engagent sur le marché continental. Or si l'argent ne possède pas d'odeur, la couleur de l'étendard reste toujours une différenciation majeure.

XAVIER LUCCIONI.

COMMUNICATION

LE CARNAVAL DES IMAGES. – Michèle et Armand Mattelart

★ La Documentation française, Paris, 1987, 186 pages, 100 F.

Le Brésil possède aujourd'hui l'une des principales industries télévisuelles. Une chaîne commerciale brésilienne, la Rede Globo, est considérée comme le quatrième réseau télévisé du monde, et les programmes qu'elle produit sont diffusés dans de très nombreux pays. Parmi ces programmes, il en est un, d'un genre spécifiquement latino-américain, la *telenovela* (feuilleton télévisé), que le Brésil, et tout particulièrement la Rede Globo a porté à un degré d'efficacité narrative maximale. Au point que ces *telenovelas* séduisent aussi bien le public suédois que les téléspectateurs chinois, français, angolais, italien, polonais ou britannique.

Les auteurs, grands spécialistes de la communication latino-américaine, expliquent les raisons de cette séduction, ils analysent avec clarté les rapports de la société et de la télévision au Brésil et nous font comprendre comment ce pays a pu bâtir une si puissante industrie télévisuelle.

I. R.

13 HEURES/20 HEURES. LE MONDE EN SUSPENS. – Gérard Leblanc

★ Hitzeroth, Marburg, 1987, (distribution Créaphis), 176 pages, 125 F.

L'auteur étudie les principaux journaux télévisés français. Il s'attache à définir *« les traits permanents de la mise en scène de l'actualité »*, en considérant d'abord la *« philosophie de l'information »* et, de façon plus originale, le découpage en rubriques. Ce découpage révélerait comment *« le rapport de l'information télévisée au pouvoir (...) structure de l'intérieur le fonctionnement des journaux télévisés »*. Selon l'auteur, *« le découpage de l'information en services spécialisés est calqué sur le découpage de l'Etat en ministères (...), les journaux télévisés intègrent le fonctionnement de l'Etat et de ses institutions, visant en premier lieu à réaliser l'identification du téléspectateur aux normes et aux règles de la démocratie représentative »*.

Gérard Leblanc porte un regard politique exigeant. Tout particulièrement dans son chapitre sur *« le terrorisme comme combinaison typique de l'imprévisible et du programmé »*.

I. R.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

LE GRAND ATLAS DE L'ESPACE

★ Encyclopaedia Universalis, Paris, 1987, 397 pages, 520 F.

Rédigé par des spécialistes de divers pays, et assorti d'un impressionnant appareil iconographique, documentaire et bibliographique, le *Grand Atlas de l'espace* est un superbe ouvrage. Montrant d'abord comment le rêve séculaire de l'arrachement à la terre est devenu réalité (non sans avoir transité par la science-fiction), le livre aborde ensuite les aspects techniques des lancements (orbites, trajectoires, lanceurs, centres spatiaux, etc.), avant de décrire les explorations de l'univers, en cours ou à venir. La dernière partie, « Vivre avec l'espace », passe en revue les applications des techniques spatiales à la météorologie, la télédétection, les télécommunications, etc., et analyse les conditions, les résultats actuels et l'avenir des vols habités. Les enjeux économiques et militaires, les problèmes du droit de l'espace, font aussi l'objet d'un examen rigoureux et documenté. Un très bel outil de référence.

BERNARD CASSEN.

Les années 60 : des rêves à la poudre

Par YVES FLORENNE

HISTOIRE d'une génération, et histoire tout court. Deux volumes en deux temps : *les Années de rêve* paraissent au printemps dernier, *les Années de poudre* précèdent le printemps qui vient. A la charnière : les vingt ans de mai 68. Ses acteurs en ont aujourd'hui de quarante à cinquante. La première de ces mille trois cents pages ouvre une galerie de portraits rétrospectifs des jeunes ancêtres. Or cette *« jeunesse du monde »* qui, en 1957, vient faire avec une ferveur intacte le pèlerinage de Moscou va être troublée, rétrospectivement aussi, par deux événements. L'un caché : le vingtième congrès et Staline tel qu'il fut ; l'autre « interprété » : les chars de Budapest. Dépouillé de son mausolée, ce Staline inconnu est donc vivant. Commencent les doutes et les déchirements.

Ce premier volet du diptyque est la chronique des événements : guerre d'Algérie ; guerre américaine du Vietnam ; *Cuba ; rupture de la Chine avec Moscou* ; grèves générales en France ; le « Che », vie, mort et transfiguration du héros ; printemps de Prague – où mûrit et se nourrit l'explosion qui va surprendre, déconcerter, paralyser tout le monde. Une explosion feu d'artifice, un incendie feu follet, mais quelle invraisemblable puissance !

Le treizième jour, ces *« révolutionnaires sans révolution »* peuvent crier, sans jactance puisqu'ils le constatent : *« Nous occupons Paris ! »* Une seule fois, ils ne résistent pas : mettre le feu à la Bourse, ce symbole. Mais avec du papier et des allumettes, quelques planches seulement s'enflamment. Ils sont déjà loin et répandent la nouvelle : *« La Bourse brûle ! »* Et bientôt : *« A l'Elysée ! »*. Ils y sont – et le contournent. Le ministère de l'intérieur : personne. On passe. La place Vendôme est submergée par le flot ; devant la justice et les sceaux, une garde de parade. On ne s'attaque pas à une force si faible. Quelques pierres dans les vitres. On passe encore. Au ministère des finances, une poignée de CRS, face au déferlement. On passe toujours. Libre, le Pont-Neuf. On rentre. *« Fin de partie »*. Demain, ce sera Grenelle et ses accords. Et puis le fantôme évanoui de de Gaulle qui se réincarne brusquement et parle. Silence profond. Rompu par une voix triste et calme : *« C'est foutu. »*

Et pourtant... Ce fut, dans l'histoire, la première représentation d'une violence unique, inconnue, inouïe : la violence sans la mort.

AVEC la fondation de la Gauche prolétarienne, issue tout entière de l'Université et s'y cantonnant, la violence est implacable – autant qu'abstraite. Une violence appelée à rester intellectuelle. *Les Années de poudre*, ce titre pourrait prêter à malentendu. Nous sommes encore loin du terrorisme sanglant. A peine sortons-nous de 68. En janvier s'ouvre l'université Paris-VIII, dite de Vincennes. Le seul lieu, écrivent les auteurs, *« où il semble que mai 68 n'ait pas connu de fin »*. Entre tant de graffittis géants peints en rouge, je me souviens de celui-ci : *« Il n'y a pas de plus grand Autre que le président Mao. »* Staline, hélas ! n'étant mort que pour eux, il leur fallait un dieu nouveau, du moins un père.

Un peu plus tard, les yeux dessillés, les uns le rejetteraient, d'autres l'auraient déjà quitté, mais sans regretter d'y avoir cru ; d'autres encore, conscients de n'avoir pas trahi, le seront non moins d'être devenus lucides : *« Je ne confonds plus bonheur et politique. »* C'est, du même coup, mettre en cause Saint-Just. *« Ruptures douloureuses. »* Mais comment se boucher les yeux ? *« Le mythe du prolétariat révolutionnaire s'effondrait. Les ouvriers, j'en ai vue beaucoup, et il était clair qu'ils ne voulaient pas la révolution. »* Et celui-là, qui ne craint pas les mots dont on se gausse volontiers : *« J'assume ce passé, sa grandeur, l'utopie romantique, la quête de l'idéal, qui donnent un sens à ce bas monde... »* Loin de parler d'utopie romantique avec une bienveillante condescendance, c'est pour lui, non irréalité illusoire, mais espérance, explosion lyrique, mythe créateur.

Dans l'histoire de 68, Vincennes tient une place à part, ne serait-ce que parce qu'elle le prolongeait, jusque dans son ébullition en vase clos, grosse de confrontations et de rhétorique. Non sans attitudes agressives à l'égard d'enseignants, surtout les plus célèbres ; certains, comme Michel Foucault, le prennent fort mal, qui ne sont pas venus là pour être confondus avec les mandarins de la Sorbonne. Pourtant, en regardant au-delà de cette écume, on voyait partout des « étudiants qui étudiaient », et d'abord ceux que Vincennes appelait à elle : ces nouveaux privilégiés d'une autre espèce, qui avaient peine à y croire, adultes ou enfants peu gâtés. Aujourd'hui, 68 est un peu loin de ce qu'il fut. Mais la renommée et la qualité des enseignants, leurs ouvrages, l'originalité d'un enseignement foisonnant, font que, vingt ans après, aucune université française ne jouit à l'étranger de plus de réputation et d'attrait.

« Nous n'aimons guère conclure... », écrivent Hamon et Rotman. Ils s'y essaient pourtant par des réflexions aussi pertinentes que libres. Mais rien ne saurait valoir la conclusion qu'apportent leurs entretiens avec ceux qui ont animé 68. Nous venons d'en citer quelques mots. En voici d'autres, plus radicaux, vifs ou crus. Pour l'un, c'est *« l'idée même de révolution qui est mise en cause »* ; chez l'une (rares sont les femmes parmi les « têtes » ; pourtant, c'est l'heure où les femmes aussi « explosent »), ce propos révélateur : *« Nous avons porté à son paroxysme la folie de la pensée marxiste. »* Tous se réjouissent d'avoir fortement *« contribué à la faillite du PC... »* Sur ce point, le mot le plus rude, provocant : *« Notre seul mérite est d'avoir, les premiers, brandi le drapeau de l'anticommunisme. »* Un petit fait : la Gauche prolétarienne s'est donné pour héritier le Cercle socratique. Et ce qui résume tout : d'un mauvais garçon, bientôt assassiné, à un fils en rupture de bonne famille, guérillero qui deviendra conseiller du président de la République : *« Tu verras, nous serons heureux d'avoir eu vingt ans dans les années 60. »*

CHRONIQUE vivante, foisonnante de vingt-cinq années, écrite au présent ; tragi-comédie en cent tableaux des plus divers, mise en scène avec acteurs et témoins, le lecteur-spectateur s'y plonge et s'y ébroue, découvre ou se souvient. Mais le bref printemps de 68 demeure l'acte central, et qui n'a pas fini de retentir. S'il nous paraît miraculeusement exemplaire, unique dans toute révolution, fût-elle de trois semaines, c'est qu'il n'y eut pas de sang. Sans doute le pouvoir n'en voulait-il pas – ailleurs, tout aurait été vite écrasé sous les chars, – mais d'une volonté paralysée avec le reste. La volonté vive était en face, chez ceux-là qui avaient l'horreur du sang versé. Ils le proclament aujourd'hui : tous, et d'abord ceux de la Gauche prolétarienne, étaient, *« individuellement, d'une fermeté morale profondément enracinée »*. *« Je n'ai jamais ressenti une once d'approbation à l'égard de la bande à Baader. Aujourd'hui, je réagis avec haine contre tout ce qui pullule sous le drapeau du terrorisme. »* Krivine est lapidaire. *« Baader, c'était du substitutisme imbécile. Action directe, du crétinisme. »*

Quoi qu'on pense de ce printemps fou, d'abord un fait : les sondages attestent qu'il reste, dans les mémoires ou dans l'appréciation des plus jeunes générations, l'événement le plus important du demi-siècle. Ce feu, si vite éteint, laisse derrière lui tout autre chose que des fumées, et plus qu'une nostalgie attendrie. Ne projette-t-il pas sur le ciel de ce monde fermé une certaine lumière qu'on n'avait encore jamais vue ?

(1) Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. 1. Les Années de rêve ; 2. Les Années de poudre*, Le Seuil, Paris, 1987 et 1988, 620 pages, 110 F, et 698 pages, 139 F.

HISTOIRE

ATLAS HISTORIQUE. HISTOIRE DE L'HUMANITÉ DE LA PRÉHISTOIRE A NOS JOURS. – Sous la directon de Pierre Vidal-Naquet

★ Hachette, Paris, 1987, 322 pages, 195 F.

Une équipe d'historiens, réunie autour de Pierre Vidal-Naquet, explique avec les méthodes de l'Ecole des Annales, et dans un esprit braudélien, l'évolution des mentalités et l'histoire politique et culturelle des hommes depuis l'invention du feu jusqu'à la *« deuxième crise mondiale »* d'aujourd'hui.

Destiné au grand public, l'ouvrage est d'une constante clarté. Des textes courts fournissent les données essentielles (économie, démographie, progrès technologique...) d'une époque, d'un conflit. Des cartes et des graphiques précisent les lents mouvements des sociétés sur la longue durée. Cela permet de mieux relativiser les crises du présent et d'en comprendre les racines profondes.

I. R.

LES LIBÉRALISMES D'HIER A AUJOURD'HUI. – Michel Branciard

★ Chronique sociale (7, rue du Plat, 69002 Lyon), 1987, 180 pages, 98 F.

Parmi l'abondante littérature consacrée au libéralisme, le petit ouvrage de M. Branciard se distingue par la précision de son information et la clarté de ses analyses, menées avec un réel souci pédagogique. Grâce à une mise en perspective historique permettant de remonter à la source du phénomène, l'auteur met sans difficulté en évidence son aspect protéiforme. Pas plus que la Révolution le libéralisme n'est un bloc. Il est bon de le rappeler à un moment où certains courants cherchent à en faire leur apanage. Il convient, en particulier, de bien dissocier libéralisme politique et libéralisme économique.

Avec un rappel synthétique des grandes thèses des néo- et ultralibéraux, les évolutions récentes ne sont pas négligées. L'auteur y ajoute d'ailleurs un examen critique des « travaux pratiques » auxquels elles ont donné lieu aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France depuis deux ans.

JACQUES LE GOFF.

SOCIÉTÉ

HISTOIRE ET PSYCHANALYSE ENTRE SCIENCE ET FICTION. – Michel de Certeau

★ Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1987, 224 pages, 29 F.

Brillantes jusqu'à la provocation, exigeantes jusqu'à l'ascèse, ainsi se présentent les leçons, au sens fort, que rassemble cet ouvrage ; ainsi se rencontrent le style et l'auteur.

Les derniers travaux de Michel de Certeau se tournent vers la poétique, alors que ses premières études portaient sur la mystique en voisinage de démonologie. Ici l'auteur passe et repasse entre l'interprétation de cette écriture qu'est l'histoire et l'écoute directe des objets autres : étonnement ethnographique, extase mystique, démoniaque de la possession, délire du fou...

Il faut aussi mentionner la parution du bel ouvrage publié par le Centre Pompidou (1), sous la direction de Luce Girard, en forme d'hommage à Michel de Certeau. Il réunit entre autres des textes de Pierre-Vidal-Naquet, Edmond Jabès, Jacques Derrida...

SERGE GAUDÉ

(1) *Michel de Certeau*, coll. « Cahiers pour un temps », Editions du Centre Pompidou, Paris, 1987, 256 pages, 120 F.

L'ÉGLISE EN PROCÈS. CATHOLICISME ET SOCIÉTÉ MODERNE. – Paul Valadier

★ Calmann-Lévy, Paris, 1987, 238 pages, 120 F.

Jésuite, rédacteur en chef de la revue *Etudes*, Paul Valadier tient en permanence les deux bouts de la chaîne : l'Eglise dans le monde, le monde dans l'Eglise. Réflexion d'autant plus difficile (mais toujours exprimée avec limpidité) que le monde – du moins dans son « avant-garde » scientifique – est en train de vivre une mutation dont les conséquences économiques, sociales, culturelles sont encore mal perçues.

La foi n'est pas un *« blindage »*, écrit le Père Valadier, à l'intention des passéistes ; leurs *« crispations »* n'impressionnent guère l'auteur pour qui la foi est *« un ferment »*, *« une petite lumière tenace »* dans une Eglise sans cesse arrachée à sa quiétude et dont *« le procès est nécessaire à son engendrement »*.

JACQUES DECORNOY.

CULTURE

LA CULTURE FRANÇAISE SE PORTE BIEN, POURVU QU'ON LA SAUVE. – Présentation de Jack Ralite

★ Messidor, Paris, 1987, 230 p., 65 F.

En juin 1987, à Paris, quinze cents artistes de toutes disciplines, rassemblés autour de M. Jack Ralite, ancien ministre, tenaient des *« Etats généraux de la culture »* et adoptaient une *« déclaration des droits de la culture »* ainsi qu'une *« charte de l'audiovisuel »*.

Cet ouvrage recueille les principales déclarations prononcées à cette occasion. Dans son important texte de présentation, Jack Ralite met en garde contre *« le détournement de la culture »*, il stigmatise les jeux publicitaires et d'argent qui envahissent la télévision ; la course effrénée à l'audience ; l'information-spectacle ; la recherche obsessionnelle du profit.

Il estime qu'une autre culture est possible – *« celle qui a de l'audace »* – et que *« la tradition française de subversion et d'apprivoisement des contraintes peut jouer un vrai rôle culturel »*.

I. R.

● **POLITIQUES AGRICOLES ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS LE TIERS-MONDE** : compte rendu du colloque organisé en juin 1987 par l'association Agronomes sans frontières. *(Multigraphié, 42 pages – 49, rue de la Glacière, 75013 Paris)*.

● **LE GUIDE DES ÉTRANGERS FACE A L'ADMINISTRATION.** – Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés *(La Découverte, Paris, 1988, 126 pages, 50 F)* : une excellente présentation des droits et recours du résidant étranger en France, réfugié, travailleur ou chômeur. Paraît en même temps, chez le même éditeur, un GUIDE DES JEUNES ÉTRANGERS EN FRANCE conçu dans le même esprit mais traitant de problèmes plus spécifiques : études, service militaire, nationalité, etc. *(110 pages, 48 F)*.

LES ESPACES D'ISRAËL
Alain Dieckhoff.
FEDN
Hôtel National des Invalides
Paris 7ᵉ
Territoires occupés : pour mieux comprendre la crise actuelle
Collection "Les 7 épées"
130 F.
Vient de paraître
Diffusion :
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire 75007 PARIS

LE MONDE DIPLOMATIQUE

COMMENT GARANTIR LES DROITS DES PLUS PAUVRES ?

Le défi démocratique en Amérique latine

Par ADOLFO PEREZ ESQUIVEL *

LE paysage politique en Amérique latine s'est beaucoup modifié ces dernières années. Dans presque tous les pays, une dynamique de démocratisation a été déclenchée, pouvant conduire, si l'on néglige de résoudre les vrais problèmes de fond, à des régimes de fausse apparence plutôt qu'à des démocraties réelles.

La solution des principaux problèmes n'est guère facile. Les organisations démocratiques coexistent avec des secteurs favorables à l'autoritarisme (les forces armées) et avec les partisans d'une certaine dépendance politique. Le poids de la dette extérieure est écrasant et le pouvoir économique reste concentré dans les mains des oligarchies. Tenir compte de tous ces éléments rend difficile la construction d'un ordre démocratique qui s'interdit de modifier les structures du pouvoir et de porter atteinte aux groupes traditionnellement dominants.

Armées ou forces d'occupation ?

DANS le continent latino-américain voisinent, on le sait, un immense potentiel de richesses naturelles, humaines, et la plus extrême pauvreté. Ces sociétés, organisées en fonction d'intérêts extérieurs, vivent en situation permanente d'injustice. L'histoire nous rappelle qu'il y a eu souvent en Amérique latine, des démocraties restreintes, dépendantes et conditionnées, ainsi que des dictatures militaires chargées de maintenir l'ordre voulu par les classes dominantes. On peut dater le début des grands problèmes d'aujourd'hui du moment où se répandit la doctrine de la sécurité nationale (après le coup d'Etat militaire au Brésil, en 1964) et où le Nord attribua aux pays latino-américains un rôle économique primaire.

Les forces armées ont alors modifié leur fonction théorique principale — garantir la souveraineté et les frontières — et sont devenues des forces d'occupation de leur propre pays. Elles ont mis sur pied — en alliance avec les oligarchies locales — des gouvernements excluant les majorités populaires, ce qui a favorisé la violation systématique des droits de l'homme.

La doctrine de la sécurité nationale suppose, on le sait, le contrôle permanent de la société. Toute revendication sociale, toute dissidence politique ou tout projet de changement structurel est considéré comme une menace pour ce que l'on appelle la « civilisation occidentale et chrétienne ».

Les militaires ont ainsi souhaité réorganiser les sociétés pour y implanter un projet économique modifiant en profondeur la structure du pays. Celui-ci devait mieux accepter son rôle dans l'ordre économique international. Ce qui supposait la destruction des organisations populaires, le recours permanent à la répression politique et à toutes les pratiques de violence ayant dominé la scène latino-américaine.

Les exemples sont légion. Souvenons-nous comment, dès le succès électoral de Salvador Allende, en 1971, au Chili, une campagne fut mise sur pied pour le renverser. Les Etats-Unis en prirent la tête. Les changements introduits par le régime démocratique de l'Unité populaire furent considérés comme dangereux pour les oligarchies privilégiées et pour l'hégémonie américaine. Le coup d'Etat du général Pinochet, en 1973, visait à détruire la structure sociale, politique et économique de la société chilienne et à la remplacer par une autre, de type néolibéral, comme l'exigeaient sans doute les intérêts étrangers.

D'autres pays ont connu de semblables expériences. L'Argentine, par exemple, où la dictature militaire établie en 1976 imagina de nouvelles méthodes de terreur, comme l'enlèvement et la « disparition » des personnes. Effroyable pratique, qui fut ensuite adoptée par le Chili, l'Uruguay, le Honduras, le Pérou, le Guatemala, la Colombie, et presque tout le continent.

La brutalité de telles méthodes de répression déclencha des protestations, canalisées par des organisations sociales qui en vinrent à prendre en charge certaines fonctions de l'Etat : protection, sécurité..., l'Etat étant considéré comme l'agresseur. Ce fut le cas de certaines Eglises, d'associations humanitaires, de mouvements de solidarité, etc., qui lancèrent des actions nationales et internationales contre les méthodes barbares de ces gouvernements et réclamèrent le rétablissement de la démocratie.

La guerre des Malouines, en 1982, marque une étape fondamentale mettant en évidence — après que les Etats-Unis se furent rangés aux côtés du Royaume-Uni — que le problème latino-américain relevait bien des rapports Nord-Sud.

La doctrine de sécurité nationale faisait faillite ; les forces armées et les dictatures ne pouvaient garantir la défense du modèle occidental en Amérique latine. Ces régimes autoritaires — à l'exception du Chili et du Paraguay — s'écroulèrent, les militaires retournèrent dans leurs casernes. L'heure de la démocratie avait-elle sonné pour autant ?

Les structures sociales se trouvent aujourd'hui pratiquement détruites, la peur et la méfiance se sont emparées des citoyens, le système financier spéculatif a remplacé l'industrie, les lois sociales ont été abrogées, partout prolifèrent chômeurs et mendiants, le nombre d'analphabètes augmente, et les économies sombrent dans la plus profonde des crises. La dette extérieure atteint des dimensions pharamineuses (environ 380 milliards de dollars pour l'ensemble de l'Amérique latine), et, bien que les emprunts de naguère n'aient profité qu'à quelques privilégiés, c'est le peuple entier, avec ses sacrifices, qui doit maintenant payer.

Jadis dominés par des colonisateurs, puis par des oligarchies et des dictatures, les peuples d'Amérique latine sont aujourd'hui pris à la gorge par la dette extérieure et par les banques internationales. Comble du paradoxe, le continent est devenu, une fois encore, exportateur de capitaux au profit du Nord.

L'ère des « démocratures »

TOUT cela empêche les nouvelles démocraties — malgré la puissante volonté populaire — d'avancer et de transformer profondément ces pays.

On peut le constater partout. Par exemple au Guatemala, où, après des décennies de dictatures militaires, il existe aujourd'hui un gouvernement civil, présidé par M. Vinicio Cerezo. Ce pays, de population majoritairement indienne et très pauvre, a été fortement bouleversé par les violations systématiques des droits de l'homme. Il y a eu des milliers de « disparus », et des massacres commis par l'armée ont anéanti des communautés entières ; il y eut également des « hameaux stratégiques », comme lors de la guerre du Vietnam. Les citoyens souhaitaient ardemment la démocratie. Or que voient-ils ?

Les forces armées contrôlent toujours le pays et veillent de près sur son évolution politique.

Le Honduras possède également un gouvernement civil. Mais son territoire est militairement occupé par des troupes américaines et par les forces de la Contra antisandiniste. Le gouvernement hondurien apparaît comme une sorte de relais de Washington. Il est accusé par l'Organisation des Etats américains (OEA) d'être à l'origine de plusieurs « disparitions » et sera jugé prochainement par la Cour interaméricaine des droits de l'homme à San-José-de-Costa-Rica.

Dans le Cône sud, la situation est semblable. Au Brésil, par exemple, les forces armées bénéficient d'une amnistie décidée par les généraux au pouvoir à la veille du retour à la démocratie. Aujourd'hui, les militaires font pression sur l'Assemblée constituante afin de façonner selon leurs vœux la nouvelle Constitution du Brésil.

L'Uruguay aussi possède maintenant un gouvernement constitutionnel. L'une de ses premières mesures a été de promulguer une loi d'amnistie au profit de ceux qui, si souvent, violèrent les droits de l'homme. C'est la pression des chefs militaires (ils ont refusé de comparaître devant les tribunaux) qui a conduit le gouvernement démocratique à faire voter une telle mesure de clémence.

L'Argentine avait cru pouvoir imposer la force du droit aux militaires. Elle a dû affronter, en avril 1987, un véritable soulèvement d'une partie de l'armée réclamant la fin des procès. A cette occasion les forces armées ont montré qu'elles n'avaient pas changé, qu'elles restaient fidèles à leur conception de la répression. Et le gouvernement constitutionnel été contraint de dévoiler sa faiblesse. Car il a dû promulguer une loi — en fait, une amnistie — qui interdit tout procès contre la plupart des militaires impliqués dans le génocide argentin. La récente affaire Astiz et la rébellion avortée, le 17 janvier dernier, de l'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico ont encore montré, si c'était nécessaire, que le gouvernement se retrouve aujourd'hui sur la défensive face aux militaires.

L'écrivain uruguayen Eduardo Galeano notait récemment que les démocraties latino-américaines étaient, en fait, des « démocratures ». Les militaires ont certes quitté le fauteuil présidentiel, mais c'est pour mieux se planter derrière lui et le garder jalousement.

A l'impunité des forces armées s'ajoute un autre scandale qui affaiblit également les démocraties : l'application des mesures économiques décidées par le Fonds monétaire international (FMI). Les milieux populaires, déjà fortement pénalisés par la dictature, continuent ainsi d'être les principales victimes.

La justice sociale — l'un des fondements principaux de la démocratie — est sacrifiée au nom d'engagements contractés par les anciens dictateurs.

Une crise de la représentation

COMMENT, dans de tels contextes, instaurer une authentique démocratie ? Cette question donne lieu à d'importants débats dans les milieux intellectuels et au sein même du mouvement populaire. Le modèle dominant aujourd'hui est ce qu'on appelle la démocratie « bourgeoise » ou « formelle ». Ce modèle peut-il garantir les droits des groupes sociaux naguère persécutés par les dictatures ?

Une démocratie « réelle » n'est concevable que dans un système de représentation nouveau et avec de nouvelles institutions. Car les institutions actuelles soutiennent un système politique, social et économique qui ne représente pas équitablement les intérêts des exploités.

Nous ne pensons pas qu'il faille combattre le principe des élections ou le Parlement, mais il convient de critiquer un certain ordre juridique et institutionnel qui tient insuffisamment compte des droits et des aspirations de larges secteurs populaires. La crise de la démocratie est donc une crise de la représentation.

Car, lorsque le peuple réclame la démocratie en Amérique latine, il réclame, en fait, la souveraineté, le droit à l'autodétermination, le droit à une répartition plus équitable de la richesse. Sa lutte pour la démocratie est un aspect de la lutte pour la libération nationale, pour la rupture du système actuel de domination et pour la fin de l'injustice.

Le grand défi politique d'aujourd'hui, c'est de construire une démocratie réellement représentative. Chaque pays d'Amérique latine devrait s'y atteler dans le respect de sa propre histoire et des valeurs de son peuple.

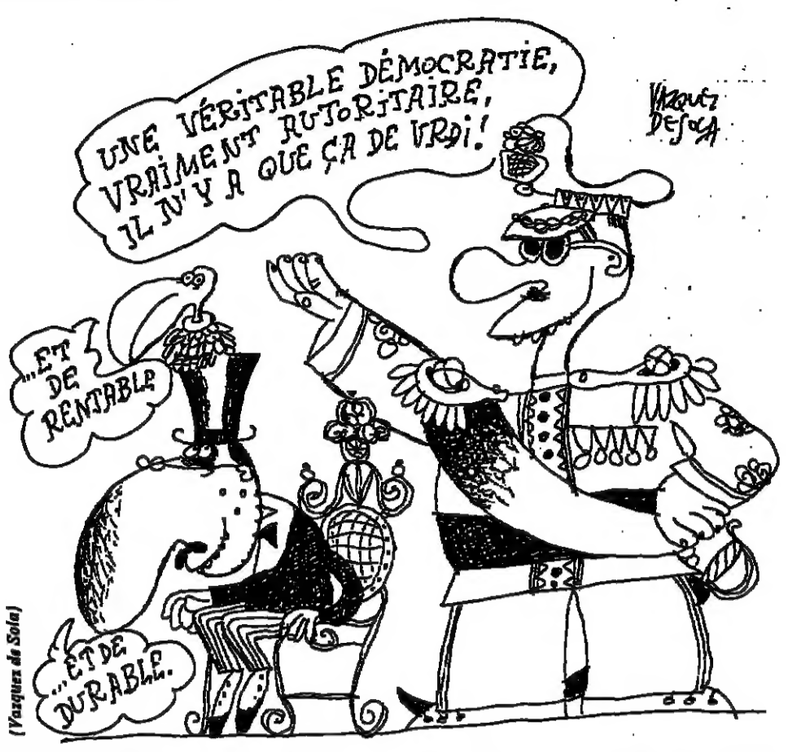

(Vázquez de Sola)

* Prix Nobel de la paix.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs

PAGE 3 :
Le yen, souverain de l'ombre, suite de l'article de **Christian Sautter**.

PAGES 4 et 5 :
La démocratie sud-coréenne aux prises avec de pressantes exigences sociales, par **Aimé Savard**.

PAGES 6 et 7 :
QUELQUE PART EN TERRITOIRE OCCUPÉ : Journées calmes à Naplouse, par **Florence Beaugé**.

PAGES 8 à 11 :
AFRIQUE AUSTRALE, UNE « SPHÈRE DE CONFLITS » : Guerre ouverte contre les Etats de la « ligne de front », par **Victoria Brittain**. — Une priorité pour les Etats-Unis : la capitulation du régime angolais, par **Alain Gresh**. — L'or au secours de l'apartheid, par **Jacques Marchand**. — La Namibie en otage, par **Ingolf Diener**. — Le Mozambique déstabilisé par la guérilla, par **Bokwe Mafuna**.

PAGE 12 :
Pouvoirs occultes en Colombie, par **Françoise Barthélémy**.

PAGE 13 :
La faute gestionnaire, suite de l'article de **Claude Julien**.

PAGES 14 et 15 :
L'AGRICULTURE MONDIALE EN QUÊTE DE RÉGULATION : L'urgence d'une solution globale, par **Henri Nallet**. — L'Europe face aux marchés « finis », par **Claude Servolin**.

PAGES 16 et 17:
Les sociétés de l'Europe de l'Est dans l'attente du vrai changement, par **Jean-Yves Potel**.

PAGES 18 et 19 :
M. Robert McNamara devant la « catastrophe nucléaire », par le général **Georges Buis**. — Comment réarticuler sécurité européenne et puissance américaine, par le général **Fricaud-Chagnaud**. — Le renversement des positions soviétiques aux Nations unies, par **Maurice Bertrand**.

PAGES 20 et 21 :
DÉBATS ÉLECTORAUX ET EXPLORATION DE L'AVENIR : Les gisements en friche de la démocratie, par **Patrick Viveret**. — Vitalité et innovations des réseaux associatifs, par **Bernard Cassen**.

PAGE 22 :
La justice française en procès, par **Christian de Brie**.

PAGE 23 :
Le crépuscule du Rhin, par **Monique Chemillier-Gendreau**.

PAGE 24 :
Vingt ans de coopération franco-québécoise (supplément).

PAGE 25 :
Les mille moins une nuits, par **Juan Goytisolo**.

PAGES 26 et 27 :
LA « CULTURE DISNEY » A LA CONQUÊTE D'UN PARC-TREMPLIN EN EUROPE, par **Yves Eudes**.

PAGES 28 et 29 :
L'obsession de la subversion aux Etats-Unis, par **Serge Halimi**. — Une lecture du « Figaro-Magazine » : Presser l'opinion dans le venin, par **Pierre de Charentenay**. — Ethique, économie et droits de l'homme, par **Jacques Decornoy**.

PAGES 30 et 31 :
LES LIVRES DU MOIS : « Génération » (Les années de rêve ; Les années de poudre), de Hervé Hamon et Patrick Rotman, par **Yves Florenne**. — « Netchaïev est de retour », de Jorge Semprun, par **Ignacio Ramonet**. — « Don't be afraid, gringo ! », de Medea Benjamin, par **Sylvie Kerviel**.

Le Monde diplomatique du mois de janvier 1988 a été tiré à 151 300 exemplaires.